



7-30  
Aegidius FAUTEUX

# Les Chevaliers de Saint-Louis en Canada



LES ÉDITIONS DES DIX  
Montréal  
1940

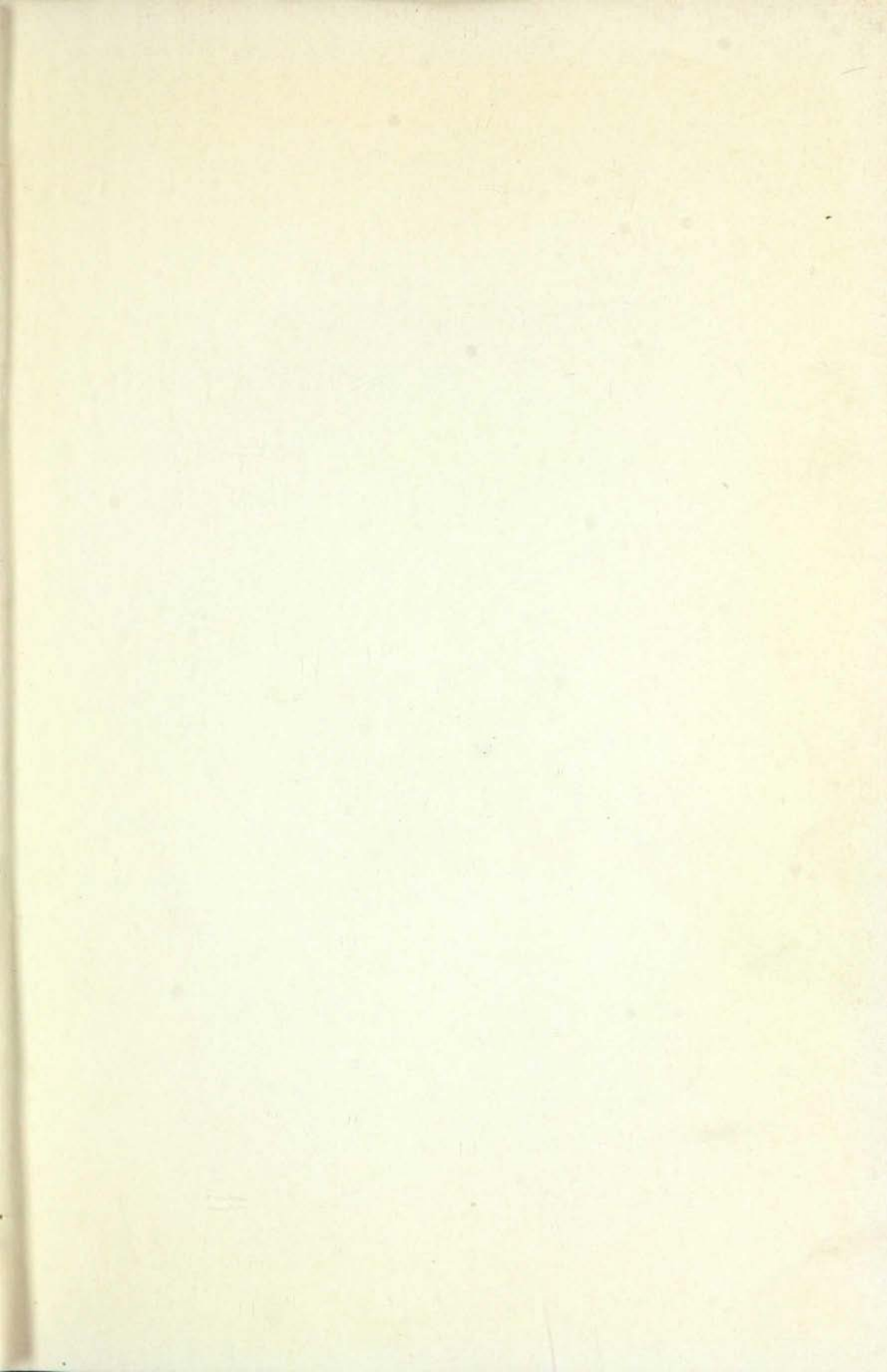
Ducharme 22/3/13

1.35

**Les Chevaliers de Saint-Louis  
en Canada**

**(Droits réservés, Canada, 1940).**

**(Copyright, Canada, 1940).**





Croix de l'Ordre de Saint-Louis

Aegidius Fauteux

# Les Chevaliers de Saint-Louis en Canada



BIBLIOTHÈQUE  
SAINT-SULPICE

LES ÉDITIONS DES DIX  
Montréal  
1940

CET OUVRAGE A ÉTÉ TIRÉ À 1060  
EXEMPLAIRES, DONT: 1000 EXEMPLAI-  
RES SUR PAPIER ROLLAND ZÉPHIR  
VERGÉ NUMÉROTÉS À LA PRESSE DE  
1 À 1000; 50 EXEMPLAIRES SUR  
PAPIER JAPON IMPÉRIAL TEINTÉ PA-  
RAPHÉS PAR L'AUTEUR ET NUMÉ-  
ROTÉS À LA PRESSE DE 1 À 50; ET 10  
EXEMPLAIRES SUR PAPIER JAPON IM-  
PÉRIAL TEINTÉ PARAPHÉS ET NUMÉ-  
ROTÉS PAR L'AUTEUR DE 1 À X ET RÉ-  
SERVÉS AUX « DIX ».

No. 226

UNIVERSITÄT  
ZÜRICH

CR

6257

F3

[S]

B. Q. R.  
NO. 1537

## **Les Chevaliers de Saint - Louis en Canada**

Dans les registres paroissiaux et dans les actes notariés d'il y a un siècle et plus, alors que c'était l'habitude d'étaler tous les titres des divers comparants, il est une distinction qui semble dominer toutes les autres, celle de chevalier de Saint-Louis. Ses orgueilleux possesseurs n'oubliaient jamais d'en tirer parti, et la mention en était toujours faite en toutes lettres: « En présence du sieur X . . . chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis ». Même lorsque les titulaires étaient disparus, l'honneur restait et rejaillissait en quelque façon sur leurs fils qui ne manquaient pas davantage de se proclamer dans les mêmes occasions issus de chevaliers.

On ne saurait guère blâmer cette fierté et même cette ostentation, lorsqu'on sait de quelle considération la dignité de chevalier de Saint-Louis était en effet entourée en son temps, et dans notre pays peut-être plus encore qu'en France. De cette considération profonde il est resté, quoique son objet soit lui-même depuis longtemps disparu, une trace bien significative dans la mémoire sub-

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

consciente de notre peuple. Je veux parler du dicton tout à fait canadien par lequel les braves commères de chez nous ont l'habitude de traduire leur opinion sur les gens à moralité plus ou moins douteuse: Oh! celui-là, il n'est pas de la croix de Saint-Louis.

Il est heureux que cette locution s'entende suffisamment d'elle-même, car la plupart de ceux qui l'emploient couramment ignorent tout de la noble et grande institution dont elle reste le dernier vestige dans la mémoire populaire. Et parmi les autres qui peuvent encore la relier à sa véritable origine, combien y en a-t-il à qui elle apporte beaucoup plus qu'un souvenir vague et tout à fait imprécis?

Le grand ordre chevaleresque fondé par Louis XIV a pourtant occupé une trop belle place dans notre histoire canadienne pour que nous n'apprenions pas à le connaître un peu mieux, tous tant que nous sommes. Je veux essayer de réparer un peu de l'oubli dans lequel il est injustement tombé en retraçant au moins à grands traits sa magnifique histoire.

\*           \*

\*

C'est par un édit du 5 avril 1693 que fut créé l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il y avait déjà cinquante ans que le Roi-Soleil régnait. Ce demi-siècle avait été rempli par des guerres incessantes qui avaient fait de larges trouées dans les armées de la nation et la noblesse, travaillée d'ailleurs par toutes sortes de mécontentements, était sur le point de s'avouer fatiguée. La France avait

### *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

pourtant besoin plus que jamais de guerriers valeureux car elle avait vu, l'année précédente, se lever contre elle à la fois l'Empire d'Allemagne, l'Espagne, l'Angleterre, la Hollande et la Suède, en d'autres termes la ligue d'Augsbourg. C'est alors que le maréchal de Luxembourg proposa le premier d'instituer des récompenses honorifiques capables de réveiller, principalement parmi la noblesse, une ardeur guerrière qui menaçait de s'éteindre. Louis XIV comprit du premier coup la sagesse du conseil. Son génie le faisait lire jusqu'au fond de l'âme de la France; il avait affaire aux fils des Gaulois, amoureux de la gloire, et, comme Napoléon après lui, il savait qu'avec le seul appât de l'honneur, il les pourrait conduire au bout du monde. Déjà sans doute des ordres de chevalerie existaient en France. Mais le plus élevé, l'Ordre du Saint-Esprit, était réservé, comme la Toison d'or, à un petit nombre de hauts personnages, et parmi tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, ont joué un rôle sur la terre canadienne, je ne vois que le chevalier de Lévis qui en ait fait partie, après être devenu duc.

Quant aux deux ordres de Saint-Michel et de Saint-Lazare, ils étaient déjà dépréciés à force d'avoir été prodigués. Le grand roi voulait d'ailleurs instituer cette fois un ordre purement militaire et, avec une sagesse merveilleuse, il insista pour que cet ordre fut une récompense à la seule valeur et non plus, comme les autres, un apanage de la naissance.

Voici l'édit de création du nouvel ordre de chevalerie. On verra que par la noblesse du langage et par l'élévation de la pensée il est digne en tous points du grand monarque dont il émane :

### *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous, présents et à venir, Salut.

« Les officiers de nos troupes se sont signalés par tant d'actions considérables de valeur et de courage, dans les conquêtes dont il a plu à Dieu de bénir la justice de nos armes, que, les récompenses ordinaires ne suffisant pas à notre affection et à la reconnaissance que nous avons de leurs services, nous avons cru devoir chercher de nouveaux moyens pour récompenser leur zèle et leur fidélité.

« C'est dans cette vue que nous nous sommes proposé d'établir un nouvel ordre purement militaire, auquel, outre les marques d'honneur extérieures qui y seront attachées, nous assurerons, en faveur de ceux qui y seront admis, des revenus et des pensions qui augmenteront à mesure qu'ils s'en rendront dignes par leur conduite.

« Nous avons résolu qu'il ne sera reçu dans cet ordre que des officiers encore de nos troupes et que la vertu, le mérite et les services rendus avec distinction dans nos armées seront les seuls titres pour y entrer.

« A ces causes, de l'avis de notre conseil, et de notre certaine science, pleine puissance et autorité royale, nous avons créé, institué et érigé, par les présentes, un ordre militaire sous le nom de Saint-Louis . . . »

Louis XIV imposa dès le début deux conditions essentielles et sine qua non à la réception dans l'Ordre de Saint-Louis. Premièrement, il fallait être officier dans les troupes de terre ou de mer; deuxièmement, il fallait professer la foi catholique, apostolique et romaine. Et c'était résumer admirablement la vie du patron même de l'Or-

### *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

dre, Louis IX, qui fut à la fois un grand saint et un grand guerrier. Durant les cent trente et quelques années que dura son existence, l'Ordre de Saint-Louis subit dans ses règlements des modifications assez nombreuses, par exemple quant au nombre de ses dignitaires, quant au chiffre des pensions à distribuer, quant à la durée du service requis, mais jamais l'on n'osa toucher aux deux statuts fondamentaux qu'avait établis son créateur et qui exigeaient, en même temps que la qualité d'officier, la profession de foi catholique.

La première condition était acceptée sans peine puisqu'il s'agissait d'un ordre purement militaire, mais la seconde souleva longtemps les protestations des officiers qui appartenaient à la religion réformée et qui ne comprenaient pas bien qu'après avoir été à la peine eux aussi, ils ne fussent pas comme les autres à l'honneur. Le maréchal de Saxe lui-même, malgré sa glorieuse victoire de Fontenoy, ne fut jamais chevalier de Saint-Louis, à cause de sa foi protestante. Ce ne fut qu'en 1759, après soixante-six ans, que l'on finit par se rendre à ces réclamations, sans toutefois porter atteinte à l'arche sacro-sainte de l'Ordre de Saint-Louis qui restait inviolable et inviolée. L'on s'en tira par un compromis en instituant à côté l'Ordre du Mérite militaire, pour l'avantage des officiers de la religion réformée.

Avant d'être admis dans l'Ordre, tout officier devait fournir ce qu'on appelait des lettres de catholicité, un certificat ordinairement délivré par l'évêque ou quelque autre haut personnage ecclésiastique, attestant qu'il appartenait à la religion catholique, apostolique et romaine et qu'il en remplissait publiquement les devoirs. L'on

### Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

semble ne pas connaître de cas où un protestant ait été nommé chevalier de Saint-Louis même par erreur; du moins ceux qui ont écrit l'histoire de l'Ordre n'en font pas mention. Il y a cependant lieu de se demander si, malgré la précaution susdite, la chose n'est pas arrivée au moins une fois, et cela au Canada même.

Le registre mortuaire de l'Hôpital Général de Québec pour 1759 et 1760 qu'a reproduit M. Pierre-Georges Roy dans son premier *Rapport des Archives de la province de Québec* (1920-21) renferme, à la date du 9 mai 1760, l'acte de sépulture de M. d'Arlens, capitaine dans le régiment de Berry, mort de blessures reçues à la bataille de Sainte-Foy, le 28 avril précédent. Dans cet acte M. d'Arlens est dit « protestant », et il ne peut guère y avoir d'erreur car, à l'exception du capitaine Duprat, de Languedoc, qui mourut sur le champ de bataille et n'eut probablement pas le temps de voir le prêtre, il est le seul sur deux cent douze dont on ne dise pas qu'il est « décédé muni des sacrements de l'Eglise ».

Or, ce M. d'Arlens, de Berry, qu'il est impossible de confondre avec un autre officier du même nom servant en même temps en Canada, mais qui était de Guyenne et qui d'ailleurs survécut à la guerre de Sept Ans, ne peut être autre que le même Jean-Gérard de Preissac, sieur d'Arlens, que le chevalier de Lévis proposa en 1759 pour la croix de Saint-Louis et que l'on trouve mentionné comme devant en effet recevoir la croix dans un Mémoire des grâces à accorder du 12 février 1760.

Comment expliquer que le sieur d'Arlens ait pu être fait chevalier de Saint-Louis alors qu'il était protestant? Nous avons vu que la catholicité a été de tout temps une

## *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

condition essentielle d'admission dans l'Ordre et d'ailleurs il y avait à ce moment à peine un an que l'on avait établi l'Ordre du Mérite militaire pour accommoder les officiers de la religion réformée.

Mais nous verrons plus loin comment on n'appartenait vraiment à l'Ordre que lorsqu'on y était reçu, soit par le grand maître lui-même, le roi, ou par quelqu'autre que celui-ci délguait. M. d'Arlens ne fut certainement pas reçu, car la nouvelle même de sa promotion dut arriver après sa mort, et lors même que cette nouvelle fut arrivée à temps, il n'aurait pu être reçu sans produire ses lettres de catholicité. C'est peut-être ce qui explique que le chanoine de Rigauville ne donne pas à M. d'Arlens dans son acte de sépulture le titre de chevalier comme il le donne aux autres officiers décédés qui avaient eu la croix.

L'on comprend assez bien que l'on ait exclu les protestants d'un ordre qui avait pour patron saint Louis, mais l'on comprend moins que l'on en ait aussi exclu les chevaliers de Malte qui ont été établis pour faire aux ennemis de la foi la même guerre irréconciliable que tenta si courageusement le malheureux promoteur des deux dernières croisades. Dès le début Louis XIV avait statué que l'on ne pourrait être à la fois de l'Ordre de Saint-Louis et de l'Ordre de Malte, mais sans en donner expressément la raison. Ce ne fut certainement pas, dans tous les cas, par défaut de considération envers les chevaliers hospitaliers que l'on sait avoir été par ailleurs tenus par le grand roi dans la plus haute estime.

S'il fallait en croire Mazas<sup>(1)</sup>, la première dérogation

---

(1) *Histoire de l'Ordre de Saint-Louis*, I, 302.

### *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

à cette volonté nettement exprimée du fondateur aurait été faite en 1723 en faveur du brigadier de Lautrec, et cette exception serait devenue dès lors la règle pour l'avenir. Quoi qu'en dise le savant historien, les chevaliers de Malte continuèrent d'être exclus de l'Ordre de Saint-Louis après 1723. Le baron de Woelmont, dans ses *Notices généalogiques sur les familles nobles de France*<sup>(1)</sup>, parle bien d'un M. de Lostange qui, en 1779, plus de cinquante ans plus tard, aurait été fait chevalier de Saint-Louis avec permission de conserver la croix de Malte, mais cette assertion, quoiqu'elle ne soit pas absolument fausse, est trompeuse et demande explication.

Cette explication c'est Mazas lui-même qui nous la fournit<sup>(2)</sup> sans s'apercevoir qu'elle contredit ce que nous venons de voir qu'il a affirmé. Le chevalier de Lostange, nous apprend-il, un officier de marine, ayant perdu un oeil dans le combat fameux de *la Surveillante* contre le *Québec*, le roi lui accorda une pension en 1779 et approuva dans le même brevet que, dans le cas où il quitterait l'Ordre de Malte, la croix de Saint-Louis lui serait sur le champ décernée.

De fait, M. de Lostange renonça quelque temps après aux grâces de l'Ordre de Malte pour profiter de l'offre généreuse du roi, et ce fut du grand maître même de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem qu'il obtint, malgré cette renonciation, la permission de porter la croix de Malte avec celle de Saint-Louis. Il ressort clairement de cet incident que, jusque vers la fin du XVIIIème siècle au moins, les deux décorations étaient restées incompatibles, comme

---

(1) II, 186.

(2) II, 348.

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

l'avait voulu Louis XIV. Ceci explique comment le vieux compagnon de Montcalm dans les guerres du Canada, M. de Bernetz, lieutenant-colonel de Royal Roussillon, ne fut jamais que chevalier de l'Ordre militaire et hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, alors que, dans son propre bataillon, de simples capitaines beaucoup moins anciens que lui dans le service étaient chevaliers de Saint-Louis.

Les futurs décorés, nous l'avons vu, devaient produire un certificat de bonne vie et moeurs et des lettres de catholicité. Ils n'étaient reçus qu'après cette démarche préliminaire. En principe ils devaient l'être par le roi lui-même qui était le grand maître de l'Ordre, mais, excepté dans de rares circonstances et lorsqu'il y avait une promotion exceptionnellement nombreuse, les séances publiques et solennelles étaient réservées à la présentation des insignes aux grands-croix et commandeurs, et ceux-ci étant déjà chevaliers, elles ne constituaient pas une réception à proprement parler.

Le marquis de Valfons raconte ainsi, dans ses *Souvenirs*, une cérémonie d'investiture à laquelle il assistait :

« Trois jours auparavant tous les grands croix et commandeurs dont je faisais partie avaient reçu une lettre d'invitation pour se rendre à Versailles et y accompagner le roi à la chapelle dans l'habit uniforme de leur grade.

« Le jour de la fête, à onze heures et demie du matin, nous étions tous dans la première chambre du lit. La porte du cabinet s'ouvrit et l'huissier appela sept commandeurs à qui le Roi, qui avait le cordon rouge sur son habit, ainsi que les deux plaques, et le cordon bleu sur

### *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

sa veste, remit successivement la grand'croix qu'il prenait des mains du prince de Montbarrey, ministre de la guerre . . . Ensuite on appela ceux qui étaient désignés pour être commandeurs; le Roi leur passa lui-même le cordon . . . Ensuite l'huissier prit la liste générale des grands croix et commandeurs de l'Ordre et lut successivement les noms par rang d'ancienneté. Ceux qui étaient présents prirent leur rang à mesure qu'ils étaient nommés, hors de la porte du cabinet du Roi, en commençant par les grands croix . . .

« Nous traversâmes alors en colonne renversée, deux à deux, l'Oeil-de-Boeuf, la grande galerie, tous les appartements et descendîmes par le petit escalier, nous plaçant à droite et à gauche sur des banquettes dans l'ordre où nous arrivions. Le Roi, que nous précédions, se mit sur son prie-Dieu . . . On dit la grand'messe en musique. Un prêtre porta un louis à M. le duc de Chartres, comme premier prince du sang présent. A l'offrande, il accompagna le Roi et lui donna le louis d'or . . . La messe finie, on ressortit de la chapelle comme on y était arrivé, deux à deux, les moins anciens marchant les premiers. La Reine qui avait entendu la messe dans la tribune . . . se plaça dans le salon d'Hercule . . . avec toutes ses dames en demi-cercle . . . Elle vit défilér les commandeurs qui, observant le même ordre de marche que les cordons bleus, retraversèrent les appartements et reconduisirent le Roi jusqu'à son cabinet, se rangeant, à mesure qu'ils arrivaient, sur deux haies pour le laisser passer. Tout se termina là. »<sup>(1)</sup>

---

(1) Marquis de Valfons, *Souvenirs*, Paris, 1906, pp. 396-399.

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Cette séance avait lieu sous Louis XVI en août 1779, seize ans après que le Canada eut cessé de relever de l'Ordre, mais je n'ai pas besoin de dire qu'en semblable occasion on n'était pas moins cérémonieux ni moins solennel au temps de Louis XV et surtout à celui du Roi-Soleil, le plus fastueux des monarques.

Parce que qu'un grand nombre d'officiers appelés à l'Ordre de Saint-Louis ne pouvaient facilement se rendre à la cour pour être reçus par le roi, soit qu'ils fussent aux armées ou sur mer, soit qu'ils servissent aux colonies, le roi les faisait recevoir en son nom par un délégué qu'il désignait à cette fin, et on prit vite l'habitude de les recevoir par procuration même lorsqu'ils étaient à Paris. Ce délégué, que l'on appelait le parrain du nouveau décoré, devait nécessairement être lui-même déjà chevalier. Les instructions qu'il recevait du roi contenaient toujours un détail du cérémonial qu'il devait suivre en la circonstance.

Voici un exemple type d'un de ces ordres du roi :

« Instruction au Sieur . . . Chevalier de Saint-Louis pour conférer le dit Ordre au nom de Sa Majesté au Sr. . .

« L'intention de Sa Majesté étant d'associer à l'Ordre militaire de Saint-Louis le Sieur . . . et le service auquel il est destiné ne lui permettant pas de se rendre auprès de Sa Majesté, Elle a commis et ordonné le dit Sieur . . . pour en son nom procéder à sa réception et association à cet ordre. Et pour cet effet, Elle a fait expédier au dit Sieur . . . la présente instruction pour lui prescrire la manière dont Elle désire qu'il procède à cette réception. Premièrement, le dit Sieur . . . marquera au dit Sieur . . .

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

le jour et le lieu où il devra se trouver pour recevoir le dit ordre.

« Lorsqu'il s'y sera rendu, le dit Sieur . . . le fera mettre à genoux et découvert; et lui couvert lui fera lire à haute voix le serment qui suit:

« Vous jurez et promettez à Dieu le créateur, sur la foy que vous tenez, que vous vivrez et mourrez dans la religion catholique, apostolique et romaine; que vous serez fidèle au Roi et ne vous départirez jamais de l'obéissance qui lui est due, et à tous ceux qui commandent sous ses ordres; que vous garderez, deffendrez et soutiendrez de tout votre pouvoir l'honneur, l'autorité et les droits de Sa Majesté et ceux de sa couronne, envers et contre tous; que vous ne quitterez jamais son service pour entrer dans celui d'un Prince étranger sans la permission et agrément de Sa Majesté par écrit; que vous lui révélez tout ce qui viendra à votre connaissance contre sa personne et l'intérêt de son Etat, et que vous garderez exactement les Statuts et règlements de l'ordre de Saint-Louis, auquel Sa Majesté vous a aggrégé et vous a honoré de la qualité de Chevalier en icelui; et vous vous comporterez en tout comme un bon, sage, vertueux et vaillant chevalier est obligé de faire. Ainsy vous le jurez et promettez.

« Le serment lu et le dit Sieur . . . ayant promis de garder et observer inviolablement tout le contenu en icelui le dit sieur . . . tirera son épée du fourreau et, l'ayant nue à la main, en donnera un coup du plat sur chacune des épaules du dit Sieur . . . et l'embrassant au nom de Sa Majesté, lui dira ces mots: Par Saint Louïs je vous fais chevalier, et à l'instant il lui remettra la croix du

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

dit ordre, et le ruban de couleur de feu, que Sa Majesté envoie à cet effet au dit Sieur . . . pour être par le dit Sieur . . . attaché et dorénavant porté sur son estomac, comme sont obligés de le faire les autres chevaliers du dit ordre.

« Après quoy le dit Sieur . . . auquel il aura conféré le dit ordre se retirera et le dit Sieur . . . informera Sa Majesté de ce qu'il aura fait en exécution de la présente instruction.

Fait à ..... le .....

(Signé) Louis. »

Ainsi que le fait justement observer Mazas<sup>(1)</sup>, il ne suffisait pas d'avoir été nommé par le roi pour être chevalier de Saint-Louis. On ne l'était vraiment que par la réception. Le parrain d'un nouveau chevalier devait lui remettre un certificat attestant qu'il l'avait effectivement reçu au nom du roi et c'était la pièce essentielle entre toutes. Plusieurs s'en contentaient avec la lettre annonçant leur nomination, et se dispensaient de réclamer un brevet régulier. Dans sa monographie consacrée au chevalier Benoist, l'abbé Daniel reproduit, mais en l'appelant à tort des lettres patentes, le certificat de réception de cet officier:<sup>(2)</sup>

« Nous François d'Azemart de Pannat, Comte de la Serre, Seigneur de la Mothe la Brosse, Lieutenant général des armées du Roi, Inspecteur général d'infanterie,

(1) *Histoire de l'Ordre de Saint-Louis*, I, V.

(2) *Une page de notre histoire ou Notice biographique sur le Chevalier Benoist*, Montréal, 1865, p. 81.

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Grand-croix de l'ordre royal et militaire de St-Louis, et Gouverneur des Invalides, certifions qu'en exécution des ordres dont le Roi nous a honoré le vingt mars, mil sept cent soixante et un, nous avons conféré au jourd'hui, vingt neuvième du même mois, la croix de chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis à Monsieur Antoine Gabriel Benoist, capitaine dans les troupes ci-devant en Canada; En foi de quoi nous lui avons délivré les présentes, signées de notre main et cachetées de nos armes. Fait à Paris, dans l'Hôtel Royal des Invalides, le vingt neuvième jour du mois de mars, mil sept cent soixante et un.

(Signé) La Serre. »

Quant au brevet régulier, que l'on appelait des provisions, il n'est peut-être pas sans intérêt d'en fournir également un exemple. M. l'abbé Couillard-Després a déjà publié dans son *Histoire de la Seigneurie de Saint-Ours*<sup>(1)</sup> les provisions de chevalier accordées à Pierre de Saint-Ours, l'ancien officier de Carignan, qui sont datées de 1705, mais je choisirai ici de préférence celles accordées en 1734 au deuxième baron de Longueuil, quoiqu'elles ne diffèrent que très peu des premières.

« *Louis par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre, chef, souverain et grand maître de l'ordre militaire de St. Louis, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut.* Par l'édit de création et institution dud. ordre, la faculté Nous étant réservée de faire tel nombre de Chevaliers que Nous jugerons à propos pour jouir par eux des mêmes honneurs et prérogatives que les autres

---

(1) II, pp. 93-94.

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Chevaliers dud. ordre qui ont des pensions, avec espérance de succéder auxd. pensions lors qu'elles viendront à vacquer, et comme Nous avons une satisfaction particulière des bons et fidèles services que le Sr. Baron de Longueil, Major de Montréal . . . a rendus au Feu Roy Notre très honoré Seigneur et bisayeul de glorieuse mémoire, dans les divers emplois de guerre qui luy ont été confiez, et de ceux qu'il continue de nous rendre. Que Nous Sommes dailleurs informez de ses bonnes vie et moeurs, Religion Catholique Apostolique et Romaine, ainsy qu'il paroît par les certificats cy attachez sous le contre-scel de ces presentes qui justifient aussy de sesd. Services, A CES CAUSES et autres à ce Nous mouvans . . . Nous avons led. Sr. Baron de Longueil fait, constitué, ordonné et estably, faisons, constituons, ordonnons, et établissons par ces presentes signées de Notre main Chler dud. ordre militaire de St. Louis, pour par luy jouir dud. titre de chler aux honneurs et prérogatives qui y sont deus, avec faculté de tenir rang parmy les autres Chlers dudit ordre, et de porter une croix d'or sur l'estomac attachée d'un petit ruban couleur de feu, sur laquelle il y aura l'image de St. Louis, à condition d'observer les Statuts dud. ordre sans y contrevenir directement n'y indirectement, et de se rendre à notre cour et Suite toutes fois et quantes que nous le luy ordonnerons pour notre service, et pour le bien et utilité dudit ordre.

« SI DONNONS EN MANDEMENT à Tous Grands croix, Commandeurs et Chlers dud. ordre de faire reconnoître led. Sr. Baron de Longueil en lad. qualité de Chevalier dud. ordre militaire de St. Louis de tous ceux et ainsy qu'il appartiendra, après qu'il Nous aura presté le

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

serment en tel cas requis et accoutumé. CAR TEL est notre plaisir. En TEMOIN de quoy Nous avons fait mettre le scel dud. ordre à cesd. presentes. DONNÉ à Versailles le dix Neuf. Jour d'avril L'AN de grace mil sept cent trente quatre et de Notre règne la dix Neufviesme.

LOUIS

(Au dos) PAR LE ROY Chef Souverain et Grand Maitre de l'Ordre militaire de St-Louis

Phelypeaux

Enregistré au Greffe de l'Ordre militaire de St-Louis par nous Ecuyer Garde des archives dud. ordre le 27 Jan 1735

LeVasseur.<sup>(1)</sup> »

Parfois il s'écoulait un assez long temps entre la nomination et la réception. C'est ainsi que M. de Callières, nommé en 1694, ne put être reçu que quatre ans plus tard, parce que jusque-là il n'y avait encore eu personne autre en Canada qui eut déjà été reçu chevalier et qui, par conséquent, fut en état d'être délégué pour le recevoir lui-même. Le gendre du deuxième baron de Longueuil, le capitaine de Maizière de Maisoncelle, qui avait été nommé en 1760 pendant qu'il était encore en Canada, dut, par suite de contretemps répétés, attendre sa réception jusqu'en 1766.

Lorsqu'il prévoyait que la réception serait pour quelque raison indéfiniment retardée, le roi pouvait per-

---

(1) L'original se trouve dans la Collection Baby léguée à l'Université de Montréal et déposée à la Bibliothèque Saint-Sulpice.

## Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

mettre qu'un chevalier nommé portât les insignes de l'Ordre en attendant. Mais il ne le faisait jamais qu'en faveur de personnages qui avaient sa confiance particulière et même dans ces cas la dérogation aux règles ordinaires était expressément mentionnée dans la lettre de nomination. C'est ainsi qu'au Canada M. de Callières dont j'ai déjà parlé, et en même temps que lui le comte de Frontenac, furent autorisés à porter la croix avant leur réception. Il en fut de même en 1746 pour le chevalier de Longueuil qui ne pouvait s'absenter du Détroit.<sup>(1)</sup>

Le nombre des chevaliers était illimité et il pouvait toujours y avoir une place dans les cadres inférieurs pour quelqu'un de nouveau, mais il n'en était pas de même des commandeurs et des grands-croix dont le nombre était fixé par les règlements et ne devait pas être dépassé. Lorsque toutes les places étaient prises, le roi accordait quelquefois une expectative pour honorer plus tôt un officier qui, déjà chevalier ou commandeur, ne pouvait être fait sur le champ commandeur ou grand-croix.

Saint-Simon signale en 1705 la première occasion où le roi crut devoir recourir à cet élégant compromis.

« Le Roi assura à Caraman la première place vacante dans les grands croix et lui permit d'en porter les marques. Il n'y avait point d'exemple que le Roi eut fait cette grâce-là. »<sup>(2)</sup>

Parmi les privilégiés à qui cette faveur fut encore accordée, on rencontre le marquis de la Galisson-

---

(1) *Rapport des Archives du Canada pour 1905*, tome I, 6e partie, p. 68.

(2) Saint-Simon, *Mémoires*, édition Boislisle, XIII, 80.

## Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

nière qui administra si remarquablement la Nouvelle-France pendant la captivité de M. de la Jonquière. Ce grand marin qui venait de remporter sa brillante victoire navale de 1755, était déjà commandeur de Saint-Louis et il n'y avait pas à ce moment de place libre parmi les grands-croix. Pressé de le récompenser quand même, Louis XIV lui permit de porter les insignes de grand-croix jusqu'à ce qu'une vacance se produisit. Malheureusement le vainqueur de l'amiral Byng mourut quelques mois plus tard avant de devenir titulaire du grade, et, dans les registres de l'Ordre, il ne fut jamais porté grand-croix.<sup>(1)</sup>

Quelques-uns des gouverneurs généraux de la Nouvelle-France ont de même été faits commandeurs honoraires ou surnuméraires pendant l'exercice de leurs fonctions, M. de Beauharnois en 1732, M. de la Jonquière en 1750, et le marquis de Vaudreuil en 1757. Au moins deux d'entre eux, MM. de Beauharnois et de Vaudreuil, ont eu le temps de devenir commandeurs titulaires, car on les voit par suite promus à la grand'croix de Saint-Louis également honoraire, le premier en 1749 et le second en 1759.

Dans un mémoire des grâces accordées de 1757, l'on voit que le marquis de Montcalm obtient l'expectative de la première place vacante de commandeur de Saint-Louis et, en attendant, la permission d'en porter les honneurs<sup>(2)</sup>. Peu après avoir reçu cette nouvelle, Montcalm faisait part à sa femme de son intention de retourner en

---

(1) Mazas, I, 434.

(2) *Collection des manuscrits de Lévis, Lettres à la Cour de Versailles*, p. 72.

## Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

France et ajoutait: « J'ai un grand désir, si Dieu me prête vie, de changer mon cordon de couleur. »<sup>(1)</sup> Non seulement Dieu ne lui prêta pas assez de vie pour arriver au cordon bleu du Saint-Esprit, mais il ne lui laissa même pas le temps de devenir commandeur titulaire de Saint-Louis, car il n'apparaît pas comme tel dans la liste des grands-croix et commandeurs de 1693 à 1784 publiée en 1785.

Pour en revenir à la nécessité primordiale de la réception pour tout chevalier, je citerai un cas qui l'illustre d'une façon particulièrement frappante, celui d'Ignace-Philippe Aubert de Gaspé. En donnant non sans orgueil dans ses *Mémoires*<sup>(2)</sup> les états de service de cet officier qui était son grand-père, Philippe Aubert de Gaspé, qui était un conteur aimable mais qui prenait souvent avec la vérité des libertés, n'a pas hésité à y ajouter à la fin: Chevalier de Saint-Louis, 24 mars 1761. Cela n'est pas vrai et cependant ce n'est pas absolument faux. Ignace-Philippe de Gaspé avait effectivement fait partie de la promotion du 24 mars 1761, alors que le roi avait appelé d'un coup dix-sept officiers canadiens à faire partie de l'Ordre de Saint-Louis, mais, tandis que ses seize compagnons étaient tous à Paris dans le moment et purent s'y faire recevoir presque immédiatement, il était, lui, resté en Canada et continua à y rester, sans jamais passer en France. Il aurait pu être reçu sur ordre du roi par l'un ou l'autre des chevaliers qui comme lui ne quittèrent pas le pays, mais en fait il ne le fut jamais, quoiqu'il ait vécu jusqu'en 1787, le roi de France ne se souciant sans doute

(1) *Rapport des Archives du Canada*, 1929, p. 59.

(2) *Mémoires*, Ottawa, 1866, p. 137.

## Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

pas de se créer quelque difficulté en exerçant cet acte de souveraineté dans un pays d'occupation britannique. Carleton a montré qu'il était parfaitement au courant de cette situation en notant en face du nom de Gaspé dans son fameux rapport de 1767 sur l'état général de la noblesse canadienne: « Capitaine nommé mais auquel l'ordre (de Saint-Louis) n'a pas été confié. »

Quoique placé par la distance et surtout pas sa nouvelle allégeance à l'abri de toute sanction, l'intéressé lui-même, en vrai gentilhomme, ne voulut jamais prendre ouvertement la qualité de chevalier qu'il savait ne pas posséder, et tout ce qu'il osa se permettre, par exemple dans l'acte de mariage d'un de ses fils en 1786, ce fut de s'intituler: « Philippe Ignace Aubert de Gaspé, admis à l'Ordre Royal et militaire de Saint-Louis. » M. Pierre-Georges Roy a agi sagement en se taisant dans sa *Famille Aubert de Gaspé* sur la chevalerie du capitaine de Carillon et en se contentant de référer dans une note infra-marginale aux états de service publiés en 1866 par l'auteur des *Mémoires*.

Le roi était le grand maître de l'Ordre et le droit de nomination lui était réservé. Il avait cependant statué que par sa volonté les dauphins de France, les maréchaux de France et l'amiral ainsi que le général des galères seraient chevaliers nés, c'est-à-dire membres de l'Ordre ex-officio. Sous le grand maître il n'y avait que trois grades, ceux de grand-croix, de commandeur et de chevalier. Lors de l'établissement, les grands-croix, qui étaient au nombre de huit, recevaient chacun une pension de 6000 livres. Quant aux commandeurs, qui étaient au nombre de vingt-quatre, il y en avait huit qui recevaient 4000 livres, tandis que les

### *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

seize autres n'en recevaient que 3000. Les chevaliers, nous l'avons déjà dit, étaient en nombre illimité, mais il n'y en avait que cent vingt-huit qui recevaient, suivant leur ordre, une pension variant de 800 à 2000 livres. D'après les règlements tout grand-croix devait être pris parmi les commandeurs, et tout commandeur parmi les chevaliers, de façon à ce que personne ne pût sauter un degré.

En 1719, un édit de Louis XV augmenta le nombre des dignitaires et le chiffre des pensions. La dotation de l'Ordre fut portée à 450,000 livres de 300,000 qu'elle était. Le nombre des grands-croix fut porté de huit à dix, mais sans changement de pension. Il fut pourvu à dix commandeurs à 4000 livres au lieu de huit, et à dix-neuf commandeurs à 3000 livres au lieu de seize. A l'égard des pensions de chevaliers à 2000 livres l'édit en créa trente au lieu de vingt-quatre. Celles de 1500 livres dont le nombre était fixé à vingt-quatre furent augmentées jusqu'à trente-deux; les pensions de 1000 livres qui étaient de quarante-huit furent arrêtées à soixante-cinq; enfin les pensions de 800 livres, fixées jusque-là pour trente-deux chevaliers, furent augmentées jusqu'à cinquante-quatre<sup>(1)</sup>.

Enfin un dernier édit de 1779 porta le nombre des grands-croix à quarante et celui des commandeurs à quatre-vingts. Sous Louis XVI également on finit par penser aussi aux simples chevaliers dont jusque-là cent quatre-vingt-un seulement sur un nombre considérable touchaient des pensions de 800 à 2000 livres, et un rajustement permit à tous les autres qui n'étaient pas encore

---

(1) Moreri, *Grand Dictionnaire historique*, Paris, 1769, tome VI, pp. 466-467.

### Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

pensionnés de toucher par gradation entre 200 et 800 livres. Cette réparation arrivait beaucoup trop tard pour profiter aux chevaliers canadiens, mais elle profita du moins à ceux d'entre eux qui étaient passés en France et qui y survivaient encore. Jusqu'à la Révolution nous voyons plusieurs anciens officiers du Canada qui, retirés à Blois, à Loches ou à Tours, y vivent modestement à même leur croix de Saint-Louis.

Nous avons noté déjà qu'à partir d'un certain moment, vers le milieu du XVIIIème siècle, il y eut, en plus des grands-croix et des commandeurs pensionnés, un certain nombre d'autres que l'on appelait grands-croix ou commandeurs *ad honores*, en ce sens qu'ils avaient le titre sans avoir la pension.

Pour faire connaître à peu près tout ce qui est nécessaire de l'organisation de l'Ordre de Saint-Louis, il ne reste à parler que de la décoration même que ses membres portaient. Cette décoration consistait essentiellement en une croix d'or à huit pointes pommetées, émaillée de blanc, anglée de fleurs de lys d'or. Au centre de l'avvers, sur un champ de gueules émaillé qu'entoure une bordure d'azur également d'émail avec cette inscription en lettres d'or: Lud. Mag. Ins. 1693 (*Ludovicus Magnus instituit 1693*), on voit représenté un saint Louis cuirassé d'or et couvert du manteau royal, tenant dans sa droite une couronne de laurier et dans sa gauche la couronne d'épines et les clous de la Passion. Au revers, aussi sur champ de gueules, une épée nue flamboyante, la pointe passée dans une couronne de laurier, liée de l'écharpe blanche, le tout cerné d'une bordure d'azur avec ces mots

### Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

en lettres d'or: Bell. Virtutis Praem (*Bellicae virtutis praemium*).

Je noterai ici en passant que cette devise de l'Ordre de Saint-Louis a pour auteur le poète Nicolas Boileau Despréaux qui, sans être lui-même un guerrier, n'en fut pas moins grand appréciateur de la gloire militaire, si l'on en juge par son *Ode sur la prise de Namur* parue un an plus tôt, en 1692. Il eut même à subir à ce sujet quelques observations de la part de Racine que la chose intéressait lui aussi. Voici ce que l'auteur d'*Athalie* écrit le 30 mai 1693, du camp du Quesnoi, à son confrère, historiographe officiel du roi de France en même temps que lui: « Je n'ai pas le temps d'écrire ce matin à M. de la Chapelle<sup>(1)</sup>. Ayez la bonté de lui dire que ce qu'il a imaginé, et vous aussi, sur l'Ordre de Saint-Louis, me paraît fort beau, mais que, pour moi, je voudrais simplement mettre pour type la croix même de saint Louis et la légende: Ordo militaris etc. Chercherons-nous toujours de l'esprit dans les choses qui en demandent le moins. »<sup>(2)</sup>

Les grands-croix portaient la croix de l'Ordre attachée à un large ruban couleur de feu, mis en écharpe de gauche à droite; ils la portaient aussi brodée en or sur le justaucorps et sur le manteau. Les commandeurs portaient la croix de la même façon que les grands-croix, avec un ruban rouge en écharpe, mais ils ne la portaient pas brodée sur l'habit et le manteau. Enfin les chevaliers

---

(1) Probablement Henri Besset de la Chapelle qui à ce moment était secrétaire de Jérôme de Pontchartrain, secrétaire d'Etat en survivance de son père.

(2) Racine, *Oeuvres* (Grands écrivains de la France) VII, 78.

### *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

la portaient sur l'estomac, attachée à un petit ruban couleur de feu.

Dans les cérémonies et dans les assemblées générales de l'Ordre, les grands-croix et les commandeurs revêtaient un habit de velours ou de soie couleur noire, doublé d'une étoffe couleur de feu, avec boutons et boutonnières d'or, et un manteau de même étoffe, aussi doublé de couleur de feu. Les chevaliers de leur côté étaient vêtus de noir doublé de rouge, avec des boutons d'or<sup>(1)</sup>.

Dans les dépêches de la cour à nos gouverneurs, il est assez souvent question du cordon rouge que ces derniers ne cessaient d'espérer et finissaient d'ordinaire par obtenir. C'est ainsi par exemple qu'en 1749 le président du Conseil de Marine assure M. de la Jonquière qu'il recevra le cordon rouge l'an prochain<sup>(2)</sup>.

Peut-être convient-il d'expliquer ce qu'était cet objet de tant de convoitises.

Le cordon rouge dans l'Ordre de Saint-Louis correspondait à ce qu'on appelait le cordon bleu dans l'Ordre du Saint-Esprit. Ce n'était ni plus ni moins que le ruban couleur de feu mis en écharpe et au bout duquel les commandeurs, comme les grands-croix d'ailleurs, portaient leur croix attachée. Cette qualification ne s'appliquait en fait qu'aux rubans de commandeur, parce que solliciter le cordon rouge c'était nécessairement solliciter d'être commandeur.

L'Ordre veillait avec un soin jaloux sur ses insignes et principalement sur sa croix. Il était de règle qu'à la

---

(1) A.-L. de Laigue, *Les Familles françaises*, p. 268.

(2) *Rapport des Archives du Canada pour 1905*, tome I, 6e partie, p. 116.

## Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

mort d'un chevalier, sa croix fut retournée par les héritiers dans le plus bref délai et, dans notre Canada du moins, il n'y a qu'un seul cas connu où une croix de Saint-Louis paraisse n'avoir pas été rendue à l'Ordre après la mort de son titulaire, et encore est-il extrêmement douteux. Je ne veux pas parler ici du cas du gouverneur de l'Île Royale, M. Pastour de Costebelle, qui aurait, a-t-on souvent prétendu, légué sa croix à sa fille, mais qui, en réalité, n'a légué à celle-ci que la chaîne à laquelle était attachée ladite croix, ainsi qu'il appert aux termes de son testament. Je veux parler du cas plus troublant du premier seigneur de Saint-Ours. Voici comment en 1721, à la veille de sa mort, ce chevalier de Saint-Louis aurait disposé de sa croix par son testament que l'on trouve intégralement reproduit dans *l'Histoire de la Seigneurie de Saint-Ours* par l'abbé Couillard-Després:<sup>(1)</sup>

« Je donne à nostre église ma croix de l'Ordre militaire de St-Louis pour mestre au St-Sacrement et lorsqu'elle y sera attachée, Je demande par grâce à tous ceux qui seront présens de dire un de profundis pour moy et ceux qui ne le sçauront pas un pater et ave pour ma pauvre âme et si Je suis alors heureux que le tout puissant me donne son paradis Je le prierai de le leur donner aussi. »

L'intention était belle et touchante, mais a-t-elle vraiment été remplie? M. Couillard-Després ne nous dit pas si l'on voit encore attachée à l'ostensoir dans l'église de Saint-Ours la croix de Pierre de Saint-Ours, et, quoique je n'y sois pas allé voir moi-même, je serais surpris qu'elle

---

(1) Tome I, p. 109.

### *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

y fût, car, sauf erreur, la chose me paraît un peu extraordinaire au point de vue liturgique. On ne saurait nier que Pierre de Saint-Ours a voulu laisser sa croix à sa famille, pensant la chose possible, mais je penche à croire que les autorités du temps ne l'ont pas vu du même oeil<sup>(1)</sup>.

Et si j'ose ainsi mettre en doute l'exécution du testament incontestablement authentique de Pierre de Saint-Ours, c'est qu'il y a dans nos archives des preuves trop nombreuses que la cour a toujours rigoureusement tenu à la rentrée des croix de Saint-Louis.

Le 14 mai 1728, six ans seulement après la mort de M. de Saint-Ours, le président du Conseil de Marine écrit à M. de Beauharnois: « La demande des enfants de M. de Sabrevois pour que la croix de Saint-Louis accordée à leur père et retirée à sa mort par le baron de Longueuil leur soit remise ne peut être accordée. Cette croix doit être rendue au roi, les provisions justifiant que cette marque d'honneur a été accordée à leur père doivent leur suffire. »<sup>(2)</sup> Le 9 janvier 1739, M. Brouillan de Saint-Ovide, gouverneur de l'Île Royale, renvoie la croix de Saint-Louis de M. Despiet qui lui a été remise<sup>(3)</sup>. Le 30

---

(1) L'on trouvera dans le tome troisième de l'ouvrage de l'abbé Mailhot, *Les Bois-Francs*, aux pages 146-150, une autre histoire de croix de Saint-Louis attachée à un ostensor. Il y est question d'un nommé Decaraffe qui laissait croire à son entourage qu'il était un Bourbon, fils naturel du Dauphin, et qui aurait légué ce qu'il disait sa croix de chevalier à une pauvre paroisse des Cantons de l'Est. C'est déjà beaucoup de faire à cette fumisterie l'honneur d'une note.

(2) *Rapport des Archives du Canada pour 1904*, p. 97.

(3) *Rapport des Archives du Canada pour 1886*, p. CCXC-VIII.



CHEVALIER DE SAINT-LOUIS  
DANS LE COSTUME DE GRAND-CROIX.

## *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

octobre 1755, le gouverneur de Montréal, Rigaud de Vaudreuil, écrit à son tour: « J'ai l'honneur de vous rendre compte par une de mes lettres de ce jour de la mort des officiers de cette colonie qui étaient décorés de la croix de Saint-Louis. Celles du baron de Longueuil, de MM. de Fonville et Marin doivent avoir été remises à M. le marquis Duquesne, et celle de M. LeGardeur de Saint-Pierre est en mon pouvoir<sup>(1)</sup>. »

Même après la capitulation, nous voyons M. de Ruis, intendant de la marine, annoncer à la cour qu'il a reçu la croix de M. de Villeray, officier canadien, décédé peu auparavant à Rochefort<sup>(2)</sup>. Et tout indique que la même règle est restée jusqu'à la fin en vigueur. Aussi tard qu'en 1779, le sieur Dejean de Roquemaure, ancien lieutenant colonel du régiment de la Reine en Canada, étant mort à Toulouse, son frère, Dejean de Gradeils, annonce piteusement au ministre qu'il « ne peut remettre la croix de Saint-Louis du défunt, à cause qu'elle fut prise à son décès par son valet de chambre à qui il avait légué sa garde-robe et que, celui-ci étant mort peu de jours après, sa veuve la vendit à un chevalier de Saint-Louis, sur l'assurance qui lui fut donnée que ce renvoi n'était pas nécessaire<sup>(3)</sup>. »

Il n'a dû rester de croix de Saint-Louis au Canada que celles des chevaliers qui y moururent dans l'allégeance britannique et sur qui l'Ordre n'exerçait plus directement son action.

---

(1) *Extraits des archives de la Marine*, p. 97.

(2) *Rapport des Archives du Canada pour 1904*, App. G, p. 20.

(3) *Archives du Ministre de la guerre*. Dossier 2403.

### *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Au commencement, en vertu de l'édit de 1693, on pouvait solliciter la croix après dix ans de service, mais d'autres édits, après la première moitié du XVIIIème siècle, élevèrent la durée du service requis d'abord à vingt-trois, puis à vingt-cinq ans. Quoiqu'on y ait pu faire ici et là quelques exceptions, on peut dire que cette règle fut sévèrement appliquée. Certains documents tirés des Archives de la Marine et publiés par *Nova Francia* en 1931<sup>(1)</sup> nous apprennent comment un ancien officier canadien retiré en France en éprouva pour sa part la rigueur. Je veux parler de Joseph-Alphonse Lefebvre-Duplessis dit Duplessis-Fabert, fils d'un ancien major de Montréal qui, en 1774, entra en instances pour obtenir la croix de Saint-Louis. Il prétendait qu'ayant été cadet en Canada à partir de 1737, il pouvait invoquer vingt-sept ans de service jusqu'à 1764 où il aurait été réformé. Malheureusement l'on s'aperçut au Ministère qu'il avait un peu fardé ses états de service. On lui répondit qu'ayant été fait enseigne à l'Île Royale en 1750, il n'avait en réalité servi que quatorze ans jusqu'à sa retraite, et non pas sa réforme, en 1764, et que, même si l'on y ajoutait son service de cadet qui datait de 1745, d'après les registres, et dont les années ne se comptaient que deux pour une, selon l'habitude, cela ne lui donnerait encore que dix-neuf ans, ou six de moins qu'il ne fallait. Bien qu'il ne cessât pas jusqu'à 1786 d'adresser à la cour placet sur placet et qu'il eût pour protecteur le frère même du ministre, M. de Sartines, Duplessis-Fabert dut finalement s'avouer

---

(1) *Nova Francia*, Vol. VI, No 4, juillet, août 1931, pp. 232-250, et No 5, septembre-décembre 1931, pp. 313-317.

### *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

vaincu et se contenter de sa maigre pension d'ancien lieutenant.

Si notre officier avait pu prouver en 1774 les vingt-sept années de service auxquelles il prétendait, il aurait très probablement été fait chevalier, mais il ne l'aurait pas été nécessairement. La cour s'interdisait de donner la croix à quiconque n'avait pas servi vingt-cinq ans, mais elle ne s'engageait pas à la donner à tous ceux qui remplissaient cette seule condition.

En 1782 une modification des plus considérables fut apportée aux constitutions de l'Ordre et la croix de Saint-Louis devint en principe la récompense de l'ancienneté de service. A partir de ce temps, n'importe quel officier était en mesure de prévoir à quelle date exacte, pourvu qu'il n'y eut rien de dérogatoire dans sa conduite, il recevrait automatiquement la croix de chevalier, c'est-à-dire après vingt-huit ans révolus, selon l'édit nouveau.

Aux officiers des colonies on faisait, par le même règlement, la faveur additionnelle de compter pour deux chaque année de leur service particulièrement ingrat. C'est ainsi que François-Joseph Chaussegros de Léry, qui devint plus tard vicomte de l'Empire et l'un des plus brillants ingénieurs de la Grande Armée, pouvait écrire à son père, de la Guadeloupe, le 5 mars 1788: « Je serai dans le cas d'être fait chevalier de Saint-Louis en juillet 1791 parce qu'alors j'aurai vingt-huit ans de service, les années dans les colonies comptant double ». Le jeune de Léry qui, né à Québec en 1754, n'était entré dans l'armée qu'à vingt-trois ans, en 1777, fut effectivement fait chevalier à la date qu'il avait fixée, en 1791.

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Deux ans plus tard, en 1793, la Révolution abolissait l'Ordre de Saint-Louis qui constituait à ses yeux une caste. Le comte de Provence, posant comme grand maître de l'Ordre après l'exécution de son frère Louis XVI, continua bien dans l'émigration à distribuer quelques croix, surtout dans l'armée de Condé, mais pendant vingt ans, pas plus sous l'Empire que sous la Révolution, personne n'osa en France même se prévaloir de son titre de chevalier, dans les actes officiels ou ailleurs. Lors de la Restauration, le comte de Provence devenu Louis XVIII, sentant l'impossibilité de supprimer l'Ordre de la Légion d'honneur qu'avait trop solidement implanté Napoléon dans l'intervalle, voulut du moins lui opposer l'Ordre de Saint-Louis restauré. Malheureusement il lui fallut satisfaire trop d'appétits qui attendaient depuis trop longtemps d'être assouvis et, de même que son successeur, il ne sut résister à cette formidable pression. Tandis que Louis XIV, durant les vingt-deux dernières années de son règne, de 1693 à 1715, n'avait nommé que dix-sept grands-croix, cinquante-deux commandeurs et dix-huit cents chevaliers, Louis XVIII et Charles X trouvèrent moyen de distribuer en seize ans, de 1814 à 1830, douze mille cent quatre-vingts croix de Saint-Louis. Cette débauche de promotions eut le résultat qu'on aurait dû prévoir: un rapide et complet discrédit. Semblable à Tarpéïa écrasée sous les boucliers des Sabins, l'Ordre que Louis XIV avait fait si glorieux s'écroula en 1830 sous l'avalanche déchaînée des mêmes décorations avec lesquelles on avait erronément compté le régénérer.

L'Ordre de Saint-Louis a cessé d'exister en 1830, mais on a pu voir, il n'y a pas bien longtemps, que les préten-

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

dants au trône de France ne le considèrent pas comme aboli, mais tout simplement dormant. Il y a près de trente ans, en 1911, le général de Charette étant mort, l'on remarqua que la croix de Saint-Louis avait été placée sur sa tombe. Qui avait décoré le vainqueur de Patay? Don Jaime, qui se prétend chef suprême de la maison de Bourbon, écrivit alors dans une lettre publique que seul le comte de Chambord aurait pu conférer la croix à Charette, mais que le comte, durant tout le cours de son long exil, n'avait fait qu'un seul chevalier de Saint-Louis, le comte de Bardi, son neveu. Cette protestation ou, si l'on veut, cette mise au point, n'empêcha pas le duc d'Orléans, au début de la guerre de 1914, d'écrire officiellement au gouvernement français pour mettre à sa disposition le glorieux Ordre de Saint-Louis comme récompense militaire. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que cette offre fut poliment déclinée.

Telle fut dans ses grandes lignes l'organisation de l'Ordre de Saint-Louis, une des grandes institutions du grand règne d'un grand roi.

\*            \*  
                  \*  
                  \*

De tout temps il y a eu des décorations et des titres honorifiques sous des formes diverses, et il y en aura probablement toujours. De tout temps aussi il s'est trouvé des censeurs austères qui ont blâmé cet usage comme une atteinte à l'égalité des hommes ou des philosophes narquois qui l'ont simplement raillé comme une innocente folie. Cependant il est une distinction qui continue à trouver grâce devant tous, même en notre âge démocratique, et c'est celle accordée au mérite qui sert.

### *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Or, l'Ordre de Saint-Louis, on l'a souvent répété, fut la première chevalerie que l'on s'avisait enfin de purifier des privilèges de la naissance. L'on ne demandait à personne de prouver ses quartiers avant d'y entrer. « Noble ou roturier, pauvre ou riche, écrit M. Auguste Wahlen<sup>(1)</sup>, tout officier pouvait espérer ce prix du courage, après vingt-huit années de service, ou pour une action d'éclat, pourvu qu'il fit profession de la religion catholique ». Il est vrai qu'à cette époque la plupart des officiers étaient déjà nobles en fait, mais il y eut encore, et de plus en plus à mesure que les temps avançaient, dans notre pays particulièrement, un bon nombre d'officiers de fortune qui ne durent qu'à la généreuse pensée du roi Louis XIV de ne pas rester injustement oubliés<sup>(2)</sup>.

Ce que l'on a surtout reproché à l'Ordre de Saint-Louis, c'est de n'avoir admis dans son sein que des officiers, et plusieurs ont fait observer combien plus large et plus égalitaire encore est l'Ordre de la Légion d'honneur ouvert à tous les combattants quels qu'ils soient, gradés ou non gradés, depuis le maréchal de France jusqu'au simple tambour. N'oublions pas que Louis XIV, en son temps, pouvait difficilement introduire les bas-officiers et les soldats dans un ordre dont il tenait par-dessus tout à faire une élite, non seulement au point de vue du courage, mais à celui des mœurs aussi. On sait

---

(1) *Ordres de Chevalerie*, p. 330.

(2) Il faut dire que cette égalité voulue en principe par Louis XIV et qui, en Canada du moins, jusqu'à la Cession, ne fut pas purement théorique, finit par devenir plus tard tout à fait illusoire lorsque, huit ans avant la Révolution, une ordonnance de Louis XVI réserva les épaulettes aux seules personnes qui comptaient quatre quartiers de noblesse paternelle.

## Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

trop comment se recrutait encore l'armée au XVII<sup>ème</sup> siècle, sur le pavé des villes, et trop souvent par des moyens odieux. Cette tourbe pouvait connaître la bravoure, mais la dignité de vie lui était inconnue.

Ce qui est certain, c'est que l'Ordre de Saint-Louis se vit couronné dès le début du plus éblouissant prestige. Tous les officiers convoitèrent une récompense si éminemment appropriée au caractère français et rêvèrent d'arborer à leur boutonnière la croix d'or à huit pointes. On en vit même abjurer pour cette seule raison leur foi protestante. C'est que Louis XIV n'avait rien négligé pour assurer à la chevalerie nouvelle toute la considération désirable. Voici le témoignage que lui en rend Saint-Simon : « Le Roi qui, faute d'assez de récompenses effectives, était fort attentif à en faire de tout ce qui pouvait amuser l'émulation, se montra fort jaloux de faire valoir ce nouvel ordre de Saint-Louis en toutes les manières qui lui furent possibles<sup>(1)</sup>. »

D'abord, il sut se montrer ni trop prodigue ni trop avare dans la distribution des décorations, et ensuite il veilla toujours à ce que la croix ne fut accordée que sur titres valables. « L'usage politique des distinctions est plus difficile qu'on ne pense, a écrit Lemontey. Le Français en est choqué par la même raison qu'il en est avide; et cette monnaie, qui mécontente dans des mains avares, s'avilit dans des mains prodigues. Le secret d'en maintenir le cours serait de l'employer à payer le mérite qui sert, et non les vices qui plaisent, car il y a toujours dans le coeur humain un sentiment d'équité qui surnage entre

---

(1) Saint-Simon, *Mémoires*, édition Boislisle, I, 303.

### *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

les passions. Le roi trouva cette solution dans l'Ordre de Saint-Louis<sup>(1)</sup>. »

Le grade militaire, quelque élevé qu'il fût, à l'exception de ceux de maréchal de France et d'amiral des galères, n'y donnait de lui-même aucun droit. Le mérite seul devait peser dans la balance.

Ce ne fut qu'après Louis XIV, sous la Régence, lors de la réorganisation de 1719, que l'on vit pour la première fois la faveur s'immiscer dans la conduite de l'Ordre, mais de pareils écarts ne se renouvelèrent pas souvent. Il fallait plus que ces nuages passagers pour ternir l'éclat d'une institution que le Roi-Soleil avait illuminée du premier coup du feu le plus vif. A la vérité tous les rois de France, jusqu'à la Révolution du moins, tinrent également à honneur de maintenir aussi haut que possible le prestige de l'Ordre de Saint-Louis.

C'est ainsi par exemple que Louis XV, par un édit de 1750, accorda aux membres des privilèges nouveaux qui furent hautement appréciés. Cet édit exemptait de la taille, sa vie durant, tout officier, chevalier de Saint-Louis, qui avait servi trente ans, dont vingt avec le grade de capitaine. Il accordait en outre la noblesse à celui dont le père et l'aïeul avaient été comme lui chevaliers de Saint-Louis et avaient servi, comme lui, trente ans, dont vingt avec le grade de capitaine<sup>(2)</sup>. Dans ce dernier cas les conditions étaient lourdes, mais le résultat n'en était que plus honorable. La seule Nouvelle-France, avec son nombre

---

(1) Cité par Auguste Wahlen, *Ordres de Chevalerie*, p. 330.

(2) Cet édit a été réimprimé en 1861 par Charles Loyseau de Grandmaison dans son *Dictionnaire héraldique* (Encyclopédie Migne).

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

relativement restreint d'officiers, a compté sept familles au moins dont les descendants auraient pu devoir la noblesse à l'édit de 1750 si leurs pères ne l'avaient pas déjà possédée. Ce sont les Denys de Bonaventure, les Saint-Ours, les LeNeuf de la Vallière, les LeGardeur, les LeMoyne, les Céloron et les Lacorne.

Mais si les rois de France s'ingéniaient ainsi à récompenser de toutes façons les braves qui les servaient, d'un autre côté ils ne pouvaient souffrir qu'un officier quelconque souillât par quelque acte déshonorant, surtout par quelque lâcheté, la croix dont ils l'avaient honoré. Cet indigne officier était impitoyablement dégradé. Le premier chevalier qui eut à subir cette peine paraît avoir été le capitaine de vaisseau La Jonquière, un Languedocien, probablement l'oncle de notre gouverneur du même nom qui fut, lui, un héros incontesté. Voici comment Saint-Simon a rapporté dans ses *Mémoires*, à la date de 1709, ce cas éminemment pénible:

« La Jonquière qui s'était laissé prendre si vilainement au Port-Mahon, fut mis à Toulon au conseil de guerre . . . Il fut jugé à être cassé et à garder prison; ensuite le Roi lui ôta ses pensions et sa croix de Saint-Louis, le fit casser et dégrader des armes et l'envoya dans un château de Franche-Comté<sup>(1)</sup>. »

Alors que plusieurs autres cas de ce genre, comme il était inévitable, se sont dans la suite présentés dans l'histoire de l'Ordre en France, il ne s'en est pas présenté un seul dans l'histoire de l'Ordre en Canada. Il y eut bien en 1763 deux ou trois chevaliers de Saint-Louis impliqués

---

(1) Saint-Simon, *Mémoires*, édition Boislisle, XVII, p. 7.

### *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

dans l'affaire du Canada, en même temps que Bigot, sous l'accusation de concussion, mais outre que cette affaire n'était pas d'ordre militaire, il convient de dire que, des quelques chevaliers accusés, un seul, Péan, fut trouvé coupable, et malgré cela ne perdit pas son droit de porter la croix.

L'Ordre de Saint-Louis ne fut pas moins jalousement protégé contre les atteintes extérieures. En 1749 des peines extrêmement sévères furent édictées contre ceux qui prétendaient indûment au titre de chevalier de Saint-Louis. Un personnage, convaincu d'avoir porté publiquement la croix sans y avoir droit, avait été traduit devant un conseil de guerre qui prononça la sentence suivante : « . . . Condamnons le dit . . . à avoir la dite croix de Saint-Louis arrachée de sa boutonnière par un officier de l'Hôtel Royal des Invalides, à la tête de la garde et de la compagnie des fusiliers du roi ; . . . le déclarant incapable de pouvoir jamais servir le roi, en quelque qualité que ce soit, pas même celle de volontaire en ses troupes ; le condamnons en outre, à dix ans de prison dans tel lieu qu'il plaira à Sa Majesté ; . . . et, après le temps de sa prison expirée, lui défendons de se trouver jamais plus près de trente lieues de Paris et des endroits où se trouvera Sa Majesté. »

Cette sentence nous paraît assurément sévère, et cependant, en 1749, elle ne le fut pas trouvée assez pour l'honneur de l'Ordre. Cinq jours plus tard seulement Louis XV signait à Compiègne un édit qui ordonnait ce qui suit :

« 1° Tout officier ou gentilhomme qui osera porter la croix de Saint-Louis sans l'avoir reçue en conséquence

### Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

des ordres de Sa Majesté, sera mis au conseil de guerre et condamné à être dégradé des armes et de noblesse, et à subir vingt ans de prison, après lesquels il ne pourra remplir aucun emploi militaire.

2° Toute autre personne qui, n'étant ni noble ni revêtue du grade d'officier, tombera dans le même cas, sera pareillement jugée au conseil et condamnée aux galères à perpétuité. »

Bossu, dans ses *Nouveaux Voyages aux Indes Occidentales*, raconte sans le moindre à propos, entre deux observations sur les jongleries des Sauvages, cette même aventure d'un faux décoré, mais non sans l'avoir légèrement romancée.

« Un officier du Régiment de l'Île de France, écrit-il, étant devenu amoureux d'une Demoiselle à Paris en 1749, la mère de cette fille dit qu'elle la lui accorderait volontiers s'il était décoré de la croix de Saint-Louis. L'amour le porta aussitôt pour accélérer son mariage à prendre de lui-même cette distinction, que le Roi seul peut donner. Déjà la Dame le regarde comme gendre; mais quelques jours après, le faux chevalier était rencontré par hasard par un officier de son Régiment qui, étant son ancien dans le service, fut bien surpris de voir son cadet décoré avant lui. Celui-ci ayant répondu qu'on vient à bout de tout avec des protections, l'ancien officier, qui ne savait pas le mystère, va aussitôt trouver M. d'Argenson et lui présente l'injustice qu'on venait de lui faire, en donnant la croix de Saint-Louis à son cadet. Le ministère nie que cela soit, et se fait apporter la feuille de la dernière promotion; l'officier ne se trouvant point compris, est arrêté et traduit au tribunal des Maréchaux

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

de France. On tint à ce sujet aux Invalides un conseil de guerre où présida le Maréchal de Belle-Isle. Le faux chevalier fut jugé à avoir la croix arrachée, à être dégradé et condamné à être renfermé pendant vingt ans dans une citadelle<sup>(1)</sup>. »

L'on comprend que la croix de Saint-Louis, entourée d'une telle surveillance, honorée de tant d'avantages et si jalousement défendue, ait été ardemment convoitée. Elle était vraiment recherchée pour elle-même, c'est-à-dire pour la gloire qu'elle représentait, n'y ayant eu pendant très longtemps qu'un nombre infime parmi ceux qui la portaient à qui une récompense pécuniaire fût en même temps accordée. En maintes occasions on vit des officiers la préférer même à un avancement en grade ou à une substantielle pension. A un officier qui se disait prêt à faire l'abandon, en échange de la croix, d'une forte pension dont il jouissait déjà, Louis XIV aurait, dit-on, répondu froidement: « Je le crois bien! » Le grand roi, s'il avait encore vécu, aurait sans doute mieux aimé le fier langage que tint, quelque trente ans plus tard, un officier d'artillerie nommé Villepatour lorsque, ayant reçu, à la place d'une croix de Saint-Louis qu'il attendait, un brevet de pension, il refusa celui-ci en ces termes indignés: « Par quel calcul arithmétique peut-on savoir au juste le tarif et le prix du sang que j'ai versé? » Dans cet officier à l'âme cornélienne, je crois reconnaître le colonel de Villepatour qui en 1758 fut nommé commandant de l'artillerie à l'Île Royale.

---

(1) Bossu, *Nouveaux Voyages aux Indes Occidentales*, Paris, 1768, tome 1er, page 191.

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Je citerai un autre officier qui, sans avoir l'occasion d'exprimer son sentiment d'aussi éclatante façon que le sieur Villepatour, n'en sut pas moins que lui donner à l'honneur le pas sur l'argent. François Mouet de Louvigny, né aux Trois-Rivières du mariage de Didace Mouet de Moras et de Marie-Louise Laporte de Louvigny, faisait partie de la maréchassée française lorsque, en 1788, il se sentit autorisé par quarante ans de services, dont vingt-deux en Canada, à solliciter la croix de Saint-Louis. La cour se déclara prête à lui accorder la récompense demandée, mais à la condition qu'il prendrait sa retraite, le grade de maréchal de logis étant incompatible avec la distinction de chevalier. Placé entre la croix et la perte d'une place qui était presque son unique ressource, ce digne Canadien, fidèle à l'âme française, n'eut pas la moindre hésitation et choisit la croix<sup>(1)</sup>.

\* \*  
\*

La première promotion dans l'Ordre de Saint-Louis eut lieu à Versailles le 8 mai 1693. Parmi les chevaliers créés dans cette circonstance solennelle on rencontre un Grandfontaine, capitaine de vaisseau. Si, comme on l'a cru, ce Grandfontaine était le même qui, après avoir été capitaine dans le régiment de Carignan, fut commandant de l'Acadie de 1669 à 1673, il serait, parmi les chevaliers de la première heure, le seul dont le Canada aurait pu se réclamer. Quoique le décoré de 1693 ne soit désigné dans les registres de l'Ordre que par son nom territo-

---

(1) *Bulletin des Recherches historiques*, janvier 1934, pp. 28-34.

## Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

rial, et non par son nom patronymique, on est naturellement tenté de l'identifier avec l'ancien capitaine de Carignan qui était effectivement devenu capitaine de vaisseau et qui, n'étant mort qu'en 1696, a très bien pu être fait chevalier trois ans auparavant pour ses actions d'éclat incontestables.

Il n'y a qu'une chose qui semble s'y opposer, et c'est que Hector d'Andigné de Grandfontaine, le commandant de l'Acadie, est expressément désigné comme chevalier de Malte dans la déclaration de noblesse faite à Tours en 1668 par son frère René d'Andigné de la Chéluère<sup>(1)</sup>. Comment aurait-il pu être en même temps chevalier de Saint-Louis et chevalier de Malte lorsque Louis XIV avait spécifié que les deux décorations étaient incompatibles?

Quoique les registres n'en disent rien, il n'est pas absolument impossible que le chevalier Grandfontaine ait échangé l'Ordre de Malte pour celui de Saint-Louis, comme nous avons déjà vu que le fit le chevalier de Lostange en 1779.

Quoiqu'il en soit, lors même que le Grandfontaine de la promotion de 1693 serait hors de tout doute l'ancien commandant de l'Acadie, on ne pourrait le considérer rigoureusement comme le premier chevalier de Saint-Louis qu'ait fourni le Canada, parce qu'en 1693 il y avait déjà vingt ans que, passé au service de mer, il n'avait plus avec notre pays la moindre relation.

La Nouvelle-France dut attendre à la quatrième promotion, le 14 janvier 1694, pour être enfin reconnue par l'Ordre de Saint-Louis et l'heureux officier sur qui tom-

---

(1) *Bulletin des Recherches historiques*, février 1917, p. 58.

## Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

bèrent ou sur qui l'on fit tomber les yeux de Louis XIV pour l'y représenter, ne fut autre que Louis-Hector de Callières, gouverneur de Montréal et frère de l'ambassadeur et académicien François de Callières, alors en grande faveur auprès de la cour.

Plusieurs se sont étonnés que M. de Callières, quelque digne qu'il ait été personnellement de l'honneur qui lui était fait, ait été choisi chevalier avant le comte de Frontenac qui était, dans le temps, son supérieur de fait et de droit comme gouverneur de la colonie et qui, devant la postérité, reste entouré d'une auréole infiniment plus brillante.

Parmi ceux qui s'en sont montrés le plus offusqués il faut compter Ernest Myrand qui, dans son *Frontenac et ses amis*, s'est étendu avec plus de verve que d'exactitude sur les déboires du célèbre gouverneur en cette occasion.

« Pour son admirable conduite au siège de Québec, écrit-il, Frontenac reçut du Roi-Soleil . . . une lettre de félicitations . . . Les compliments du souverain comblèrent sans doute sa vanité, mais ils trompèrent du même coup sa plus chère ambition : la croix de l'Ordre de Saint-Louis lui échappait encore! . . .

« Puis vint l'expédition de 1696 contre les Iroquois. Louis XIV enfin se montra généreux. La reconnaissance du roi était de six ans en retard, une éternité pour un vieillard de l'âge de Frontenac, car le vainqueur de Phipps aurait dû recevoir cette distinction au lendemain du siège de Québec, en 1691 . . .

« Cette croix de Saint-Louis, dont l'éclair, en 1690, eût si vivement brillé sur la poitrine de Frontenac, cette croix de Saint-Louis, dis-je, ne dut causer au nouveau che-

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

valier qu'une médiocre satisfaction. En effet, cet honneur, loin d'être exclusivement distinctif, était déjà partagé entre plusieurs dans la Nouvelle-France, au temps où le gouverneur le reçut. Champigny, Callières, Vaudreuil, pour ne citer que trois noms bien connus, étaient non seulement ses égaux dans l'Ordre, mais encore, ses aînés, ses doyens<sup>(1)</sup>. »

Sans s'en douter, M. Myrand a dépensé ici pour rien la majeure partie de son indignation. Il pouvait à la rigueur ignorer que l'intendant Bochart de Champigny ne fut jamais chevalier et ne pouvait pas l'être, n'appartenant pas à l'armée, mais comment a-t-il pu imaginer Frontenac si profondément peiné en 1690 de n'avoir pas reçu une décoration qui n'exista pour la première fois que trois ans plus tard, en 1693?

Déjà sans doute Philippe Hébert avait commis le même anachronisme lorsque, plantant son Frontenac sur la façade du Parlement de Québec, il le campa dans l'attitude qu'il dut avoir au siège de Québec devant l'envoyé de Phipps et lui posa un peu prématurément la croix de Saint-Louis sur la poitrine, mais ce qui peut être toléré chez un sculpteur est moins facilement pardonnable chez un savant historien.

M. Régis Roy a eu raison de relever cette singulière méprise comme il l'a fait dans *le Bulletin des Recherches historiques* de novembre 1922<sup>(2)</sup>, mais là où il se fourvoie malheureusement lui aussi c'est lorsque, dans le même article, il tente de prouver à M. Myrand que Frontenac

---

(1) Ernest Myrand, *Frontenac et ses amis*, Québec, 1902, pp. 94-96.

(2) Page 342.

## Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

n'a été en réalité devancé dans l'Ordre de Saint-Louis par personne en Canada. A l'appui de sa dénégation, il invoque d'abord une lettre du 26 mai 1696 où, en réponse à M. de Vaudreuil qui sollicitait la croix de Saint-Louis, le ministre déclare que « le roi n'a pas jugé à propos d'en créer en particulier pour le Canada<sup>(1)</sup> » et, selon toute évidence, il ne cite ces paroles que pour en conclure que, jusqu'en 1696, le roi n'avait pas encore jugé à propos de créer des chevaliers de Saint-Louis en Canada. C'est trop conclure d'une phrase contenue dans un résumé de lettre et qui est probablement tronquée. S'il était allé à une meilleure source, les registres mêmes de l'Ordre, M. Roy aurait appris que, l'année 1696 en particulier, le roi décida de ne distribuer de croix ni en France ni en Canada, et ne fit en fait dans le cours de l'année qu'une seule nomination, celle d'un commandeur.

Mais l'argument de M. Roy paraît surtout reposer sur deux autres lettres de la cour, l'une du 28 avril 1697, qui annonce à Frontenac sa nomination de chevalier<sup>(2)</sup>, et la seconde du 19 juin 1698 qui « commet M. de Vaudreuil pour recevoir dans l'Ordre MM. de Frontenac, de Callières et de Crisafy<sup>(3)</sup>. »

Si Callières et Crisafy n'ont été reçus par Vaudreuil qu'en 1698, en même temps que Frontenac, d'ailleurs nommé en 1697, il est clair que le même Frontenac n'a

---

(1) *Rapport des Archives du Canada pour 1899*, Supplément Richard, p. 306.

(2) *Ibid*, page 315.

(3) *Ibid*, page 322.

### Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

pas été précédé par eux dans l'Ordre de Saint-Louis. Telle est sa conclusion.

Malheureusement, M. Régis Roy n'a pas pensé à se demander comment M. de Vaudreuil aurait pu recevoir chevaliers Frontenac, Callières et Crisafy, sans avoir été reçu lui-même auparavant, ainsi que l'exigeait la constitution de l'Ordre, et, qui plus est, il a négligé de consulter certaines autres lettres de la cour qui sont aussi rapportées par Richard dans son supplément au *Rapport des Archives pour 1899*.

A la page 295 de ce supplément, une lettre de mai 1694 apprend à M. de Callières que le roi l'a fait chevalier, et, si l'on recourt aux registres mêmes de l'Ordre, l'on apprend en outre que M. de Callières est autorisé à porter la croix en attendant, n'y ayant pas encore en Canada de chevalier reçu qui pût le recevoir.

A la page 315 du même supplément, une lettre du 28 avril 1697 apprend à Frontenac qu'il est à son tour fait chevalier et, dans le *Rapport des Archives de Québec pour 1928-29* où la même lettre est reproduite tout au long, nous voyons que Frontenac est lui aussi autorisé à porter la croix en attendant.

Ce ne fut qu'en 1698 que M. de Vaudreuil fut nommé chevalier, en même temps que le marquis de Crisafy, récemment promu lieutenant de roi à Montréal, mais M. de Vaudreuil se trouvait à ce moment en France et c'est ce qui explique comment, ayant été reçu dans l'Ordre à Paris même avant son départ pour le Canada en juin 1698, il put être commis par le roi pour recevoir chevaliers dès son retour à Québec M. de Callières, M. de Frontenac et M. de Crisafy qui attendaient pour cela, le premier

## *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

depuis 1694, le second depuis 1697, et le troisième depuis quelques semaines seulement, la présence en Canada d'un chevalier déjà reçu et conséquemment capable de recevoir.

La nomination de M. de Callières est antérieure à celle de Frontenac et celle de Frontenac antérieure à celle de M. de Vaudreuil, mais c'est à ce dernier qu'appartient sans conteste la priorité de réception.

Ernest Myrand n'en a pas moins raison lorsqu'il suppose que Frontenac n'éprouva qu'une satisfaction mitigée en recevant sa croix de Saint-Louis. Le gouverneur qui avait été devancé par M. de Callières et qui n'avait probablement pas été sans apprendre qu'un de ses prédécesseurs, Remy de Courcelles, qui était alors commandant à Toulon, avait également été fait chevalier avant lui, en mars 1695<sup>(1)</sup>, ne put s'empêcher de laisser voir un peu de rancoeur dans sa lettre de remerciements du 15 octobre 1697 :

« Je me tiens très honoré de la grâce que le Roi m'a faite en m'accordant une croix de Saint-Louis, puisque toutes les marques qu'il donne de la continuation de son estime doivent être infiniment précieuses; si Sa Majesté avait eu la bonté de me l'accorder lors de l'établissement de cet Ordre, comme je le pouvais espérer avec autant de fondement que beaucoup d'autres qui n'étaient pas estropiés depuis cinquante ans comme je le suis et qui n'avaient pas travaillé comme moi à sa première institution, je me trouverais présentement en état d'espérer les

---

(1) Mazas, I, 153, dit que le brigadier de Courcelles, commandant à Toulon, s'était signalé au passage du Ter, en dirigeant une charge de cavalerie.

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

mêmes distinctions et avantages qu'ils y ont trouvés, et que dans l'âge où je suis je ne saurais vraisemblablement attendre longtemps si Sa Majesté s'attache à celui que j'entre dans cet Ordre et ne veuille pas avoir quelque égard à l'ancienneté de mes services, de mes blessures, de mes emplois<sup>(1)</sup>. »

Tout ce que répliqua le ministre à cette plainte peu voilée fut que les dignités de l'Ordre de Saint-Louis ne se donnaient pas à l'ancienneté<sup>(2)</sup>.

\* \*  
\*

On vient de voir que les débuts de l'Ordre de Saint-Louis en Nouvelle-France sont malgré tout enveloppés d'un peu d'obscurité. La suite de son histoire jusqu'à la fin même de notre régime français n'est guère plus facile à démêler. Jusqu'ici, aucune recherche sérieuse n'ayant été tentée sur ce terrain, nous n'avons eu pour nous guider que les listes de chevaliers contenues dans les diverses histoires de l'Ordre de Saint-Louis qui ont été publiées en France. La première de ces listes compilée par M. d'Aspect et parue en 1780<sup>(3)</sup> ne donne que les promotions de 1693 à 1700 et une nomenclature incomplète des chevaliers de 1701 à 1715. La seconde parue en 1784 en un volume in-4° sous le titre de *Mémoires historiques concernant l'Ordre de Saint-Louis*, se résume

---

(3) *Rapport des Archives de Québec*, 1928-29, p. 340.

(2) *Ibidem*, p. 360.

(3) D'Aspect, *Histoire de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis*, 3v. 8°, Paris, 1780.

## Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

à une chronologie des seuls commandeurs et grands-croix de 1693 à 1784. L'on connaît encore un *Recueil de tous les membres de l'Ordre de Saint-Louis depuis 1693* publié en 1817 en deux volumes in-8° sous le nom de d'Hozier. Plus tard encore il y eut la classique *Histoire de l'Ordre de Saint-Louis* préparée par M. Alexandre Mazas, ancien officier, et dont deux éditions parurent successivement en 1856 et en 1860, cette dernière considérablement augmentée par M. Théodore Anne contenant dans ses trois volumes in-8° les noms de plus de 14000 chevaliers par ordre de promotion de 1693 à 1830. Enfin en 1926, MM. de Colleville et Saint-Christo ont fait paraître sous le titre: *Les Ordres du Roi* une dernière liste où ils ont cherché à aligner à la fois tous les membres connus des Ordres du Saint-Esprit, de Saint-Michel et de Saint-Louis.

Toutes ces listes sont bien incomplètes, aussi bien celle de Mazas, qui reste la plus importante, que celle de Colleville et Saint-Christo venue pourtant plus tard. Dans *l'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* de 1929<sup>(1)</sup> un correspondant, après avoir loué les deux ouvrages précités, voulait bien admettre qu'il avait pu s'y glisser quelques erreurs ou omissions, vu l'abondance des matières. « J'ai remarqué, par exemple, disait-il, qu'un nom cité dans le texte de Colleville et Saint-Christo n'était pas répertorié à la table. De même dans l'ouvrage de Mazas, un document personnel, contrôlé avec les *Etats militaires de la France*, m'a permis de relever une omission. »

Il est clair que, pour le correspondant de *l'Intermédiaire*, les omissions dans Mazas, si elles existent incon-

---

(1) Tome XCII, col. 72.

## Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

testablement, n'y peuvent cependant être que l'exception. J'oserai dire qu'elles y sont au contraire la règle. Ce n'est pas *une* omission seulement, mais cent que j'ai pu y relever moi-même à l'occasion du seul travail qui m'occupe présentement. D'après M. Théodore Anne, le continuateur de Mazas, c'est non pas trois, mais vingt ou trente volumes qu'il faudrait pour contenir les noms de tous les chevaliers promus de 1693 à 1830, et les chercheurs les plus déterminés ne pourraient, même avec le secours de l'Etat, accomplir ce travail parce que les éléments leur manquent.

En effet, il n'existe pas de registres de l'Ordre pendant plus de cinquante ans, entre 1695 et 1746, et ceux mêmes de l'origine ont été assez mal tenus. Les compilateurs des diverses listes ont dû suppléer tant bien que mal à ces lacunes à l'aide des Etats militaires, des registres-matricules, des contrôles des régiments et d'autres moyens.

Il semble que, dans toutes ces listes, les promotions des officiers du Canada, comme d'ailleurs celles des officiers des autres colonies, ont été enregistrées avec moins de soin encore que les autres. Plus de la moitié des chevaliers faits en Nouvelle-France de 1694 à la Cession n'apparaissent ni dans Mazas ni dans Colleville et Saint-Christo. Malgré cela cependant, je crois être parvenu à reconstituer une liste des chevaliers de Saint-Louis du Canada qu'il serait sans doute trop osé de prétendre absolument complète, mais à laquelle il pourrait être quand même difficile d'ajouter beaucoup. Ce travail, ai-je besoin de le dire, ne s'est pas fait sans de longues et patientes recherches. Outre la correspondance officielle con-

tenue dans nos archives, il a fallu fouiller les actes de nos notaires, les registres de l'état civil, les ouvrages déjà imprimés, les papiers de famille, mille autres documents de toutes sortes. Il a fallu aussi séparer en quelque façon l'ivraie du bon grain, en éliminant autant que possible tous ceux à qui la qualité de chevalier avait été jusqu'à erronément accordée. Plus nombreux qu'on ne pense sont en effet les officiers canadiens à qui certains historiens d'une confiance excessive, comme aussi des descendants abusés par leur propre désir, se sont trop empressés de décerner cet honneur qui n'était peut-être pas immérité, mais qui en fait n'avait jamais existé.

L'erreur se corrige d'elle-même lorsqu'elle consiste simplement à faire chevaliers de Saint-Louis des personnages déjà disparus à la date où l'Ordre fut fondé. C'est ce qui est arrivé par exemple à l'auteur des *Ursulines de Québec* qui veut que la célèbre madame Bourdon, remariée à Québec en 1655, c'est-à-dire trente-huit ans avant 1693, ait eu un chevalier de Saint-Louis pour premier époux dans la personne de Jean Clément du Vuault, seigneur de Monceaux. On ne peut que s'amuser d'une pareille inadvertance dont tant d'autres écrivains d'une réputation plus grande se sont rendus coupables. Madame Gabrielle Reval, la femme de lettres bien connue, ne fait-elle pas quémander la croix de Saint-Louis à Mazarin par de vieux capitaines dans un de ses romans historiques?

Mais l'embarras est plus grand lorsqu'on se trouve en face d'un officier qui est consacré chevalier par des historiens réputés alors qu'il y a cependant des raisons d'en douter. Je ne parle pas de ce bon abbé Daniel dont le manque d'esprit critique est aujourd'hui universellement

### Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

reconnu et qui a distribué à tort et à travers les chevaliers de Saint-Louis dans son *Histoire des grandes familles françaises en Canada*, mais je parle de ceux à qui des travaux sérieux donnent droit à une certaine créance. Quelquefois leur erreur provient d'une simple confusion et c'est le cas du R. P. LeJeune<sup>(1)</sup> qui fait de Jean-François Bourdon de Dombourg, né en 1781, un chevalier lorsqu'il aurait dû dire Jean-François, son père, l'officier de l'Île Royale.

Quelquefois encore l'erreur provient d'un texte trop rapidement consulté et c'est le cas de l'abbé Couillard-Després qui veut que M. de Valrennes ait été fait chevalier deux ans après son combat de Laprairie et qui n'a pas pris garde qu'en 1696, et non pas en 1693, cet officier n'a été que recommandé pour la croix de Saint-Louis<sup>(2)</sup>. C'est aussi, je le crains, le cas d'un de nos historiens qui compte pourtant parmi les plus avisés, M. Pierre-Georges Roy, lorsqu'il fait également un chevalier du premier de nos Salaberry qui a bien sollicité la croix en 1766, mais qui est mort sans l'avoir obtenue, ainsi que le fait voir son acte de décès à Rochefort en 1768<sup>(3)</sup>.

La plupart du temps cependant nos auteurs n'ont fait ainsi fausse route que pour avoir accepté avec une confiance aveugle des autorités douteuses. M. Regis Roy, par exemple, n'a pas hésité, sur la foi de *l'Armorial de France* de d'Hozier, à faire de Charles Marin de la Malgue, le premier de cette famille en Canada, un chevalier de

---

(1) *Dictionnaire général du Canada*, I, 288.

(2) *Bulletin des Recherches historiques*, XI, 202.

(3) *La famille Salaberry*, p. 22.

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Saint-Louis en plus d'un ancien officier de Carignan<sup>(1)</sup>. Il ne s'est évidemment pas aperçu que la notice Marin, dans *l'Armorial de France*, frauduleuse d'un bout à l'autre, ne provient pas de d'Hozier, mais des fils Marin qui avaient réussi à la faire accepter en l'accompagnant d'attestations de complaisance. A la vérité, Charles Marin, venu au Canada vers 1685 tout au plus, n'avait pas dépassé le grade d'enseigne lorsqu'il mourut et c'est assez dire qu'il ne fut jamais chevalier.

En conséquence du même respect excessif de la lettre imprimée, des auteurs canadiens sont allés jusqu'à introduire dans l'Ordre de Saint-Louis un simple Sauvage. Maximilien Bibaud est un de ceux qui ont donné cours à ce conte fantaisiste dans son *Panthéon Canadien*<sup>(2)</sup> où il en abonde tant, mais lui et les autres n'ont fait que l'emprunter à deux historiens étrangers, Penhallow et Hutchinson. Le capitaine Penhallow a le douteux mérite d'avoir le premier donné l'essor à ce canard d'une si belle envergure, le chevalier Neskambouit<sup>(3)</sup>, mais c'est Thomas Hutchinson, pourtant venu plus tard, qui lui a bâti dans les recoins de l'histoire le nid où il se prélassé encore aujourd'hui. Je me contente donc de citer Hutchinson, qui ne fait en somme que copier Penhallow: « It appears, by the French accounts, that the Indians were tired of the war, and with great difficulty were prevailed upon to continue it. To encourage them, a noted chief, dreaded by the

---

(1) *Les capitaines de Marin* (Mémoires de la Société Royale du Canada, deuxième série, 1904-05).

(2) *Le Panthéon Canadien*, 1858, pp. 233-234.

(3) Penhallow, *History of the wars of New England with the Eastern Indians*, (Ed. 1859) p. 49.

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

English upon the frontiers, from the report of his cruelties, Nescambouit, was about this time sent by M. de Vaudreuil to France, to receive his award from the King himself. Upon his appearance at Court, he held out his arm and bragged that with that arm he had slain 150 of His Majesty's enemies. The King was so much pleased that, as was then reported, he knighted him and settled on him a pension of eight livres per day for life<sup>(1)</sup>. »

Personne ne peut nier que le chef abénaquis Neskambouit est allé en France en 1706 pour voir le roi, — il y est passé en compagnie du capitaine Jacques Testard de Montigny<sup>(2)</sup>,—mais ce qu'on doit nier, parce que parfaitement ridicule, c'est que Louis XIV ait seulement pensé à placer la croix de Saint-Louis, dont il sauvegardait si jalousement le prestige, sur la poitrine peinturlurée d'un Sauvage quelque intéressant qu'il pût être. Que Louis XIV, pour l'amadouer, ait fait présent à Neskambouit d'un beau sabre, comme se contente de le dire Charlevoix<sup>(3)</sup>, c'est tout ce qu'on peut admettre; l'histoire d'une pension viagère de huit livres par jour à un homme des bois, pension plus forte que celle de la plupart des commandeurs de Saint-Louis, n'a guère plus de sens que celle de l'Indien chevalier.

Certains ont encore été trompés, et on ne saurait vraiment le leur beaucoup reprocher, par des textes généralement regardés comme sûrs, des testaments, des actes

---

(1) Thomas Hutchinson, *History of Massachusetts Bay*, II, 164.

(2) Cf. *Rapport des Archives du Canada pour 1899*, Supplément Richard, p. 389.

(3) *Histoire générale de la Nouvelle-France*, Paris, 1744, vol. II, 326.

## Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

notariés ou des actes de l'état civil, tous documents où il n'était pas d'habitude de donner à la légère à qui que ce soit une quelconque qualité. Ainsi, dans son testament fait en 1741<sup>(1)</sup>, Agathe de Saint-Père, veuve de Pierre Le Gardeur de Repentigny, qualifie à tort de chevalier de Saint-Louis Zacharie Robutel de la Noue, le père d'Anne de la Noue à qui elle lègue une certaine somme.

Dans le registre de l'Hôpital Général de Québec, en date du 25 septembre 1775, on rencontre l'acte de sépulture de Marie-Josephite Biron qui est dite « veuve de messire Jarret de Verchères, chevalier de Saint-Louis<sup>(2)</sup>. » C'est encore une erreur; Louis Jarret de Verchères, mort en 1766, ne fut jamais dans le cas d'être fait chevalier, rien même n'indiquant qu'il ait servi dans les troupes.

Dans le contrat de mariage du sieur Hillaire de la Rochette et de Dlle Levasseur, passé en 1760, Elizabeth Foucault, qui est présente, est dite veuve de M. de Beaujeu, chevalier de Saint-Louis<sup>(3)</sup>. Je ne le dis qu'avec regret, mais quoiqu'en aient aussi affirmé Bibaud dans son *Panthéon Canadien* et l'abbé Daniel dans *Nos gloires nationales*, Daniel-Hyacinthe Liénard de Beaujeu, communément appelé le héros de la Monongahéla, ne fut jamais de l'Ordre de Saint-Louis, la mort ne lui en ayant pas laissé le temps.

Dans le contrat de mariage de Jacques-Philippe de Saint-Ours Cournoyer avec Mlle Pichon de Noray passé à la Martinique le 19 novembre 1798, l'on donne le titre

(1) Archives judiciaires de Montréal.

(2) *Bulletin des Recherches historiques*, XXXVII, 175.

(3) Archives judiciaires de Québec, Greffe Panet, 19 septembre 1760.

### Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

de chevalier de Saint-Louis au père du conjoint, François-Xavier de Saint-Ours, que l'on sait ici être mort sur le champ de bataille des plaines d'Abraham avant d'avoir été décoré.

Il y a encore François-Clément Boucher de la Perrière qui mourut à l'Hôpital Général de Québec le 17 septembre 1759, après avoir été mortellement blessé à la tête de sa compagnie à la bataille des plaines d'Abraham<sup>(1)</sup>. Son acte de sépulture dans le registre de l'Hôpital Général le dit chevalier de Saint-Louis. En dépit de cette preuve *prima facie*, et malgré sa mort glorieuse, je crois fermement que François-Clément Boucher de la Perrière n'eut jamais la croix, et c'est pourquoi j'ai cru devoir l'omettre dans la liste des chevaliers du Canada publiée ci-après.

J'ai en mains un état officiel de toutes les promotions faites au Canada de 1748 à 1760 et il n'y figure pas. D'ailleurs, capitaine de 1755, il pouvait difficilement à cette époque être fait chevalier avant plusieurs autres capitaines plus anciens que lui qui ne le furent eux-mêmes qu'en 1759 et son nom manque précisément dans la dernière promotion faite avant sa mort, celle du 23 janvier 1759 dont Bougainville apporta ici la nouvelle le 10 mai suivant. Il n'est pas possible que Boucher de la Perrière ait été fait chevalier après le 13 septembre 1759 sur son lit d'agonisant, car le roi seul faisait les chevaliers et ni le marquis de Vaudreuil, comme gouverneur, ni le chevalier de Lévis, comme général, n'avaient ce pouvoir. Ce qui est certain c'est que la Perrière n'est désigné cheva-

---

(1) *Rapport des Archives de Québec*, 1920-21, p. 251.

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

lier de Saint-Louis nulle part ailleurs que dans le registre de l'Hôpital Général. Au mariage de l'un de ses enfants célébré après sa mort, on ne lui prête aucunement cette qualité.

L'on aura sans doute remarqué déjà que dans chacun des cinq cas précités, la qualité de chevalier est donnée à des personnages disparus qui ne peuvent par conséquent être tenus personnellement responsables de l'imposition.

Comme dernière preuve qu'il ne faut pas se fier aveuglément aux actes de l'état civil, surtout lorsqu'ils ne sont que cités, je noterai encore un acte de sépulture censément reproduit du nécrologe de la crypte de Québec d'après le *Bulletin des Recherches historiques* d'octobre 1914<sup>(1)</sup>. C'est, à la date du 1er juin 1842, l'acte d'inhumation de Marie-Josephte Woolsey, qui est dite « veuve de Pierre Guérout, en son vivant chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine d'infanterie et l'un des membres du Conseil législatif de cette province ». Il y a là assurément de quoi surprendre lorsqu'on sait que Pierre Guérout appartenait à la religion protestante et était d'ailleurs arrivé au Canada sous le régime anglais à l'âge de vingt-sept ans. Une copie authentique du même acte qui m'a été obligeamment fournie par M. Pierre-Georges Roy m'a permis de constater que Josephte Woolsey y est tout simplement désignée « veuve de Pierre Guérout, écuier ».

En dehors des actes à caractère officiel que je viens de mentionner, il y a encore bien d'autres documents,

---

(1) *Bulletin des Recherches historiques*, XX, pp. 307-308.

### Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

même contemporains, qui peuvent nous tromper, précisément à cause de leur apparente autorité. Par exemple, dans une liste qui est tirée des Archives des colonies<sup>(1)</sup> et qui donne les noms « des personnes du Canada arrivées à Calais le 14 octobre 1765 », on mentionne « Mme de Bécancour, veuve de M. de Bécancour, chevalier de Saint-Louis ». Ce M. de Bécancour dont la veuve débarque en France en 1765 n'est autre que le capitaine Robineau de Portneuf, baron de Bécancour, péri dans le naufrage de l'*Auguste* en 1761. Or, n'en déplaise à Ignotus qui, dans ses *Notes et souvenirs*<sup>(2)</sup>, affirme que le malheureux officier avait été fait chevalier quelques mois avant sa mort, j'ai dû, après examen, venir à la conclusion qu'il ne le fut jamais. Robineau, s'il s'était rendu en France, aurait certainement obtenu la croix, comme plusieurs autres officiers canadiens moins anciens l'y obtinrent en 1761, 1762 ou 1763, mais il périt trop tôt. Son nom n'apparaît dans aucune des promotions antérieures à son décès et on ne le trouve qualifié chevalier dans aucune des listes officielles des naufragés de l'*Auguste*, non plus que dans les actes de notoriété dressés à cette occasion.

Parmi les pseudo chevaliers il y en a dont on ne prend pas la peine d'appuyer le titre sur quelque fondement que ce soit; ce titre est, ou bien aventuré par de fervents biographes qui croient pouvoir le présumer, ou bien tout simplement prétendu par des parents intéressés chez qui le désir est le père de la pensée. Dans la première catégorie, je placerais Joseph de Catalogne, le fils de l'ingénieur dont l'abbé Tanguay a voulu faire, sans la

---

(1) Cf. *Rapport des Archives du Canada pour 1905*, II, 230.

(2) *La Presse*, Montréal, 17 décembre 1898.

## Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

moindre raison, non seulement un chevalier de Saint-Louis, mais un membre de l'Académie des sciences<sup>(1)</sup>, et Leveau de Langy à qui l'auteur de *l'Histoire de la paroisse de Champlain* veut que la croix ait été accordée pour ses actes de bravoure à la bataille de Carillon, alors qu'en réalité il n'en a rien été<sup>(2)</sup>.

Dans la deuxième catégorie je placerais entre autres le sieur Antoine Juchereau Duchesnay. Parlant de ce seigneur de Beauport, l'abbé Daniel a écrit<sup>(3)</sup> : « Il se surpassa à la bataille de Carillon où il gagna ses épaulettes de capitaine. La patrie le retrouva encore sur les plaines d'Abraham où il fit des prodiges de valeur. Pour reconnaître ses services la cour lui accorda la croix de Saint-Louis. » Au ton enthousiaste de l'éloge on devine que le complaisant abbé se fait ici l'écho d'une tradition de famille et ce soupçon est suffisamment confirmé lorsqu'on voit un peu plus tard le colonel Théodore Duchesnay répéter à son tour avec la même assurance à Faucher de Saint-Maurice que son aïeul fut décoré de la croix de Saint-Louis « pour sa belle conduite à la bataille de Carillon<sup>(4)</sup> ». Or, rien de tout cela ne tient debout lorsqu'on l'examine. Le sieur Duchesnay, qui n'était que capitaine des gardes du gouverneur, en marge des troupes de la marine, ne paraît même pas avoir été dans l'occasion de se distinguer à Carillon, non plus que de faire des prodiges de valeur à la bataille des plaines d'Abraham.

---

(1) *Etude sur une famille canadienne* (Mémoires de la Société Royale du Canada, 1884, section I, p. 11).

(2) *Histoire de la paroisse de Champlain*, II, 105.

(3) *Nos gloires nationales*, I, 218,

(4) Faucher de Saint-Maurice, *Loin du pays*, I, 354.

### Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

Quant à sa qualité de chevalier de Saint-Louis, elle n'est incontestablement qu'un mythe<sup>(1)</sup>.

Un état des officiers du Canada de 1760<sup>(2)</sup> ne le donne que comme retiré avec le grade de lieutenant réformé, et si l'état de la noblesse canadienne préparé par Carleton en 1767<sup>(3)</sup> en fait un capitaine réformé, il ne le place du moins pas parmi les chevaliers de Saint-Louis.

Plusieurs enfin paraissent ne pas soupçonner qu'il y a chevaliers et chevaliers, ceux qui sont membres d'un Ordre, et ceux à qui ce titre accolé à leur nom patronymique ou à un nom territorial ne sert qu'à les distinguer d'un aîné dans la famille. Le peu méfiant abbé Daniel est tombé dans ce piège trop commun lorsqu'il a cru chevalier de Saint-Louis Jean d'Ailleboust d'Argenteuil parce que celui-ci était communément appelé le chevalier d'Argenteuil. De même l'éditeur de *l'Annuaire de Ville-Marie* lorsqu'il bombarde chevalier de Saint-Louis Jacques-Jean-Charles de Saint-Félix, un simple docteur en médecine, mort à Montréal à 96 ans en 1826, faute d'avoir lu un peu attentivement l'acte de décès auquel il réfère et où le défunt est clairement désigné Jean-Jacques-Charles, chevalier de Saint-Félix.

Si j'ai multiplié ces exemples de croix faussement attribuées, ça n'a pas été, on le pense bien, pour le malin mais inutile plaisir d'arracher à de très braves gens quelques oripeaux inoffensifs, ça été plutôt, et même uniquement, pour démontrer à combien de chausse-trapes et

---

(1) Cf. *Un journal inédit du siège de Québec*, publié par Aegidius Fauteux, page 87.

(2) *Rapport des archives du Canada*, 1886, p. CLXXVIII.

(3) *Rapport des archives du Canada*, 1888, p. 34.

## *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

d'embûches il est nécessaire de parer, sur certains chemins de l'histoire particulièrement, avant d'atteindre la vérité. Je répète que si je ne peux me flatter d'avoir moi-même évité toutes ces embûches et toutes ces chausse-trapes, j'ai du moins conscience d'en avoir nettoyé assez abondamment le champ que j'ai choisi. La liste des chevaliers canadiens que j'ai établie avec assez de précision devrait, il me semble, être de quelque utilité aux historiens qui n'ont eu ni l'occasion ni le goût de faire les mêmes recherches. On trouvera plus loin, en appendice, la liste en question. Pour le moment contentons-nous de rappeler encore quelques-unes des vicissitudes de l'Ordre de Saint-Louis en Nouvelle-France.

\*            \*  
                 \*  
                 \*

Nulle part peut-être la croix d'or à huit pointes ne fut autant prisée, je dirai même autant vénérée qu'en Canada. Elle a été, pour les officiers canadiens des troupes détachées de la marine, l'ardent soleil vers lequel se tendaient leurs désirs avides comme autant de fleurs assoiffées de rayons. A tous il semblait que le calice amer de leur vie, tantôt monotone et tantôt périlleuse, se changeait soudainement en une coupe d'ambrosie lorsque, après une longue attente, une main royale y versait enfin cette goutte de gloire.

Après avoir ainsi atteint le summum de leurs ambitions, ils se considéraient élevés sur un plan à part et ceux qui les entouraient ne s'étonnaient point de ce sentiment parce qu'ils le partageaient eux-mêmes. Un culte

### *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

de la croix de Saint-Louis aussi extraordinairement fervent et aussi universellement répandu ne fut pas, au temps de la guerre de Sept Ans, sans exciter un peu de surprise, d'amusement même, chez les officiers des troupes de terre venus de France qui, tout en entretenant eux-mêmes une vénération vraie pour la même décoration, avaient été dans l'occasion de connaître dans la considération respectueuse des peuples des nuances plus variées. Voici ce qu'en dit par exemple le capitaine Pouchot du régiment de Béarn: « Dans l'intervalle les officiers firent connaissance avec ceux des compagnies franches de la Marine avec lesquels ils devaient faire le service par ancienneté de commission, suivant un règlement fait exprès pour cela. Ces derniers ne montaient du grade de capitaine que pour former l'état-major des places. Ceux qui avaient obtenu la croix de Saint-Louis y avaient autant de considération que des lieutenants-généraux et des cordons bleus en France. Ceux qui avaient commandé des armées, dont les plus fortes étaient de 300 hommes, étaient respectés dans la colonie comme des maréchaux de France<sup>(1)</sup>. »

L'on rencontre une expression d'opinion à peu près semblable sous la plume de Montcalm qui, ayant à solliciter la croix pour un simple commissaire des guerres, M. Doreil, recommande au ministre, M. de Paulmy, certaines précautions nécessitées par l'état d'âme local: « M. Doreil, écrit le général français, le 18 septembre 1757, est un bon commissaire . . . Toutes les faveurs que vous jugerez à propos de lui conférer seront bien méritées . . . Il y en a une qui lui tient particulièrement au coeur et

---

(1) Pouchot, *Mémoires sur la dernière guerre*, Yverdon, 1784, tome I, pp. 31-32.

### *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

c'est la croix de Saint-Louis; vous me verrez des mieux disposés à la demander pour lui lorsque nous serons en France, mais il est d'une grande importance que vous ne la lui accordiez pas aussi longtemps qu'il servira en Canada. La croix de Saint-Louis est tenue ici dans une plus grande vénération que le cordon rouge en France, et ce dernier y est encore plus estimé que le cordon bleu. Si les officiers coloniaux et le marquis de Vaudreuil voyaient M. Doreil fait chevalier, ils en seraient tout simplement confondus et je crois que vous me saurez gré de vous avoir avisé de cela à l'avance<sup>(1)</sup>. »

Que les chevaliers canadiens aient été d'un côté si fiers de leur prestige et de l'autre entourés de tant de considération dans le pays, on se l'explique aisément. Ils avaient tous, du moins jusqu'aux promotions extraordinaires qui suivront la capitulation de 1760 à 1763, atteint le grade suprême auquel on leur permettait d'aspirer dans une armée coloniale, celui de capitaine et, dans l'Ordre de Saint-Louis en particulier, ils se trouvaient tous ensemble au sommet le plus haut. Dans cette région éloignée il n'y avait pratiquement pas de grands-croix ou de commandeurs qui, par le ton encore plus brillant du cordon rouge, diminuassent l'éclat de leur simple croix. Depuis la fondation de l'Ordre en 1693 jusqu'en 1763, c'est-à-dire pendant soixante-dix ans, le Canada n'a connu sur son territoire, et, chaque fois pendant un temps très court, que deux grands-croix et deux commandeurs, tous des

---

(1) Cette lettre a été publiée par O'Callaghan, après avoir été traduite en anglais, dans les *Documents relative to the colonial history of State of New York* (X, 638) et il n'a été possible d'en donner ici qu'une retraduction en français.

### *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

gouverneurs généraux. Les grands-croix ont été les deux marquis de Vaudreuil, et les commandeurs, M. de Beauharnois et M. de la Jonquière<sup>(1)</sup>. Même dans l'armée de terre, pendant la guerre de Sept Ans, il n'y eut jamais, à l'exception du général en chef, le marquis de Montcalm, fait commandeur en 1757, un seul officier qui pût se prétendre au-dessus des chevaliers de la colonie dans l'Ordre de Saint-Louis.

Le grand prestige de la croix de Saint-Louis aux yeux des Canadiens tenait beaucoup de ce que, presque jusqu'à la fin, elle ne fut jamais accordée dans cette colonie qu'à un nombre d'officiers très restreint. Si l'on ne tient pas compte de quelques officiers, quatre ou cinq, qui avaient déjà la croix avant leur venue en Canada, et si l'on excepte un plus grand nombre qui ne furent décorés qu'après avoir quitté le Canada, en partie il est vrai pour les services qu'ils y avaient rendus, notre pays n'a eu pour sa part de 1693 à 1763, entre les milliers et les milliers de membres qui ont composé l'Ordre tout entier, qu'environ 192 chevaliers nommés expressément à son intention, 192 chevaliers dont à peu près cent quarante-cinq dans la Nouvelle-France proprement dite, et le reste dans l'Acadie ou l'Île Royale. Et encore, de ces 192 chevaliers, il y en eut quarante-cinq, presque tous de la Nouvelle-France, qui ne furent nommés qu'aux toutes dernières heures de la colonie, de 1760 à 1763, lorsque Louis XV s'imagina compenser à l'avance par cet honneur la triste

---

(1) M. de Beauharnois n'obtint la grand'croix qu'au moment de son départ du Canada en 1749 et MM. de la Galissonnière et Duquesne ne devinrent commandeurs qu'après avoir eux aussi quitté le pays.

### *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

désillusion de ceux qu'il se préparait dans le même moment à abandonner à leur sort.

On ne peut dire que les rois de France aient fait pleuvoir les croix sur le Canada, en aucun temps, excepté dans les circonstances que je viens de dire, mais ce fut encore Louis XIV qui se montra à son égard le plus parcimonieux. De 1693 jusqu'à la fin de son règne, c'est-à-dire en vingt-deux ans, le grand roi ne consentit à ouvrir les portes de l'Ordre de Saint-Louis qu'à vingt-huit officiers du Canada, vingt-deux en Nouvelle-France et six en Acadie. Après Callières, Frontenac, Vaudreuil et Crisafy qui furent nommés de 1694 à 1698, ainsi que nous l'avons vu, la faveur royale se fit sentir encore en 1699 et cette fois elle tombait sur un Canadien de naissance, Pierre LeMoyne d'Iberville, probablement parce qu'elle ne pouvait s'en dispenser après les merveilleux exploits de l'illustre marin. Il n'y eut ensuite aucune promotion de chevaliers canadiens jusqu'en 1703 alors que le premier baron de Longueuil finit par décrocher à son tour une croix longuement méritée. Les autres suivirent par intervalles de deux et même de trois ans.

Il se peut que les exploits des officiers du Canada accomplis à 1000 lieues de distance et voilés par la brume de l'Atlantique, aient tout simplement moins attiré l'attention de la cour que ceux plus voisins de leurs frères d'Europe, mais il se peut également qu'en réduisant ainsi les Canadiens à la portion congrue dans la distribution des honneurs, la cour ait obéi inconsciemment, et peut-être même consciemment, à ce fâcheux esprit métropolitain qui, en tout pays, à Londres comme à Paris, a toujours fait les gouvernements regarder de haut les simples

### *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

coloniaux, comme s'ils étaient d'une essence inférieure, ou mieux comme s'ils étaient les enfants d'un second lit.

Quelle qu'en ait été la vraie cause, cette parcimonie du pouvoir central à leur endroit a finalement servi les Canadiens beaucoup plus qu'elle ne les a desservis. C'est en effet à la plus grande difficulté de l'obtenir que la croix de Saint-Louis doit d'avoir été estimée en Canada plus que partout ailleurs par ceux qui la portaient comme par ceux qui l'espéraient.

Il se trouve d'ailleurs que l'histoire de l'Ordre de Saint-Louis en Canada se renferme tout entière dans ce qu'on pourrait appeler ses temps héroïques. Nos chevaliers appartiennent tous à la période la plus glorieuse de cette glorieuse institution, celle qui fut incontestablement son apogée et qui embrasse les deux règnes de Louis XIV et de Louis XV. Ils n'ont connu que le temps où la croix de Saint-Louis était littéralement une distinction, en ce sens qu'elle n'échait de droit à personne et choisissait entre cent, quelquefois entre mille, la poitrine où s'étaler. Ce ne fut en effet qu'en 1782, vingt ans après la perte du Canada, que tous les officiers purent s'attendre à recevoir la croix à échéance fixe, c'est-à-dire après un certain nombre d'années de service.

Dans ses *Mémoires* écrits au lendemain de la Révolution, le comte Théodore de Lameth, un officier de l'ancien régime devenu membre de la Constituante, a célébré comme suit les beautés de cette réforme qu'il estimait extrêmement heureuse: « On devait avoir servi vingt-huit ans pour avoir la croix de Saint-Louis que la justice envers les militaires et tous les intérêts auraient dû conserver; mais le jour même où on y avait droit, elle était

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

expédiée. Aujourd'hui, après vingt-quatre ans, les guerriers sont *susceptibles* de recevoir la Légion d'honneur, mais ce n'est plus un droit, c'est une faveur que souvent ils sollicitent longtemps, et même inutilement, voyant, hors de leurs rangs, des préférences surprenantes<sup>(1)</sup>. »

Presque toute chose peut se défendre parce que dans presque toute chose il y a au moins un bon côté, et Louis XVI, en étendant le *Bellicae virtutis praemium* à l'universalité des officiers, en le faisant dépendre d'un simple déclin de l'horloge du temps, avait sans doute d'excellentes raisons, mais il n'en reste pas moins que la récompense indistinctement accordée à tous, au seul titre de l'ancienneté, possède à tous les yeux, ceux des civils comme ceux des militaires eux-mêmes, infiniment moins de prix que la récompense strictement réservée à une élite. Comment ne pas préférer à l'époque de 1782 celle d'antan où aucun officier ne se connaissait d'autre droit que celui d'espérer la croix de Saint-Louis et n'était donc jamais absolument assuré d'y atteindre car, pour ceux à qui arrivait enfin la récompense tant désirée, c'était vraiment alors le plus beau des rêves qui se réalisait. Ce temps où, avec le mieux fondé des respects, l'on se rangeait chapeau bas devant un capitaine et même un lieutenant décoré de la croix de Saint-Louis, est précisément celui que connurent nos chevaliers canadiens de 1694 à 1760.

Les dépêches de la cour nous montrent avec quel art et avec quelle connaissance du coeur humain le roi savait alors entretenir l'espérance sans jamais s'engager lui-

---

(1) Th. de Lameth, *Mémoires*, pp. 12-13.

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

même. Tout était calculé pour créer chez les officiers l'impression bien nette que la croix était une faveur à longuement mériter. Quelque pressantes que fussent les recommandations dont ils étaient appuyés, des officiers d'une valeur reconnue étaient tenus en haleine pendant des années et des années avant d'être finalement exaucés. C'est ainsi que Charles LeMoynes, deuxième baron de Longueuil, dut attendre sept ans entre sa première proposition pour la croix en 1727 et sa nomination en 1734. Gaspard Chaussegros de Léry, ingénieur des fortifications en Nouvelle-France, connut une attente plus longue encore. Lorsqu'il lui fut recommandé pour la première fois par M. de Beauharnois en 1726, le roi, suivant sa politique ordinaire, se contenta de faire la sourde oreille. Une nouvelle demande en 1733 n'eut pas plus de succès, mais le refus cette fois fut assaisonné de quelques compliments. Ce ne fut qu'en 1741 que ce brillant officier vit enfin son vœu contenté, après trente-cinq ans de services.

A un certain moment on voit le commandant de Détroit, Pierre-Jacques Payen de Noyan, solliciter la croix en invoquant entre autres raisons que cette décoration ajouterait considérablement à son autorité sur les nations sauvages. Je ne sais si Noyan dut effectivement sa nomination de chevalier en 1744 à cet argument de circonstance, mais il est certain que la cour était particulièrement soucieuse de maintenir et même d'augmenter toujours chez les Sauvages le prestige de la croix de Saint-Louis. En 1731, Mgr Herman Dosquet, coadjuteur de Mgr de Mornay sous le titre d'évêque de Samos, ayant fait chevalier de Saint-Jean de Latran un sieur Walon, négoc-

## Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

ciant à Québec, sans autre raison que d'être agréable à une famille amie de la sienne, la cour s'en émut, et, sans nier au prélat le droit de créer des chevaliers de Saint-Jean de Latran, elle défendit au sieur Walon de porter jusqu'à nouvel ordre la décoration qui lui avait été accordée, parce que cela ne pourrait qu'avilir la croix de Saint-Louis auprès des Sauvages qui, incapables de faire entre les deux ordres la distinction nécessaire, ne comprendraient pas qu'un simple négociant fût décoré à l'égal d'un capitaine ou, ce qui est pis encore, de préférence à des officiers<sup>(1)</sup>.

Grâce aux précautions dont il fut constamment entouré, l'Ordre de Saint-Louis en Canada sut garder presque jusqu'à la fin son éclat des premiers jours. Ses membres ont été pour la plupart judicieusement choisis et leur qualité, dans l'ensemble, ne le cédait en rien à celle de leurs collègues dans la mère-patrie. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à parcourir le catalogue de nos chevaliers canadiens où apparaissent à la suite tous les plus beaux noms de notre histoire.

Quelques-unes de nos familles ont dans la gloire commune de la grande institution fondée par Louis XIV une part particulièrement importante quoique, pour les raisons déjà dites, elle n'ait pas toujours été suffisamment reconnue par les historiens officiels. Mazas note quelque part que sept Bourmont ont été chevaliers de Saint-Louis de 1697 à 1830 et se demande s'il existe dans les fastes de l'Ordre d'autres exemples d'une filiation aussi glo-

---

(1) *Rapport des Archives du Canada*, 1904, app. G. pp. 114, 153.

### Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

rieuse<sup>(1)</sup>. Si l'historien de l'Ordre avait seulement pensé à regarder du côté du Canada, il y aurait trouvé à son admiration meilleure matière encore. Il y aurait trouvé une famille qui, en quatre générations, de 1699 à 1826, a fourni seize chevaliers, et non des moindres. L'on a compris que je veux parler des LeMoynes. L'imposant défilé s'ouvre avec cinq frères à la fois, ceux qui ont été si heureusement surnommés les Machabées de la Nouvelle-France: Charles LeMoynes de Longueuil, Pierre LeMoynes d'Iberville, Joseph LeMoynes de Sérigny, Antoine LeMoynes de Châteauguay et Jean-Baptiste LeMoynes de Bienville. De ces cinq frères illustres, trois ont été honorablement continués dans l'Ordre par leur descendance, Longueuil par deux fils, Châteauguay par un fils et par un petit-fils, et Sérigny, par deux fils, trois petits-fils et deux arrière-petits-fils.

Je pourrais citer encore une autre famille canadienne dont l'Ordre de Saint-Louis s'est avantageusement paré, celle des LeGardeur. Parmi les descendants de « l'amiral de Repentigny » venu en Nouvelle-France en 1636 pour s'y établir, l'on en compte au moins dix-neuf qui ont été faits chevaliers tant en Canada qu'en France où ils continuèrent de servir, dix dans la branche des Repentigny, et neuf dans la branche des Tilly.

Jusqu'aux dernières années, ai-je dit déjà, la croix de Saint-Louis continua d'être distribuée en Canada avec la même réserve voulue qui n'excluait cependant pas l'intelligence du vrai mérite. S'il arrivait au roi d'ouvrir la main un peu trop grande à certains moments, il ne man-

---

(1) Mazas, *Histoire de l'Ordre de Saint-Louis*, II, 1, 24, note.

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

quait jamais de la resserrer aussitôt afin de ne pas laisser l'impression se créer que l'Ordre se relâchait vraiment de sa rigueur première. C'est ainsi qu'en 1755 nous le voyons écrire au gouverneur Duquesne « qu'il n'accordera pas de croix cette année, cette marque d'honneur ayant été trop multipliée depuis quelques années<sup>(1)</sup>. » Durant les cinq années précédentes, il n'avait été pourtant donné que onze croix dans la Nouvelle-France proprement dite qui intéressait seule Duquesne, une dans chacune des années 1750, 1751 et 1752, et quatre dans chacune des années 1753 et 1754.

Mais le temps devait venir en Canada où ces faveurs royales ne se contenteraient plus d'être rares, mais cesseraient définitivement d'exister. Ce fut en 1763, avec l'abandon des possessions françaises d'Amérique à la couronne britannique. Avant de consommer ce suprême sacrifice qui lui était imposé par les prétendus « philosophes » du temps plus encore que par les événements de la guerre, le roi Louis XV voulut donner à la colonie agonisante une dernière preuve de sa sollicitude, en répandant avec une abondance jusque-là inouïe sur les guerriers qui l'avaient généreusement défendue la récompense qui pouvait le mieux les toucher, la croix de Saint-Louis.

Au commencement de 1760, alors que la prise de Québec faisait déjà prévoir quelle serait en Amérique l'issue de la guerre, dix-huit officiers, tant du Canada que de l'Île Royale, étaient appelés en même temps à l'Ordre de Saint-Louis. L'année suivante, en 1761, lorsque la

---

(1) *Rapport des Archives du Canada*, 1905, I, 201.

### Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

capitulation de Montréal paraissait avoir enfin scellé le malheureux sort de la colonie, dix-sept autres officiers recevaient à leur tour la même faveur, et cette fois ils étaient tous du Canada. Enfin en 1763, au dernier moment, le rideau tombe sur une dernière promotion de cinq Canadiens. En moins de trois ans l'on avait ajouté quarante nouveaux chevaliers à ceux qui, antérieurement promus pour services en Canada, survivaient encore. Et, dans ces circonstances exceptionnelles, l'on n'avait pas hésité à baisser des barrières considérées comme infranchissables jusque-là, dans la Nouvelle-France du moins, en décorant, à côté de capitaines, non seulement des lieutenants, mais même un enseigne<sup>(1)</sup>.

Une soixantaine et plus de chevaliers de Saint-Louis, s'ils étaient tous restés en Canada, après 1763, auraient pu constituer pour le nouveau régime britannique un assez sérieux ennui. Mais pour la même raison qui, aux yeux anglais, faisait d'eux un danger, c'est-à-dire à cause d'un attachement à la France qui empruntait à leur qualité même une intensité particulière, ils optèrent presque tous pour la mère-patrie. Des trente-deux chevaliers appartenant à l'armée du Canada ou se rattachant au Canada par des liens de famille, qui furent promus de 1760 à 1763, en même temps que huit autres de l'Île Royale, qui ne pouvaient eux-mêmes songer au retour, il n'y en eut que trois qui, après avoir plus ou moins hésité, se résolurent à quitter la France où ils s'étaient d'abord

---

(1) Cet enseigne, le sieur Remy de Montmidy est précisément celui qu'un lapsus évident a fait donner comme grand-croix par Carleton dans son Etat de la noblesse canadienne (*Rapport des Archives du Canada*, 1886).

### Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

rendus pour rentrer définitivement dans leur pays natal. De la trentaine de chevaliers dont l'accès à l'Ordre de Saint-Louis était antérieur à la capitulation, il y en eut d'autre part dix-huit qui les uns après les autres, de 1760 à 1764, quittèrent le Canada. Et sur les quarante-sept qui, des deux côtés, se décidèrent ainsi à passer en France, il y en avait au moins vingt-huit qui étaient nés canadiens et qui, quelque louable qu'ait été leur excuse, n'en désertaient pas moins leur patrie. Après cette constatation on pensera sans doute ce qu'il faudra de la thèse qu'a soutenue le juge Baby avec un parti pris trop évident dans son *Mémoire sur l'Exode des classes dirigeantes après la Cession*.

Quoiqu'il en soit, les douze chevaliers ou à peu près qui restèrent à la fin, parurent encore trop au jugement des nouveaux maîtres du pays. Parmi ceux qui leur pardonnaient le moins de ne pas se courber, l'on ne s'étonnera sans doute pas de rencontrer au premier rang le général Haldimand. Voici avec quelle franchise brutale ce Suisse rébarbatif, alors gouverneur des Trois-Rivières, traduisait son sentiment à cet égard dans une lettre du 15 avril 1764 adressée à son ami le général Gage: « Je voudrais bien être débarrassé de toutes les croix de Saint-Louis et des prêtres ». Murray, qui possédait un plus grand sens de la justice et que l'insupportable arrogance des marchands anglais en mal de domination avait vite rendu plus conciliant envers les Canadiens, ne s'offusquait pas autant de l'attitude des chevaliers de Saint-Louis qui lui paraissait en somme naturelle, mais certains problèmes que soulevait leur présence ne l'en rendaient pas moins perplexé par moments. C'est ainsi qu'en décembre

### *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

1763 il éprouve le besoin de demander au secrétaire d'Etat des colonies des instructions plus précises concernant les chevaliers canadiens « qui ne peuvent prêter le serment d'allégeance<sup>(1)</sup>. »

D'après les instructions qu'il venait précisément de recevoir du roi avec sa commission de gouverneur, Murray devait exiger des membres de son conseil et des officiers publics le serment du Test, et des habitants en général le serment d'allégeance accompagné de ce qu'on appelait le serment d'abjuration. Le serment du Test, qui ne fut abrogé pour les catholiques que par l'Acte de 1774, comportait alors, on le sait, une renonciation directe de la doctrine catholique, et les Canadiens, pour ne pas le prêter, se résignèrent à être exclus de toutes les fonctions publiques. Quant au serment d'abjuration qui accompagnait le simple serment d'allégeance exigé de tous les habitants, plusieurs ont cru à tort qu'il comportait également une abjuration de la foi catholique; il ne prescrivait en réalité que l'abjuration de toute allégeance à Charles-Edouard Stuart, prétendant au trône d'Angleterre<sup>(2)</sup>.

C'est sans doute parce qu'il savait, ou du moins prévoyait, que les chevaliers de Saint-Louis ne seraient pas pressés de prêter le serment d'allégeance que Murray cherchait à savoir un peu mieux quelle conduite tenir vis-à-vis d'eux dans l'occurrence.

Les chevaliers étaient en effet dans une situation délicate; il leur répugnait de prêter le serment d'allégeance parce qu'ils s'estimaient retenus par un autre serment

---

(1) *Rapport des Archives du Canada*, 1912, p. 89.

(2) Cf. Chapais, *Cours d'histoire du Canada*, I, 13-14.

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

qu'ils avaient solennellement prêté en entrant dans l'Ordre de Saint-Louis. Ce serment que nous avons déjà reproduit et dont la formule ne changea jamais de 1693 à 1830, imposait aux chevaliers de Saint-Louis, entre autres obligations, « de ne quitter jamais le service du roi de France pour entrer à celui d'un prince étranger sans la permission et l'agrément écrit de Sa Majesté. »

J'ignore quelle réponse reçut Murray du secrétaire d'Etat des colonies, mais ce qui paraît certain c'est que nos chevaliers n'avaient pas encore prêté le serment d'allégeance en 1767 et n'avaient pas été pour cela molestés. Ce fut la célèbre affaire Walker qui mit fin à leur hésitation. Une question de billets de logement ayant soulevé en 1764 une vive querelle entre les militaires et un certain nombre de négociants anglais de Montréal, l'un de ces derniers, Thomas Walker, se vit un beau soir assailli dans sa maison par des hommes masqués et, au cours de l'échauffourée, eut une oreille coupée. Six individus, des officiers anglais pour la plupart, furent soupçonnés d'avoir trempé dans cette affaire et en conséquence arrêtés. Après de longues tergiversations leur procès fut enfin décidé en 1767 et un grand juré fut constitué pour prononcer sur l'acte d'accusation. Or, parmi les 21 membres de ce juré, il y avait quatre chevaliers de Saint-Louis, M. de Saint-Ours, M. Picoté de Belestre, M. de Contrecoeur et le chevalier de Niverville. A la demande de Thomas Walker, le procureur général les récusait sous prétexte qu'ils n'avaient pas prêté le serment d'allégeance, mais en réalité parce qu'on les devinait favorables aux accusés, et particulièrement à l'un d'entre eux, Lacorne Saint-Luc, qui était aussi chevalier. Les croix de Saint-Louis,

### *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

qui dans l'intervalle s'étaient familiarisés avec l'idée de rester définitivement en pays anglais, se firent un plaisir de désappointer Thomas Walker et sa clique en prêtant de bon coeur l'inoffensif serment d'allégeance et restèrent libres de renvoyer les accusations autant qu'il leur plaisait<sup>(1)</sup>.

Le serment prêté dans l'Ordre de Saint-Louis faillit mettre dans un embarras encore plus sérieux vers le même temps un autre chevalier canadien, Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry.

Après être passé en France après la Cession, avec l'intention d'y demeurer, M. de Léry s'y trouvait encore avec sa famille en 1763, mais sans avoir réussi à faire accepter par les bureaux ses services dans l'armée. Après de longues et inutiles démarches qu'il a racontées lui-même au long dans un mémoire à Carleton en date du 17 septembre 1767<sup>(2)</sup>, il se fatigua et crut pouvoir se considérer sujet britannique. Il passa à Londres, et tout en oubliant d'y voir l'ambassadeur de France, se fit présenter à la cour de Georges III. Entre temps il dut multiplier les démarches dans les bureaux du ministère anglais afin d'obtenir la permission d'entrer en Canada, le délai étant alors expiré pendant lequel les Canadiens pouvaient opter entre les deux couronnes. Or, il avait compté sans le chevalier ou la chevalière d'Eon qui était alors ministre plénipotentiaire à Londres et qui avait l'oeil ouvert. Ce diplomate avisa la cour des démarches singulières de ce chevalier de Saint-Louis à qui son ser-

---

(1) Cf. *Rapport des Archives du Canada*, 1890, Papiers d'Etat, p. 30 (Lettres de Carleton à Shelburne, 5 mars 1767).

(2) *Rapport des Archives du Canada*, 1888, p. 28.

## Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

ment interdisait « de ne jamais quitter le service du roi de France pour entrer à celui d'un prince étranger sans la permission et l'agrément écrit de Sa Majesté ». Le 11 août 1763 le président du Conseil de la Marine à Paris répondait ce qui suit à M. d'Eon: « Ce que vous me marquez de la conduite du Sieur de Léry me paraît mériter attention. Il est essentiel que vous continuiez à observer ses démarches . . . en attendant l'arrivée de M. de Guerchy<sup>(1)</sup> . . . Cependant s'il partait plus tôt pour le Canada, vous lui demanderiez sa croix de Saint-Louis dont il ne conviendrait pas qu'il restât décoré<sup>(2)</sup>. » Probablement à cause des difficultés qui s'élevèrent immédiatement après entre M. d'Eon et M. de Guerchy, M. de Léry put partir pour le Canada en 1764 sans qu'on ait pensé à lui redemander sa croix de Saint-Louis, ce qui eut été la première humiliation du genre imposée à un chevalier canadien, dans toute l'histoire de l'Ordre. Il pensait toujours à retourner en France, mais en 1766 encore, des amis de Paris lui faisaient savoir que s'il y retournait, il serait arrêté. Forcé de rester anglais, il ne tarda pas à se mettre assez bien avec le gouvernement pour toucher dès 1769 une pension sur les fonds secrets britanniques<sup>(3)</sup>.

Un mot encore de ce qui paraît avoir été le dernier émoi causé au gouvernement britannique du Canada par les croix de Saint-Louis. Un sieur Thomas-Ignace Trottier Desauniers, dit Duffy-Desauniers, fort des services

---

(1) Le ministre qui devait prochainement remplacer le chevalier d'Eon.

(2) *Rapport des Archives du Canada*, 1905, I, 340.

(3) *Rapport des Archives du Canada*, 1890, Papiers d'Etat, pp. 40-41.

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

incontestables qu'il avait rendus durant la guerre du Canada en qualité de capitaine de milice, avait sollicité la croix en 1764, en représentant qu'il se proposait de passer en France. Le ministre lui répondit le 6 avril 1764 qu'il ne pouvait dans le moment accéder à sa demande, et l'affaire sembla devoir en rester là. Huit ans plus tard, en 1772, l'ancien capitaine reçut non sans surprise une lettre de France l'informant que, pour donner suite à la promesse du duc de Choiseul, faite plusieurs années auparavant, le ministre de la Marine, M. de Boynes, lui avait obtenu la croix de Saint-Louis. On le prévenait en même temps que la croix ne pouvant lui être remise pendant qu'il résidait dans un pays étranger, il ne la recevrait que lorsqu'il serait en France. A la nouvelle de cet honneur qu'il n'attendait plus, le nouveau chevalier se trouva extrêmement perplexe. Habitué depuis dix ans au nouveau régime qui le traitait avec considération, et de plus assez avancé en âge, il ne se sentait pas disposé à aller s'établir en France uniquement pour porter la croix. Il commença par adresser au ministre français une lettre de remerciements conçue en termes généraux et où il ne signifiait ni son acceptation ni son refus, puis il alla conter son embarras au lieutenant-gouverneur. Celui-ci, qui était M. Cramahé, trouva l'affaire assez sérieuse pour la référer à lord Hillsborough. Dans sa lettre au secrétaire d'Etat, il exonérait personnellement le Sr Duffy de toute intention déloyale, mais il soupçonnait la France d'avoir formé le dessein machiavélique de faire rentrer dans son giron quelques-uns des meilleurs membres de la bourgeoisie canadienne en se servant de la croix de Saint-Louis en guise d'appât. D'après lui, le gouvernement fran-

### *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

çais aurait déjà songé avant la conquête à introduire dans l'Ordre de Saint-Louis quelques capitaine de milice, mais la noblesse et les officiers des troupes régulières s'y seraient trop fortement opposés.

Dans sa réponse à Cramahé, le secrétaire d'Etat, lord Dartmouth, blâma Duffy de n'avoir pas consulté qui de droit avant de répondre à la proposition française, mais en même temps il émit sur toute l'affaire une opinion qui pourrait bien être la bonne. « J'ai des raisons de croire, écrivait-il, que les amis français du sieur Duffy lui ont laissé entendre plus qu'ils n'y étaient autorisés et que la prétendue nomination sera bientôt démentie par le ministre français<sup>(1)</sup>. » Toutefois le ministre anglais n'attendit pas ce désaveu pour faire savoir au duc d'Aiguillon combien le roi d'Angleterre avait été surpris d'apprendre que le roi de France s'était permis de décorer de la croix de Saint-Louis un sujet britannique. Le président du Conseil de la Marine, en répondant au duc d'Aiguillon qui avait transmis ces représentations, se contenta d'expliquer qu'il n'avait été question de décorer le sieur Duffy que lorsque celui-ci avait offert de se fixer en France. Et l'incident semble s'être clos là-dessus.

Une fois les petits nuages du début dissipés, les chevaliers de Saint-Louis ne firent pas un trop mauvais ménage avec le gouvernement sous le régime britannique. Si les préventions anglaises ne disparurent jamais absolument, elles se trahirent de moins en moins d'année en année et les chevaliers contribuèrent pour une large part à ce résultat en se convertissant rapidement à un loya-

---

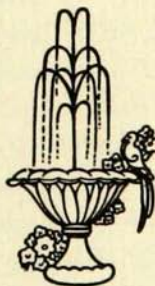
(1) *Archives du Canada*, série Q, vol. 8, p. 223.

### *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

lisme empressé, quelquefois même enthousiaste. En août 1775, lors de la formation du premier conseil législatif en vertu de l'Acte de 1774, il ne restait plus que huit des dix chevaliers de Saint-Louis qu'avait recensés Carleton en 1764 dans son rapport sur la noblesse canadienne, M. de Lorimier étant disparu en 1770 et M. LeGardeur de Montesson étant mort en cette même année 1775 à Bristol en Pennsylvanie alors qu'il y était prisonnier des Américains. Or, dans ce nouveau conseil de vingt-deux membres chargés de faire les lois, le gouvernement choisit six des huit chevaliers survivants pour former à peu près toute la représentation minoritaire qu'il avait cru devoir y accorder à la majorité française de la province. C'étaient MM. de Lanaudière, Lacorne Saint-Luc, Pécaudy de Contrecoeur, Chaussegros de Léry, Picoté de Belestre et de Saint-Ours. Rien ne prouve mieux que les « croix de Saint-Louis », après vingt ans d'une autre allégeance, n'avaient pas cessé de commander le même respect et de s'imposer comme la fleur de l'élite canadienne. Le gouvernement ne les portait peut-être pas davantage dans son cœur à cause de cela, mais il pouvait difficilement se dispenser de leur accorder cette marque de considération à laquelle leur donnait droit avant tous les autres leur position éminente. Il n'avait qu'à attendre patiemment qu'ils s'éteignent les uns après les autres de la même façon qu'il attendait dans le même temps la fin du dernier Jésuite. La plupart touchant déjà à la vieillesse, cela ne pouvait tarder beaucoup. Le premier à disparaître à partir de ce temps fut M. Pécaudy de Contrecoeur qui mourut le 15 décembre 1775, quatre mois à peine après avoir été appelé au conseil législatif. M. de Lanaudière le

### *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

suivit presqu'aussitôt dans la tombe le 2 février 1776 et il fut suivi à son tour par M. de Rouville le 17 mars 1777. M. de Lacorne Saint-Luc dura jusqu'au 4 octobre 1784, mais M. Chaussegros de Léry se fit tirer l'oreille encore plus longtemps et ne consentit à abandonner le terrain que le 11 novembre 1797. Il n'en resta que deux qui purent voir l'aurore du nouveau siècle, M. de Beaujeu et le chevalier de Niverville. Le premier mourut dans son manoir de l'Île aux Grues, à l'âge de 86 ans, le 5 juin 1802 et le second mourut aux Trois-Rivières, à l'âge encore plus avancé de 89 ans, en 1804. Avec le chevalier de Niverville s'éteignit en Canada la dernière flamme de cet incomparable foyer de vertu militaire qu'avait allumé en 1693, cent onze ans auparavant, le grand roi Louis XIV, l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis.





## APPENDICES

### I

#### Liste chronologique des officiers du Canada faits chevaliers de Saint-Louis

Cette liste ne comprend que les officiers qui ont fait partie des troupes du Canada, c'est-à-dire des troupes d'infanterie détachées de la marine. Elle ne comprend aucun des officiers des troupes dites de terre qui sont venus en Canada entre 1755 et 1760 avec les bataillons de la Reine, de la Sarre, de Royal Roussillon, de Guyenne, de Languedoc, de Béarn et de Berry, sous les commandements successifs du baron Dieskau, du marquis de Montcalm et du chevalier de Lévis<sup>(1)</sup>. Y sont cependant inclus les officiers du corps royal de l'artillerie et du corps du génie venus de France dans le même temps, parce qu'ils faisaient réellement partie des troupes du Canada et n'ap-

---

(1) L'auteur a en préparation une étude spéciale sur les régiments français de la guerre de Sept Ans en Canada.

### *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

partenaient en aucune façon aux régiments réguliers plus haut mentionnés.

Par officiers du Canada j'entends ici aussi bien les officiers de l'Acadie et de l'Île Royale que ceux de la Nouvelle-France. Non seulement les uns et les autres, quoique servant alors sous des gouvernements distincts, ont servi dans ce qui est aujourd'hui le Canada et peuvent être tous dits du Canada, mais, jusqu'à la fin, il y a eu entre eux une étroite relation, la Nouvelle-France fournissant un grand nombre des siens à l'Acadie ou à l'Île Royale et vice-versa.

J'ai cherché à rassembler dans ce répertoire tous les chevaliers de Saint-Louis dont peut se réclamer le Canada pour avoir été directement associés à son histoire: ceux d'origine française comme ceux de naissance canadienne, ceux qui étaient déjà chevaliers avant leur venue en Canada et ceux qui ont été décorés pendant qu'ils servaient sur notre sol, même ceux qui, ayant pour un temps quelconque fait du service en Canada, n'ont été décorés que longtemps après, en France ou dans les colonies. Ils se chiffrent tous ensemble à deux cent quatre-vingts. Sur ce nombre douze, des gouverneurs pour la plupart, ont été chevaliers avant leur carrière canadienne et soixante-seize ne l'ont été qu'après leur départ ou après la cession du Canada. Il en reste donc cent quatre-vingt-douze, dont cent quarante-deux au Canada et cinquante à l'Acadie ou l'Île Royale, qui ont obtenu la croix pendant qu'ils y servaient.

La liste a été dressée suivant l'ordre chronologique des promotions, mais un index alphabétique à la fin de l'ouvrage permettra de repérer facilement le personnage au-

## *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

quel on s'intéresse. J'ai choisi cet arrangement parce qu'il a, entre autres avantages, celui de mieux montrer le développement graduel de l'Ordre en Canada.

Le nom de chaque chevalier est accompagné d'une notice où j'ai rassemblé, en autant que je les ai pu découvrir, les détails principaux sur sa carrière, son nom au long, la date et le lieu de sa naissance, les noms de ses père et mère, ses états de service, son mariage selon les cas, sa mort et enfin la date de sa promotion dans l'Ordre de Saint-Louis. Quelques-uns trouveront peut-être excessifs tous ces détails, mais j'ai pensé qu'ils pourraient être des plus utiles aux historiens qui n'ont pas eu l'occasion de faire les mêmes longues recherches que j'ai dû faire et qui, je le sais par expérience, se trouvent souvent extrêmement embarrassés lorsqu'il s'agit de déterminer quel officier, dont le nom territorial et le grade sont seuls donnés, se trouvait à tel endroit, a été mêlé à telle affaire, etc. C'est à cette fin, par exemple, que j'ai pris un soin particulier de détacher le nom patronymique des différents officiers, en l'inscrivant dans chaque cas en lettres italiques. Nombreuses sont les erreurs auxquelles ont conduit l'ignorance, ou simplement l'oubli, de ce nom patronymique ou vrai nom de famille.

Quant aux dates de promotion dans l'Ordre de Saint-Louis, je n'ai pas besoin de dire quelles ont été difficiles à établir et je ne me flatte pas d'y avoir toujours réussi avec une précision mathématique. Lorsque je donne, par exemple, la date des instructions adressées par le roi pour recevoir tel ou tel chevalier, on comprendra que cela ne veut pas dire que le chevalier en question a été nécessairement reçu ce jour-là, mais on comprendra du moins qu'il

### *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

a dû être reçu environ le même temps. Sur un nombre total de deux cent quatre-vingts chevaliers qui ont servi en Canada, il n'y en a que vingt-six dont je ne suis pas parvenu à découvrir à ma satisfaction l'année précise où ils ont obtenu la croix, et que, à cause de cela, j'ai dû inscrire à la fin de la liste, dans un ordre vaguement chronologique, sous la rubrique: Date inconnue.

A l'exception de Simon-Pierre Denys de Bonaventure, qui a été probablement fait chevalier en France, et de quelques autres dont nous savons seulement qu'ils étaient chevaliers avant leur venue en Canada, la plupart des vingt-six officiers en question ont obtenu la croix après la cession du Canada.

Cette liste ne saurait être dite absolument complète. Il y a certainement eu plusieurs autres officiers qui ont servi en Canada et qui par la suite ont été faits chevaliers dans quelque colonie, mais qu'il ne m'a pas été donné de connaître. Tout ce que je crois pouvoir prétendre, c'est de n'avoir ignoré ici aucun des officiers qui ont été décorés en Canada et pour services canadiens, durant tout le temps qu'il fut loisible à l'Ordre de Saint-Louis de déverser sur eux ses faveurs, c'est-à-dire de 1693 à 1763.

### 1 6 9 3

1 — Hector d'ANDIGNÉ, sieur de Grandfontaine, né en 1627, dans la Mayenne. Vint au Canada en 1665 avec M. de Salières, comme capitaine dans le régiment de Carignan. Il revint en 1669 et occupa le poste de gouverneur de l'Acadie de 1670 à 1673. Eut plus tard une

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

carrière navale brillante comme capitaine de vaisseau. On croit qu'il fut de la première promotion des chevaliers de Saint-Louis le 8 mai 1693, quoique chevalier de Malte. La question est discutée au cours de cet ouvrage.

1 6 9 4

2 — Louis-Hector, chevalier de *CALLIÈRES*, fils de Jacques de Callières et de Madeleine Potier de Courcy, né en Normandie vers 1646. Servait depuis vingt ans dans l'armée et était capitaine au régiment de Navarre lorsque, le 10 avril 1684, il reçut les provisions de gouverneur de Montréal, à la place de François-Marie Perrot. En 1699, il succède à M. de Frontenac comme gouverneur de la Nouvelle-France. Meurt célibataire à Québec le 26 mai 1703. Il fut fait chevalier de Saint-Louis le 1er février 1694, le premier officier du Canada à recevoir cet honneur. Comme il n'y avait pas au pays d'autre chevalier qui pût être délégué pour le recevoir, il fut autorisé à porter la croix en attendant sa réception. Il ne fut reçu qu'en 1698, à Québec, en même temps que MM. de Frontenac et Crisafy, par M. de Vaudreuil qui avait été fait chevalier en France le 1er mai de la même année. (Mazas, I, 138).

1 6 9 5

3 — Daniel de *REMY*, sieur de Courcelles, d'une famille de l'élection d'Arques en Normandie. Après avoir été gouverneur de Thionville, il vint au Canada avec M. de Tracy en 1665, comme gouverneur. Il mourut gouverneur de Toulon le 24 octobre 1698. Avait épousé, avant

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

de venir en Canada, Marie d'Abancourt. Fait chevalier de Saint-Louis le 18 avril 1695, vingt-trois ans après son départ du Canada. (Mazas, I, 153).

1697

4 — Louis de *BUADE*, comte de Palluau et de Frontenac, fils de Henri de Buade et d'Anne Phélyppeaux, né en 1622 à Saint-Germain en Laye. Gouverneur général du Canada, une première fois, de septembre 1672 à septembre 1682 et, une deuxième fois, d'octobre 1689 à sa mort arrivée à Québec le 28 novembre 1698. Il avait épousé, le 28 octobre 1648, Anne de la Grange-Trianon de Neuville. Mazas l'ignore, mais notre glorieux gouverneur n'en fut pas moins fait chevalier de Saint-Louis en avril 1697. (*Rapp. Arch. Can.*, 1899, Supp. p. 315). Ce ne fut toutefois que le 19 juin 1698 que le roi commit, pour le recevoir, M. de Vaudreuil.

1698

5 — Philippe de *RIGAUD* de Vaudreuil, fils de Jean-Louis de Rigaud de Vaudreuil et de Marie de Chateauverdun, né en 1643 à Revel (Haute-Garonne). Officier dans les Mousquetaires du roi depuis 15 ans, il fut nommé en 1687 commandant des troupes de la marine en Canada. Fait capitaine de vaisseau le 5 mai 1695, gouverneur de Montréal le 28 mai 1699, il devint gouverneur général de la Nouvelle-France le 1er août 1703. Mort à Québec le 14 octobre 1725. Avait épousé à Québec, le 21 novembre 1690, Louise-Elisabeth, fille de Pierre de Joy-

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

bert et de Marie-Françoise Chartier de Lotbinière, morte en 1740 à Paris. Fait chevalier de Saint-Louis pendant qu'il était en France le 1er mai 1698, il fut promu commandeur ad honores le 18 juin 1712, puis grand-croix honoraire le 24 avril 1721.

6 — Jacques-François de BROUILLAN. L'abbé Ca-  
zauran a tenté d'établir dans son *Histoire de la baronnie  
de Bourrouillan* qu'il était fils de Jacques de Monbeton-  
Bourrouillan, seigneur de Bourrouillan, diocèse d'Auch,  
et de demoiselle Georges Dupouy. Nommé capitaine dans  
les troupes du Canada le 17 mars 1687, il abjura la re-  
ligion protestante et fut baptisé à Québec, à l'âge de 32  
ans, le 27 décembre de la même année. Fait gouverneur  
à Plaisance, Terre-Neuve, le 1er juin 1690, puis com-  
mandant de l'Acadie le 28 mars 1701 et enfin gouver-  
neur de la même région le 1er février 1702. Il était appe-  
lé aussi M. de Saint-André. Mort le 22 septembre 1705.  
Fait chevalier de Saint-Louis le 1er mai 1698. (Mazas, I,  
182).

7 — Antoine, marquis de CRISAFY, était de Mes-  
sine et appartenait à une des plus nobles familles de Si-  
cile, branche des Grimaldi de Monaco. Après avoir été  
lieutenant-colonel du régiment de Vivonne en 1676, il  
trempa dans des intrigues contre les Espagnols et fut jeté  
à la Bastille avec son frère en 1683. Les deux frères  
furent relâchés presque aussitôt à condition de prendre  
du service aux colonies. C'est alors que don Antoine fut  
fait capitaine en Canada en 1684. Lieutenant de roi à  
Montréal le 1er février 1697, puis à Québec le 28 mai  
1699, il devint gouverneur des Trois-Rivières le 1er juin

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

1702. Mort aux Trois-Rivières le 6 mai 1709. Il épousa à Québec le 17 avril 1700, Claire-Marie, fille de François-Madeleine-Fortuné Ruette d'Auteuil et de Marie-Anne Juchereau de Saint-Denys. M. P.-G. Roy, dans ses *Officiers d'état-major* (p. 71), ne dit pas qu'il fut chevalier de Saint-Louis; Laffilard et Mazas ne le disent pas davantage. Cependant il est certain qu'il fut reçu chevalier de Saint-Louis en 1698, en même temps que Frontenac. (Voir: *Rapp. Arch. Can.*, 1899, Supp. p. 322) Dans Mazas (I, 182) on voit un Grimaldi fait chevalier en même temps que Brouillan. Peut-être est-ce notre Crisafy-Grimaldi.

1699

8 — Pierre LEMOYNE d'Iberville, fils de Charles LeMoyne et de Catherine Primot, né à Montréal le 20 juillet 1661. Dès 1686 il fait sa première campagne à la baie James avec M. de Troyes. Après avoir dans l'intervalle conduit une expédition contre Corlar, il fait une deuxième campagne à la baie d'Hudson en 1691. L'année suivante, en 1692, il se distingue encore en attaquant Pemquid en Acadie. Fait la même année capitaine de frégate sans passer par les grades inférieurs, il est chargé d'aller prendre le fort Nelson à la baie d'Hudson et mène à bonne fin l'entreprise en 1694. Il commanda une nouvelle expédition en Acadie et à Terre-Neuve en 1696, et l'année suivante, dans ce qui fut peut-être sa plus glorieuse campagne, il reprit aux Anglais le fort Nelson et reconquit la baie d'Hudson. Chargé peu après de poursuivre l'oeuvre interrompue de La Salle, il découvre

### *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

l'embouchure du Mississippi en 1699, fonde Biloxi et nomme Louisiane le pays dont il vient de prendre possession au nom du roi. Le 1er juillet 1702, il est promu capitaine de vaisseau, et le 17 juin 1703 il est nommé commandant en chef et gouverneur de la nouvelle colonie. Peu après avoir remporté à l'île de Nièves une de ses plus brillantes victoires navales en février 1706, il mourut de la fièvre jaune à la Havane à bord du *Juste*, le 9 juillet 1706. Il avait épousé à Québec, Thérèse, fille de François Pollet de la Combe Pocatière et de Marie-Anne Juchereau de Saint-Denys, qui devenue veuve se remaria le 31 mai 1708 avec Louis, comte de Béthune, et mourut à Paris le 20 mai 1739. Fait chevalier de Saint-Louis le 25 août 1699. (Mazas, II, 106).

### 1703

9 — Charles LEMOYNE, premier baron de Longueuil; fils aîné de Charles LeMoyne et de Catherine Primot, né à Montréal le 10 décembre 1656. Après avoir d'abord servi en France comme officier pendant plusieurs années, il revint servir dans les troupes du Canada où il fut fait lieutenant le 17 mars 1687, capitaine réformé le 28 février 1691, garde-marine le 1er janvier 1694, et capitaine en pied en même temps. Nommé major de Montréal le 27 mai 1706, il devint lieutenant de roi au même endroit le 5 mai 1710. Gouverneur des Trois-Rivières le 7 mai 1720, il devint gouverneur de Montréal le 20 décembre 1724. Avait été fait baron de Longueuil, le 20 janvier 1700. Mort à Montréal le 7 juin 1729. Il avait épousé 1<sup>o</sup> à Paris, par contrat passé au château de Ver-

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

sailles le 7 mai 1681, Claude-Elisabeth, fille d'Armand Souart et de Marie Jobart, morte en 1724, et 2° à Longueuil, le 17 septembre 1727, Marguerite, fille de Charles Le Gardeur de Tilly et de Geneviève Juchereau, morte en 1742. Fait chevalier de Saint-Louis le 3 juillet 1703. (Mazas, II, 106).

1704

10 — Jacques *LEVASSEUR* de Néré. Après avoir été ingénieur à Bayonne en 1684, puis à la Rochelle en 1688, et capitaine dans le régiment d'Anjou en 1691, il passe en Canada en 1692 comme capitaine réformé et ingénieur; fait capitaine en pied et enseigne de vaisseau en 1694; retiré en 1712 et rétabli capitaine réformé en 1715. Mort en 1724. Avait épousé Marie-Françoise Chavenault. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er juin 1704, d'après Laffilard.

11 — Pierre de *SAINTE-OURS*, fils de Henri de Saint-Ours et de Jeanne de Calignon, né vers 1642 à Veurey, dans le Dauphiné. Venu au Canada en 1665 avec le régiment de Carignan dont il commandait une compagnie. Nommé capitaine dans les troupes du Canada le 17 mai 1687, il sert jusqu'au 9 juin 1708, date de sa retraite. Mort dans sa seigneurie de Saint-Ours le 21 octobre 1724. Avait épousé 1° à Champlain, par contrat du 8 janvier 1668, Marie, fille de Thomas Mullois de la Borde et de Dame Géraud, et 2° à Batiscan le 29 juillet 1708, Marguerite, fille de Charles Le Gardeur de Tilly et de Geneviève

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

Juchereau, veuve de Louis-Joseph Le Gouez de Grais. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er juin 1704, selon Laffilard.

1705

12 — Claude de RAMEZAY, fils de Timothée de Ramezay et de Catherine Gribouillard, de la Gesse, évêché de Langres. Lieutenant en Canada le 8 mai 1683, capitaine le 1er mars 1687, gouverneur des Trois-Rivières le 1er juillet 1690, commandant des troupes le 28 avril 1699, lieutenant de roi à Montréal le 22 mai 1701, puis gouverneur de la même ville le 15 mai 1704. Mort à Montréal le 1er août 1724. Avait épousé à Québec, le 8 novembre 1690, Marie-Charlotte, fille de Pierre Denys de la Ronde et de Catherine Le Neuf. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er juin 1705, d'après Laffilard.

13 — Charles-Gaspard PIOT de Langloiserie, fils de Martin Piot de Langloiserie et d'Anne Petit, né à Hanion, évêché de Chartres, vers 1655. Nommé le 17 mars 1687 capitaine dans les troupes détachées de la marine en Canada, il fut fait garde-marine le 1er janvier 1693 et reçut sa confirmation de capitaine le 25 mars 1694. Promu le 26 avril de la même année major de Montréal, il fut chargé du commandement en l'absence du gouverneur le 30 mai 1695. Major de Québec, avec rang sur les capitaines, le 28 mai 1699, il devint lieutenant de roi à Québec le 1er juin 1703. Mort à Québec le 21 février 1715. Il avait épousé à Sorel, le 15 août 1691, Marie-Thérèse, fille de Sidrac Dugué de Boisbriant et de Marie Moyen. Fait chevalier de Saint-Louis le 15 juin 1705 selon Laffilard.

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

14 — François de *GALLIFFET* de Caffin, fils de Pierre de Galliffet, seigneur de Caffin, et de Marguerite de Bonfils, originaire de Provence. Fait capitaine dans les troupes du Canada le 1er mars 1688, major de Québec le 6 février 1692, lieutenant de roi à Montréal le 28 mai 1699 et gouverneur des Trois-Rivières le 5 mai 1710. Repassé en France le 15 juin 1717, il se retire du service le 14 mai 1720. Mort à Avignon en 1746. Il avait épousé à Québec, le 14 janvier 1697, Marie-Catherine, fille de Charles Aubert de la Chesnaye et de sa troisième femme Angélique Denys de la Ronde, morte en 1703. Fait chevalier de Saint-Louis le 15 juin 1705, selon Laffillard.

15 — Charles-Henri d'*ALOIGNY*, marquis de la Groye, fils de Louis d'Aloigny, marquis de la Groye, et de Charlotte de Chasteignier, né vers 1664 dans le Poitou. Garde-marine à Rochefort le 13 avril 1683, il obtint le 29 juillet de la même année une commission de lieutenant dans les troupes du Canada. Fait capitaine en pied par M. de Denonville en 1688, sa commission est confirmée le 25 mars 1694. Entre temps, en 1692, il avait été fait enseigne de vaisseau. Nommé major le 1er avril 1702, il fut promu commandant des troupes de la Nouvelle-France le 15 mai 1704. Fait successivement lieutenant de vaisseau en 1707, capitaine de frégate en 1709 et capitaine de vaisseau en 1713. Périt dans le naufrage du *Saint-Jérôme* en passant en France dans l'automne de 1714. Il avait épousé à Québec, le 5 novembre 1703, Geneviève, fille de Nicolas Macart et de Marguerite Couillard, veuve en premières noces de Charles Bazire et en deuxièmes noces de François Provost, gouverneur des Trois-

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Rivières. Fait chevalier de Saint-Louis le 15 juin 1705, selon Laffilard.

16 — Daniel d'AUGER, sieur de Subercase, fils de Jourdain d'Auger de Subercase et de Marie de Boyrie, né à Orthez, dans le Béarn, le 12 février 1661, et baptisé dans la religion réformée. Était capitaine dans le régiment de Bretagne depuis 1684, lorsqu'il fut nommé, le 8 février 1687, capitaine d'une compagnie des troupes de la marine en Canada. Nommé major le 15 avril 1694. Le 1er avril 1702 devient gouverneur de Plaisance, à Terre-Neuve, et le 10 avril 1706 gouverneur de l'Acadie. Ayant dû rendre Port-Royal aux Anglais en 1710, il passa en France et ne revint plus en Amérique. Le 11 juillet 1722 il fut fait capitaine réglé à 600 livres par an. Il résidait alors à Montereau-Faut-Yonne, près d'Auxerre, mais il mourut à Cannes, aujourd'hui Cannes-Ecluse dans le département de Seine-et-Marne, le 19 novembre 1732. Fait chevalier de Saint-Louis le 28 juillet 1705 selon Laffilard.

17 — Rémy GUILLOUET d'Orvilliers. Originaire du Bourbonnais, il était capitaine dans le régiment de Poitou, lorsque M. Lefebvre de la Barre, le futur gouverneur du Canada, fut nommé lieutenant général dans l'Amérique méridionale. Il le suivit à Cayenne en 1665 comme capitaine et y resta jusqu'en 1668. En 1685, alors que M. de la Barre était gouverneur du Canada, il obtint une commission de capitaine dans la Nouvelle-France et occupa cette fonction jusqu'à ce qu'il fut remplacé par son fils en 1687. Devenu lieutenant de roi à Cayenne en 1689, puis gouverneur de la même place en 1706, il y mourut le 18 août 1713. Avait épousé, avant 1663, une fille na-

BIBLIOTHÈQUE  
SAINT-SULPICE

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

turelle de M. de la Barre. Fait chevalier de Saint-Louis en 1705. (Mazas, IV, 108).

18 — Michel *LE NEUF* de la Vallière, fils de Jacques Le Neuf de la Potherie et de Marguerite LeGardeur de Repentigny, né aux Trois-Rivières le 31 octobre 1640. Seigneur de Beaubassin en Acadie en 1676. En 1678 remplace comme commandant de l'Acadie M. de Joybert décédé, mais ne reçoit sa commission du roi que le 5 avril 1683, et est déjà remplacé le 10 avril 1684. Rentré en Canada et fait garde-marine en 1687, il venait d'être nommé lieutenant en Acadie, lorsqu'il fut choisi par M. de Frontenac comme capitaine de ses gardes. Il était major de Montréal depuis 1699 lorsqu'il mourut en mer en 1705. Il avait épousé 1° en Acadie, Marie, fille de Nicolas Denys et de Marguerite de la Fitte, et 2°, probablement après 1683, Françoise, fille de Simon Denys de la Trinité et de sa première femme Jeanne Dubreuil, et veuve de Jacques Cailleteau. Il n'avait eu d'enfant que du premier mariage. Dans un jugement de la Prévosté de Québec du 7 octobre 1732, intéressant sa veuve Françoise Denys, il est qualifié chevalier de Saint-Louis. Il a dû être reçu en 1705 alors qu'il était en France, porteur des paquets de la cour.

1706

19 — Nicolas *DANEAU* de Muy, fils de Joseph Daneau et de Catherine Driot, natif de Beauvais. D'abord capitaine dans le régiment de Normandie, il passe au Canada capitaine en 1685. Enseigne de vaisseau le 5 mai 1695, il fut fait major des troupes à Québec le 15 mai

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

1704. Repassé en France en 1706, il est nommé l'année suivante gouverneur de la Louisiane, mais il meurt à la Havane le 25 janvier 1708 avant d'atteindre son poste. Avait épousé à Boucherville, le 17 mai 1687, Marguerite, fille de Pierre Boucher et de Jeanne Crevier. Il aurait été fait chevalier de Saint-Louis après 1704, selon Laffilard, très probablement en 1706, ou même en 1707 lorsqu'il fut fait gouverneur de la Louisiane.

1707

20 — Joseph de *MONIC*, fils de Jean de Monic et de Marguerite de Cornet, né à Oloron, en Béarn, vers 1660. Capitaine en Canada en 1687, major des troupes à Québec en 1691, commandant en second à Plaisance en 1697, repassé en France lieutenant de vaisseau en 1700, mort à Bayonne le 28 septembre 1707. Avait épousé à Montréal, le 13 décembre 1691, Jeanne, fille de Philippe Carion du Fresnoy et de Pétronille des Heures, veuve de Jacques LeMoyné de Sainte-Hélène. Fait chevalier de Saint-Louis le 9 mai 1707, d'après Laffilard.

1708

21 — Philippe de *PASTOUR* de Costebelle, fils de François-Barthélémy de Pastour et de Marguerite du Plessis, né à Saint-Alexandre, près du Pont Saint-Esprit, dans le Gard. Lieutenant à Plaisance le 23 janvier 1692, capitaine le 25 janvier 1694, lieutenant de roi le 13 mars 1695, gouverneur de Plaisance le 10 avril 1706, puis de l'Île Royale le 1er janvier 1714. Mort à l'Île Royale à son

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

retour d'un voyage en France au commencement d'octobre 1717. Il avait épousé 1° à Plaisance le 1er février 1704, Anne, fille de Germain de Tour de Sourdeval et de Catherine Le Baudy, et 2° à Port-Dauphin le 12 février 1716, Anne, fille de Jacques Mius d'Entremont et de Jeanne de Saint-Etienne de la Tour, veuve d'Antoine de Salin de Saillant. Fait chevalier de Saint-Louis le 22 mai 1708, d'après Laffillard.

22 — Jacques LE PICARD, sieur de Noray et Du Mesnil, fils de Philippe Picard et de Madeleine de Gédouin, natif de Noray, évêché de Bayeux. Après avoir été garde-marine à Brest en 1677, puis enseigne de vaisseau à Rochefort, il fut nommé capitaine en Canada le 1er janvier 1684, lieutenant de vaisseau le 1er janvier 1692, et major des troupes le 27 mai 1706. Mort le 26 octobre 1713. Avait épousé à Champlain, le 17 février 1692, Marie-Renée, fille de François Chorel d'Orvilliers et de Marie-Anne Aubuchon. Fait chevalier de Saint-Louis le 10 juin 1708, d'après Laffillard.

23 — Louis de LAPORTE de Louvigny, fils de Jean de la Porte et de Françoise Faucrolle, de Laval, évêché du Mans, né vers 1652. Passé en Nouvelle-France en 1683, il y fut fait lieutenant le 1er avril 1687, capitaine réformé le 16 mai 1691, capitaine en pied le 1er mars 1693, garde-marine en 1693, enseigne de vaisseau le 5 mai 1695, major aux Trois-Rivières le 20 avril 1700, puis à Québec le 1er juin 1703, lieutenant de roi à Québec le 27 avril 1716 et gouverneur des Trois-Rivières le 26 décembre 1724. Il périt sur le *Chameau* le 27 août 1725. Avait épousé à Québec, le 26 octobre 1687, Marie, fille

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

de Pierre Nolan et de Catherine Houart. Fait chevalier de Saint-Louis le 10 juin 1708, d'après Laffillard.

1709

24 — Joseph de *BROUILLAN* de Saint-Ovide, neveu de Jacques-François de Brouillan, gouverneur de l'Acadie, naquit vers 1678. D'abord officier à Plaisance, il y fut fait enseigne le 25 janvier 1692, lieutenant le 25 janvier 1694 et capitaine le 1er avril 1696. Passé en la même qualité de capitaine en Acadie le 10 mai 1705, il devint lieutenant de roi à Plaisance le 10 avril 1706, puis lieutenant de roi à l'Île Royale le 1er janvier 1714 et presque en même temps lieutenant de vaisseau. Gouverneur de l'Île Royale le 16 septembre 1717, et capitaine de vaisseau le 27 mai 1730, il se retira du service le 30 mai 1739. Mort à Saint-Sever, en Gascogne, le 4 avril 1755. Fait chevalier de Saint-Louis le 26 mars 1709, selon Laffillard.

1711

25 — Jean *BOUILLET* de la Chassaigne, fils de Godfroy Bouillet de la Chassaigne et d'Anne Bertaut, né vers 1659 à Paray (aujourd'hui Paray-le-Monial), dans la province du Charolais. Était capitaine dans le régiment de Condé depuis 1677 lorsque, le 17 mars 1687, il fut nommé capitaine d'une compagnie des troupes de la marine au Canada. Enseigne de vaisseau le 5 mai 1695, major de Montréal le 5 mai 1710, major de Québec le 27 juin 1716, lieutenant de roi à Montréal le 7 mai 1720, gouverneur des Trois-Rivières le 23 avril 1726, il devint en-

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

fin gouverneur de Montréal, le 16 juin 1730. Il mourut à Montréal le 29 janvier 1733, mais le roi, ignorant encore le triste événement, lui accordait sa retraite le 1er avril suivant. Il avait épousé à Montréal le 28 octobre 1699, Marie-Anne, fille de Charles LeMoynes et de Catherine Primot. Fait chevalier de Saint-Louis le 7 juillet 1711, selon Laffilard.

1712

26 — Jacques *TESTARD* de Montigny, fils de Jacques Testard de la Forêt et de Marie Pournain, né à Montréal le 23 février 1663. Lieutenant réformé en Canada le 17 mars 1687, lieutenant en Acadie en 1691, passé en Canada en la même qualité en 1700, capitaine en 1710, mort à Montréal le 10 juillet 1737. Avait épousé 1° à Québec, le 24 septembre 1698, Marguerite, fille de Mathieu Damours des Chauffours et de Marie Marsolet, morte en 1703, et 2° à Québec, le 28 février 1718, Marie-Anne, fille de Louis de Laporte de Louvigny et de Marie Nolan, morte en 1763. Fait chevalier de Saint-Louis le 12 juin 1712, selon Laffilard.

27 — Jean-Maurice-Josué du *BOIS BERTHELOT* de Beaujours, fils de Jacques-Hyacinthe du Bois Berthelot et de Péronnelle de Magnan, né vers 1662 à Bothoa, diocèse de Cornouaille, en Bretagne. D'abord garde-marine à Rochefort en 1684, il obtint le 1er mai 1688 une commission de lieutenant dans les troupes du Canada. Fait capitaine réformé en 1691, sa commission est confirmée le 1er mai 1693. Enseigne de vaisseau le 5 mai 1695, et capitaine en pied le 18 mai 1701, il est nommé ingénieur

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

en chef de la Nouvelle-France le 14 juin 1712. Fait lieutenant de roi et ingénieur à l'Île Royale le 10 mai 1715, il est nommé commandant à Port-Dauphin le 22 février 1717, commandant de l'Île Royale par intérim le 13 juin suivant, commandant à l'Île Saint-Jean de Miscou le 3 février 1722 et repasse lieutenant de roi à l'Île Royale le 21 février 1723. Gouverneur des Trois-Rivières le 16 janvier 1730, il devient gouverneur de Montréal le 1er avril 1733. Ayant pris sa retraite le 15 février 1748 avec une pension de 3000 livres, il mourut à Montréal le 11 mai 1750. Il avait épousé à Québec, le 13 novembre 1713, Gabrielle-Françoise, fille de Charles Aubert de la Chesnaye et de sa troisième femme, Marie-Angélique Denys de la Ronde, veuve de Paul LeMoynes de Maricourt. Fait chevalier de Saint-Louis le 14 juin 1712, selon Laffilard.

28 — Alexandre LE NEUF de Beaubassin, fils de Michel Le Neuf de la Vallière et de sa première femme Marie Denys, né aux Trois-Rivières le 2 février 1667. Enseigne en Canada en 1690, confirmé idem le 16 mars 1691, lieutenant réformé en 1691, confirmé idem le 1er mars 1693, lieutenant le 2 janvier 1694, confirmé idem le 1er mai 1696, et enfin capitaine le 5 mai 1710. Il périt dans le naufrage du *Héros* le 19 septembre 1712. Quelques mois auparavant, le 14 juin, d'après Laffilard, il avait été fait chevalier de Saint-Louis.

29 — François LEFEBVRE du Plessis, dit Duplessis-Fabert, fils de Pierre Lefebvre du Plessis et de Marguerite Raffart, de la paroisse de Saint-Jean de Grève, de Paris. Entré dans l'armée en 1664, il avait été successive-

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

ment enseigne dans Navarre, lieutenant dans Herbonville, capitaine dans Saint-Vallier, lorsqu'il fut nommé, le 17 mars 1687, capitaine d'une compagnie des troupes détachées de la marine en Canada, et il continua à servir en cette qualité jusqu'à sa mort, à Montréal, le 12 avril 1712. Il avait épousé à Champlain, le 7 janvier 1689, Marie-Madeleine, fille de François Chorel d'Orvilliers, sieur de Saint-Romain, et de Marie-Anne Aubuchon. Il était mort depuis deux mois, lorsque le roi, n'ayant pas encore appris l'événement, le fit chevalier de Saint-Louis, le 14 juin 1712.

1713

30 — François *LE VERRIER* de Rousson, fils de Nicolas Le Verrier, seigneur de Boisguilbert, et de Madeleine Houdon. Après avoir servi longtemps en France comme officier, et après avoir perdu un oeil au siège de Gironne, est nommé capitaine en Canada le 17 mars 1687, enseigne de vaisseau le 5 mars 1695, major des troupes le 12 mai 1714, major à Montréal le 27 avril 1716, et lieutenant de roi à Québec le 15 mai 1725. Mort à Québec le 6 novembre 1732. Avait épousé à Montréal le 15 juin 1704, Jeanne-Charlotte, fille de Jacques-Alexis Fleury Deschambault et de Marguerite de Chavigny, qui, en 1742, se remarie à Pierre de Rigaud de Vaudreuil-Cavagnal, le futur gouverneur du Canada. Fait chevalier de Saint-Louis le 28 juin 1713 d'après Laffilard.

31 — Jean-Louis de *LACORNE*, fils de Luc de Lacorne, seigneur de Chapte, et d'Antoinette d'Allemagne, né le 26 octobre 1666, à Vaudon en Auvergne. Il venait,

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

comme le précédent, de perdre un oeil au siège du Gironne en Espagne, lorsqu'il fut nommé sous-lieutenant en Canada en 1685. Fait lieutenant réformé le 16 mars 1691, lieutenant en pied le 1er mars 1693, capitaine le 27 mai 1706, major aux Trois-Rivières le 12 mai 1714, lieutenant de roi à Montréal le 23 avril 1726. Mort à Montréal le 6 mai 1732. Avait épousé à Montréal, le 11 juin 1695, Marie, fille d'Antoine Pécaudy de Contrecoeur et de Barbe Denys. Fait chevalier de Saint-Louis le 28 juin 1713, d'après Laffillard.

32 — Louis de GANNES de Falaise, fils de Louis de Gannes et de Françoise Le Bloy, né le 15 ou 19 octobre 1658 à Buxeuil, diocèse de Poitiers. Entré dans les gardes-marine à Rochefort le 10 novembre 1683, il fut le 17 mars 1687 nommé lieutenant dans les troupes de la marine au Canada. Après avoir servi 9 ans au Canada, il fut nommé capitaine en Acadie, le 17 mai 1696. Nommé major de l'Acadie le 1er mai 1714, il le resta jusqu'à la prise de Port-Royal, alors qu'il passa en France. Il revint au Canada en 1711 et séjourna à Québec. Appelé à remplir à l'Île Royale en 1714 les mêmes fonctions de major, il s'embarqua à Québec pour aller en France voir au détail des troupes destinées à l'Île Royale, mais il mourut en arrivant à la Rochelle, d'après une lettre du ministre à M. de Vaudreuil, en date du 19 mars 1714. Il avait épousé 1° à Québec le 10 novembre 1691, Barbe, fille de Simon Denys de la Trinité et de Françoise du Tartre, veuve d'Antoine Pécaudy de Contrecoeur; 2° à Montréal le 12 juillet 1695, Louise, fille de Charles Le Gardeur de Tilly et de Geneviève Juchereau, morte le 11 janvier

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

1698; 3° à la Rivière Saint-Jean, en Acadie, le 5 août 1700, Marguerite, fille de Michel LeNeuf de la Vallière et de sa première femme Marie Denys, qui mourut aux Trois-Rivières, le 25 avril 1760. Fait chevalier de Saint-Louis le 28 juin 1713 d'après Laffillard. Les ordres du roi pour le recevoir n'auraient cependant été adressés que le 13 juillet 1713 à M. de Vaudreuil. (P.-G. Roy, *Lettres de noblesse*, I, 86).

1716

33 — Jean-Michel de *LESPINAY*, garde-marine en 1683, est nommé enseigne en Canada le 17 mars 1687, lieutenant réformé en 1690, lieutenant en pied le 16 mars 1691, enseigne de vaisseau le 5 mai 1695, repasse en France en 1698, devient lieutenant de vaisseau le 1er octobre 1705, gouverneur de la Louisiane le 12 mars 1716, puis de la Grenade le 1er novembre 1717. Mort à la Martinique le 5 janvier 1721. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er octobre 1716, d'après Laffillard.

1717

34 — Jean-Baptiste *LEMOYNE* de Bienville, fils de Charles LeMoyne et de Catherine Primot, né à Montréal le 23 février 1680. Son frère François ayant été tué en 1691, il recueillit le surnom de Bienville que celui-ci portait. Garde-marine à Brest en 1697, puis à Rochefort en 1698, il fut, le 11 mars de cette dernière année, nommé enseigne en Acadie. En 1702 il est commandant en second en Louisiane sous son frère Iberville, et lieutenant

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

de roi à Biloxi. Passe en France en 1707, mais en 1717 revient en Louisiane avec le titre de commandant général. Repassé en France en 1723 à la suite de certaines difficultés, il finit par être destitué le 9 avril 1726. Nommé gouverneur de la Louisiane le 25 juillet 1732, il occupa ce poste jusqu'à l'arrivée de son successeur, le marquis de Vaudreuil-Cavagnal, le 10 mai 1743. Rentré en France il fut fait capitaine de vaisseau le 1er janvier 1745. Il prit sa retraite le 18 février 1746 avec une pension de 3000 livres sur le Trésor royal et de 1800 livres sur la marine. Mort célibataire à Paris le 7 mai 1768, à l'âge de 38 ans. Fait chevalier de Saint-Louis le 20 septembre 1717, avec autorisation de porter la croix jusqu'à ce qu'il puisse être reçu. (Mazas, II, 114).

1718

35 — Charles, marquis de *BEAUHARNOIS*, fils de François de Beauharnois, seigneur de la Boische, et de Marguerite-Françoise Pyvart de Chastullé. Après être entré dans la marine en 1691, il était capitaine de vaisseau depuis le 23 avril 1798, lorsqu'il fut nommé gouverneur du Canada le 10 janvier 1726. Fait chef d'escadre le 14 janvier 1741. Quitte le poste de gouverneur le 19 septembre 1747, est promu lieutenant général le 1er janvier 1748, et meurt à Paris le 12 juin 1749. Avait épousé en 1716, Renée Pays, veuve de Pierre Hardouineau, mais n'en eut pas d'enfant. Fait chevalier de Saint-Louis le 28 juin 1718, commandeur ad honores le 29 mars 1732 et grand-croix le 25 mars 1738.

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

36 — Jacques *LHERMITE*, probablement originaire de Normandie. Major à Plaisance le 13 mars 1695, il fut chargé du commandement en l'absence du gouverneur le 22 février 1696. Était second lieutenant de roi à l'Île Royale depuis le 1er janvier 1714 lorsque, le 10 mars 1715, il fut promu lieutenant de roi aux Trois-Rivières et en même temps capitaine-ingénieur en chef de la Nouvelle-France. Il périt à l'âge de 70 ans, dans le naufrage du *Chameau*, le 27 avril 1725, comme il revenait de France où il était passé en 1724. On voit qu'à sa mort sa veuve sollicita une pension. Il s'était marié en 1706 en Acadie. Fait chevalier de Saint-Louis le 28 juin 1718 selon Laffilard.

37 — Jacques-Charles de *SABREVOIS*, fils de Henri de Sabrevois, sieur de Sermonville, et de Gabrielle Martin, né vers 1667 à Garancière, dans la Beauce. Après avoir servi dans le régiment de la Fère, il passe en Canada lieutenant réformé en 1685, est promu lieutenant en pied en 1688, capitaine le 1er avril 1702, major de Montréal en 1725. Mort à Montréal le 19 janvier 1727. Avait épousé à Boucherville, le 16 novembre 1695, Jeanne, fille de Pierre Boucher et de Jeanne Crevier. Fait chevalier de Saint-Louis le 28 juin 1718. (*Rapp. Arch. Can.*, 1899, Supp. p. 512).

38 — Joseph *LEMOYNE* de Sérigny, fils de Charles LeMoynes et de Catherine Primot, né à Montréal le 22 juillet 1668. Embrassa la carrière de la marine. Lieutenant de vaisseau, il fut commandant en Louisiane pendant deux ans à partir de 1718. Repassé en France et fait capitaine de vaisseau en 1720, il fut nommé comman-

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

dant à Rochefort en 1723. Mort à Rochefort le 12 septembre 1734. Il avait épousé Marie-Elisabeth Héron. Fait chevalier de Saint-Louis le 28 juin 1718. (Mazas, II, 117) <sup>(1)</sup>.

39 — Guillaume-Emmanuel-Théodore de MAUPEOU, comte de L'Estrange. Appelé par Laffilard, Maupeou de Ribaudon. Lieutenant en second en Canada en 1690, capitaine réformé le 1er juillet 1691, capitaine en pied le 1er mars 1693, garde-marine le 1er janvier 1694, enseigne de vaisseau le 5 mai 1695. Repassé en France la même année 1695, il devint successivement capitaine de vaisseau en 1707 et gouverneur de la Grenade en 1711. Mort à Paris le 4 mars 1725. Fait chevalier de Saint-Louis le 28 juin 1718. (Mazas, III, 325).

40 — François de JORDY Moreau de Cabanac, fils de Pierre de Jordy et d'Elisabeth de Pradines, né à Saint-Vincent de Carcassonne, en 1666. D'après les renseignements recueillis par un descendant, l'abbé Desjordy, et publiés par M. l'abbé Elie-J. Auclair dans sa *Famille Desjordy*, il était neveu de Joseph de Jordy de Cabanac, mort en 1713 major des Trois-Rivières, avec qui il passa en Canada en 1685, après avoir été cadet à Besançon depuis 1683. Fait lieutenant à son arrivée en Canada le 5 mars 1685, il devint capitaine réformé le 1er mars 1693, enseigne de vaisseau en 1695, capitaine en pied le 1er mai 1697 et major des Trois-Rivières le 7 mai 1720. Mort le

---

(1) Joseph LeMoyne de Serigny, le digne frère des Longueuil, des Iberville et des Bienville, a été l'ancêtre direct de sept chevaliers de Saint-Louis. Deux de ses fils, trois petits-fils et deux arrières petits-fils ont été après lui admis dans l'Ordre.

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

15 février 1726. Il avait épousé 1° à Montréal, le 26 novembre 1696, Marie-Anne, fille de Pierre Nolan et de Catherine Houart, morte en 1703, et 2° au Cap-de-la-Madeleine, le 22 novembre 1705, Louise-Catherine, fille de René Robineau de Bécancourt, baron de Portneuf, et de Marie-Anne LeNeuf de la Potherie, morte en 1757. Fait chevalier de Saint-Louis le 28 juin 1718, selon Laffilard.

41 — François de GANNES de Falaise, fils de Louis de Gannes et de Françoise Le Bloy, né le 23 juillet 1675 à Buxeuil, diocèse de Poitiers. Garde-marine à Rochefort depuis le 14 février 1693, il fut promu le 1er mars 1696 enseigne dans la compagnie de son frère pour servir en Acadie. Fait lieutenant le 4 mai 1700 et capitaine le 1er mai 1704. Passé à l'Île Royale le 1er janvier 1714, il fut transféré en Canada en la même qualité de capitaine, le 7 juin 1715. Au Canada il fut nommé successivement major aux Trois-Rivières le 11 avril 1727, major à Montréal le 16 mars 1728, lieutenant de roi aux Trois-Rivières le 1er avril 1733 et lieutenant de roi à Montréal le 1er mai 1743. Il mourut à Montréal le 26 septembre 1746. Il avait épousé à Montréal, le 30 novembre 1713, Marguerite, fille d'Ignace Nafrechoux et de Catherine Leloup. Fait chevalier de Saint-Louis le 28 juin 1718, d'après Laffilard.

42 — Jacques d'ESPIET de Pensens, apparemment originaire d'Aignan, une localité située dans les environs de Nogaro, dans le diocèse d'Auch. Quoique connu sous le nom de Pensens, il avait pour nom patronymique: d'Espiet. Nommé enseigne à Plaisance le 1er mai 1698,

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

il devint aide-major en Acadie le 20 mai 1705, puis lieutenant à Plaisance le 18 juin 1712. En janvier 1714 il passa à l'Île Royale en la même qualité de lieutenant, mais fut fait capitaine le 15 mars de la même année. Nommé conseiller au conseil supérieur de l'Île Royale le 22 avril 1719, il remplit cette fonction jusqu'au 1er mai 1735. Fait commandant de l'Île Saint-Jean le 2 juillet 1726, puis major de l'Île Royale le 25 mars 1730, il devint lieutenant de roi à l'Île Saint-Jean le 1er juin 1733 et le resta jusqu'à ce qu'il prit sa retraite, le 1er avril 1737, avec une pension de 800 livres. Fait chevalier de Saint-Louis le 28 juin 1718, selon Laffilard.

43 — Claude-Michel *BÉGON*, dit le chevalier Bégon, fils de Michel Bégon, intendant à la Rochelle, et de Madeleine Druillon, né vers 1683. Garde-marine à Rochefort en 1697, puis enseigne de vaisseau en 1703, il suivit au Canada son frère l'intendant, y fut nommé capitaine de compagnie le 30 mai 1713, lieutenant de vaisseau le 12 mars 1714, major à Québec le 23 avril 1726, lieutenant de roi aux Trois-Rivières le 6 février 1731, puis à Montréal le 1er avril 1733, et enfin gouverneur de Montréal le 1er mai 1743. Mort à Montréal le 1er mai 1748. Avait épousé à Montréal, le 19 décembre 1718, Marie-Elisabeth, fille d'Etienne Roberth de la Morandière et d'Elisabeth Du Verger. Fait chevalier de Saint-Louis le 28 juin 1718. (*Rapp. Arch. Can.*, 1899, Supp. p. 512).

1720

44 — Louis *JUCHEREAU* de Saint-Denys, fils de Nicolas Juchereau de Saint-Denys et de Marie-Thérèse Gif-

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

fard, né à Québec le 17 septembre 1676. Accompagnait Iberville dans son second voyage au Mississipi en 1699-1700. Capitaine et commandant aux Natchitoches en 1722. Mort le 11 juin 1744 aux Natchitoches. Avait épousé au Mexique, en 1715, dona Emmanuela, fille de don Ramon Sanche y Navarro. Fait chevalier de Saint-Louis le 13 décembre 1720, d'après Laffillard.

45 — Antoine *LEMOYNE* de Châteauguay, fils de Charles LeMoyne et de Catherine Primot, né à Montréal le 7 juillet 1683. Garde-marine le 22 février 1699, enseigne de vaisseau et capitaine de compagnie en Louisiane le 1er février 1703, commandant des troupes le 31 décembre 1717, lieutenant de roi à Saint-Pierre de la Martinique le 11 janvier 1727, gouverneur de Cayenne le 1er juillet 1737, gouverneur de l'Île Royale le 1er janvier 1745, mais mort à Rochefort le 21 mars 1747 sans avoir rejoint son poste. Fait chevalier de Saint-Louis en 1720. (Mazas, II, 123<sup>(1)</sup>).

46 — Etienne de *VENIARD* de Bourgmont, fils de Charles de Veniard, sieur du Vergier, et de Jacqueline Jean, né en France. Tout ce que nous apprend Laffillard sur son séjour en Canada, c'est qu'il obtint en 1705 une expectative d'enseigne, mais ses lettres de noblesse, émises en 1725, veulent qu'il ait servi dans la Nouvelle-France depuis 30 ans, c'est-à-dire depuis 1695, en qualité d'en-

---

(1) Son fils, Jean-Baptiste LeMoyne de Châteauguay, capitaine des vaisseaux du roi et tué à la Martinique en 1791, fut aussi chevalier de Saint-Louis, et celui-ci eut à son tour un fils chevalier, Jean-Louis-Charles LeMoyne de Châteauguay qui fut capitaine au régiment de Berry et mourut célibataire en 1792.

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

seigne et de lieutenant. Quoiqu'il en soit, nous ne trouvons aucune trace de lui dans nos archives jusqu'à 1706, alors qu'il remplaça assez maladroitement Lamothe-Cadillac dans le commandement du Détroit. En 1712 il passa à la Louisiane, probablement à la demande de Lamothe-Cadillac, nommé gouverneur. Il y fut fait capitaine et commandant au Misssouri, le 26 juillet 1720, mais il aurait été révoqué en 1724. Fait chevalier de Saint-Louis en 1720. Quoiqu'il le dise à cette occasion officier de la Louisiane, Mazas, (II, 124), veut qu'il se nomme, non pas Etienne de Veniard de Bourgmont, mais Louis-Henri de Ghaisne, comte de Bourmont, et ait été l'ancêtre du vainqueur d'Alger.

1721

47 — Henri, comte d'AGRAIN, né en France, d'une famille du Velay. Nommé aide-major à l'Île Royale en 1715, puis capitaine en 1720, il mourut assassiné par deux ouvriers à son emploi, le 23 janvier 1722. Il avait été fait chevalier de Saint-Louis le 23 décembre 1721.

48 — François MARIAUCHAU d'Esgly, fils de Pierre Mariauchau et d'Elisabeth Groen, de Saint-Benoit de Paris, né vers 1670. Après avoir été enseigne de la colonelle dans Dauphin, il fut fait lieutenant réformé en Canada le 1er mars 1693, lieutenant en pied le 1er mai 1696, capitaine le 1er juin 1704, major aux Trois-Rivières le 2 janvier 1716, major des troupes le 7 mai 1720, lieutenant de roi aux Trois-Rivières le 23 avril 1726. Mort aux Trois-Rivières le 9 janvier 1730. Avait épousé à Québec, le 7 janvier 1708, Louise-Philippe, fille de René-

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Louis Chartier de Lotbinière et de Marie-Madeleine Lambert. Fait chevalier de Saint-Louis le 23 décembre 1721. Lorsque Mazas (II, 126), donne la date du 26 février 1725, il ne parle que de la délivrance des provisions.

49 — Constant *LE MARCHANT* ou *MARCHAND* de Ligneris, fils de Joseph Le Marchant de Ligneris et de Marguerite du Sillar. Garde-marine à Rochefort en 1683, lieutenant réformé en Canada le 17 mars 1687, lieutenant en pied le 16 mars 1691, capitaine le 15 juin 1705, major aux Trois-Rivières le 15 février 1728. Mort le 19 février 1731. Avait épousé le 19 novembre 1691, à Montréal, Anne-Françoise, fille de Claude Robutel de la Noue et de Suzanne de Gabrielle. Fait chevalier de Saint-Louis le 23 décembre 1721. Mazas (III, 126), n'enregistre M. de Ligneris qu'à la date du 24 février 1725, mais cette date est celle à laquelle lui furent délivrées ses provisions.

50 — Jean-Baptiste *HERTEL* de Rouville, fils de François Hertel de la Fresnière et de Marguerite de Thavenet, né aux Trois-Rivières le 26 octobre 1668. Enseigne en Canada le 2 janvier 1694, lieutenant réformé le 1er mai 1696, lieutenant en pied le 1er juin 1706, capitaine le 18 juin 1712, passé en la même qualité à l'Île Royale en 1714, commandant à Port-Dauphin le 21 mai 1719, mort le 30 juin 1722. Avait épousé 1° aux Trois-Rivières le 23 novembre 1698, Jeanne, fille de Jacques Dubois et de Jeanne Aubert, morte en 1703, et 2° à Québec le 6 février 1708, Marie-Anne, fille de Gervais Baudoin et d'Anne Aubert. Fait chevalier de Saint-Louis le 23 décembre 1721, d'après Laffilard.

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

51 — François *LE COUTRE* de Bourville, fils de François LeCoutre de Bourville et d'Elisabeth Faustin, né à Ricarnolle, archevêché de Rouen. Garde-marine le 1er juillet 1690, il servit dans la marine à Brest jusqu'en 1718, ayant été dans l'intervalle, le 25 novembre 1712, fait enseigne de vaisseau. Le 11 juin 1718, il passe à l'Île Royale en qualité de major, et le 25 mars 1730, il devient lieutenant de roi. Le 21 septembre 1740 commandant de l'Île Royale par intérim après la mort de M. de Forant. Prend sa retraite le 30 avril 1744 et se retire en Normandie. Il avait épousé à Louisbourg, le 16 janvier 1729, Marie-Anne, fille de Gabriel Rousseau de Villejoïn et de Marie-Joseph Bertrand. Laffilard le fait chevalier de Saint-Louis le 23 décembre 1721, tandis que Mazas (II, 126), place sa promotion en 1726, mais cette fois ce doit être Laffilard qui a raison contre Mazas, car M. de Bourville, parrain à Louisbourg le 4 octobre 1722, y prend déjà la qualité de chevalier.

52 — Louis *DENYS* de la Ronde, fils de Pierre Denys de la Ronde et de Catherine LeNeuf, né à Québec le 2 août 1675. Garde-marine à Rochefort le 14 décembre 1687, il devint enseigne de vaisseau le 1er janvier 1703. Nommé capitaine d'une compagnie en Acadie le 10 juillet 1707, il passe à l'Île Royale en la même qualité le 1er janvier 1714, et enfin en Canada en 1723. Mort à Québec le 25 mars 1741. Il avait épousé à Québec, le 20 juillet 1709, Louise, fille de René-Louis Chartier de Lotbinière et de Marie-Madeleine Lambert. Fait chevalier de Saint-Louis le 23 décembre 1721 selon Laffilard.

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

53 — Pierre-Jacques de *TAFFANEL*, marquis de la Jonquière. Fils de N . . . de Taffanel de la Jonquière et de Catherine de Bonnes, né vers 1685 à Graulhet dans le Tarn. Entré dans la marine en 1697, il fut fait capitaine de vaisseau en 1731 et chef d'escadre en 1746. Nommé en cette dernière année gouverneur du Canada, il partit pour son gouvernement avec une flotte, mais après avoir soutenu le 14 mai 1747, contre l'amiral Anson, un combat resté fameux, il fut fait prisonnier et conduit en Angleterre. Libéré par la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, il put enfin en 1749 aller au Canada occuper son poste qu'avait rempli par intérim M. de la Galissonnière. Mort à Québec le 17 mars 1752. Avait épousé, le 3 juin 1721, Marie-Angélique de la Valette, d'une famille du parlement de Toulouse. Fait chevalier de Saint-Louis le 23 décembre 1721, et commandeur honoraire le 15 avril 1750, il obtint, le 1er juin 1751, la pension de 2000 livres sur l'ordre vacante par la mort de M. de l'Etanduère. (Mazas, II, 159).

54 — Louis-Philippe de *RIGAUD* de Vaudreuil, fils aîné de Philippe de Rigaud de Vaudreuil et de Louise-Elisabeth de Joybert, né à Québec le 26 septembre 1691. Enseigne en Canada le 19 mai 1698, lieutenant le 15 juin 1705, capitaine le 5 mai 1710, enseigne de vaisseau le 5 juillet 1711 et lieutenant de vaisseau le 28 juin 1713. Passé définitivement au service de mer à Rochefort, le 2 juin 1715, il devint capitaine de vaisseau le 1er avril 1738, chef d'escadre le 1er avril 1748, lieutenant général des armées navales le 25 août 1763. Mort à Tours le 27 novembre 1763. Avait épousé à Rochefort, le 22 dé-

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

cembre 1723, Catherine-Elisabeth, fille de Joseph Le-Moyne de Sérigny et de Marie-Elisabeth Héron. Fait chevalier de Saint-Louis en 1721, commandeur en 1753 et grand-croix en 1756. (Mazas, II, 124).

55 — Pierre *DUGUÉ* de Boisbriand, fils de Sidrac Dugué de Boisbriand et de Marie Moyon, né à Montréal le 21 février 1675. Enseigne réformé en Canada en 1691, enseigne en pied en 1694, il passe à la Louisiane et est fait major à Biloxi en 1699. Premier lieutenant de roi de la Louisiane en 1717, il est fait commandant en l'absence de Bienville, en 1723. Destitué en 1727, il passe en France et y meurt le 7 juin 1736. Laffilard ne dit pas qu'il fut chevalier de Saint-Louis. Il le fut cependant dès 1721. D'après le journal de Bénard de la Harpe, c'est la frégate *la Vénus* qui lui apporte la croix de Saint-Louis le 15 juillet 1721 en même temps qu'à LeMoyne de Châteauquay. (French, *Hist. Coll. of Louisiana*, III, 91).

1722

56 — Guillaume de *BEAUHARNOIS* du Colombier, chevalier de Beauvillé, fils de François de Beauharnois et de Marguerite-Françoise Pyvart de Chastullé et frère par conséquent de notre gouverneur du même nom. Garde-marine à Rochefort le 1er juin 1697, il fut fait lieutenant en Canada le 1er avril 1702 et capitaine le 15 juin 1704. L'année suivante, le 15 juin 1705, il repassa en France garde-marine, devint major des armées navales du port de Rochefort en 1711 et capitaine de vaisseau en 1734. Mort célibataire à Petit Goave, île de Saint-Domingue, à bord

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

du *Léopard*, le 17 février 1741. Fait chevalier de Saint-Louis en 1721. (Mazas, II, 125).

57 — Alexandre-Joseph *LESTRINGANT* de Saint-Martin, fils de Nicolas de Lestringant et d'Anne Jacquier, né à Saint-Benoit le Fleury-sur-Loire, vers 1660. Connu d'abord sous le nom de Saint-Martin Viabon. Lieutenant réformé en Canada en juillet 1684, lieutenant en pied le 1er mars 1688, capitaine réformé le 1er mars 1693, enseigne de vaisseau le 5 mai 1695, capitaine en pied le 12 mai 1697. Mort vers la fin de 1722. Avait épousé à Montréal, le 1er septembre 1694, Madeleine, fille de Nicolas Juchereau de Saint-Denys et de Marie-Thérèse Giffard. Fait chevalier de Saint-Louis en juin 1722, (*Rapp. Arch. Can.*, 1904, p. 39).

1724

58 — Gabriel d'*ANGEAC* ou *DANGEAC*, probablement le même qui est rencontré en 1692 au Canada sous le nom de Gabriel Dangeac, sergent de la compagnie de M. de la Chassaigne. Fait enseigne à Plaisance le 1er mai 1696, il était lieutenant depuis le 9 juillet 1708, lorsqu'il passa à l'Île Royale en la même qualité le 1er janvier 1714. Il fut promu capitaine le 11 juillet 1719, et mourut âgé de 67 ans, à l'Île Royale, le 1er mars 1737. Avait épousé à Plaisance, avant 1710, Marguerite, fille de François Bertrand et de Jeanne Giraudet. Fut le père de François-Gabriel Dangeac gouverneur des îles Saint-Pierre et Miquelon et de Michel Dangeac de Merville. Fait chevalier de Saint-Louis le 15 février 1724 selon Laffillard.

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

59 — Chevalier de *RANCOGNE*, originaire de l'Angoumois. Lieutenant à Plaisance (Terre-Neuve), de 1694 jusqu'à son départ en 1703. Etait colonel des milices à Saint-Domingue depuis 1706 lorsqu'il fut fait chevalier de Saint-Louis le 15 août 1724, d'après Laffilard. (Mazas, II, 126).

1725

60 — Isaac-Louis de *FORANT*, fils de l'amiral Job de Forant et de Marguerite Richer, né en 1688 à la Tremblade, en Charente Inférieure. Capitaine de vaisseau en 1731, gouverneur de l'Île Royale le 10 septembre 1739. Mort le 10 mai 1740. Fait chevalier de Saint-Louis le 24 février 1725. (Mazas, II, 127).

61 — Louis-Simon *LE POUPEL* de Saint-Aubin, chevalier de la Boularderie, fils de Messire Antoine Le Poupet, sieur de Saint-Aubin, et de Jacqueline Arnault, de la paroisse Saint-Germain l'Ancien, Paris. Enseigne à Plaisance le 1er mai 1696, puis lieutenant le 20 avril 1701, il devint le 1er février 1702 capitaine des troupes. Passé enseigne de vaisseau à Rochefort le 10 juillet 1707, il reçoit en 1719 le commandement de Port d'Orléans, de l'Île Royale, où on lui a concédé une exploitation. Repassé enseigne de vaisseau à Rochefort le 29 mai 1721. Mort à l'Île Royale le 6 juin 1738. Il avait épousé à Port-Royal, le 29 novembre 1702, Madeleine, fille de Pierre Melanson et de Marguerite Mius d'Entremont. Parrain à Québec le 20 avril 1736, il est qualifié chevalier de Saint-Louis. C'est certainement lui que Mazas (II, 127) men-

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

tionne parmi les chevaliers du 24 février 1725, sous le nom de Le Poupet de la Boularderie, enseigne de vaisseau.

1726

62 — Jean-Joseph d'ALLARD de Sainte-Marie. Originaire de Provence, il servit d'abord en Flandre dans le régiment de Bezons. Nommé lieutenant en Acadie le 1er janvier 1701, puis capitaine en 1712, il passe à l'Île Royale en la même qualité au mois de janvier 1714. En 1724, il commandait la Batterie royale à Louisbourg. Mort le 25 mars 1730 après 45 ans de service. Avait épousé, probablement à Plaisance, avant 1710, Marie-Anne, fille de Germain de Tour de Sourdeval et de Catherine Le Baudy, et était devenu ainsi le beau-frère de M. de Costebelle, gouverneur de Terre-Neuve, puis de l'Île Royale. D'après Laffilard, M. de Sainte-Marie avait été fait chevalier de Saint-Louis le 15 février 1724, mais d'après Mazas (II, 128) il ne l'aurait été que le 7 janvier 1726. C'est sans doute Mazas qui a raison, car nous voyons que, le 20-novembre 1726, M. de Saint-Ovide, commandant à l'Île Royale, dit avoir reçu les provisions de chevalier de M. de Sainte-Marie.

63 — Louis LIÉNARD de Beaujeu, fils de Philippe Liénard et de Catherine Gobert, né en 1682, probablement à Paris. Fait enseigne dans les troupes du Canada le 1er avril 1702, il devint lieutenant le 1er juin 1704, capitaine de compagnie le 20 juin 1711, enseigne de vaisseau le 8 juillet suivant, major des troupes le 1er avril 1733, et lieutenant de roi aux Trois-Rivières le 31 mai

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

1743. Prit sa retraite le 15 février 1748 et mourut le 27 décembre 1750. Il avait épousé à Montréal, le 6 septembre 1706, Denise-Thérèse, fille de Jean-Baptiste Migeon de Branssat et de Catherine Gauchet de Belleville. Fait chevalier de Saint-Louis, non pas le 23 avril 1725, comme le veut Laffillard, mais le 7 mai 1726. (*Rapp. Arch. Can.*, 1904, p. 71).

64 — Henry-Jules LEFOURNIER du Vivier, fils de Jacques Le Fournier du Vivier et de Marguerite de Carpentier, né en France en 1666. Passé enseigne au Canada en 1691, lieutenant réformé le 15 janvier 1694, lieutenant en pied le 1er juin 1704, capitaine le 18 juin 1712. Mort à Montréal le 10 novembre 1738. Avait épousé à Montréal, le 16 août 1694, Marguerite, fille de Pierre Gadois et de Jeanne Besnard. Fait chevalier de Saint-Louis en 1726, mais ne paraît avoir reçu ses provisions qu'en 1731. (*Rapp. Arch. Can.*, 1904, pp. 73, 84, 144).

1728

65 — Richard-François PIERCOT, sieur de Bailleul, né en France vers 1670 du mariage de Paul Piercot de Bailleul et de Guillemette-Marie-Anne Canut. Servit au Canada en qualité de petit enseigne de 1696 à 1698. Repassé en France, il est fait garde-marine en 1699, puis enseigne de vaisseau en 1703, en même temps que capitaine dans les troupes de la Martinique. Après dix ans aux colonies il repasse en France et continue à servir comme enseigne de vaisseau. Le 28 avril 1728, il quitte le service et se retire à Calais. Ce fut cependant à Paris

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

qu'il mourut le 25 avril 1753. Fait chevalier de Saint-Louis après sa retraite, le 17 mai 1728, d'après les ordres du roi adressés à Duguay-Trouin.

1728

66 — Charles de *SAINTE-ETIENNE DE LA TOUR*, né en Acadie en 1666, fils de Charles de la Tour et de Jeanne Mottin. Fait enseigne à l'Île Royale en 1703, il fut promu lieutenant le 1er janvier 1714 en même temps qu'il passait à l'Île Royale, obtint une expectative de compagnie le 26 avril 1723, et fut enfin fait capitaine le 25 mars 1730. Mort à Louisbourg le 11 août 1731 âgé de 72 ans. Il avait épousé Angélique Lareau, qui vivait encore en 1762 à Chalais, en Saintonge. Fait chevalier de Saint-Louis en considération de ses blessures, il fut reçu en France par M. de Brouillan à la suite d'un ordre du roi adressé à ce dernier le 17 mai 1728.

1730

67 — Pierre de *RIGAUD* de Vaudreuil-Cavagnal, fils de Philippe de Rigaud de Vaudreuil et de Louise-Elisabeth de Joybert; né à Québec le 22 novembre 1698. Enseigne en Canada le 16 juin 1708, garde-marine en 1711, lieutenant le 28 mai 1712, capitaine le 2 juin 1715, major des troupes le 23 avril 1726, gouverneur des Trois-Rivières le 1er avril 1733, gouverneur de la Louisiane le 1er juillet 1742, et enfin gouverneur du Canada depuis le 10 juillet 1755 jusqu'à la fin de la domination française. Passé en France après la capitulation, il fut mis à la Bastille en raison de l'affaire Bigot, mais bientôt ac-

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

quitté. Mort à Paris le 4 août 1778. Avait épousé en 1742, probablement à Paris avant de partir pour la Louisiane, Jeanne-Charlotte, fille de Jacques-Alexis Fleury Deschambault et de Marguerite de Chavigny, veuve de François Le Verrier de Rousson. Fait chevalier de Saint-Louis le 25 mars 1730, commandeur le 15 mai 1757, et grand-croix honoraire le 16 février 1759.

68 — Jacques-Hugues PÉAN de Livaudière, fils de Jean-Pierre Péan et d'Anne de Corbarboineau, de Saint-Paul de Paris, né vers 1682. Après avoir servi comme cadet en Canada, est fait successivement enseigne le 16 juin 1712, lieutenant le 20 avril 1717, capitaine le 11 février 1721 et major de Québec le 1er avril 1733. Mort à Québec le 26 janvier 1747. Avait épousé à Montréal, le 25 juin 1722, Marie-Françoise, fille de François-Antoine Pécaudy de Contrecoeur et de Jeanne de Saint-Ours. Fait chevalier de Saint-Louis le 4 avril 1730. (*Rapp. Arch. Can.*, 1904, p. 128).

69 — Jean-Baptiste CÉLORON de Blainville, fils d'Antoine Céloron et de Marie Remy, né à Paris le 19 février 1660. Garde-marine en 1684, il est nommé, le 26 juin de la même année, lieutenant en Canada. Capitaine réformé en 1691, il devient capitaine en pied en 1701. Mort à Montréal le 4 juin 1735. Il avait épousé 1° à Lachine le 29 novembre 1689, Hélène, fille de Pierre Picoté de Belestre et de Marie Pars, veuve d'Antoine Brucy de la Fresnaye, morte en 1701, 2° à Montréal le 14 janvier 1703, Geneviève, fille de Mathieu Damours des Chauffours et de Marie Marsolet, morte le 24 mars de la même année, et 3° Gertrude, fille de Charles Le Gardeur de

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

Tilly et de Geneviève Juchereau. Fait chevalier de Saint-Louis le 4 avril 1730. (*Rapp. Arch. Can.*, 1904, p. 128).

70 — Jean-Baptiste de SAINT-OURS des Chaillons, fils de Pierre de Saint-Ours et de Marie Mullois, né en 1669. Enseigne en Canada en 1691, lieutenant réformé le 1er mars 1693, lieutenant en pied le 1er avril 1702, capitaine le 9 juin 1708, major de Québec le 8 février 1731, et lieutenant de roi à Québec le 1er avril 1733. Mort à Québec le 8 juin 1747. Avait épousé à Montréal, le 25 novembre 1705, Marguerite, fille de Pierre Le Gardeur de Repentigny et d'Agathe de Saint-Père. Fait chevalier de Saint-Louis le 11 avril 1730. (*Rapp. Arch. Can.*, 1904, p. 130).

71 — Pierre de SAINT-VINCENT, baron de Narcy, originaire de Champagne. Nommé lieutenant en Acadie en même temps que lieutenant de vaisseau le 1er juin 1706, il passe en Canada et est fait capitaine le 19 mars 1714. A Plaisance en 1715 et de nouveau en Canada le 28 juin 1718. Mort à Québec le 29 août 1743. Avait épousé en France, vers 1693, Marie-Antoinette Dugard. Fait chevalier de Saint-Louis le 11 avril 1730. (*Rapp. Arch. Can.*, 1904, p. 130).

72 — Michel LE NEUF de la Vallière, fils de Michel LeNeuf de la Vallière et de sa première femme Marie Denys, né le 28 octobre 1677 aux Trois-Rivières. Enseigne en Canada en 1706, à Plaisance en 1710, lieutenant en Acadie en 1713, puis à l'Île Royale en 1714. Après avoir été promu aide-major en 1720, puis capitaine en 1723, il fut enfin nommé major à Louisbourg en 1737. Mort à Louisbourg le 11 octobre 1740. Il avait épousé, pro-

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

blement à Plaisance, Renée, fille de François Bertrand et de Jeanne Giraudet. Fait chevalier de Saint-Louis le 20 juin 1730. (*Rapp. Arch. Can.*, 1904, p. 133).<sup>(1)</sup>

73 — Louis *DU PONT* du Chambon, fils de Hugues Du Pont du Vivier et de Marie Herauld, né à Sérignac en Saintonge, le 1er janvier 1686. Entré au service en Acadie en qualité d'enseigne, le 4 mai 1702, il fut promu lieutenant le 1er mai 1704. Passé à l'Île Royale en la même qualité le 1er janvier 1714, il fut fait capitaine le 2 juillet 1720, commandant à Port-Dauphin le 26 mars 1723, major de l'Île Royale le 1er juin 1733, lieutenant de roi à l'Île Saint-Jean le 1er juin 1737 et enfin lieutenant de roi de l'Île Royale le 1er avril 1744. Il prit sa retraite avec 1200 livres de pension, le 21 mars 1746, après le premier siège de Louisbourg durant lequel il avait joué un rôle considérable. Retiré en Saintonge il y mourut le 22 août 1775 âgé de 89 ans. Avait épousé à Port-Royal, le 11 avril 1709, Jeanne, fille de Joseph Mius d'Entremont, sieur de Pobomcou, et d'Anne de Saint-Etienne de la Tour. Fait chevalier de Saint-Louis le 30 juin 1730. (*Rapp. Arch. Can.*, 1904, p. 133).

---

(1) Outre Louis LeNeuf de la Vallière et Joseph-Alexandre LeNeuf de Boisneuf qui sont ici catalogués à leur endroit comme chevaliers, un troisième de ses fils fut très probablement aussi de l'Ordre de Saint-Louis. Nous voulons parler du sieur LeNeuf de la Potherie, né le 20 juin 1730, et qui, après avoir été lieutenant à l'Île Royale, puis capitaine en Guyane, était en 1779 gouverneur des pages de Monsieur.

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

1731

74 — Chevalier de *LONGUEVILLE*. Petit enseigne en Canada en 1710, passé lieutenant à la Louisiane en 1716, puis à la Martinique en la même qualité en 1720, capitaine en 1725, major en 1733, lieutenant de roi à la Trinité en 1738, puis à Sainte-Lucie en 1744, gouverneur de Marie-Galante en 1751. Fait chevalier de Saint-Louis en 1731, d'après Mazas, qui dit, d'ailleurs erronément, dans une note, que son nom est Longueuil.

1733

75 — René *LE GARDEUR* de Beauvais, fils de Charles Le Gardeur de Tilly et de Geneviève de Maur, né à Québec le 3 octobre 1660. Lieutenant en Canada en 1688, et capitaine le 12 mai 1714. Mort à Montréal le 26 décembre 1742. Il avait épousé 1° à Montréal le 19 septembre 1694, Marie-Barbe, fille de Pierre de Saint-Ours et de Marie Mullois, morte en 1705, 2° à Montréal, le 6 octobre 1715, Marthe-Madeleine, fille de Jacques Marchand et de Françoise Capel, veuve de Jean Mailhot, morte en 1722, et 3° à Montréal le 23 décembre 1725, Marie-Louise Lamy, fille d'Ignace Lamy et de Marie-Madeleine de Cheurainville, veuve de Charles Marin de la Malgue, morte en 1764. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er avril 1733. (*Rapp. Arch. Can.*, 1904, p. 170). Quelques auteurs ont cru à tort que le Le Gardeur de Beauvais chevalier était René Le Gardeur de Beauvais fils, capitaine de port de Québec, mort en 1744.

76 — Pierre *LE GARDEUR* de Repentigny, fils de Jean-Baptiste Le Gardeur de Repentigny et de Margue-

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

rite Nicolet, né à Québec le 10 mars 1657. Officier des troupes du Canada, il fut fait lieutenant réformé en 1688, lieutenant en 1691, confirmé idem en 1693, garde-marine le 1er janvier 1694, capitaine le 27 mai 1706. Mort le 18 novembre 1736. Il avait épousé à Repentigny, le 26 novembre 1685, Agathe, fille de Jean de Saint-Père et de Mathurine Godé. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er avril 1733, selon Laffillard.

1734

77 — Paul d'AILLEBOUST de Périgny, fils de Charles-Joseph d'Ailleboust des Musseaux et de Catherine Le-Gardeur, né à Montréal le 31 mars 1661. Lieutenant réformé en 1691, il fut promu lieutenant en 1696, puis capitaine le 28 juin 1713. Il était premier capitaine lorsqu'il mourut à Montréal, le 25 janvier 1746, âgé de 85 ans. Avait épousé à Montréal, le 11 décembre 1698, Madeleine-Louise, fille de Séraphin Margane de Lavaltrie et de Louise Bissot. Fait chevalier de Saint-Louis le 20 mars 1734.

78 — Charles *RENAUD* du Buisson, né à Paris vers 1666. Après avoir servi en Canada comme cadet depuis 10 ans, c'est-à-dire depuis 1685 ou 1686, il fut fait enseigne réformé en 1696, lieutenant en 1698, confirmé idem en 1701, capitaine le 12 mai 1714, et major aux Trois-Rivières le 1er avril 1733. Il avait épousé 1° Gabrielle Binet, Desmarets ou du Tourit, (les trois noms, dont un est probablement un alias et un autre une déformation, se rencontrent dans les registres), et 2° à

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Montréal, le 29 octobre 1717, Louise, fille de Jacques Bizard et de Jeanne Closse, morte en 1760. Fait chevalier de Saint-Louis le 20 mars 1734 selon Laffillard.

79 — Charles *LEMOYNE*, deuxième baron de Longueuil, fils de Charles LeMoynes, premier baron de Longueuil, et de sa première femme, Claude-Elisabeth Souart, né à Montréal le 20 octobre 1687. Garde-marine à Rochefort le 6 janvier 1706, lieutenant en Canada le 28 juin 1713 et capitaine le 13 mai 1719. Nommé major de Montréal le 1er avril 1733, lieutenant de roi aux Trois-Rivières le 1er mai 1743, et enfin gouverneur de Montréal le 15 février 1749. Mort à Montréal le 17 janvier 1755. Il avait épousé à Saint-Ours, le 29 avril 1720, Catherine-Charlotte, fille de Louis-Joseph Le Gouès de Grais et de Marguerite Le Gardeur de Tilly. Fait chevalier de Saint-Louis le 20 mai 1734. (Mazas, II, 133).

80 — François-Auguste de *CHACORNAC*, baron de Joannès, fils de Barthélémy de Joannès et de Catherine Mortier, né vers 1684 à Saint-Roch de Paris. Connu sous le nom de Joannès tandis que son frère, tué à Plaisance en 1707, était connu sous celui de Chacornac. Enseigne en Canada en 1705, capitaine réformé en 1734. Mort à Québec le 29 décembre 1754, à l'âge de 70 ans. Il avait épousé aux Trois-Rivières, le 3 octobre 1713, Françoise, fille de Jean-Baptiste Fafard, dit Laframboise, et de Françoise Marchand, morte en 1763. Une liste d'officiers d'environ 1734 le dit chevalier de Saint-Louis et nous voyons qu'il est ainsi qualifié dans son acte de sépulture à Québec en 1754.

1736

81 — René *BOUCHER* de la Perrière, fils de Pierre Boucher et de Jeanne Crevier, né à Montréal le 18 juin 1668. Officier dans les troupes du Canada, il fut fait enseigne le 2 janvier 1694, lieutenant le 15 mai 1710, capitaine le 7 mai 1726. Mort à Boucherville le 2 août 1742. Il avait épousé à Montréal, le 15 décembre 1705, Françoise, fille de Jean-Baptiste Mailhot et de Madeleine Marchand. Fait chevalier de Saint-Louis le 26 avril 1736.

82 — Pierre *DRIVON*, sieur de Budemont, fils de Jean Drivon, sieur de Bressieux, et d'Antoinette de Rousel, natif de Lyon. Après avoir servi 12 ans dans les gardes du roi, compagnie de Villeroy, il passa au Canada, y fut fait enseigne le 14 avril 1702, lieutenant le 1er juin 1706 et capitaine le 11 février 1721. Mort à Montréal le 27 janvier 1741, à 75 ans. Il avait épousé à Montréal, le 13 novembre 1712, Marie Godé, veuve de Charles de Couagne. Fait chevalier de Saint-Louis le 26 avril 1736. (*Rapp. Arch., Can., 1904, p. 225*).

83 — Daniel *MIGEON* de la Gauchetière, fils de Jean-Baptiste Migeon de Branssac et de Catherine Gauchet de Belleville, né à Montréal le 6 août 1671. Enseigne le 15 avril 1694, lieutenant le 5 mai 1710, aide-major des troupes le 18 juin 1712, capitaine le 23 avril 1726, noyé accidentellement le 3 mai 1746. Avait épousé à Montréal le 31 janvier 1712, Marie, fille de Jean-Jérôme Le Guay et de Madeleine Just. Fait chevalier de Saint-Louis le 26 avril 1736. (*Rapp. Arch., Can., 1904, p. 225*).

84 — Pierre *ROUSSEAU* de Souvigny, né en

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

France, probablement à Blois, fils de Gabriel Rousseau, sieur de la Gorre et de Villejoin, et de Marie Baudron. Enseigne à Plaisance le 1er juin 1706, il passe à l'Île Royale en la même qualité le 1er janvier 1714, est fait lieutenant le 15 mai de la même année, puis capitaine le 25 mars 1730. Retiré le 30 avril 1744 avec une pension de 1200 livres. Avait épousé, en 1714, Jeanne, fille de Jacques de Saint-Etienne de la Tour et d'Anne Melanson, veuve de Jacques Pontif. Fait chevalier de Saint-Louis le 26 avril 1736. (*Rapp. Arch., Can.*, 1904, p. 228).

85 — François *EURRY* de la Pérelle, originaire de Normandie, enseigne en Acadie le 9 juin 1708, lieutenant à l'Île Royale le 15 mars 1715, capitaine le 25 mars 1730, commandant à l'Île Saint-Jean en 1732, major à Louisbourg en 1741 et retiré le 1er janvier 1747. Trois mois plus tard, comme il revenait de France à Louisbourg, il était tué sur *le Rubis*, au cours du combat fameux livré le 14 mai 1747 par La Jonquière contre l'amiral Anson. Avait épousé à l'Île Royale, en 1718, Charlotte, fille de Charles Aubert de la Chesnaye et d'Angélique Denys de la Ronde. Fait chevalier de Saint-Louis en 1736 et reçu en octobre de la même année par M. de Brouillan. (*Rapp. Arch. Can.*, 1887, p. CCLXXXIX).

1738

86 — Pierre, chevalier de *SAINTE-OURS*, fils de Pierre de Saint-Ours et de Marie Mullois, né en 1673. Enseigne le 2 juillet 1694, lieutenant le 5 mai 1710, capitaine le 1er juillet 1718, lieutenant de roi aux Trois-Rivières le 28 février 1748, retiré le 19 mai 1752 et mort

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

à Montréal le 16 mars 1759. Avait épousé 1° à Montréal, le 12 mai 1710, Hélène, fille de Jean-Baptiste Céloron de Blainville et de Gertrude Le Gardeur de Tilly, morte en 1729, et 2° à Montréal, le 23 juin 1736, Marie-Claire, fille de Michel Dagneau Douville et de Marie Lamy. Fait chevalier de Saint-Louis le 25 mars 1738, d'après Lafflard.

87 — François-Pierre de *RIGAUD* de Vaudreuil, fils de Philippe de Rigaud de Vaudreuil et de Louise-Elisabeth de Joybert; né et ondoyé à Montréal le 8 février 1703, baptisé solennellement le 29 juin 1704. Enseigne en pied en Canada en 1712, lieutenant le 2 juin 1720, capitaine le 12 juin 1724, major des Trois-Rivières en mai 1741, lieutenant de roi à Québec le 15 février 1748, gouverneur des Trois-Rivières le 1er mai 1749, dernier gouverneur de Montréal du 1er mai 1757 à 1760. Passé en France après la capitulation, il se retire en 1762. Mort à son château de Collier, dans le Loir-et-Cher, le 24 août 1779. Avait épousé à Québec, le 5 mai 1755, Louise, fille de Joseph Fleury de la Gorgendière et de Claire Joliet. Fait chevalier de Saint-Louis le 25 mars 1738. (Mazas, II, 134).

88 — François-Antoine *PÉCAUDY* de Contrecoeur, fils d'Antoine Pécaudy de Contrecoeur et de Barbe Denys, né à Contrecoeur vers 1680. Enseigne en pied en 1704, lieutenant le 1er juillet 1715, et capitaine le 11 avril 1727. Mort à Montréal le 2 juillet 1743. Avait épousé en 1701, Jeanne, fille de Pierre de Saint-Ours et de Marie Mullois. Fait chevalier de Saint-Louis le 25 mars 1738, d'après Lafflard.

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

89 — Ange, marquis *DU QUESNE* Menneville, fils d'Alexandre Du Quesne Mônier, chef d'escadre, et d'Ursule Poissel, né à Toulon vers 1702. Entré dans la marine en 1714, il était capitaine de vaisseau depuis le 25 août 1749 lorsqu'il fut nommé gouverneur de la Nouvelle-France, le 1er janvier 1752. Ayant obtenu son rappel le 1er avril 1755, il retourna en France et reprit son service dans la marine. Il était chef d'escadre en 1759. Retraité en 1776, il mourut à Anthony (Seine) le 17 septembre 1778. Fait chevalier de Saint-Louis le 13 mai 1738, il fut promu commandeur en 1758. (Mazas, I, 582).

90 — Roland-Michel *BARRIN* de la Galissonnière. Fils de Roland Barrin de la Galissonnière et de Catherine Bégon, né à Rochefort le 11 novembre 1693. Enseigne dans la marine en 1710, il devint capitaine de vaisseau en 1738. Il était commissaire général de l'artillerie à Rochefort lorsque, en juin 1747, le roi le chargea de remplacer comme administrateur le gouverneur du Canada, M. de la Jonquière, qui était prisonnier en Angleterre. Passé en France après le retour de M. de la Jonquière, il est nommé, le 15 décembre 1749, l'un des commissaires pour délimiter les frontières de l'Acadie. Chef d'escadre en 1750 et lieutenant général des armées de mer en 1756, il se signala la même année par sa glorieuse victoire navale sur l'amiral Byng. Mort à Nemours peu après, le 26 octobre 1756. Avait épousé en 1713 Marie-Antoinette-Catherine de Lauzon. Fait chevalier de Saint-Louis en 1738, commandeur en 1752, il obtint l'expectative de grand-croix le 19 octobre 1756, quelques jours avant sa mort.

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

91 — Jean-Georges d'ESPIET. Neveu de Jacques de Pensens, chevalier de Saint-Louis, il était comme lui originaire d'Aignan, dans l'archevêché d'Auch. Il était fils de Pierre d'Espiet de Pensens et de Marie Lusarey. Enseigne à l'Île Royale le 26 mars 1714, il devint aide-major le 17 mai 1723; le 8 mai 1730 il obtint une expectative de capitaine et fut enfin promu capitaine en pied le 16 janvier 1732. Il mourut le 22 avril 1738 en France pendant qu'il était en congé pour cause de maladie. Le 2 janvier 1739, M. de Brouillan, ancien gouverneur de l'Île Royale, écrit de Saint-Sever, en Gascogne, et annonce au ministre qu'il lui retourne la croix de Saint-Louis de M. d'Espiet. Ce dernier a dû être fait chevalier pendant son séjour en France peu avant sa mort.

1739

92 — Joseph-Hyacinthe de RIGAUD de Vaudreuil, fils de Philippe de Rigaud de Vaudreuil et de Louise-Elisabeth de Joybert, né à Québec le 21 juin 1706. Enseigne en Canada le 2 juin 1715, puis lieutenant le 7 mai 1720, il passa en France en 1722 et fut fait le 17 janvier 1726 capitaine à Saint-Domingue. Nommé lieutenant au Cap-Français en 1743, il devint, le 1er novembre 1749, capitaine de vaisseau et, le 1er mars 1753, gouverneur de l'île Saint-Domingue. Retiré le 20 décembre 1756. Mort à Paris le 30 octobre 1764. Avait épousé à Saint-Domingue, le 12 juin 1732, Marie-Claire-Françoise, fille de Charles Guyot de la Mirande et d'Agnès Lemaire, veuve de Dominique Hérard. Fait chevalier de Saint-Louis le 4 février 1739 et commandeur honoraire le 15 janvier 1757.

93 — Gaspard *CHAUSSEGROS* de Léry, fils de Gaspard Chaussegros de Léry et d'Anne de Vidal, né à Toulon le 13 octobre 1682. Vint au Canada comme ingénieur en 1716 et obtint en 1720 rang de capitaine. Était depuis longtemps ingénieur en chef lorsqu'il mourut à Québec le 23 mars 1756. Avait épousé à Québec, le 13 octobre 1717, Marie-Renée, fille de René Le Gardeur de Beauvais et de Marie-Barbe de Saint-Ours, morte en 1763. Fait chevalier de Saint-Louis le 17 mai 1741 (Mazas, II, 139).

94 — Pierre-Joseph *CÉLORON* de Blainville, fils de Jean-Baptiste Céloron de Blainville et d'Hélène Picoté de Belestre, né à Montréal le 29 décembre 1693. Enseigne en pied le 1er juillet 1715, lieutenant le 5 février 1731, capitaine le 25 mars 1738. Mort à Montréal le 12 avril 1759. Il avait épousé, 1° à Montréal le 30 décembre 1724, Marie-Madeleine, fille de Maurice Blondeau et de Suzanne Charbonnier, morte en 1733, et 2° à Montréal le 13 octobre 1743, Catherine, fille de François Eurry de la Pérelle et de Charlotte Aubert de la Chesnaye, morte en 1797 religieuse chez les Soeurs Grises. Fait chevalier de Saint-Louis le 17 mai 1741. (*Rapp. Arch. Can.*, 1904, p. 289).

95 — Louis *FRANQUET*, né à Condé le 10 juin 1697. Ingénieur à l'Île Royale en 1750. Brigadier des armées du roi et directeur des fortifications de la Nouvelle-France le 1er mai 1754. Rentré au service de terre en 1759. Mort en 1768. Fait chevalier de Saint-Louis en 1741, d'après

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

les mémoires de ses services. (Archives des Colonies, série E, vol. 194).

1742

96 — Jean-Baptiste *LE GARDEUR* de Tilly, fils de Jean-Baptiste Le Gardeur de la Mothe-Tilly et de Jeanne-Elisabeth Girard, né à Rochefort le 30 octobre 1698. Garde-marine en 1713, sous-brigadier des gardes-marine en 1721, passé en Canada en 1724 en compagnie de son père pour faire exploiter des bois, brigadier en 1726, enseigne de vaisseau en 1727, lieutenant en 1738, et enfin capitaine de vaisseau le 1er avril 1749. Mort le 3 mars 1757, sur *l'Inflexible*, en se rendant à Saint-Domingue. Avait épousé à Montréal, le 8 juin 1726, Geneviève, fille d'Etienne Rochbert de la Morandière et d'Elisabeth Duverger. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er janvier 1742<sup>(1)</sup>.

97 — Gaspard *ADHÉMAR* de Lantagnac, fils d'Antoine Adhémar de Lantagnac, gouverneur de Menton, et de Jeanne de Truchy. Passé de France en Canada en 1712, il fut fait enseigne en 1715 et lieutenant en 1716. Transféré à l'île Royale en 1721, il fut rappelé en Canada et promu capitaine en 1726. Nommé major à Montréal en

---

(1) Un de ses fils, Armand Le Gardeur de Tilly, né à Rochefort en 1733, fut fait chevalier de Saint-Louis en 1772 et mourut vice-amiral en 1812. Celui-ci eut à son tour deux fils chevaliers de Saint-Louis, l'un, Alexandre, en 1796, et l'autre, Jean-Pierre, en 1815. Un autre Le Gardeur de Tilly, Jean-Baptiste-Olive, dernier petit-fils de Pierre-Noël Le Gardeur de Tilly et de Madeleine Boucher, tous deux Canadiens, fut fait chevalier de Saint-Louis en 1814, alors qu'il était capitaine de frégate.

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

1748, puis lieutenant de roi au même endroit en 1749, il mourut le 7 novembre 1756. Il avait épousé à Québec, le 7 mars 1720, Marie-Geneviève, fille de Mathieu Martin de Lino et de Catherine Nolan. Fait chevalier de Saint-Louis le 15 avril 1742 (Mazas, II, 144).

98 — Joseph-Hippolyte *LEBER* de Senneville, fils de Jacques LeBer de Senneville et de Marie-Anne La Cour de Maltot, né vers 1697, probablement en France. Après avoir été page de la duchesse de Bourgogne et avoir fait trois campagnes dans les mousquetaires du roi, il vint rejoindre sa famille en Canada. Enseigne en 1716, lieutenant le 1er avril 1733. Le 25 avril 1742, il prend sa retraite avec une commission de capitaine réformé et il est en même temps fait chevalier de Saint-Louis. (*Rapp. Arch. Can.*, 1904, p. 302). Avait épousé à Montréal, le 26 janvier 1718, Anne-Marguerite, fille de Jean Soumande et d'Anne Chapoux, morte en 1749.

99 — François *LEFEBVRE* du Plessis, dit Duplessis-Fabert, fils de François Lefebvre du Plessis, chevalier de Saint-Louis, et de Marie-Madeleine Chorel d'Orvilliers, né à Champlain le 11 novembre 1689. Fait enseigne en pied à 12 ans en 1701, il fut promu lieutenant le 12 mai 1714 et capitaine le 11 avril 1727. Commanda au fort Niagara de 1745 à 1756. Passé en France après la capitulation, il décéda à Rochefort le 20 juillet 1762. Il avait épousé à Montréal, le 31 décembre 1713, Geneviève-Catherine, fille de Jean-François-Xavier le Pelletier et de Geneviève Letendre, morte à Montréal en 1773. Fait chevalier de Saint-Louis en avril 1742. (*Rapp. Arch. Can.*, 1904, p. 304).

100 — François-Zacharie *HERTEL* de la Fresnière, fils de François Hertel de la Fresnière et de Marguerite de Thavenet, né en 1665. Lieutenant réformé en Canada le 6 octobre 1695, lieutenant en pied le 28 mai 1712, capitaine le 5 février 1731. Retiré le 15 février 1748. Mort à Montréal le 20 juin 1752. Avait épousé aux Trois-Rivières, le 17 janvier 1695, Marie-Charlotte, fille de Michel Godefroy de Linctôt et de Perrine Picoté de Belestre. Fait chevalier de Saint-Louis le 24 avril 1744. (*Rapp. Arch. Can.*, 1905, I, 28, et Mazas, II, 144). Son certificat de réception par M. de Beauharnois est daté du 2 mars 1745. (Archives de la Marine, CI, 142).

101 — Paul-Joseph *LEMOYNE*, chevalier de Longueuil, fils de Charles LeMoyne, 1er baron de Longueuil, et de Claude-Elisabeth Souart, né à Longueuil le 19 septembre 1701. Après avoir servi en France comme lieutenant dans le régiment de Normandie, il passe dans les troupes du Canada et devient lieutenant le 8 janvier 1726, capitaine le 11 avril 1727, major de Québec en février 1748 et gouverneur des Trois-Rivières le 1er mai 1757. Passé en France après la capitulation, il fut chargé du commandement des officiers du Canada stationnés en Touraine. Mort à Port-Louis, dans le Morbihan, le 12 mai 1778. Il avait épousé à Québec, le 19 octobre 1728, Marie-Geneviève, fille de Pierre-Jacques de Joybert et de Marie-Anne Bécard de Grandville, morte en 1766. Fait chevalier de Saint-Louis le 24 avril 1744. (Mazas, II, 144).

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

102 — Jean-Baptiste JARRET de Verchères, fils de François Jarret de Verchères et de Marie Perrot, né à Verchères le 1er juin 1687. Enseigne en Canada le 18 juin 1706, lieutenant le 23 avril 1726 et capitaine le 25 mai 1738. Mort à Montréal le 2 août 1752. Avait épousé à Montréal, le 20 mars 1703, Marie-Madeleine, fille de Nicolas d'Ailleboust de Manthet et de Françoise Denys de la Ronde, qui se remaria, le 14 février 1756, à Jean-Baptiste Levreau de Langy et mourut en 1782. Fait chevalier de Saint-Louis le 24 avril 1744. (*Rapp. Arch. Can.*, 1905, I, 28).

103 — Pierre-Jacques PAYEN de Noyan, sieur de Chavoy, fils de Pierre Payen de Noyan et de Catherine LeMoyne, né à Montréal le 3 novembre 1695. Enseigne le 24 mai 1712, lieutenant le 5 mai 1722, capitaine le 20 avril 1729, major à Montréal le 23 mai 1749, lieutenant de roi aux Trois-Rivières le 1er avril 1756, retiré le 1er janvier 1759. Passé en France après 1760. Avait épousé à Montréal le 17 novembre 1731, Louise-Catherine, fille de Nicolas d'Ailleboust de Manthet et de Françoise Denys de la Ronde, veuve de Jean-Baptiste de Charly. Fait chevalier de Saint-Louis le 24 avril 1741. (*Rapp. Arch. Can.*, 1905, I, partie VII, p. 28).

1745

104 — Charles-Joseph d'AILLEBOUST, fils aîné de Pierre d'Ailleboust d'Argenteuil et de Marie-Louise Denys de la Ronde, né à Montréal, le 5 décembre 1688. Enseigne en Acadie en 1710, il passa à l'Île Royale en la même qualité en 1714. Lieutenant en 1720, puis capitaine en

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

1730, il fut nommé lieutenant de roi à Louisbourg le 1er mars 1749. D'octobre 1753 à août 1754, il fut chargé par intérim du gouvernement de l'Île Royale, après le départ du comte de Raymond. Transféré de la lieutenance de roi à Louisbourg à celle des Trois-Rivières, en Canada, le 20 mai 1754, et deux ans plus tard, le 31 mars 1756, à celle de Montréal. Mort à Rochefort le 13 octobre 1761. Après avoir d'abord épousé, à Port-Toulouse, le 15 mai 1728, Josephite Bertrand, veuve de Gabriel Rousseau de Villejoin, il devint veuf en 1747 et se remaria aux Trois-Rivières, le 23 janvier 1758, avec Charlotte Alavoine qui, veuve à son tour, devint en 1783 la femme d'Eléonore-Cécile Guyon, marquis de Diziers, et mourut à Blois en 1811. Charles-Joseph d'Ailleboust avait été fait chevalier de Saint-Louis le 14 septembre 1745 pour services rendus lors du premier siège de Louisbourg.

105 — François *DU PONT* du Vivier, dit Duvivier aîné, fils de François Du Pont du Vivier et de Marie Mius d'Entremont, né en Acadie le 25 avril 1705. Après avoir été garde-marine à Rochefort le 30 août 1718, il entra dans les troupes de l'Île Royale, où il fut fait enseigne le 11 juillet 1719, lieutenant le 25 mai 1730, capitaine aide-major le 16 juin 1732, et capitaine en pied le 1er avril 1737. Quitta le service deux ans après le premier siège de Louisbourg, mais le 1er avril 1750 il y rentra et était nommé lieutenant de roi à l'Île Saint-Jean en même temps que capitaine de frégate. Sa commission de lieutenant de roi lui ayant été presque aussitôt retirée, pour ne s'être pas présenté au temps requis, il prit sa retraite le 20 juillet 1753 avec une pension de 1200 livres sur les Invalides.

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Rien n'indique qu'il ait contracté mariage. Fait chevalier de Saint-Louis en 1745, d'après un certificat du 17 mai de cette même année, délivré à Brest par M. Desnos, chef d'escadre, et attestant qu'en vertu des ordres du roi, il a reçu chevalier de Saint-Louis le sieur DuVivier, capitaine d'infanterie à l'Île Royale. (Mazas, II, 145).

106 — Michel *LECOURTOIS* de Surlaville, fils de N... Le Courtois et de Charlotte Blais, né à Bayeux le 17 juillet 1714. Sous-lieutenant au régiment de Foix en 1734, capitaine dans la Couronne en 1745, il est promu colonel au corps des grenadiers de France en 1751 et envoyé à l'Île Royale en qualité de major des troupes. Quitte l'Île Royale en 1754, et devient successivement brigadier en 1761, maréchal de camp en 1781. Mort à Paris le 8 janvier 1796. Avait été fait chevalier de Saint-Louis en 1745 pour sa belle conduite à la bataille de Fontenoy.

107 — Michel de *GANNES*, fils de Louis de Gannes de Falaise et de Marguerite LeNeuf de la Vallière, né en 1702, probablement à Port-Royal. Fait enseigne au Canada le 13 mai 1719, puis lieutenant à l'Île Royale le 29 mai 1725, et capitaine dans les mêmes troupes le 8 mai 1730, il était major de place à Louisbourg depuis le 1er mai 1749 lorsqu'il fut nommé lieutenant de roi aux Trois-Rivières le 1er avril 1752, mais il mourut à Louisbourg le 23 octobre de la même année. Il avait épousé à Louisbourg, le 21 novembre 1730, Elisabeth, fille de Gédéon de Catalogne et de Marie-Anne Lemire, morte le 13 août 1750. Fait chevalier de Saint-Louis en septembre 1746.

108 — Charles *DARNAUD*, fils d'un lieutenant de vaisseau; passe en Canada et y est fait enseigne le 5 mai

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

1722, lieutenant le 17 avril 1733, et capitaine le 17 mai 1741. Obtient sa retraite le 7 novembre 1746 et repasse en France. Est fait en même temps chevalier de Saint-Louis. (*Rapp. Arch. Can.*, 1905, I, 68).

1747

109 — Pierre-Jérôme *BOUCHER*. Né en France, il suivit vers 1721 à l'Île Royale son père qui était employé comme ingénieur au poste de Louisbourg, et fut bientôt nommé lui-même sous-ingénieur sous M. Verrier. Le 1er avril 1737, il obtint le rang de lieutenant réformé, et celui de capitaine réformé le 1er avril 1739. Nommé ingénieur en Canada en 1747, après le premier siège de Louisbourg, il n'y passa pas, mais fut replacé à l'Île Royale comme ingénieur avec le rang de capitaine réformé. Avait épousé Madeleine, née en 1708, fille de Mathieu Des Goutins et de Jeanne Thibodeau. Mort à Louisbourg le 3 juillet 1753, à l'âge de 65 ans environ. Fait chevalier de Saint-Louis le 20 mars 1747, d'après les lettres du roi adressées à M. de Barailh, commandant de la marine à Rochefort.

110 — Pierre-Paul d'*ESPIET* de la Plagne, natif d'Aignan, archevêché d'Auch. Fils de Pierre d'Espiet de Pensens et de Marie Lusarey, il était par conséquent frère de Jean-Georges d'Espiet mort chevalier de Saint-Louis en 1738. Enseigne à l'Île Royale en 1723, il devint lieutenant en mai 1730, puis capitaine le 1er avril 1737. Il épousa à Louisbourg le 23 avril 1739, Marie-Charlotte, fille de Guillaume de Lort et de Charlotte Gauthier. Fut fait chevalier de Saint-Louis en 1747 en même temps

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

qu'il prenait sa retraite. Le 20 mars une première lettre d'instruction avait été adressée à M. de Barailh, commandant de la marine à Rochefort, pour recevoir M. d'Espiet de la Plagne, mais ce dernier n'ayant pu se rendre à Rochefort, un nouvel ordre fut expédié le 8 mai suivant à M. Brouillan de Saint-Ovide à Saint-Sever, en Gascogne.

1748

111 — Nicolas-Antoine *COULON* de Villiers, fils de Nicolas-Antoine Coulon de Villiers et d'Angélique Jarret de Verchères, né à Contrecoeur le 25 juin 1708. Enseigne le 23 mars 1732, lieutenant le 20 mars 1734, capitaine le 24 avril 1744 et major aux Trois-Rivières le 15 février 1748. Mort à Montréal le 3 avril 1750. Il avait épousé Madeleine-Marie-Anne, fille de Pierre-Thomas Tariou de Lanaudière, sieur de la Pérade, et de Madeleine Jarret de Verchères, veuve de Richard Testu de la Richardière. Fait chevalier de Saint-Louis le 31 janvier 1748, durant un séjour en France, d'après les lettres d'instruction à M. de Beauharnois, ancien gouverneur du Canada.

112 — Charles *LE GARDEUR* de Croisille, fils de Jean-Baptiste Le Gardeur de Repentigny et de Marguerite Nicolet, né à Boucherville le 23 avril 1677. Enseigne en Canada le 5 mai 1710, lieutenant le 11 avril 1727, et capitaine le 17 mai 1741. Mort aux Trois-Rivières le 3 décembre 1749. Il avait épousé au Cap-de-la-Madeleine, le 4 février 1709, Marie-Anne-Geneviève, fille de Pierre Robineau, baron de Portneuf, et de Marie-Charlotte Le Gardeur de Villiers, morte en 1760. Fait chevalier de

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Saint-Louis le 15 février 1748, d'après les ordres du roi adressés à M. de la Galissonnière.

113 — Jean-Baptiste-Nicolas-Roch de *RAMEZAY*, fils de Claude de Ramezay et de Marie-Charlotte Denys de la Ronde, né à Montréal le 4 septembre 1708. Enseigne le 7 mai 1720, lieutenant le 23 avril 1726, capitaine le 20 mars 1734, major de Québec le 1er mai 1757. Mort à Blaye (Gironde) le 7 mai 1777. Avait épousé aux Trois-Rivières, le 6 décembre 1728, Louise, fille de René Godfrey de Tonnancour et de Marguerite Aneau. Fait chevalier de Saint-Louis le 15 février 1748, d'après les lettres d'instruction à M. de la Galissonnière.

114 — Claude-Elisabeth *DENYS* de Bonaventure, fils de Simon-Pierre Denys de Bonaventure et de Jeanne Jannièrre, né à la Rochelle le 22 juin 1701. Passé à l'Île Royale en qualité de cadet en 1717, il fut fait enseigne en second le 2 juillet 1720, lieutenant le 25 mai 1730, capitaine aide-major le 1er avril 1737, capitaine en pied le 1er avril 1738, major des troupes et commandant de l'Île Saint-Jean le 1er avril 1751, et enfin lieutenant de roi à Louisbourg le 1er avril 1754. Il mourut à Rochefort en mai 1760. Il avait épousé à Québec, le 25 novembre 1747, sa cousine, Louise, fille de Louis Denys de la Ronde et de Louise Chartier de Lotbinière. Fait chevalier de Saint-Louis le 22 février 1748, d'après les ordres du roi adressés à M. de l'Etanduière, commandant de la marine à Rochefort.

115 — Robert *DU HAGET*, fils de Charles Du Haget et de Dame Antoinette de Saint-Chéran, natif de la paroisse de Stang (?) évêché d'Aire, en Gascogne. Officier

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

à l'Île Royale, il fut fait enseigne en second en 1723, enseigne en pied en 1728, lieutenant en 1730, aide-major avec rang de capitaine en 1738, capitaine en pied en 1739, et enfin major à Louisbourg en 1753. Mort à Brest en décembre 1757. Avait épousé à Louisbourg le 29 septembre 1737, Marguerite, fille de feu Gabriel Rousseau de Villejoin et de Marie-Josephte Bertrand. Fait chevalier de Saint-Louis le 22 février 1748, d'après les lettres du roi adressées à M. de l'Etanduère, commandant de la marine à Rochefort.

116 — Gabriel *ROUSSEAU* de Villejoin, fils de Gabriel Rousseau de Villejoin, capitaine, et de Marie-Josephte Bertrand, né à Plaisance. Officier à l'Île Royale, il y fut fait enseigne en second en 1723, enseigne en pied le 15 mars 1730, lieutenant le 8 mai 1732, aide-major avec rang de capitaine en 1739, et capitaine en pied le 1er avril 1741. Le 10 juillet 1753 est major des troupes à l'Île Royale par intérim, et le 1er avril 1754, major commandant de l'Île Saint-Jean. Passé en France après la chute de Louisbourg, il est nommé le 23 mai 1760 commandant des troupes des colonies de Rochefort à la place de M. de Bonaventure décédé. Le 22 juillet 1763 est nommé gouverneur de l'île de la Désirade, avec ses trois fils sous ses ordres. Son poste étant supprimé, il retourne en France en 1768, obtient une pension de 4000 livres et est fait peu après brigadier des armées du roi. Il épousa 1° à Louisbourg le 11 janvier 1733, Anne, fille de Louis François de Gannes de Falaise et de Marguerite LeNeuf de la Vallière, qui mourut en novembre 1751, et 2° à Louisbourg, le 3 décembre 1753, Barbe LeNeuf de la Vallière,

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

veuve de Louis de Lort, et fille de Michel LeNeuf de la Vallière et de Renée Bertrand. Fait chevalier de Saint-Louis le 22 février 1748, d'après les ordres du roi adressés à M. de l'Etanduère, commandant de la marine à Rochefort.

1749

117 — Philippe-Joseph d'ALLARD de Sainte-Marie, fils de Jean-Joseph d'Allard de Sainte-Marie, chevalier de Saint-Louis, et de Marie-Anne de Tour de Sourdeval, né à Plaisance. Officier à l'Île Royale, il y fut fait enseigne en pied en 1730, lieutenant en avril 1739, capitaine d'une compagnie de canonniers le 1er avril 1743 et capitaine de la première compagnie d'artillerie le 1er février 1758. Passé à Saint-Domingue en 1762, il prit sa retraite le 18 octobre 1765 avec le grade de lieutenant-colonel d'artillerie et une pension de 1800 livres. Retiré à Tonnay-Boutonne en Charente, il y mourut en 1778. Il avait épousé, 1° le 19 mars 1739, à Louisbourg, Jeanne, fille de Thomas Jacau et d'Anne Melanson, 2° le 31 janvier 1751, Angélique, fille de Philippe Carrerot et de Thérèse Gauthier. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er mars 1749, d'après les ordres du roi à M. Desherbiers, commandant de l'Île Royale.

118 — Augustin, chevalier de DRUCOUR. Garde-marine en 1719, enseigne de vaisseau en 1731, lieutenant de vaisseau en 1741, capitaine de vaisseau le 14 mai 1751, gouverneur de l'Île Royale du 1er février 1754 à la chute de Louisbourg. Rentré dans le service de la marine en 1759. Mort le 28 août 1762. Avait épousé Demoiselle

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Marie-Anne Aubert de Courserac. Avait été fait chevalier de Saint-Louis le 14 mars 1749. (Archives de la Marine, Cl, 89).

119 — Nicolas-Joseph de *NOYELLES*, fils de Joseph de Noyelles et de Marguerite Boidoux, né à Crécy, diocèse de Meaux, vers 1694. Enseigne en Canada le 5 mai 1710, lieutenant le 11 février 1721, capitaine le 1er août 1733, major des Trois-Rivières en juin 1751, lieutenant de roi de la même ville le 1er janvier 1759. Mort à Rochefort le 16 août 1761. Avait épousé à Montréal le 8 août 1718, Marie-Charlotte, fille de Charles Petit de Livilliers et de Madeleine Gauthier de Varennes. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er mai 1749, d'après les lettres d'instruction à M. de la Jonquière.

120 — Pierre *GAUTHIER* de la Vérendrye, fils de René Gauthier de Varennes et de Marie Boucher, né aux Trois-Rivières le 18 novembre 1685. En 1707 passe en France, sert dans la compagnie de grenadiers commandée par son frère et, en 1709, est laissé pour mort sur le champ de bataille de Malplaquet. Enseigne en Canada en 1712, lieutenant en 1732, capitaine en 1745. Mort à Montréal le 17 décembre 1749. Connu dans l'histoire comme le découvreur des Montagnes Rocheuses. Il avait épousé aux Trois-Rivières, le 29 octobre 1712, Marie-Anne, fille de Louis Dandonneau et de Jeanne-Marguerite Lenoir. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er mai 1749, d'après les lettres d'instruction à M. de la Jonquière.

121 — Louis-François de *LACORNE*, dit le chevalier de Lacorne, fils de Jean-Louis de Lacorne et de Marie Pécaudy de Contrecoeur, né le 6 juillet 1703, et baptisé

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

à Montréal le 21 juin 1704. Enseigne en second le 23 mai 1722, enseigne en pied le 12 avril 1729, lieutenant le 12 avril 1738, capitaine le 24 avril 1744. Périt en 1761 dans le naufrage de *l'Auguste*. Avait épousé à Montréal, le 29 janvier 1728, Marie-Anne, fille de René Hubert et de Françoise de la Croix. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er mai 1749, d'après les lettres d'instruction à M. de la Jonquière.

122 — Pierre-Paul MARGANE de Lavaltrie, fils de Séraphin Margane de Lavaltrie et de Louise Bissot de la Rivière, né à Lavaltrie en 1678. Enseigne le 19 juin 1712, lieutenant le 11 février 1721, capitaine le 12 mai 1739. Mort à Montréal le 1er janvier 1766. Avait épousé à Montréal, le 14 octobre 1732, Louise-Charlotte, fille de Pierre d'Ailleboust d'Argenteuil et de Marie-Louise Denys de la Ronde. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er mai 1749, d'après les lettres d'instruction à M. de la Jonquière.

123 — Charles-Claude, chevalier de BEAUHARNOIS, fils de Claude de Beauharnois et de Renée Hardouineau, né à Rochefort le 16 janvier 1717. Neveu du gouverneur, il est fait enseigne en Canada le 9 mars 1734, lieutenant le 14 avril 1737, capitaine le 1er avril 1739, commandant de l'artillerie en Canada de 1745 à 1749. A dû repasser en France après cette date. Fait comte des Roches-Baritaud en 1750. Prend sa retraite le 24 juillet 1766 avec les provisions de chef d'escadre. Avait épousé en 1753 Marie-Anne-Françoise Mouchard de Chaban, connue plus tard en littérature sous le nom de comtesse Fanny de Beauharnais. Fait chevalier de Saint-Louis le

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

1er mai 1749, d'après les lettres d'instruction à M. de la Jonquière. (Mazas, II, 155).

1750

124 — Paul *BÉCARD* de Grandville, sieur de Fonville, fils de Pierre Bécard de Grandville et d'Anne Maccard, né à Québec le 18 janvier 1695. Enseigne en 1716, lieutenant le 5 juin 1725 et capitaine le 6 mai 1737. Mort célibataire à Québec le 19 mars 1754. Fait chevalier de Saint-Louis le 15 avril 1750, d'après les lettres d'instruction à M. de la Jonquière. (Mazas, II, 157).

125 — Charles-Jacques de *SABREVOIS*. Fils de Jacques-Charles de Sabrevois et de Jeanne Boucher, né à Boucherville le 25 novembre 1699. Enseigne à l'Île Royale le 2 juillet 1720, il passe en Canada en 1728, et y est fait lieutenant le 2 avril 1729, capitaine le 27 avril 1742, major des Trois-Rivières le 1er janvier 1759. Passé en France après 1760, il remplace en 1763 le chevalier de Longueuil comme major-commandant des officiers canadiens en France. Mort célibataire le 12 avril 1774 à Tours. Fait chevalier de Saint-Louis le 15 avril 1750, d'après les lettres d'instruction à M. de la Jonquière.

126 — Jacques *LE GARDEUR* de Saint-Pierre, fils de Jean-Paul Le Gardeur de Saint-Pierre et de Marie-Joseph Le Neuf de la Vallière. Officier des troupes du Canada, il fut fait enseigne en second en 1724, enseigne en pied en 1733, lieutenant le 17 mai 1741 et capitaine le 15 février 1748. Après la mort de La Vérendrye, il fut chargé de poursuivre à sa place la découverte de la mer

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

de l'ouest. Tué à la bataille du Saint-Sacrement le 8 septembre 1755. Il avait épousé à Québec, le 27 octobre 1738, Marie-Josephte, fille de Charles Guillimin et de Françoise Lemaître La Morille, morte en 1768. Fait chevalier de Saint-Louis le 15 avril 1750, d'après les ordres du roi adressés à M. de la Jonquière. (Mazas, II, 157).

1751

127 — Louis de *LACORNE*, dit Lacorne l'ainé, fils de Jean-Louis de Lacorne et de Marie Pécaudy de Contrecoeur, né à Montréal le 24 juin 1696. Après avoir servi douze ans en France, en particulier dans Royal-La-Marine, il revint en Canada et y fut fait enseigne en pied le 22 mars 1732, lieutenant le 1er avril 1733, et capitaine le 24 avril 1744. Retiré le 1er janvier 1758. Mort à Terrebonne le 2 avril 1762. Avait épousé à Montréal, le 1er septembre 1740, Elisabeth, fille de Claude de Ramezay et de Marie-Charlotte Denys de la Ronde. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er avril 1751, d'après les lettres d'instruction à M. de la Jonquière.

128 — Claude-Antoine de *BERMEN* de la Martinière, fils de Claude de Bermen, seigneur de la Martinière, et de sa deuxième femme, Marie-Anne Cailleateau, né à Québec le 12 juillet 1700. Officier des troupes du Canada, il y fut fait enseigne en second le 5 mai 1722, enseigne en pied le 12 avril 1727, lieutenant le 20 mars 1734 et capitaine le 1er mai 1743. Commandant pour le roi en Acadie du 24 mai au 28 juillet 1754, il obtint sa retraite le 15 mars 1755 et mourut à Québec le 24 décembre 1761. Il avait épousé, par contrat passé à Montréal le 18 mars

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

1729, Catherine Parsons, qui avait été emmenée captive en Canada en 1704. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er avril 1751, d'après les ordres du roi adressés à M. de la Jonquière.

129 — Paul-Louis *DAZEMARD* de Lusignan, fils de Paul Dazemard de Lusignan et de Jeanne Baby. Né à Champlain le 19 novembre 1691. Enseigne à la Martinique le 18 mars 1721, il repasse en Canada en la même qualité le 1er juin 1724, est promu lieutenant le 1er avril 1735 et capitaine le 17 avril 1744. Mort à Québec le 4 septembre 1764. Avait épousé à Montréal le 8 janvier 1732, Madeleine-Marguerite, fille de François-Marie Bouat et de Madeleine Lambert Dumont. Fait chevalier de Saint-Louis le 15 mai 1752, d'après les lettres d'instruction au gouverneur DuQuesne (Mazas, II, 162).

130 — Charles de la *TOUSCHE* de Macarty, fils de Timothée de la Tousche de Macarty et d'Hélène Thée, né à Lyon, mais d'origine irlandaise. Capitaine de port à Québec et lieutenant de frégate en 1745, abandonne le poste de capitaine de port en 1749, lieutenant de vaisseau en 1751. Mort à Paris en 1765. Avait épousé à Québec le 7 octobre 1737, Angélique-Jeanne, fille de Charles Guillimin et de Françoise Lemaître La Morille. Fait chevalier de Saint-Louis en 1751. (Mazas, III, 532).

1752

131 — Louis *DU PONT* du Chambon, sieur de Vergor, fils de Louis Du Pont du Chambon, chevalier de Saint-Louis, et de Jeanne Mius d'Entremont, né à Sérignac en

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Saintonge, le 20 septembre 1713. Officier à l'Île Royale, il y fut fait enseigne en second le 1er avril 1737, enseigne en pied le 1er mai 1743, lieutenant le 1er mars 1749, et capitaine le 15 avril 1750. Aidé de son ami l'intendant Bigot, il obtint d'être transféré dans les troupes du Canada en la même qualité de capitaine le 1er avril 1751. Il fut le défenseur peu heureux du fort Beauséjour en 1755 et le défenseur encore moins heureux du poste de l'Anse au Foulon le 13 septembre 1759. Rentré en France en 1761 il se retira d'abord à la Flèche, dans l'Anjou, mais en 1775 on le retrouve en Saintonge. Il avait épousé à Québec, le 8 juillet 1752, Marie-Josephte, fille de Joseph Riverin et de Marie-Josephte Perthuis, morte à la Flèche en 1770. Fait chevalier de Saint-Louis le 15 mai 1752 d'après les ordres du roi adressés au marquis Du Quesne, gouverneur du Canada.

132 — Pierre-Benoît *PAYEN*, dit le chevalier de Chavoy, fils de Bruno-Pierre Payen de Noyan et de Catherine LeMoyne, né en Normandie. D'abord enseigne en Louisiane en 1722, il repassa en France en 1726. Le 8 mai 1730 il fut envoyé à l'Île Royale en qualité d'enseigne et y servit jusqu'au 20 septembre 1735 alors qu'il obtint de retourner en Louisiane dont son oncle, M. de Bienville, était encore gouverneur. Il était en même temps promu lieutenant. Fait capitaine le 1er octobre 1740, il fut plus tard major de la Nouvelle-Orléans. Retiré, il mourut à Avranches en 1765. Il avait épousé à la Nouvelle-Orléans, le 14 mars 1739, Marie, fille de Jean-Baptiste Faucon du Manoir et de Charlotte Le Jaloux, veuve de Joseph Chauvin de Léry des Islets. Fait chevalier de Saint-Louis le 31 octobre 1752.

1753

133 — Jean-François de VASSAN, fils de Charles de Vassan et de Renée-Françoise Goular, natif de Mallevalle, diocèse de Quimper, en Bretagne. Ayant obtenu une expectative en 1727, il fut fait enseigne en second en Canada le 5 février 1731, enseigne en pied le 20 mars 1734, lieutenant le 1er avril 1739, capitaine le 15 février 1748. Passé en France après la capitulation. Avait épousé à Montréal le 3 février 1742, Jeanne-Angélique, fille de François Bérey des Essarts et de Marie-Anne Lemaître La Morille. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er avril 1753, d'après les lettres d'instruction au marquis DuQuesne.

134 — Pierre-Paul MARIN de la Malgue, fils de Charles Marin de la Malgue et de Marie-Madeleine Niquet, né à Montréal le 19 mars 1692. Enseigne en pied le 22 mars 1732, lieutenant le 17 mai 1741, capitaine le 15 février 1748. Mort au fort Duquesne le 29 octobre 1753. Avait épousé à Montréal, le 21 mars 1718, Marie-Josephite, fille de Joseph Guyon-Després et de Madeleine Petit-Boismorel. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er avril 1753, d'après les lettres d'instruction au gouverneur DuQuesne.

135 — Nicolas SARREBOURCE de Pontleroy, fils de Jacques Sarrebource de Pontleroy et de Madeleine Coustan, né à Marseille le 12 juin 1717. Faisait partie du corps du génie depuis 1736 et y était capitaine depuis le 1er janvier 1745, lorsqu'il fut fait ingénieur en chef au Canada en 1755. Obtint la commission de lieutenant-colonel le 20 octobre 1758. Rentré en France après la capitulation, il fut fait colonel le 28 avril 1763, brigadier

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

le 20 avril 1768, directeur du génie en 1770, et maréchal de camp en 1780. Mort le 19 Thermidor an X (1802) à Château-Thierry. Avait épousé à Sedan, le 17 avril 1761, Elisabeth Arbaleste de Melun. Fait chevalier de Saint-Louis en 1753, d'après ses états de service.

1754

136 — Charles, chevalier de *RAYMOND*, fils de Louis de Raymond et de Marguerite-Louise Amelotte, né en Saintonge, vers 1706. Enseigne en second en Canada en 1722, enseigne en pied en 1731, lieutenant le 6 mai 1738, capitaine le 1er mars 1746. Nommé en 1752 pour servir à l'Île Royale, il n'y rejoignit sa compagnie qu'à la fin de l'année, partit pour la France en 1753 avec le comte de Raymond, son parent, revint à Louisbourg en août 1754, mais en octobre suivant il était à Québec pour ne plus servir qu'en Canada. Repassé en France après 1760. Retiré à Saintes il y mourut en février 1774. Devait être fait chevalier de Saint-Louis en 1753, d'après les lettres d'instruction adressées au gouverneur DuQuesne en date du 1er avril, mais comme il était alors en France, de nouveaux ordres pour le recevoir furent adressés, le 18 janvier 1754, à M. de la Galissonnière.

137 — Louis *LE VERRIER*, fils de François LeVerrier de Rousson et de Jeanne-Charlotte Fleury Deschambault, né à Montréal le 11 avril 1705. Enseigne en second le 5 mai 1722, enseigne en pied le 5 février 1731, lieutenant le 1er avril 1739, accompagne à la Louisiane, en 1742, le nouveau gouverneur de cette colonie, M. de Vaudreuil, qui vient d'épouser sa mère, y est fait capitaine le 1er

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

juin 1744, repasse en Canada en 1755, devient major de Québec le 1<sup>er</sup> janvier 1759 et retourne en France en 1760. Il vivait encore en 1789, âgé de 85 ans. Fait chevalier de Saint-Louis le 24 février 1754, d'après les lettres d'instruction à M. de Vaudreuil, ancien gouverneur de la Louisiane, alors en France.

138 — Gabriel d'ANGEAC ou DANGEAC, fils de Gabriel Dangeac, chevalier de Saint-Louis, et de Marguerite Bertrand, né à Plaisance vers 1708. Officier à l'Île Royale comme son père, il fut enseigne en second en 1723, enseigne en pied en 1730, lieutenant le 16 juin 1732, et capitaine le 14 janvier 1747. Commandait à Ristigouche en 1760 les dernières troupes à résister aux Anglais; obligé de se rendre à son tour après la capitulation de Montréal, on le renvoya en France. Nommé le 23 février 1763 gouverneur des îles Saint-Pierre et Miquelon, il occupa ce poste jusqu'en 1773 alors qu'il demanda sa retraite et fut remplacé par son neveu le baron de l'Espérance. Il devint brigadier d'infanterie en 1780 et mourut en 1782 après 57 ans de services. Avait épousé à Louisbourg, le 31 décembre 1735, Geneviève, fille de François Lefebvre (de Bellefeuille) et d'Anne Baudry, native de Plaisance. Fait chevalier de Saint-Louis le 24 mars 1754, durant un séjour en France, d'après les lettres du roi adressées à M. de la Galissonnière.

139 — Jean-Chrysostome LOPPINOT, fils de Jean-Chrysostome Loppinot et de Jeanne Doucet, né à Port-Royal vers 1704. Officier à l'Île Royale, il fut fait enseigne en second le 8 mai 1730, enseigne en pied le 1<sup>er</sup> avril 1737, aide-major des troupes le 1<sup>er</sup> janvier 1747,

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

puis aide-major à Louisbourg le 1er mars 1749, avec rang de capitaine. Il fit fonction de major à Louisbourg à partir de 1753. Passé en France après la chute de Louisbourg, il était, en 1763, commandant à Rochefort des recrues des troupes nationales de Cayenne. Le 1er mai 1764 il prit sa retraite avec 1200 livres de pension. Mort à Rochefort le 22 février 1765 après 49 ans de services. Avait épousé à Louisbourg, le 13 janvier 1733, Madeleine, fille de Nicolas Boitier, dit Bérichon, et de Marie-Charlotte Brouille, native de Louisbourg. Fait chevalier le 1er avril 1754, d'après les ordres du roi à M. de Drucour.

140 — Jean d'ESPIET, chevalier de Pensens, originaire d'Aignan, archevêché d'Auch, était fils de Pierre d'Espiet de Pensens et de Marie Lusarey, et par conséquent frère de Jean-Georges d'Espiet et de Pierre-Paul d'Espiet de la Plagne, comme lui officiers à l'Île Royale et chevaliers de Saint-Louis. Connu dans le service sous le nom de chevalier de Pensens, il fut fait enseigne en second en 1727, enseigne en pied en 1730, lieutenant le 20 mars 1736 et capitaine le 1er janvier 1747. Le premier avril 1754 il prenait sa retraite avec 400 livres de demi-solde prises sur le fonds des Invalides et il était fait chevalier de Saint-Louis le même jour d'après les lettres du roi adressées à M. de Drucour.

141 — Henri-Albert de SAINT-VINCENT, fils de Pierre de Saint-Vincent, baron de Narcy, et de Marie-Antoinette Dugard, né en France vers 1698. Enseigne en second en Canada le 12 avril 1727, enseigne en pied le 1er avril 1733, lieutenant en 1742, capitaine le 1er mai 1749. Passé en France après la capitulation, il mourut à la Rochelle

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

le 11 septembre 1762. Avait épousé à Québec, le 5 octobre 1719, Marie-Louise, fille de Jacques Le Vasseur de Néré et de Marie-Françoise Chavenault. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er avril 1754, d'après les lettres d'instruction au marquis DuQuesne.

142 — Marc-Etienne *JOUBERT*. Capitaine au régiment de Grassin en 1746, passe capitaine à l'Île Royale en 1750. Repassé en France après la chute de Louisbourg, il est fait, en 1762, lieutenant-colonel réformé d'infanterie et, en 1765, gouverneur de Marie Galante. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er avril 1754, d'après les lettres d'instruction à M. de Drucour.

143 — François *CHASSIN* de Thierry, fils de Nicolas Chassin et de Charlotte Thierry, de Notre-Dame de Versailles, évêché de Paris. Après avoir été sous-lieutenant en Louisiane en 1719, fut révoqué en 1729, passa à l'Île Royale et y fut fait enseigne en pied le 8 mai 1730 et capitaine le 30 avril 1744. Mort à Louisbourg le 20 octobre 1755. Il avait épousé à Louisbourg le 26 décembre 1734, Marie-Josephite, fille de Pierre Rousseau de Souvigny et de Jeanne de Saint-Etienne de la Tour. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er avril 1754, d'après les lettres d'instruction à M. de Drucour.

144 — Jacques-Pierre *DANEAU* de Muy, fils de Nicolas de Muy et de Marguerite Boucher, né à Boucherville le 7 octobre 1695. Enseigne en second le 1er juin 1724, enseigne en pied le 1er avril 1733, lieutenant le 17 mai 1741 et capitaine le 15 février 1748. Mort au Détroit le 20 mai 1758. Avait épousé à Montréal, le 30 janvier 1725, Louise-Geneviève, fille de François-Madeleine-Fortuné

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Ruette d'Auteuil et de Marie-Anne Juchereau. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er avril 1754, d'après les lettres d'instruction au gouverneur DuQuesne.

145 — Pierre de *MONTALEMBERT* de Cers, fils de Messire Jean de Montalembert de Cers et de Dame Marie-Anne Brossard. Passé capitaine à l'Île Royale le 1er avril 1750, il y servit jusqu'en mai 1757, alors qu'il disparut dans les bois et ne fut plus jamais revu. Avait épousé à Louisbourg, le 7 septembre 1755, Marie-Charlotte, fille de François Chassin de Thierry et de Marie-Josephte Rousseau de Souvigny. Il est l'aïeul du célèbre orateur catholique, Charles de Montalembert. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er avril 1754, d'après les lettres d'instruction à M. de Drucour.

1755

146 — Louis de *COUX*, fils de Paul de Coux et de Dame Anne de Griniac, natif de Duhaute, paroisse de Ségur, archevêché de Limoges. Officier à l'Île Royale il y fut fait enseigne en pied en 1730, lieutenant le 1er avril 1737, et capitaine le 1er mars 1749. Il prit sa retraite le 1er mai 1764 avec 600 livres de pension sur le fonds des colonies. A dû mourir en 1766, d'après une lettre écrite le 8 août de cette année au ministre de la marine par son beau-frère le baron de l'Espérance. Il avait épousé 1° à Port-Lajoie, le 13 janvier 1739, Anne, fille de Louis DuPont du Chambon et de Jeanne Mius d'Entremont, et 2° à Louisbourg, le 24 novembre 1751, Marguerite-Henriette, fille de Charles-Léopold Eberhard de l'Es-

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

pérance, baron du Saint-Empire, et de Marguerite Daugeac, morte à 25 ans à Louisbourg, le 23 mars 1758. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er avril 1755 d'après les lettres du roi adressées à M. de Drucour.

147 — Jean-Baptiste-Philippe d'ESTIMAUVILLE, seigneur de Beaumouchel, fils de Philippe d'Estimauville de Beaumouchel et de Dame Marie-Françoise Duménil, né à Trouville en 1714. Vint à l'Île Royale en 1748 comme capitaine de brûlot, et y fut fait capitaine d'infanterie le 15 avril 1750. Passé en France après la chute de Louisbourg, il prit sa retraite le 1er mai 1764 et mourut à Palaiseau (près Paris) le 8 septembre 1800. Avait épousé à Louisbourg, le 3 août 1749, Marie-Charlotte, fille de Charles-Joseph d'Ailleboust et de Marie-Joseph Bertrand. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er avril 1755, d'après les lettres d'instruction à M. de Drucour.

148 — François DU PONT du Chambon, dit Duchambon l'aîné, fils de Louis DuPont du Chambon, chevalier de Saint-Louis, et de Jeanne Mius d'Entremont, né à Sérignac, en Saintonge, le 22 mars 1712. Officier à l'Île Royale, il fut fait enseigne en second le 8 mai 1730, enseigne en pied le 1er avril 1737, lieutenant le 1er avril 1744, et enfin capitaine le 1er mai 1749. Passé en France après la chute de Louisbourg, il prit sa retraite le 1er mai 1764. Mort en 1765 en Saintonge. Il avait épousé à Louisbourg, le 2 octobre 1750, Marie-Josephite, fille de Charles Mius d'Entremont et de Marguerite Landry, veuve de Jean-Baptiste de Couagne, capitaine-ingénieur, morte en 1756. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er avril 1755

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

d'après les ordres du roi adressés à M. de Drucour. (Mazas, II, 165).

149 — Jean-Daniel *DUMAS*, né le 24 février 1721, à Montauban, aujourd'hui dans le département de Tarn-et-Garonne. Fait lieutenant en second des grenadiers dans le régiment d'Aginois le 26 août 1742, puis lieutenant le 4 avril 1743, il était capitaine réformé dans le régiment de Condé depuis le 18 octobre 1747 lorsque, le 15 avril 1750, il fut destiné à servir dans les troupes du Canada en qualité de capitaine. Lorsque M. de Beaujeu fut tué à la bataille de la Monongahéla, le 9 juillet, il prit le commandement à sa place et assura la victoire. Nommé major de Québec le 1er mai 1757, il fut promu le 1er janvier 1759 major général et inspecteur des troupes du Canada. Passé en France après la capitulation, il obtint rang de colonel le 27 mars 1761, fut nommé gouverneur des îles de France et de Bourbon le 1er mai 1766, fut promu le 29 février 1768 brigadier d'infanterie, rappelé en France le 3 juillet de la même année, et fait maréchal de camp le 1er mars 1780. Fait chevalier de Saint-Louis le 17 mars 1756, d'après les ordres du roi adressés au marquis de Vaudreuil. (Mazas, II, 169).

150 — François-Marie *MARCHAND* de Ligneris, fils de Constant Le Marchand de Ligneris et d'Anne Robutel de la Noue, né au Canada en 1704. Enseigne en second le 1er avril 1733, enseigne en pied le 17 mai 1741, lieutenant le 17 avril 1744, capitaine le 1er avril 1751. Fait prisonnier par les Anglais au cours d'un combat en juillet 1759, et mort quelques jours après de ses blessures. Avait épousé à Montréal, le 27 janvier 1738, Marie-Thérèse,

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

filles de Daniel Migeon de la Gauchetière et de Marie Le Guay. Fait chevalier de Saint-Louis le 17 mars 1756, d'après les lettres d'instruction à M. de Vaudreuil.

151 — Michel-Jean-Hugues *PÉAN*, fils de Jacques-Hugues Péan de Livaudière et de Marie-Françoise Pécaudy de Contrecoeur, né à Saint-Ours le 18 juin 1723. Enseigne en second le 25 mars 1738, enseigne en pied le 27 avril 1742, aide-major à Québec le 12 mai 1745, avec rang de capitaine le 14 juin 1750. Passé en France après 1760, il fut impliqué dans l'affaire du Canada, mis à la Bastille et condamné à la restitution. Avait épousé à Québec, le 3 janvier 1746, Angélique, fille de Nicolas-Marie Renaud d'Avesnes des Méloizes et d'Angélique Chartier de Lotbinière. Fait chevalier de Saint-Louis le 17 mars 1756, d'après les lettres d'instruction à M. de Vaudreuil.

152 — Claude-Pierre *PÉCAUDY* de Contrecoeur, fils de François-Antoine Pécaudy de Contrecoeur et de Jeanne de Saint-Ours, né à Contrecoeur le 26 janvier 1706. Enseigne en second le 20 avril 1729, enseigne en pied le 13 avril 1734, lieutenant le 27 avril 1742, capitaine le 15 février 1748, retiré le 1er janvier 1759. Resté en Canada après la Cession, il mourut à Montréal le 15 décembre 1775. Avait épousé 1° à Boucherville le 10 janvier 1729, Madeleine, fille de René Boucher de la Perrière et de Françoise Mailhot, 2° à Montréal le 9 septembre 1768, Marguerite, fille de Louis Haincque de Puygibault et de Marie-Marguerite Gauthier de Varennes. Fait chevalier de Saint-Louis le 17 mars 1756, d'après les lettres d'instruction à M. de Vaudreuil.

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

153 — Louis *LE NEUF* de la Vallière, fils de Michel LeNeuf de la Vallière et de Renée Bertrand, né vers 1713 en Acadie. Officier à l'Île Royale, il y fut fait enseigne en second en 1730, enseigne en pied le 20 mars 1736, lieutenant le 1er mai 1743 et capitaine le 15 août 1750. Passé en France après la chute de Louisbourg, il fut nommé commandant des troupes nationales de la Guyane le 1er mai 1764. De 1774 à 1782 on le trouve encore en Guyane colonel d'infanterie et lieutenant de roi. Il avait épousé à Louisbourg, le 20 septembre 1739, Marie-Charlotte, fille de Pierre Rousseau de Souvigny et de Jeanne de Saint-Etienne de la Tour. Fait chevalier de Saint-Louis le 16 mai 1756, d'après les ordres du roi adressés à M. de Drucour.

1757

154 — Pierre-Jean-Baptiste-François-Xavier *LE GARDEUR* de Repentigny, fils de Jean-Baptiste-René Le Gardeur de Repentigny et de Marie-Catherine Juchereau de Saint-Denys, né à Montréal le 24 mai 1719. Officier dans les troupes du Canada, il fut fait enseigne en second le 9 mars 1734, enseigne en pied le 10 avril 1742 et lieutenant le 15 février 1748. Cette même année lui arriva le fâcheux accident rendu célèbre par la légende du Chien d'or; il tua au cours d'une querelle le marchand Jacquin Philibert. On crut plus sage, après qu'il eut obtenu ses lettres de grâce en avril 1749, de le transférer dans les troupes de l'Île Royale où il fut nommé capitaine le 15 avril 1750. Repassé dans les troupes du Canada le 1er mai 1757, il accomplit jusqu'à la fin de la guerre de Sept

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Ans plusieurs actions d'éclat qui ont été attribuées faussement par la plupart des historiens à son frère le chevalier Louis de Repentigny. Passé en France après la capitulation, il entra en février 1769, avec l'agrément du roi, au service de la compagnie des Indes comme major général des troupes de l'Inde et major de la place de Pondichery. Nommé le 2 mai 1774 gouverneur de Mahé, il mourut à cet endroit en 1776. Il avait épousé à Montréal, le 30 janvier 1753, Catherine-Angélique, fille de Pierre Payen de Noyan et de Catherine d'Ailleboust de Manthet. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er mai 1757, d'après les ordres du roi adressés au marquis de Vaudreuil. (Mazas, II, 172).

155 — Christophe *SABREVOIS* de Sermonville, fils de Jacques-Charles de Sabrevois et de Jeanne Boucher; né à Boucherville le 26 février 1701. Enseigne en second en 1732, enseigne en pied le 1er avril 1733, lieutenant le 17 mai 1741, aide-major à Montréal le 12 mai 1745, avec commission de capitaine le 15 février 1748. Passé en France après 1760, il se retira en Touraine où il vivait encore en 1779. Avait épousé à Montréal, le 16 août 1731, Agathe, fille de Joseph Hertel de Saint-François et de Catherine Philippe. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er mai 1757, d'après les lettres d'instruction à M. de Vaudreuil. (Mazas, II, 172).

156 — François *LE MERCIER*, fils de Nicolas-François Le Mercier et de Charlotte Le Rebours, né à Caudebec, en Normandie, le 29 décembre 1722. Fait enseigne en second dans les troupes du Canada en 1743, il est nommé aide d'artillerie en 1748 et est envoyé à Metz l'an-

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

née suivante pour se perfectionner dans l'artillerie, et le 15 avril 1750, à son retour, obtient la lieutenance de la nouvelle compagnie des canonniers bombardiers. Capitaine de la même compagnie en 1753, il est fait commandant de l'artillerie en Canada le 19 mars 1757. Rentré en France après la capitulation, il fut impliqué dans l'affaire Bigot et fut quelque temps emprisonné à la Bastille. Il se retira ensuite à Lisieux, où il mourut un peu avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Après avoir abjuré la religion réformée et avoir été baptisé à l'évêché de Québec, le 12 novembre 1757, il épousa à Sainte-Foye, trois jours plus tard, le 15, Françoise, fille de René Boucher de la Bruère et de Louise-Renée Pécaudy de Contrecoeur. Fait chevalier de Saint-Louis le 1<sup>er</sup> mai 1757 d'après les ordres du roi adressés à M. de Vaudreuil. (Mazas, II, 172).

157 — Antoine de *LACORNE* la Colombière, fils de Jean-Louis de Lacorne et de Marie Pécaudy de Contrecoeur, né à Contrecoeur le 1<sup>er</sup> décembre 1708. Enseigne en second le 1<sup>er</sup> avril 1733, enseigne en pied le 1<sup>er</sup> avril 1739, lieutenant le 15 février 1748, capitaine le 1<sup>er</sup> avril 1753. Passé en France en 1761, il se retire à Loches où il meurt le 23 septembre 1780. Avait épousé à Montréal, le 6 novembre 1744, Marguerite, fille de Charles Petit de Livilliers et de Madeleine Gauthier de Varennes, veuve de Louis-Joseph-Marie Robbert de la Morandière. Fait chevalier de Saint-Louis le 1<sup>er</sup> mai 1757, d'après les lettres d'instruction à M. de Vaudreuil. (Mazas, II, 172).

158 — N . . . *DU FRESNE* du Motel, après avoir servi comme capitaine dans le régiment de Grassin, passe à l'Île Royale et y est fait capitaine le 15 avril 1750. Après

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

la chute de Louisbourg. obtient une compagnie dans le régiment de Foix destiné à Saint-Domingue. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er mai 1757, d'après les lettres d'instruction à M. de Drucour.

159 — Louis *COULON* de Villiers, fils de Nicolas-Antoine Coulon de Villiers et d'Angélique Jarret de Verchères, né à Verchères le 10 août 1710. Enseigne en second le 20 mars 1734, enseigne en pied en 1741, lieutenant le 15 février 1748 et capitaine le 1er avril 1753. Mort à Québec le 2 novembre 1757. C'est le vainqueur de Washington au fort Nécessité, connu sous le nom de « grand Villiers ». Il avait épousé à Montréal, le 29 décembre 1755, Amable, fille de Louis Prud'homme et de Louise Marin. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er mai 1757, d'après les lettres d'instruction à M. de Vaudreuil.

160 — Pierre *BOUCHER* de Boucherville, fils de Pierre Boucher de Boucherville et de Charlotte Denys, né à Boucherville le 11 juillet 1689. Enseigne dans les troupes du Canada le 18 mars 1721, il fut promu lieutenant le 20 mars 1736 et capitaine le 1er mai 1749. Se retira du service en 1758 et mourut à Boucherville le 12 septembre 1767. Il avait épousé à Montréal, le 14 septembre 1731, Marguerite, fille de Pierre Raimbault et de Louise Nafrechoux, morte en 1781. Fait chevalier de Saint-Louis en même temps qu'il prenait sa retraite le 1er janvier 1758, d'après les ordres du roi adressés au marquis de Vaudreuil.

161 — Melchior de *JORDY* de Cabanac, fils de Joseph de Jordy de Cabanac et de Madeleine Pezard de la

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

Touche-Champlain, né à Champlain, le 15 janvier 1695. Après avoir obtenu une expectative le 18 juin 1712, il fut fait enseigne le 1er juillet 1715, lieutenant le 11 avril 1727, et capitaine le 27 avril 1742. Prit sa retraite le 10 février 1758, et mourut aux Trois-Rivières le 5 avril 1763. Célibataire. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er janvier 1758 d'après les ordres du roi adressés au marquis de Vaudreuil.

162 — Charles *DES CHAMPS* de Boishébert, fils de Henri-Louis Deschamps de Boishébert et de Louise-Geneviève de Ramezay, né à Québec le 7 février 1727. Officier dans les troupes du Canada, il fut fait enseigne en second en 1742, enseigne en pied le 17 avril 1744, lieutenant le 28 février 1748 et enfin capitaine le 17 mars 1756. Passé en France après la capitulation, il fut impliqué dans l'affaire Bigot, mis à la Bastille, puis acquitté. Mort à son château de Raffetot en Normandie, en 1798. Il épousa à Cliponville, dans le baillage de Caudebec, le 7 septembre 1760, sa cousine Charlotte-Antoinette, fille d'Adrien Deschamps de Boishébert et de Catherine-Elisabeth Aubry. Fait chevalier de Saint-Louis le 15 février 1758, d'après les ordres du roi adressés à M. de Drucour.

163 — N . . . d'*OLABARATZ*. Capitaine de brûlot en 1748, capitaine de port à Louisbourg en 1750 et retiré en 1758. Fait chevalier de Saint-Louis le 18 mars 1758, d'après les lettres d'instruction à M. de Drucour.

1759

164 — Louis, chevalier de *BONNE*, fils de Louis de Bonne de Misègle et de Marie Villeneuve, né à Saint-

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

Martin, diocèse de Lavaur, en 1717. Etait capitaine au régiment de Condé lorsqu'il passa en Canada en 1749, capitaine des gardes de M. de la Jonquière, son parent. En 1751 est nommé capitaine d'une compagnie. Tué pendant le siège de Québec par les Français, après la bataille de Sainte-Foye, il fut inhumé à l'Hôpital Général le 30 avril 1760. Père de celui qui devait être le fameux juge de Bonne, il avait épousé à Montréal le 14 juillet 1751, Louise, fille de Louis Prud'homme et de Louise Marin, qui se remaria en 1770 avec le colonel Joseph-Dominique-Emmanuel LeMoyne de Longueuil. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er janvier 1759, d'après les lettres d'instruction au marquis de Vaudreuil.

165 — Charles-François *TARIEU* de Lanaudière, sieur de la Pérade, fils de Pierre-Thomas Tarieu de la Nau dière et de Madeleine Jarret de Verchères, né à Sainte-Anne-de-la-Pérade, le 4 novembre 1710. Enseigne en second le 22 février 1727, enseigne en pied le 20 avril 1734, lieutenant en 1742, capitaine le 1er mai 1749. Passé en France en 1761, il en revint en 1763. Mort à Québec le 2 février 1776. Avait épousé, 1° à Québec le 6 janvier 1743, Louise-Geneviève, fille de Louis-Henry Deschamps de Boishébert et de Louise-Geneviève de Ramezay, morte en 1762, et 2° à Québec le 12 janvier 1764, Marie-Catherine, fille de Charles LeMoyne de Longueuil et de Catherine Le Gouez de Grais, morte en 1788. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er janvier 1759, d'après les lettres d'instruction à M. de Vaudreuil.

166 — Pierre-Roch de *SAINTE-OURS* des Chaillons, fils de Jean-Baptiste de Saint-Ours des Chaillons et de

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

Marguerite Le Gardeur de Repentigny, né à Québec le 17 février 1712. Enseigne en second le 1er avril 1733, enseigne en pied le 25 mars 1738, lieutenant le 24 avril 1744, capitaine le 15 février 1748. Resté en Canada après la Cession, il devint membre du Conseil législatif et mourut à Montréal le 24 septembre 1782. Avait épousé à Québec, le 30 juin 1745, Charlotte, fille de Louis-Henry Deschamps de Boishébert et de Louise-Geneviève de Ramezay. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er janvier 1759, d'après les lettres d'instruction à M. de Vaudreuil.

167 — Luc de LACORNE, dit Lacorne Saint-Luc, fils de Jean-Louis de Lacorne et de Marie Pécaudy de Contrecoeur, né à Montréal en 1711. Enseigne en second le 1er avril 1735, enseigne en pied le 27 avril 1742, lieutenant le 15 février 1748, capitaine le 15 mars 1755. Conseiller législatif sous le régime anglais, il mourut à Montréal le 4 octobre 1784. Il avait épousé 1° à Montréal le 10 décembre 1742, Marie-Anne, fille de Jean-Baptiste Hervieux et de Catherine Magnan, morte en 1753, 2° à Montréal le 3 septembre 1757, Marie-Josephte, fille de Charles Guillimin et de Françoise Lemaitre La Morille, veuve de Jacques Le Gardeur de Saint-Pierre, 3° à Montréal le 9 avril 1774, Marguerite, fille de Pierre de Boucherville et de Marguerite Raimbault. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er janvier 1759, d'après les lettres d'instruction à M. de Vaudreuil. (Mazas, II, 174).

168 — Claude-Nicolas-Guillaume de LORIMIER, fils de Guillaume de Lorimier, sieur des Bordes, et de Marguerite Chorel d'Orvilliers, né à Lachine le 22 mai 1705. Enseigne en second en 1725, enseigne en pied le 1er avril

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

1733, lieutenant le 17 mai 1741, capitaine le 1er mai 1749. Mort à Lachine le 15 décembre 1770. Avait épousé à Montréal, le 7 janvier 1730, Marie-Louise, fille de Joseph Le Pailleur et de Catherine-Gertrude Jérémie. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er janvier 1759, d'après les lettres d'instruction à M. de Vaudreuil. (Mazas, II, 174).

169 — Gaspard-Joseph *CHAUSSEGROS* de Léry, fils de Gaspard Chaussegros de Léry et de Marie-Renée Le Gardeur de Beauvais, né à Québec le 20 juillet 1721. Sert d'abord dans le génie, devient enseigne en second en 1742 et enseigne en pied en 1748, quitte le génie en 1750, est lieutenant le 1er avril 1751 et capitaine le 14 mai 1757. Passé en France en 1761, il en revient bientôt. Membre du Conseil législatif du Canada, il mourut à Québec le 11 décembre 1797. Il avait épousé à Québec le 24 septembre 1753, Louise, fille de François Martel de Brouage et de Louise-Madeleine Mariauchau d'Esgly, morte en 1793. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er janvier 1759. (Mazas, II, 175).

170 — François-Marie *PICOTÉ* de Belestre, fils de François-Marie Picoté de Belestre et de Marie-Catherine Trottier, né à Montréal en 1719. Enseigne en second le 27 avril 1742, enseigne en pied le 15 février 1748, lieutenant le 1er avril 1751, capitaine le 1er janvier 1759. Conseiller législatif sous le régime anglais. Mort à Montréal le 2 avril 1793. Avait épousé 1° à Montréal, le 28 juillet 1738, Marie-Anne, fille de Pierre Nivard de Saint-Dizier et de Marie-Anne Prud'homme, et 2° à Montréal, le 29 janvier 1753, Marie-Anne, fille de Jean-Antoine Magnan et de Louise Lecompte-Dupré. Fait chevalier de

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Saint-Louis le 1er janvier 1759, d'après les lettres d'instruction à M. de Vaudreuil. (Mazas, II, 175).

171 — François-Fiacre *POTOT* de Montbeillard, fils de François-Augustin Potot et de Claude d'Orbigny, né à Semur le 13 décembre 1723. Servait depuis 1741 dans le régiment de Royal-Artillerie et était capitaine en second depuis le 1er mars 1756, lorsque, le 19 mars 1757, il fut nommé capitaine de la seconde compagnie de canoniers bombardiers en Canada. Retourné en France après la capitulation, il devint chef de brigade en 1767 et lieutenant-colonel d'artillerie le 24 mars 1769. Mort à Semur le 31 décembre 1778. Avait épousé en 1763 Marie-Claudine, fille de Jean Carlet de la Rozière et de Marie-Louise du Cormier. Fait chevalier de Saint-Louis pendant son séjour en Canada le 17 février 1759. (Mazas, I, 488).

172 — Jean-Nicolas *DESANDROUINS*, fils de Benoit-Nicolas Desandrouins et de Marie-Scholastique Hallot, né à Verdun le 7 janvier 1729. Vers 1745, il obtint une commission de lieutenant dans le régiment de Beauce-Infanterie, mais en 1749 il demanda à entrer dans le corps du génie, et en 1753 il reçut une commission d'ingénieur ordinaire du roi. Passé au Canada comme ingénieur en 1756, il y reçut au débarqué une commission de capitaine en second. Rentré en France en 1760, il fut employé à Malte, puis à Strasbourg, fut nommé colonel du génie en 1779, fit la guerre d'Amérique avec Rochambeau de 1780 à 1783, devint maréchal de camp le 9 mars 1788, directeur des fortifications à Brest en 1790, prit sa retraite le 28 septembre 1791, et mourut le 11 décembre 1792. Fait chevalier de Saint-Louis le 17 février 1759.

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

173 — Louis *LIÉNARD* de Beaujeu de Villemonde, fils de Louis Liénard de Beaujeu et de Denise-Thérèse Migeon de Branssat, né à Montréal le 16 septembre 1716. Enseigne en second en Canada le 22 mai 1732, enseigne en pied le 25 mars 1738, lieutenant le 22 avril 1744 et capitaine le 6 juin 1757. Resté au Canada après la Cession, il mourut le 5 juin 1802 en son manoir de l'Île-aux-Grues. Il avait épousé 1° à Québec, le 18 juillet 1747, Louise-Charlotte, fille de François-Etienne Cugnet et de Louise-Madeleine Dusautoy, morte en 1748, et 2° à Québec, le 22 février 1753, Geneviève, fille de Paul-Joseph LeMoynes, chevalier de Longueuil, et de Marie-Geneviève de Joybert, morte en 1803. Fait chevalier de Saint-Louis le 23 février 1759 (*Mazas*, II, 174), les ordres du roi ayant été adressés au marquis de Vaudreuil le 1er janvier.

174 — Louis *HERBIN*, fils de Frédéric-Louis Herbin et de Louise-Françoise Lambert Dumont, né à Montréal le 25 novembre 1711. Enseigne en second au Canada le 12 avril 1727, enseigne en pied le 1er avril 1735, lieutenant le 27 avril 1742 et capitaine le 15 février 1748. Passé en France après la capitulation. En 1767 il était capitaine réformé du régiment des recrues d'Alençon. Il épousa par contrat passé devant Hodiesne, à Chambly, le 29 février 1740, Marie-Anne, fille de Jean-Baptiste Boucher de Niverville et de Marguerite-Thérèse Hertel. Fait chevalier de Saint-Louis le 23 février 1759, d'après les lettres d'instruction adressées au marquis de Vaudreuil le 1er janvier précédent. (*Mazas*, II, 174).

175 — François *COULON* de Villiers, dit le Chevalier de Villiers, fils de Nicolas-Antoine Coulon de Villiers et

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

d'Angélique Jarret de Verchères, né vers 1712. Après avoir servi quelque temps en Canada comme cadet, il fut fait enseigne en Louisiane en 1736, lieutenant en 1746, et a dû être fait capitaine dans le cours de l'année 1757. Mort à la Nouvelle-Orléans le 22 mai 1794. Avait épousé 1° avant 1740, Elisabeth Groston de Saint-Ange-Bellerive; 2° Madeleine, fille de Paul Marin et de Jeanne-Josephte Guyon-Després; 3° Geneviève Esnoul de Livaudais. Il avait été fait chevalier de Saint-Louis le 7 septembre 1759, mais ayant, dans cette même année, été fait prisonnier près du fort Niagara avec le capitaine Aubry, il ne rentra en France qu'en 1761, alors que le 27 mars de nouveaux ordres pour le recevoir furent envoyés au comte de la Serre. (Mazas, II, 176).

176 — Jean-Richard *POILVILLAIN* de la Houssaye; né en 1709, enseigne en second à la Louisiane en 1733, enseigne en pied en 1734, lieutenant le 1er octobre 1740, capitaine à l'Île Royale le 15 avril 1750. Passé à Saint-Domingue en 1762, il y fut incorporé dans le régiment de Quercy. Retiré en 1768, il vivait encore à Avranches en 1773. Fait chevalier de Saint-Louis le 6 octobre 1759, d'après les lettres d'instruction au comte de la Serre, gouverneur des Invalides.

1760

177 — Louis-Thomas *JACAU* de Fiedmont, fils de Thomas Jacau et d'Anne Melanson, né vers 1712, probablement à Plaisance (Terre-Neuve). Enseigne dans la compagnie des bombardiers de l'Île Royale le 1er avril 1748, passé en Canada en la même qualité le 10 avril

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

1750, est fait lieutenant le 1er avril 1753, et capitaine de la 1<sup>ère</sup> compagnie de canonniers bombardiers le 19 mars 1757. Passé en France en 1760, il devint lieutenant-colonel d'infanterie à Cayenne en 1762, et gouverneur général de la Guyane en 1765. En 1780, il était maréchal des camps et des armées du roi. Fait chevalier de Saint-Louis le 8 février 1760, d'après les lettres d'instruction à M. de Vaudreuil. (Mazas, II, 129).

178 — Jacques-François *LE GARDEUR* de Croisille de Courtemanche, fils de Charles Le Gardeur de Croisille et de Marie-Anne-Geneviève Robineau, né au Cap-de-la-Madeleine le 11 décembre 1710. Enseigne en second le 20 mars 1736, enseigne en pied le 31 mai 1743, lieutenant le 15 février 1748 et capitaine le 17 mars 1755. Passé en France après la capitulation en 1761, il revint au Canada en 1763, y passa environ trois ans, le temps de se remarier, et quitta définitivement le pays en 1767 pour aller résider à Loches, en Touraine, où il mourut le 3 mai 1777. Il avait épousé à Montréal, le 26 avril 1737, Marie-Louise, fille de Pierre de Saint-Ours et d'Hélène Céloron de Blainville, morte en 1765, et 2<sup>o</sup> à Montréal le 29 septembre 1766, Marie-Madeleine, fille de François Duplessis-Fabert et de Geneviève-Catherine Peltier, morte à Loches en 1787. Fait chevalier de Saint-Louis le 8 février 1760, d'après les ordres du roi adressés à M. de Vaudreuil. (Mazas, II, 179).

179 — Michel *DU PONT* du Vivier de Gourville, fils de François Du Pont du Vivier et de Marie Mius d'Entremont, né à Port-Royal le 2 avril 1710. Officier à l'Île Royale, il y fut fait enseigne en second le 8 mai 1730,

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

enseigne en pied le 20 mars 1736, lieutenant le 1er juin 1748 et enfin capitaine le 15 avril 1750, en même temps que son frère le chevalier Duvivier. Passé en France après la prise de Louisbourg, il prit sa retraite le 1er mai 1764. Mort l'année suivante. Avait épousé à Louisbourg, le 15 septembre 1737, Marie-Josephte, fille de Nicolas Gauthier et de Marie Allain, qui vivait encore en 1789. Fait chevalier de Saint-Louis le 8 février 1760 en même temps que son frère le chevalier Duvivier, et reçu par M. de Guébriant à Rochefort.

180 — Joseph *DU PONT* du Vivier, dit le Chevalier du Vivier, fils de François Du Pont du Vivier et de Marie Mius d'Entremont, né en Acadie le 12 novembre 1707. Officier à l'Île Royale, il y fut fait enseigne en second le 25 juin 1732, enseigne en pied le 1er avril 1738, lieutenant le 1er janvier 1747 et enfin capitaine le 15 avril 1750. Mort en 1760 de la petite vérole comme il revenait de la baie des Chaleurs en France, ainsi que le marque une lettre de M. Dangeac du 21 juillet 1761. Il avait épousé à Louisbourg, le 24 octobre 1750, Marie-Josephte Le Borgne de Belle-Isle, veuve de Jacques-Philippe-Urbain Rondeau. Fait chevalier de Saint-Louis le 8 février 1760 en même temps que son frère Gourville, d'après les ordres du roi adressés à M. de Guébriant, commandant de la marine à Rochefort. (Mazas, II, 179).

181 — Louis-Philippe *DENYS* de la Ronde, fils de Louis Denys de la Ronde, chevalier de Saint-Louis, et de Louise Chartier de Lotbinière, né en 1714, probablement à Louisbourg. D'abord officier des troupes du Canada, il fut fait enseigne en second le 1er avril 1737, enseigne

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

en pied le 1er mai 1743, lieutenant le 15 février 1748. Le 15 avril 1750, il fut nommé capitaine d'une compagnie de l'Île Royale. Passé en France après la prise de Louisbourg, il prit sa retraite le 1er mai 1764 avec 600 livres de pension sur le fonds des colonies. Il avait épousé à Québec, le 15 janvier 1753, Louise-Marguerite, fille de feu Jean-Baptiste Gaillard et de Louise Desjordy de Cabanac. Fait chevalier de Saint-Louis le 8 février 1760, d'après les ordres du roi adressés à M. de Guébriant, commandant de la marine à Rochefort.

182 — Charles-René de *LAROCHE VERNAY*, fils d'Armand-Charles de la Roche, seigneur de Vernay, et d'Henriette de Mousson, né vers 1728, à Vernay près de Chinon, diocèse de Tours. Lieutenant au régiment de Talaru, passe dans les troupes de la marine au Canada et est nommé lieutenant le 15 mars 1750, capitaine le 15 mars 1755. Mort en France en 1761. Avait épousé à Montréal le 2 avril 1755, Geneviève, fille de Paul Marin de la Malgue et de Marie-Josephte Guyon-Després. Fait chevalier de Saint-Louis le 8 février 1760, d'après les lettres d'instruction à M. de Vaudreuil.

183 — Georges de *GANNES*, fils de Georges de Gannes, seigneur de Montdidier, et de sa deuxième femme Catherine Durand, né à Saint-Venant de Dolus, aujourd'hui dans l'Indre-et-Loire. Passé au Canada en 1732, il servit plusieurs années comme cadet, fut fait enseigne en second le 17 mai 1736, enseigne en pied le 27 avril 1741, aide-major aux Trois-Rivières en 1750 et, toujours aide-major, obtint une commission de capitaine le 15 mars 1755. Passé en France après la capitulation, il se

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

retira à Loches où il mourut vers 1775. Il avait épousé à Montréal, le 24 mai 1751, Marie-Françoise, fille de Jean-Baptiste de Couagne, capitaine ingénieur à l'Île Royale, et de Marguerite de Gannes de Falaise. Fait chevalier de Saint-Louis le 8 février 1760 d'après les ordres du roi adressés à M. de Vaudreuil. (Mazas, II, 179).

184 — Pierre *BENOIST*, fils de François Benoist, maître apothicaire, et de Marie-Anne Tibierge, natif de Saint-Médard de Vertheuil, évêché de Poitiers. Officier à l'Île Royale, il fut fait enseigne en second le 1er mai 1723, enseigne en pied en 1730, lieutenant le 1er avril 1738 et capitaine le 15 avril 1750. Mort le 3 août 1763, à l'âge de 68 ans, il fut inhumé le lendemain dans l'église de Tonnavy-Charente. Il avait épousé d'abord, avant 1725, Anne Savoye qui mourut à Louisbourg le 3 janvier 1733, et en deuxièmes noces, à Louisbourg, le 10 janvier 1734, Anne, fille de Thomas Jacau et d'Anne Melanson. Fait chevalier de Saint-Louis le 8 février 1760, d'après les ordres du roi à M. de Guébriant, commandant de la marine à Rochefort.

185 — Jean - Baptiste - Alphonse d'*AILLEBOUST* de la Boulasserie, fils de Jean-Baptiste d'Ailleboust des Musseaux et d'Anne LePicard, né à Montréal le 14 octobre 1703. Enseigne en second dans les troupes du Canada le 13 avril 1734, enseigne en pied le 10 avril 1742, et lieutenant le 1er mai 1749, il passe aux troupes de l'Île Royale en 1750 et y est fait capitaine le 1er mai 1751. Mort à Rochefort le 2 septembre 1760. Avait été fait chevalier de Saint-Louis le 8 février 1760 d'après les ordres

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

du roi adressés à M. de Guébriant, commandant de la marine à Rochefort.

186 — Amable-Jean-Joseph *CAME* de Saint-Aigne, fils de François Came, sieur de Saint-Aigne, et de Marie-Anne Grenier de Caumale, né à la Bastide d'Armagnac, diocèse d'Aire, en Gascogne. Cadet à l'Île Royale en 1737, il y fut fait enseigne en second le 1er avril 1744, enseigne en pied le 1er mars 1747, lieutenant le 15 avril 1750, et capitaine le 1er mai 1757. Passé en France après la chute de Louisbourg, il fut fait major des troupes de la Guyane le 1er mai 1764. Il mourut en 1765. Avait épousé 1° à Québec, le 13 janvier 1749, Madeleine-Louise, fille de François Aubert de la Chesnaye et de sa deuxième femme Marie-Thérèse de la Lande-Gayon, laquelle mourut deux mois plus tard le 19 mars 1749, et 2° à Louisbourg le 18 juin 1752, Louise-Charlotte, fille de Jean-Chrysostome de Loppinot et de Madeleine Boitier. Fait chevalier de Saint-Louis le 8 février 1760, d'après les ordres du roi adressés à M. de Guébriant, commandant de la marine à Rochefort.

187 — Armand-François de *MAIZIÈRE* de Maisoncelle, fils de Claude de Maizière de Maisoncelle et de Catherine Linage, de Grauves, diocèse de Châlon, né vers 1724. Cadet en Canada en 1738, enseigne en second le 17 mai 1741, enseigne en pied le 12 mai 1745, lieutenant à l'Île Royale le 15 avril 1750, capitaine le 1er avril 1754, repasse en Canada le 27 mai 1757. Retourné en France en 1760, il est nommé en 1766 à une des compagnies entretenues à Gorée, Afrique. Avait épousé à Montréal, le 7 août 1752, Charlotte, fille de Charles LeMoynes, deuxième.

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

me baron de Longueuil, et de Catherine-Charlotte Le Gouez de Grais, qui périt sur *l'Auguste* en 1761. Fait chevalier de Saint-Louis le 27 avril 1760 (Mazas, II, 179), mais les ordres n'ayant pu recevoir exécution, quoiqu'il fut dès lors retenu comme associé, de nouveaux ordres pour le recevoir furent envoyés, le 27 août 1766, à M. le chevalier de Mesnager, gouverneur de Gorée.

188 — Jean-Charles *MONIN* de Vaucoret. Après avoir été cadet en Canada durant une courte période, vers 1750, il servait en Louisiane depuis plusieurs années lorsqu'il obtint de passer en Canada en qualité de capitaine réformé en février 1759. Repassé en France après la capitulation, il était en 1767, d'après l'état de Carleton, lieutenant-colonel résident d'un régiment à pied. Dans l'Etat des pensions publié en 1789, on le dit lieutenant-colonel réformé des Volontaires du Hainaut. Fait chevalier de Saint-Louis le 8 février 1760, d'après les lettres d'instruction à M. de Vaudreuil. (Mazas, II, 179).

189 — Benjamin *ROUER* de Villeray, fils d'Augustin Rouer de Villeray et de Marie-Louise Le Gardeur de Tilly, né vers 1701. Enseigne en second en Canada le 1er avril 1733, enseigne en pied le 1er avril 1739, lieutenant à l'Île Royale le 15 avril 1750 et capitaine le 1er mai 1751. Était commandant du fort Gaspereau lorsqu'il fut pris par les Anglais en 1755. Passé en France après la chute de Louisbourg, il mourut à Rochefort le 30 novembre 1760. Avait épousé à Montréal, le 16 août 1735, Marie-Josephte, fille de Pierre Pépin-Laforce et de Michelle LeBer. Fait chevalier de Saint-Louis le 8 février 1760,

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

d'après les lettres d'instruction adressées à M. de Guébriant, commandant de la marine à Rochefort.

190 — Michel *ROUSSEAU* d'Orfontaine, fils de Gabriel Rousseau de Villejoin et de Marie-Josephite Bertrand, né à l'Île Royale vers 1715. Cadet à l'Île Royale en 1731, il fut fait enseigne en second le 1er avril 1739, enseigne en pied le 1er janvier 1747, lieutenant le 1er mars 1749, et capitaine le 15 avril 1750. Passé en France après la prise de Louisbourg, il fut nommé en 1764 capitaine dans les troupes nationales de la Guyane et prit sa retraite le 10 octobre 1765. Il vivait encore en 1789, d'après l'Etat des pensions. Il avait épousé, par contrat du 3 mai 1757 passé au Port-Lajoie, Angélique, fille de Michel LeNeuf de la Vallière et de Renée Bertrand. Fait chevalier de Saint-Louis le 8 février 1760 d'après les ordres du roi adressés à M. de Guébriant, commandant de la marine à Rochefort.

191 — Louis-Félix *VALLÉE*, fils de François-Madeleine Vallée et de Laurence Cazot, né à Saint-Eustache de Paris en 1711. Volontaire dans les troupes de l'Île Royale en 1723, lieutenant de la compagnie des canonnières le 1er mai 1743, capitaine le 1er avril 1754. Passé à Saint-Domingue il était nommé, le 1er août 1764, capitaine de la 1ère compagnie de canonnières bombardiers à la Guyane. Avait épousé à Louisbourg, le 8 juin 1741, Marie-Josephite, fille de Pierre Le Large et de Catherine Béluger de Beaujour. Fait chevalier de Saint-Louis le 8 février 1760, d'après les lettres d'instruction à M. de Guébriant, commandant de la marine à Rochefort.

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

192 — Pierre-Robert *GÉRARD* de Villemont, était capitaine des troupes en Louisiane lorsque, le 5 février 1760, étant en France, il obtint de passer au Canada en la même qualité. Nous croyons cependant qu'il n'y passa pas à cause du blocus anglais du Saint-Laurent. En 1761 on le retrouve à la Nouvelle-Orléans où il épouse bientôt Françoise, fille de Pierre-Louis Petit de Livilliers de Coulange et de Françoise Galard de Chamilly, veuve en premières noces de Jean-Baptiste Boucher de Montbrun, sieur de Saint-Laurent, et, en deuxièmes noces, de Vincent-Guillaume Le Senechal D'Auberville. Il mourut lieutenant-colonel au service de l'Espagne en Louisiane en 1769. Fait chevalier de Saint-Louis en 1760, d'après les instructions adressées le 5 février de cette année à M. de Guébriant, commandant de la marine à Rochefort.

193 — Antoine *LE POUJET* de la Boularderie, fils de Louis-Simon Le Poupet de la Boularderie, chevalier de Saint-Louis, et de Madeleine Melanson, né à Port-Royal le 23 août 1705. Le 1er mai 1739, après la mort de son père, il le remplace à Port-d'Orléans et obtient le commandement dans les terres et îles concédées à son père, puis à lui-même, dans l'Île Royale, sous l'autorité des officiers-majors de l'Île Royale. Fait capitaine réformé à l'Île Royale le 1er avril 1746, il paraît avoir servi ensuite en Canada car, le 1er avril 1749, le ministre adresse un ordre à M. de la Boularderie, capitaine réformé en Canada, de passer en l'Île Royale en la même qualité. Il avait épousé Eléonore-Jeanne de Baugny qui mourut veuve à Tours le 3 mars 1789, à l'âge de 76 ans. Fait chevalier de Saint-Louis le 14 août 1760 d'après les

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

ordres du roi adressés au chevalier de Bretanville, commandant de la marine à Rochefort.

1761

194 — Louis-Antoine *DAZEMARD* de Lusignan, fils de Paul-Louis Dazemard de Lusignan et de Madeleine-Marguerite Bouat, né à Québec le 21 septembre 1726. Enseigne en second le 15 février 1748, enseigne en pied le 1er avril 1751, enseigne de la compagnie des canonniers en 1753, lieutenant de la 2<sup>ème</sup> compagnie le 19 mars 1757, capitaine de la même compagnie le 1er février 1760. Mort le 9 juillet 1782 à Demerara dont il était gouverneur. Avait épousé le 23 septembre 1754, à Québec, Louise, fille de Nicolas-Marie Renaud d'Avesnes des Méloizes et d'Angélique Chartier de Lothinière. Fait chevalier de Saint-Louis, le 8 février 1760, d'après les lettres d'instruction à M. de Vaudreuil, mais n'ayant pu être reçu, de nouveaux ordres pour le recevoir furent envoyés le 26 février 1761 à M. Dupin de Bellugard, commandant de la marine à Rochefort. (Mazas, II, 178).

195 — Jean-Baptiste, chevalier de *SAINT-LAURENT*. Après avoir servi dans le régiment de Picardie, passe en Canada en 1742, est fait enseigne en second le 31 mai 1743, enseigne en pied le 1er mai 1749 et lieutenant le 1er mai 1757. Repassé en France après 1760. Fait chevalier de Saint-Louis le 17 mars 1761, n'étant encore que lieutenant, d'après les lettres d'instruction au comte de la Serre, gouverneur des Invalides.

196 — Philippe-Ignace *AUBERT* de Gaspé, fils de Pierre Aubert de Gaspé et d'Angélique Le Gardeur de

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Tilly, né à Saint-Antoine de Tilly, le 5 avril 1714. Enseigne en second en Canada le 1er avril 1739, enseigne en pied le 12 mai 1745, lieutenant le 1er mai 1749 et capitaine le 17 mars 1756. Mort à Saint-Jean-Port-Joli le 28 janvier 1787. Avait épousé à Québec, le 30 juin 1745, Marie-Anne, fille de Nicolas-Antoine Coulon de Villiers et d'Angélique Jarret de Verchères. Fut nommé chevalier de Saint-Louis le 24 mars 1761, mais il ne fut jamais reçu et, jusqu'à la fin, ne put que se dire « admis à l'ordre de Saint-Louis ».

197 — Joseph-Michel *LE GARDEUR* de Montesson, fils de Charles Le Gardeur de Croisille et de Marie-Anne-Geneviève Robineau, né à Bécancour le 30 décembre 1716. Officier dans les troupes du Canada, il fut fait enseigne en second en 1742, enseigne en pied le 15 février 1748, lieutenant le 1er avril 1753, et capitaine le 1er mai 1757. Passé en France en 1761, il revient au Canada en 1763. Fait prisonnier par les Américains au fort Saint-Jean en 1775, il mourut peu après à Bristol (Pennsylvanie) et fut inhumé à Philadelphie. Il avait épousé à Québec, le 25 octobre 1745, Claire-Françoise, fille de Pierre Boucher de Boucherville et de Charlotte Denys de la Ronde, veuve de Jean-Baptiste Pommereau. Fait chevalier de Saint-Louis le 27 mars 1761, d'après les ordres du roi adressés au comte de la Serre, gouverneur des Invalides.

198 — Joseph *MARIN* de la Malgue, fils de Paul Marin de la Malgue et de Marie-Josephte Guyon-Després, né à Montréal le 5 février 1719. Enseigne en second le 15 février 1748, enseigne en pied le 14 avril 1750, lieute-

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

nant le 17 mars 1756, capitaine le 1er janvier 1759. Passé en France en 1760. Avait épousé à Québec, le 20 septembre 1745, Charlotte, fille de Joseph Fleury de la Gorgendière et de Claire Joliet. Fait chevalier de Saint-Louis le 27 mars 1761, d'après les lettres d'instruction au comte de la Serre, gouverneur des Invalides.

199 — Michel *MAREY* ou *MAREST* de la Chauvignerie, fils de Louis Marey de la Chauvignerie et de Catherine Joly, né à Montréal le 5 septembre 1704. Enseigne en second le 17 mai 1741, enseigne en pied le 15 février 1748, lieutenant le 15 mars 1755, capitaine le 1er février 1760. Passé en France après la capitulation. Avait épousé à Verchères, le 16 août 1740, Marie-Josephte, fille de Paul-François Rimbault et de Marie-Catherine Du Verger d'Aubusson. Fait chevalier de Saint-Louis le 27 mars 1761, d'après les lettres d'instruction au comte de la Serre, gouverneur des Invalides. M. de la Chauvignerie ne s'étant pas trouvé à Paris, de nouveaux ordres pour le recevoir furent expédiés le 10 avril 1761 à M. Dupin de Bellugard, commandant de la marine à Rochefort.

200 — Louis-Joseph-François d'*HUGUES*, fils de Pierre-Joseph d'Hugues et de Louise Pialla, né à Avignon en France, vers 1728. Le 14 mai 1757, est nommé capitaine d'une compagnie d'augmentation en Canada. Repasse en France en 1761 et y meurt en novembre 1765. Avait épousé à Montréal, le 23 avril 1759, Marie-Josephte-Marguerite, fille de Charles-Joseph de Noyelles et de Marguerite Gadois-Maugé, qui se remarie à Loches, le 15 juin 1769, à Mathias Jacquier, baron de Soupat, chevalier de Saint-Louis. Fait chevalier de Saint-Louis le 27 mars

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

1761, d'après les lettres d'instruction au comte de la Serre, gouverneur des Invalides.

201 — Paul *LEBORCNE*, né en France. Enseigne en second en Canada en 1744, enseigne en pied le 23 mai 1749, lieutenant le 1er avril 1753, capitaine le 1er janvier 1759. Passé en France après la capitulation, il fut nommé, le 4 janvier 1766, lieutenant dans le corps des volontaires d'Afrique à Gorée. Il vivait encore en 1789, âgé de 72 ans. Fait chevalier de Saint-Louis le 27 mars 1761, d'après les lettres d'instruction à M. de Chastelroger, chef d'escadre, commandant de la marine à Brest.

202 — Philippe-Thomas de *JONCAIRE*, fils de Louis-Thomas de Joncaire et de Marie-Madeleine Leguay, né à Montréal le 9 janvier 1707. Enseigne en second le 12 avril 1727, enseigne en pied le 20 mars 1736, lieutenant le 17 avril 1744, capitaine sans compagnie le 1er avril 1751. Passé en France en 1760. Avait épousé à Montréal, le 23 juillet 1731, Madeleine, fille de Charles Renaud du Buisson et de Gabrielle Binet. Fait chevalier de Saint-Louis le 27 mars 1761, d'après les lettres d'instruction au comte de la Serre, gouverneur des Invalides.

203 — Pierre-Joseph de *CÉLORON*, fils de Pierre-Joseph Céloron de Blainville et de Marie-Madeleine Blondeau, né à Montréal le 4 août 1726. Enseigne en second en 1741, enseigne en pied le 1er mai 1749, lieutenant le 15 mars 1755 et capitaine le 1er février 1760. Passé en France après la capitulation, il devint capitaine dans la légion de Saint-Domingue et le 1er septembre 1769 obtint sa retraite avec le rang de major. En 1774 il suc-

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

cède à M. de Sabrevois comme commandant des officiers du Canada retirés en Touraine. Mort à Tours le 8 messidor an IX (28 juin 1801). Il épousa à Tours Elisabeth-Marguerite Magloire Abraham, veuve de Jean-Baptiste-Michel-René de Préjent, seigneur de Breuil. Fait chevalier de Saint-Louis le 27 mars 1761, d'après les lettres d'instruction au comte de la Serre, gouverneur des Invalides.

204 — Jean-Baptiste de *CHARLY*, fils d'André Charly, et de Louise-Catherine d'Ailleboust de Manthet, né à Montréal le 5 novembre 1728. Enseigne en second à l'Île Royale en 1750, enseigne en pied en 1754, passe au Canada en la même qualité en 1758, aide-major à Montréal le 20 janvier 1759 avec rang de lieutenant. Passé en France en 1761, il revient en 1763, mais quitte définitivement en 1764 et est nommé capitaine major à Gorée, le 4 janvier 1766. Mort à Gorée le 8 janvier 1768. Il épousa à Montréal le 9 janvier 1764, Marie-Louise, fille de Daniel-Hyacinthe Liénard de Beaujeu et de Michelle Foucault, qui, devenue veuve, se remaria en 1783 à son oncle Denis-Nicolas Foucault et mourut en 1823. Fait chevalier de Saint-Louis le 27 mars 1761, d'après les lettres d'instruction au comte de la Serre, gouverneur aux Invalides.

205 — François Odet de *PIERCOT* de Bailleul, fils de Louis Odet de Piercot, sieur de Bailleul, et de Marie-Anne Trottier, né à Montréal le 6 juin 1719. Enseigne en second le 15 février 1748, enseigne en pied le 15 avril 1750 et lieutenant le 17 mars 1756. Passé en France en 1761. Était capitaine lorsqu'il mourut en 1782, mais n'était que lieutenant lorsqu'il fut fait chevalier de Saint-

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Louis le 27 mars 1761, d'après les lettres d'instruction au comte de la Serre, gouverneur des Invalides.

206 — Pierre Odet de *PIERCOT* de Bailleul, dit Bailleul Canut, fils de Louis Odet de Piercot, sieur de Bailleul, et de Marie-Anne Trottier, né à Montréal le 12 mars 1724. Enseigne en second le 15 avril 1750, enseigne en pied le 15 mars 1755 et lieutenant le 1er janvier 1759. Passé en France après la capitulation, il vivait encore à Paris en 1789, capitaine retraité. Avait épousé à Québec le 17 janvier 1757, Charlotte-Thérèse, fille de Louis Denys de la Ronde et de Marie-Louise Chartier de Lotbinière. Fait chevalier de Saint-Louis le 27 mars 1761, d'après les lettres d'instruction au comte de la Serre, alors qu'il n'était encore que lieutenant.

207 — Charles-Joseph de *NOYELLES*, fils de Nicolas-Joseph de Noyelles et de Marie-Charlotte Petit de Livilliers, né à Montréal le 7 juillet 1719. Enseigne en second le 17 avril 1744, enseigne en pied le 1er mai 1749, lieutenant le 17 mars 1756. Capitaine dans les volontaires d'Afrique, il mourut à Gorée en 1767. Il avait épousé à Montréal, le 22 mai 1741, Marguerite, fille de Jacques Gadois-Maugé et de Marie-Madeleine Chorel. Fait chevalier de Saint-Louis le 27 mars 1761, d'après les lettres d'instruction au comte de la Serre, gouverneur des Invalides.

208 — Nicolas *RENAUD* d'Avesnes des Méloizes, fils de Nicolas-Marie Renaud d'Avesnes des Méloizes et d'Angélique Chartier de Lotbinière, né à Québec le 21 novembre 1729. Enseigne en second le 15 février 1748, enseigne en pied le 1er avril 1753, lieutenant le 1er mai

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

1757, il est fait aide-major à Québec avec rang de capitaine le 1er janvier 1759. Passé en France en 1761, il mourut à Blois le 11 septembre 1803. Avait épousé au château du Fresnoy, le 5 janvier 1767, Agathe-Louise, fille du marquis du Fresnoy et d'Elisabeth-Louise Blanchard de la Rochette. Fait chevalier de Saint-Louis le 27 mars 1761, d'après les lettres d'instruction au comte de la Serre, gouverneur des Invalides.

209 — Antoine-Gabriel *BENOIST*, dit le chevalier Benoist, fils de Gabriel Benoist et de Françoise de Trevet, né à Paris le 5 octobre 1715. Passé au Canada en 1735, en qualité de cadet à l'aiguillette, il fut fait enseigne en second le 1er avril 1741 et enseigne en pied le 1er avril 1745, remplit les fonctions d'aide-major en 1747 et 1748, fut promu lieutenant le 1er mai 1749 et enfin capitaine le 1er mai 1757. Passé en France en 1761, il revint au Canada y chercher sa famille en 1763 et retourna en France définitivement en 1764. Mort à Paris le 23 janvier 1776. Avait épousé à Montréal, le 11 novembre 1743, Marie-Louise, fille de Jacques Le Ber de Senneville et de Marie-Louise Miray de l'Argenterie. Fait chevalier de Saint-Louis en mars 1761, il fut reçu dans l'Ordre le 29 du même mois par le comte de la Serre, gouverneur des Invalides.

210 — Jean-Baptiste *BONNAFOUX* de Caminel, né à Libreil-Caminel (Lot) le 17 juillet 1724. Cadet dans le corps royal de l'artillerie en 1746, il prit part aux batailles de Raucoux et de Lawfeld, devint sous-lieutenant en 1747 et passa en Canada en 1757 avec un détachement de canonniers. Fait prisonnier au fort Niagara en 1759,

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

il fut conduit en Angleterre où il resta 18 mois. Capitaine en second le 27 avril 1761, lieutenant-colonel le 5 avril 1780, colonel d'artillerie le 14 avril 1791, maréchal de camp le 8 mars 1793, retraité le 9 juin 1795. Mort à Caminel le 20 mai 1802. C'est à lui que l'abbé Casgrain a faussement attribué le *Voyage au Canada de 1751 à 1761* par J. C. B., publié à Québec en 1887. Fait chevalier de Saint-Louis le 30 novembre 1761.

1762

211 — Louis-Jacques-Charles *RENAUD* du Buisson, fils de Charles Renaud du Buisson et de sa première femme Gabrielle Binet, né à Montréal le 22 juillet 1709. Après avoir été cadet plusieurs années en Canada, il obtint une expectative d'enseigne en second le 26 avril 1736, mais il attendit jusqu'en 1741 avant d'être enseigne en second, ayant dû dans l'intervalle s'expatrier à la suite d'un duel. Enseigne en pied le 12 mai 1745, lieutenant le 15 avril 1750 et capitaine le 1er janvier 1759. Passé en France après la capitulation, il y mourut avant 1778. Il avait épousé à Montréal, le 3 août 1741, Marie-Thérèse, fille de Jean-Baptiste Godefroy de Vieux-Pont et de Marie-Jeanne Véron de Grandmesnil. Fait chevalier de Saint-Louis le 2 février 1762 d'après les ordres du roi adressés au comte de la Serre, gouverneur des Invalides.

212 — Jean-Baptiste-François *HERTEL* de Rouville, fils de Jean-Baptiste Hertel de Rouville et de Marie-Anne Baudoin, né à Montréal le 23 décembre 1708. Enseigne en second en Canada en 1723, enseigne en pied le 21 avril

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

1733, lieutenant le 12 mai 1745, capitaine le 1er mai 1757. Passé en France en 1761, il revint en 1763 et mourut à Montréal le 17 mars 1777. Avait épousé à Montréal, le 26 août 1733, Marie-Anne, fille de Jean-Baptiste Le Gras et de Geneviève Mailhiot. Fait chevalier de Saint-Louis le 10 février 1762, d'après les lettres d'instruction au comte de la Serre, gouverneur des Invalides.

213 — Jacques *JOHNSTONE* de Moffatt, dit le chevalier de Johnstone. Né en Ecosse; fit la campagne jacobite de 1745 dans l'armée du prince Edouard, passa en France après Culloden; il accepta en 1750 une commission d'enseigne en pied à l'Île Royale, et fut fait lieutenant en 1754. Passé au Canada lors du siège de Louisbourg, il y servit comme un des aides de camp du chevalier de Lévis jusqu'au départ des troupes. Il vivait encore en France en 1779, âgé de 70 ans. Fait chevalier de Saint-Louis le 6 mars 1762, d'après les lettres d'instruction au comte de la Serre, gouverneur des Invalides.

214 — Jean-Baptiste de *BÉRANGER*, fils de Guillaume de Béranger, seigneur de Rougemont, officier des Cent-Suisses, et de Henriette LeBel, de Notre-Dame de Versailles. Cadet en Canada en 1741, il fut fait enseigne en second le 24 juillet 1745, enseigne en pied le 23 mars 1749, lieutenant le 15 mars 1755, et capitaine le 1er février 1760. Passé en France après la capitulation, il fut nommé, le 2 juin 1763, prévôt de la maréchaussée à la Guadeloupe. Fut plus tard gouverneur de Surinam. Il épousa aux Trois-Rivières, le 21 mai 1750, Madeleine, fille de Jean-Baptiste Fafard Laframboise et de Charlotte LeGardeur de Courtemanche. Fait chevalier de Saint-

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Louis le 27 mars 1762, d'après les ordres du roi adressés au comte de la Serre, gouverneur des Invalides.

215 — Jean-Baptiste-Philippe *TESTARD* de Montigny, fils de Jacques Testard de Montigny et de Marie-Anne Laporte de Louvigny, né à Montréal le 16 juin 1724. Enseigne en second le 31 mai 1743, enseigne en pied le 15 février 1748, lieutenant le 1er avril 1753, capitaine le 1er mai 1757. Passé en France après la capitulation, il se retira à Blois et y mourut le 4 novembre 1786. Avait épousé à Montréal, le 28 octobre 1748, Charlotte, fille de Julien Trottier des Rivières et de Louise-Catherine Raimbault. Fait chevalier de Saint-Louis le 8 août 1762, d'après les lettres d'instruction au comte de Roquefeuil, chef d'escadre, commandant de la marine à Brest.

216 — Louis *LE GARDEUR* de Repentigny, fils de Jean-Baptiste-René Le Gardeur de Repentigny et de Marie-Catherine Juchereau de Saint-Denys, né à Montréal le 5 avril 1721. Connu sous le nom de chevalier de Repentigny. Enseigne en second en 1743, enseigne en pied le 15 février 1748, lieutenant le 1er avril 1751, et capitaine le 1er janvier 1759. En 1751 M. de la Jonquière lui avait accordé ainsi qu'à M. de Bonne la concession du Sault-Sainte-Marie. Passé en France après la capitulation. Nommé en 1769 commandant du dépôt des recrues à l'Île de Ré; en 1770 nommé lieutenant-colonel, tout en gardant la même situation. En juillet 1773 colonel de régiment d'Amérique au port de Rochefort, en novembre 1775 colonel de régiment de la Guadeloupe, en mars 1777 brigadier d'infanterie dans les colonies, en juin 1780 colonel du régiment de la Martinique, et enfin en 1783

### Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

gouverneur commandant en chef du Sénégal. Mort à Paris le 11 octobre 1786. Il avait épousé à Québec, le 20 avril 1760, Marie-Madeleine-Regis, fille de Gaspard Chaussegros de Léry et de Marie-Renée Le Gardeur de Beauvais, morte en 1784. Fait chevalier de Saint-Louis en 1762, d'après ses états de service.

### 1763

217 — Michel de *COUAGNE*, fils de Jean-Baptiste de Couagne et de sa première femme Marguerite de Gannes de Falaise, né à Louisbourg le 5 octobre 1727. Sous-ingénieur à l'Île Royale le 1er janvier 1747, il est transféré en Canada en la même qualité le 19 mars 1750, mais le 1er avril 1754, il est rappelé à l'Île Royale comme ingénieur. Fait capitaine réformé à la suite de la garnison de Louisbourg, le 15 mars 1756. Passé en France après la prise de l'Île Royale, il est promu au rang de capitaine le 23 février 1763. En avril 1767 on le rencontre en garnison à l'Île de Ré et capitaine des recrues de Saint-Domingue. Il était lieutenant de roi à Saint-Marc, dans l'île de Saint-Domingue, à sa mort arrivée avant 1791. Il avait épousé à Louisbourg, le 19 février 1758, Jeanne, fille de Jean-Chrysostome Loppinot et de Madeleine Boitier. Nous voyons que, le 5 avril 1765, le ministre écrit à M. Dangeac au sujet de la croix de Saint-Louis demandée pour M. de Couagne (*Rapp. Arch. Can.*, 1905, I, 360). Cela impliquerait que Michel de Couagne n'était pas encore chevalier en 1765. Cependant les Archives des Colonies (B 117) contiennent les instructions adressées par le roi à M. de la Serre, gouverneur des Invalides, pour le rece-

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

voir chevalier, et ces instructions sont datées du 23 février 1763. Ce qui est certain, c'est que Michel de Couagne prend la qualité de chevalier de Saint-Louis au baptême de son fils Louis, à l'Île Saint-Pierre, le 28 janvier 1765.

218 — Jean-François de *LARMINAT*, fils d'Hubert de Larminat et de Marguerite Robert, de Thionville, diocèse de Metz. Passé de France en Canada en 1757 en qualité de lieutenant. Repassé en France en 1761, il était en 1764 lieutenant au régiment des recrues de Metz. Epousa à Montréal, le 21 janvier 1760, Geneviève, fille de Jean-Baptiste Le Gras et de Geneviève Gamelin. Fait chevalier de Saint-Louis le 16 juillet 1763, d'après les lettres d'inspection au comte de la Serre, gouverneur des Invalides.

219 — Joseph-Claude *BOUCHER* de Niverville dit le chevalier de Niverville, fils de Jean-Baptiste Boucher de Niverville et de Marie-Thérèse Hertel de la Fresnière, né à Chambly le 22 septembre 1715. Officier dans les troupes du Canada, il fut fait enseigne en second le 31 mai 1743, enseigne en pied le 28 février 1748, lieutenant le 17 mai 1756. Passé en France en 1761, il revint au Canada en 1763. Fut sous le régime anglais lieutenant-colonel de milice des Trois-Rivières. Mort aux Trois-Rivières le 31 août 1804. Il avait épousé aux Trois-Rivières, le 5 octobre 1757, Marie-Josephte Chatelain, fille de François Chatelain, officier, et de Marguerite Cardin. Fait chevalier de Saint-Louis le 16 juillet 1763, d'après les ordres du roi au comte de la Serre, gouverneur des Invalides. Au moment de sa mort, en 1804, il était au Canada le dernier des chevaliers de Saint-Louis.

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

220 — *THOREAU* de Rouilly. Enseigne en second en Canada le 15 avril 1750, enseigne en pied le 17 mars 1756. Repassé en France après la capitulation. Était lieutenant lorsqu'il prit sa retraite en 1763 en même temps qu'il était fait chevalier de Saint-Louis. Les lettres d'instruction au comte de la Serre, chargé de le recevoir, sont datées du 16 juillet 1763.

221 — Joseph-Marie *REMY* de Montmidy, fils de Martin Remy de Montmidy et d'Angélique Poisson, né à Champlain le 28 juillet 1756. Enseigne en second le 17 mars 1756 et enseigne en pied le 1er mai 1757. Passé en France en 1760, il obtint sa retraite en 1763, et fut fait en même temps chevalier de Saint-Louis, quoique n'ayant pas dépassé le grade d'enseigne. Son ordre de réception adressé au comte de la Serre, gouverneur des Invalides, est daté du 16 juillet 1763.

1769

222 — Jacques *PRÉVOST* de la Croix, fils de Philippe Prévost de la Croix et d'Elizabeth Lestobec de Langristin, né à Brest le 16 mai 1715. Entré dans la marine en 1729, il y servit jusqu'en 1735 alors qu'il fut envoyé à l'Île Royale pour y faire les fonctions de commissaire de la marine. Le 1er avril 1746, après le premier siège de Louisbourg, fut nommé commissaire de la marine à Rochefort. Obtint, le 1er janvier 1749, des provisions de premier conseiller au Conseil supérieur de Louisbourg et une commission de subdélégué à l'intendance de la Nouvelle-France dans l'Île Royale, l'Île Saint-Jean, etc. Fait ensuite commissaire des guerres en 1755. Parvenu

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

au grade de commissaire général, il s'était retiré en 1762, mais en 1768 il reprit les fonctions et l'ancienneté dans le grade de commissaire général et fut envoyé en Corse. Retiré définitivement en 1783, il vivait encore en 1789. Avait épousé à Louisbourg, le 14 février 1745, Marguerite-Thérèse, fille de Pierre-André Carrerot et de Marguerite Chéron. Fait chevalier de Saint-Louis après 1768, d'après Lachesnaye-Desbois (XVI, 401).

1770

223 — François *DU PONT*, chevalier du Vivier de Vannes, fils de Jean Du Pont, sieur des Regards et du Vivier, et d'Anne de Chazeau de la Rennerie, né à Sérignac, en Saintonge, le 6 octobre 1713. Après avoir servi dans la Gendarmerie et dans Royal-Vaisseaux, il fut nommé lieutenant dans les troupes de l'Île Royale le 15 avril 1750. Passé en France après la prise de Louisbourg, il fut promu capitaine en même temps qu'il prenait sa retraite avec une pension de 600 livres. Résidait en 1768 à Vivier-sous-Chalais, en Saintonge. Il épousa à Louisbourg, le 10 septembre 1755, Anne-Madeleine, fille de Jean Lafitte, armateur, et de Madeleine Mius d'Entremont. Fait chevalier de Saint-Louis par ordre du 22 juin 1770. (Archives des colonies, Série D 2, M 4).

224 — Gabriel *PELLEGRIN*, fils de François Pellegrin et de Marie-Anne Bonnegrâce, né à Toulon vers 1701. Pilote du roi en Canada, il fut fait enseigne de port à Québec en 1751, puis capitaine de port en second en 1756. Servit dans l'Inde après la perte du Canada et était capitaine de brûlot lorsqu'il fut fait chevalier de Saint-

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Louis le 1er juillet 1770. (Mazas, II, 192). Il épousa à Québec, le 18 novembre 1738, Madeleine, fille de Julien Boissy et de Marie-Jeanne Bisson. D'après l'Etat des pensions, il vivait encore en 1789, âgé de 78 ans.

225 — Louis-Melchior *VAREIL* de La Bregeonnière, fils de Louis-Anne de Vareil de Recoux et de Jeanne-Louise Saint-Hilaire de Courtanchaux, né à Saint-Pierre d'Airvaux en Poitou, vers 1717. Cadet à l'Île Royale en 1737, enseigne en pied le 1er janvier 1747, lieutenant le 15 avril 1750, aide-major à l'Île Saint-Jean en 1753, avec commission de capitaine le 1er avril 1754. Passé capitaine aux troupes nationales de la Guyane en 1764. Avait épousé à Montréal le 10 juin 1748, Marie-Josephte, fille de Philippe Dagneau de la Saussaye et de Madeleine Raimbault. Retiré le 1er octobre 1765 et fait chevalier de Saint-Louis le 1er juillet 1770. (Archives de la Marine, D 2).

226 — François *DU PONT* du Chambon de Mézillac, fils de Louis Du Pont du Chambon, chevalier de Saint-Louis, et de Jeanne Mius d'Entremont, né à Louisbourg le 8 octobre 1720. Officier à l'Île Royale, il fut fait enseigne en second le 1er mai 1743, enseigne en pied le 1er janvier 1747, lieutenant le 15 avril 1750 et capitaine le 15 février 1756. Passé en France après la chute de Louisbourg, il servit à Saint-Domingue en qualité de capitaine et prit sa retraite en 1769. Il épousa à Saint-Louis de Rochefort, le 18 décembre 1760, Marie-Geneviève, fille de Claude Hertel de Beaulac et de sa première femme Geneviève Mirambeau, et veuve de Michel Dangeac de Merville. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er juillet 1770

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

(Mazas, II, 193, et *Rapp. Arch. Can.*, 1905, I, 393). Mazas (II, 192) veut qu'un Du Pont du Chambon de la Mésillière, capitaine à l'Île Royale, ait été fait chevalier en 1761, mais il paraît s'appuyer sur Laffillard qui, dans son *Alphabet*, donne à un Du Pont du Chambon de la Mésillière des états de service qui ne correspondent à aucun de ceux fournis par les Du Pont du Chambon de l'Île Royale.

227 — Louis FOUQUES de La Pilette, lieutenant dans Aunis-Infanterie, passe enseigne à l'Île Royale en 1750 et y devient lieutenant en 1754. Repasse en France après la perte de l'Île Royale et est fait capitaine dans les troupes nationales de la Guyane en 1764. Fait chevalier de Saint-Louis en même temps qu'il prend sa retraite le 14 juillet 1770. (Archives de la Marine, D 2, vol. 4).

228 — Michel-Ignace DANDONNEAU du Sablé, dit Masselin Du Sablé, fils de Louis-Adrien Dandonneau du Sablé et de Marie-Joseph Drouet de Richarville, né à l'Île Dupas le 10 septembre 1738. Officier dans les troupes du Canada, il y fut enseigne en second le 1er mai 1757 et enseigne en pied en 1760. Passé en France après la capitulation, il obtint en 1768 rang de major, fut fait major au régiment provincial de Mantes en 1771, lieutenant-colonel du régiment provincial d'Abbeville en 1773, puis commandant du bataillon de garnison du Hainaut. En 1778, il reçoit une pension en considération de ses services en qualité de capitaine réformé du régiment des recrues de Tours. Mort le 29 septembre 1800 à Frontpertuis, près de Beaugency, dans le Loiret. Fait chevalier de Saint-Louis le 4 août 1770. (Mazas, II, 92).

1771

229 — Antoine-Claude *RAIMBAULT* de Barrolon, fils de Claude-Robert Raimbault et de Charlotte-Catherine Guinard, de Saint-Jacques de Haut-Pas, Paris, né vers 1720. Enseigne en second en Canada le 17 mars 1756, enseigne en pied le 1er mai 1757. Passé en France après 1760. Etait capitaine réformé lorsqu'il mourut en 1784. Avait épousé à Montréal, le 11 juin 1757, Catherine, fille de Louis-Adrien Dandonneau du Sablé et de Marie-Josephte Drouet de Richarville. Fait chevalier de Saint-Louis le 17 août 1771. (*Rapp. Arch. Can.*, 1905, I, 395).

230 — Michel *CHARTIER* de Lotbinière, fils d'Eustache Chartier de Lotbinière et de Marie-Françoise Renaud d'Avesnes des Méloizes, né à Québec le 12 avril 1723. Enseigne en second en 1744, enseigne en pied le 15 février 1748, lieutenant le 1er avril 1753, ingénieur la même année, capitaine le 1er mai 1757. Passe en France en 1761, mais revient en 1763, pour repartir en 1769. Fait marquis par Louis XV en 1784 pour services rendus pendant la guerre américaine. Mort à New-York en 1799. Ses lettres de marquis le disent chevalier de Saint-Louis. Il ne le fut apparemment qu'après son départ définitif du Canada. Nous avons un acte de 1771 où il prend cette qualité.

231 — René Gédéon *POTIER* de Pommeroy, fils de Guillaume Potier, sieur de Pommeroy, et de Jeanne Philippe de Catalogne, né en Canada après 1728. Officier à l'Île Royale, il y fut fait enseigne en second le 1er mars 1749, enseigne en pied le 15 avril 1750 et lieutenant le

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

1er avril 1755. Passé en France après la chute de Louisbourg, il fut promu capitaine dans les troupes nationales de la Guyane le 1er mai 1764. En 1773, on le trouve retiré près de Saintes, en Saintonge. Il vivait encore en 1791. Il épousa 1° à Port-Lajoie, le 4 novembre 1757, Marguerite, fille de Pierre-Hector d'Ailleboust de Saint-Vilmé et de Renée Daccarette, morte vers 1765; 2° en France, le 21 août 1766, Marie de Grange, morte vers 1771; 3° Marie-Jeanne Daccarette, veuve de Charles Denys, vivant capitaine aide-major à Louisbourg. Fait chevalier de Saint-Louis en 1771, d'après les ordres du roi adressés le 15 octobre à M. Rousseau de Villejoin. (*Rapp. Arch. Can.*, 1905, I, 396).

1773

232 — Louis *SABATTIER*, fils de François de Paule Sabattier, écrivain du roi, et de Louise Des Goutins, né à Louisbourg le 28 décembre 1736. Enseigne en second à l'Île Royale le 1er avril 1754, puis enseigne en pied le 1er avril 1760, il fut fait lieutenant dans les troupes nationales de la Guyane le 1er mai 1764. Il était capitaine dans les mêmes troupes lorsque, le 5 août 1773, il obtint la croix de Saint-Louis en même temps que sa retraite. (*Rapp. Arch. Can.*, 1905, I, 403). Par la même occasion le roi lui accorde 1800 livres de pension, tant en considération de ses services à l'Île Royale et à Cayenne que pour faciliter son mariage avec Louise-Mélanie Alarie, femme de chambre de Madame Sophie de France. (*Etat des pensions*, I, 507).

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

233 — François-Luc d'ALBERGATTI-VEZZA, fils de Fabiano, marquis d'Albergatti-Vezza, et d'Angela Bondi, de Bologne, Italie. En 1755, servait en qualité de cadet en Canada. Il fut fait enseigne en second le 17 mars 1756 et enseigne en pied le 1er mai 1757. Passé en France après la capitulation, il obtint, en 1763, une commission de lieutenant dans les troupes des colonies. En 1767 on le trouve capitaine dans le régiment de l'Île de France. En 1773, toujours capitaine à l'Île de France, il quitte le service pour raison de santé. Il avait épousé à Québec, le 18 janvier 1757, Charlotte-Marie-Anne-Josephite, fille de Ignace-François-Gabriel Aubert de la Chesnaye et de Marie-Anne-Josephite de l'Estringant de Saint-Martin, morte en 1771. Lui-même ne reparut jamais au Canada après 1761, y ayant laissé femme et enfants. Fait chevalier de Saint-Louis le jour de sa retraite, le 2 septembre 1773, d'après les ordres du roi adressés au chevalier de Ternay, à l'Île de France.

234 — François de CAIRE, fils de Joseph de Caire et de Françoise de Bergier, originaire du diocèse de Grasse, en Provence. Servait dans le régiment de Picardie depuis 1743 et dans le corps du génie depuis 1755, lorsqu'il passa au Canada en mai 1759 en qualité d'ingénieur et avec le grade de lieutenant. Rentré en France après la capitulation, il aurait, d'après Lachesnaye-Desbois, continué de servir dans le génie où on le trouve capitaine et chevalier de Saint-Louis vers 1773, mais, d'autre part, nous voyons que Mazas (II, 315) fait de François de Caire, capitaine dans Agenois, un chevalier de Saint-Louis de 1781. De Caire avait épousé aux Trois-Rivières,

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

le 21 janvier 1760, Elisabeth, fille de Jacques-François Le Bé et de Marie-Elisabeth Girard.

235 — Jacques-Ange *HERTEL* de Cournoyer, fils de Michel Hertel de Cournoyer et d'Anne Des Goutins, né à l'Île Royale vers 1727. Cadet gentilhomme dans les troupes de l'Île Royale en 1743, enseigne en second le 15 avril 1750, enseigne en pied le 1er avril 1754, passé au service du Canada le 1er mai 1757, lieutenant le 1er janvier 1759, passé en France en 1761, capitaine dans les troupes de Saint-Domingue en 1766, aide-major au régiment du Cap en 1772. Était en 1784 lieutenant-colonel d'infanterie et chef de bataillon au régiment du Cap. Mort à Paris en 1789. Avait épousé aux colonies, en 1774, Monique Amidieu du Clos qui, en 1793, se remaria à M. Casimir du Serre du Rival. Fait chevalier de Saint-Louis en 1773. (Mazas, II, 203).

236 — Mathieu *DU PONT* du Chambon DuMaine, fils de Louis Du Pont du Chambon, chevalier de Saint-Louis, et de Jeanne Mius d'Entremont, né vers 1728, probablement à Port-Dauphin. Officier à l'Île Royale, il y fut fait enseigne en second en 1749, enseigne en pied le 13 juin 1750, lieutenant en 1755, et capitaine en 1760. Le 1er mai 1764 il passait en la même qualité de capitaine dans les troupes nationales de la Guyane. Il avait épousé à l'Île Royale Barbe, fille d'André Carrerot et de Marie-Josephte Chéron, morte à la Rochelle le 15 décembre 1759. Fait chevalier de Saint-Louis en 1773. (Mazas, II, 203).

1774

237 — Pierre-Louis de RASTEL de Rocheblave, fils de Jean-Joseph de Rastel de Rocheblave et d'Elisabeth Dillon, né à Savournon en Dauphiné, le 13 juillet 1729. Le 9 novembre 1753 il fut nommé cadet à l'aiguillette dans les troupes de la Louisiane où servaient déjà deux de ses frères, mais en 1755 on le voit déjà transféré dans les troupes du Canada avec lesquelles il prend part à la bataille de la Monongahéla. Fait enseigne en second en Canada le 1er mars 1757, il fut promu enseigne en pied le 1er janvier 1759. Passé en France après la capitulation, il prit part à l'expédition de Terre-Neuve sous M. de Ternay en 1762. Nous ne savons quand il fut fait lieutenant, mais, le 20 juillet 1766, il était capitaine dans les troupes des colonies et chargé de discipliner les recrues à Port-Louis. Nommé gouverneur de l'Île de Gorée en Afrique, le 4 octobre 1768. En 1774 il paraît être lieutenant-colonel et major de la Grande-Anse à Saint-Domingue. Il épousa à Montréal, le 30 septembre 1760, Marie-Josephte-Andrée, fille de Denis-Charles Duplessis de Moramont et de Geneviève Guillimin. Fait chevalier de Saint-Louis le 2 juin 1774. (*Rapp. Arch. Can.*, 1905, I, 404).

238 — Michel DU PONT du Vivier de Gourville, fils de Michel Du Pont du Vivier de Gourville et de Marie-Josephte Gautier, né à Louisbourg le 1er avril 1739. Fait enseigne à l'Île Royale le 1er avril 1755, il entre peu après dans le service de mer et on le trouve lieutenant de vaisseaux en 1773. Fait chevalier de Saint-Louis le 8 juillet 1774. (*Mazas*, II, 218).

1775

239 — Jean-François *BOURDON*, sieur d'Ombourg, fils de François Bourdon, sieur d'Ombourg, et de Madeleine Poirel, né probablement à la Rochelle vers 1721. Enseigne en second à l'Île Royale le 1er janvier 1747, enseigne en pied le 1er mars 1749, et lieutenant le 15 avril 1750. Retraité avec pension le 1er mai 1764, il vivait encore en 1789. Il épousa à l'Île Saint-Jean, en 1752, Marguerite, fille de Nicolas Gauthier et de Marie Allain. (*La Morinerie, Noblesse de Saintonge et d'Aunis*, p. 229). Fait chevalier de Saint-Louis le 22 mai 1775.

240 — Louis-René *BOUCHER* de Boucherville, fils de Pierre Boucher de Boucherville, chevalier de Saint-Louis, et de Marguerite Raimbault, né à Montréal le 2 mars 1736. Cadet dans les troupes du Canada depuis 1748, il fut fait enseigne en second le 1er mars 1755 et enseigne en pied le 1er mai 1757. Passé en France après la capitulation, il fut fait lieutenant à la légion de l'Île de France le 1er juillet 1766. Promu capitaine dans le régiment de l'Île de France le 30 décembre 1772, il passe en la même qualité le 10 avril 1775 au nouveau régiment de ce nom. Il mourut à l'Île Maurice (ancienne Ile de France) le 14 octobre 1825, à l'âge de 90 ans. Il avait épousé en 1776, à l'Île de France, Charlotte, fille de Paul-Etienne Drouet et de Marie-Catherine Maindron. Fait chevalier de Saint-Louis le 22 décembre 1775 d'après un état général des services des officiers de l'Île de France en 1775.

241 — Pierre-Antoine *HERTEL* de Saint-François, dit Hertel Sorel, fils de Joseph Hertel de Saint-François et

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

de Suzanne Blondeau, né à Saint-François-du-Lac, le 20 avril 1736. Cadet à l'aiguillette en Canada en 1747, enseigne en second à l'Île Royale en 1751, enseigne en pied en 1755, repassé au Canada en 1757. Après la conquête il passe en France, est nommé en 1767 lieutenant dans la légion de l'Île de France, et en 1770, capitaine. Il était capitaine de chasseurs à l'Île de France en 1777 lorsqu'il reçut de la cour sa retraite. Il épousa, à l'Île de France, Geneviève-Catherine-Thérèse Panon. Il vivait encore en 1784. Fait chevalier de Saint-Louis en 1775. (Mazas, II, 231).

242 — Jean d'OLABARATZ, fils du capitaine de port du même nom à Louisbourg. Fut lui-même nommé enseigne de port à Louisbourg le 10 juillet 1753 et servit en cette qualité jusqu'à la chute de la colonie. Passé enseigne de port à Brest, il était lieutenant de port à Rochefort lorsqu'il fut fait chevalier de Saint-Louis en 1775. (Mazas, II, 228).

1776

243 — Etienne CHAREST, fils d'Etienne Charest et de Catherine Trottier Desaulniers, né en 1717. Dernier seigneur de Lauzon sous le régime français. Capitaine de milice, il se distingua lors de la défense de Québec en 1759. Passé en France après la Cession, il s'établit à Loches où il mourut le 6 août 1783. Fait chevalier de Saint-Louis le 18 janvier 1776 pour services rendus en Canada comme capitaine de milice. (*Rapp. Arch. Can.*,

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

1905, I, 413, 432). Nous ne connaissons pas d'autre milicien canadien qui ait été fait chevalier<sup>(1)</sup>.

244 — René-Benjamin ROUER de Villeray, fils de Benjamin Rouer de Villeray et de Marie-Josephte Pépin-Laforce, né à Montréal le 4 mai 1740. Cadet à l'Île Royale en 1750, enseigne en second le 1er avril 1754, enseigne en pied en 1760. Fait le 1er mai 1764 aide-major des troupes nationales de la Guyane, il entre dans les gardes du corps du roi le 9 septembre 1766, devient brigadier en 1778, maréchal des logis le 13 mars 1785, major de cavalerie le 1er avril 1788 et lieutenant-colonel le 6 avril 1789. Mort le 12 février 1816. Avait épousé à Paris le 19 novembre 1781, Marie-Jacqueline-Joséphine d'Agobert. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er octobre 1776<sup>(2)</sup>.

245 — Hubert COUTEROT des Ormes, fils de Hubert Couterot et de Marie-Anne de la Valoy, de Saint-Sévérin de Paris. Après avoir été lieutenant au régiment réformé de Limousin, passe en Canada enseigne en pied le 15 avril 1750, est promu lieutenant le 15 mars 1755, retourne en France en 1761 et est fait capitaine le 1er avril

---

(1) M. Joseph-Edmond Roy, dans son *Histoire de la Seigneurie de Lauzon* (II, 415), affirme, sur l'autorité de M. Courtault, l'historien de Bordeaux, que le frère d'Etienne, Joseph Charest, dit Dufy-Charest, fut aussi chevalier de Saint-Louis, mais nous hésitons à accepter cette assertion. Dufy-Charest est mort en 1763 et il n'est pas probable qu'il ait été décoré 10 ans avant son frère qui avait rendu au Canada des services encore plus précieux.

(2) Dans une lettre écrite de Paris, le 30 janvier 1784, René-Benjamin Rouer de Villeray écrivait: « Le seul frère qui me reste et qui s'est distingué à la prise de Demerary, est au moment d'avoir la croix de Saint-Louis ». Ce frère est probablement le chevalier de Villeray né au fort Gaspareau en 1754.

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

1762. En 1789, il vivait encore et était capitaine au bataillon de garnison du Nivernois, d'après l'Etat des pensions. Il épousa aux Trois-Rivières, le 19 janvier 1752, Marie-Charlotte, fille de Thomas-Jacques Taschereau et de Marie-Claire Deschambault. Dans une procuration qu'il signe le 28 mars 1776, comme ayant épousé une Dlle Taschereau, il est dit chevalier de Saint-Louis, et le fait est confirmé par l'Etat militaire de 1782 qui le dit chevalier (p. 341).

1777

246 — Joseph-Alexandre *LE NEUF* de Boisneuf, fils de Michel LeNeuf de la Vallière, chevalier de Saint-Louis, et de Renée Bertrand, né à l'Île Royale vers 1719. Officier à l'Île Royale, il y est fait enseigne en second en 1747, enseigne en pied en 1749, lieutenant en 1750, et capitaine en 1759. Passé en France après la chute de Louisbourg, il fut nommé capitaine dans les troupes nationales de la Guyane en 1764. Se retira du service en 1767. Il avait épousé à Louisbourg, le 26 août 1752, Marie, fille de Michel Daccarette et de Catherine Guillon. Fait chevalier de Saint-Louis le 15 juillet 1777 selon les ordres du roi adressés à M. Froger de l'Eguille. (*Rapp. Arch. Can.*, 1905, I, 396).

247 — Charles-Joseph *LOPPINOT* de Beauport, fils de Jean-Chrysostome Loppinot et de Madeleine Boitier, né à Louisbourg vers 1738. Officier à l'Île Royale, il fut fait enseigne en second le 1er avril 1754 et enseigne en pied dans la 2e compagnie des canonnières bombardiers en 1758. Blessé au siège de Louisbourg, il resta prisonnier

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

après la capitulation jusqu'en 1759. Passé dans les troupes de la Louisiane en 1761, il était en 1763 commandant de l'artillerie de cette colonie. Repassé en France et fait capitaine en 1769. Breveté major des troupes des colonies le 12 janvier 1770, il devint major commandant pour le roi à Port de Paix, Saint-Domingue, en 1779, puis lieutenant de roi à Saint-Marc par intérim le 16 janvier 1782. Breveté lieutenant-colonel le 12 décembre 1782, lieutenant de roi par intérim à Port-au-Prince le 5 juin 1783, major commandant pour le roi à Jérémie en 1784, commandant à Port-au-Prince le 15 septembre 1787. Il avait épousé à la Nouvelle-Orléans Cecilia, fille de Charles-Guy Favre d'Aunoy et de Catherine Hubert Bellair. Fait chevalier de Saint-Louis en 1777 d'après ses états de service aux Archives des colonies (E 290).

248 — Louis-Frédéric *HERBIN*, fils de Louis Herbin et de Marie-Anne Boucher de Niverville, né à Montréal le 5 juin 1734. Cadet en Canada en 1748, enseigne en second le 1er mai 1757 et enseigne en pied le 1er janvier 1759. Passé en France après la capitulation, il fut fait lieutenant des recrues d'Alençon le 1er octobre 1763, capitaine du régiment provincial d'Argentan le 5 mai 1772, commandant de bataillon du régiment de garnison de Conti le 10 mai 1778, lieutenant-colonel le 22 janvier 1779, maréchal de camp pour retraite le 1er mai 1791, employé comme général de brigade par décret du 4 février 1793, retraité le 16 décembre 1796. Mort à Alençon le 2 juillet 1823. Avait été fait chevalier de Saint-Louis en 1777.

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

1778

249 — Michel-Pierre-Auguste-Thomas *LECOURTOIS DES BOURBES*. Passé lieutenant à l'Île Royale en 1754; lieutenant de la première compagnie des canonniers bombardiers en 1758. Passé plus tard avec son grade au corps des grenadiers de France, puis nommé capitaine d'artillerie au régiment provincial de Toul. Mort le 20 février 1804. Fait chevalier de Saint-Louis en 1779. (Du-Boscq de Beaumont, *Les Derniers Jours de l'Acadie*, p. 116).

1779

250 — Michel *HERTEL* de Cournoyer, fils de Michel Hertel de Cournoyer et d'Anne Des Goutins, né à Port-Dauphin, Île Royale, le 28 janvier 1735. Cadet à l'Île Royale en 1749, enseigne en second le 1er avril 1754, enseigne en pied le 15 mars 1756, fait second aide-major des troupes nationales de la Guyane le 1er mai 1764. Était major d'infanterie et capitaine aide-major des troupes nationales lorsqu'il mourut le 19 mars 1780. Avait épousé, à Saint-Sauveur de Cayenne, Marie-Anne Le Roux, veuve de Jean-André de Bourguignon de Camas. Son acte de décès en 1780 le dit époux en secondes noces de Marie-Anne Le Roux. Reçu chevalier de Saint-Louis le 25 avril 1779 à Cayenne. (Archives des Colonies, E, 220).

251 — Pierre *PASSERAT* de la Chapelle, fils d'Honoré Passerat de la Chapelle et de Marie-Thérèse de la Live, né le 9 juillet 1734 à Contrevoz en Bugey. Passé en

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Canada en mai 1756. D'après ses états de service préparés par lui-même et publiés par le baron de la Chapelle, un de ses descendants, dans *Nova Francia* de juillet-décembre 1932, il aurait été fait lieutenant de la compagnie des canonniers du Canada en 1756, puis capitaine des troupes de la marine le 1er octobre 1759. Cela ne concorde aucunement avec les listes officielles de promotions d'après lesquelles il fut fait enseigne en second en Canada le 1er janvier 1759 et enseigne en pied le 1er février 1760. Après la capitulation il se rendit par terre jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Comme en Canada il eut en Louisiane maille à partir avec ses supérieurs, fut mis en prison et finalement renvoyé en France en 1762. Réformé avec pension, il passa ensuite à la Martinique. En 1783 il était maréchal de logis dans l'armée des Antilles. Mort en 1805. Fait chevalier de Saint-Louis le 28 avril 1779.

252 — Claude-Charles *DENYS* de Bonaventure, fils de Claude-Elisabeth Denys de Bonaventure et de Louise Denys de la Ronde, né à Louisbourg le 15 octobre 1749. Enseigne en second à l'Île Royale en 1756, quoiqu'il ne fut âgé que de 7 ans; enseigne en pied en 1760. Quitte les troupes détachées de la marine le 14 mai 1764 et entre dans le service de mer comme garde-marine. Convocé aux Etats Généraux en 1789, il est dit major des vaisseaux de la 9e escadre. D'après des renseignements que nous n'avons pu contrôler, il aurait épousé en Saintonge Dlle Pélagie de Butler et serait mort en émigration en 1801. Fait chevalier de Saint-Louis le 10 octobre 1779, alors qu'il était lieutenant de vaisseau.

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

253 — Louis *LOPPINOT* de la Frésillière, fils de Jean-Chrysostome Loppinot et de Madeleine Boitier, né à Louisbourg, vers 1740. Nommé enseigne en second en 1756 dans les troupes de l'Île Royale. Prisonnier en Angleterre pendant neuf mois après la chute de Louisbourg. Nommé aide-major à l'île de la Désirade le 15 août 1763, puis aide-major à la Grande-Anse, île de Saint-Domingue, le 16 avril 1769, il fut promu capitaine le 5 novembre suivant. Promu major de la Grande-Anse ou Jérémie le 17 avril 1777. Il mourut à Port de Paix le 17 juillet 1780. Avait été fait chevalier de Saint-Louis le 31 octobre 1779 en vertu des ordres du roi adressés le 28 avril précédent au comte d'Argout, gouverneur des Îles sous le Vent.

1782

254 — Charles-Antoine *TASCHEREAU* de Linières, fils de Thomas-Jacques Taschereau et de Marie-Claire Fleury de la Gorgendière, né à Québec le 10 juin 1741. Cadet dans la compagnie de Lusignan en 1757, il fut fait lieutenant en second d'artillerie le 1er janvier 1760. Passé en France après la capitulation, il fut nommé sous-lieutenant dans le régiment de Forez en août 1764, puis lieutenant dans Angoumois le 1er novembre 1768 et enfin capitaine en second le 10 juillet 1784. Retiré en 1790, il mourut à Thiais, près Paris, le 15 juillet 1820. Sa veuve, Catherine Mahut, mourut en 1826. Avait été fait chevalier de Saint-Louis le 31 octobre 1782, mais, servant à ce moment sur l'escadre du comte de Grasse, en Amé-

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

rique, il ne put être reçu que l'année suivante en France, par le marquis Caillebot de la Salle, lieutenant général.

Date inconnue

255 — Simon-Pierre *DENYS* de Bonaventure, fils de Pierre Denys de la Ronde et de Catherine LeNeuf, né à Québec le 22 juin 1659. Était capitaine de frégate lorsqu'en 1702 il fut nommé commandant en second en Acadie. Le 1er février 1702 nommé lieutenant de roi, et le 4 mars suivant, commandant en l'absence du gouverneur. Mort le 7 février 1711 et inhumé le 8 dans l'église de Saint-Louis de Rochefort. Il avait épousé à Saint-Sauveur de la Rochelle, le 23 février 1693, Jeanne Janière, veuve de Jean Bourdon, sieur d'Ombourg, morte en 1733. Dans l'acte de mariage de son fils Claude-Elisabeth (Québec, 25 novembre 1748), il est qualifié chevalier de Saint-Louis.

256 — Robert-David *GOTTEVILLE* de Belle-Isle. Lieutenant de vaisseau, il était en 1721 capitaine d'une compagnie franche de la marine et commandant à l'Île Saint-Jean pour M. de Saint-Pierre. Repassé lieutenant de vaisseau en 1722. Présent à un mariage à l'Île Saint-Jean, le 21 avril 1721, il est dit chevalier de Saint-Louis.

257 — Jean-François de *VERVILLE*, brigadier et directeur des fortifications à l'Île Royale de 1716 à 1725, alors qu'il repassa en France et fut transféré à Valenciennes. Parrain à Louisbourg, en octobre 1722, il est dit chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

258 — Antoine *LAUMET*, dit Lamothe-Cadillac, fils de Jean Laumet et de Jeanne Péchagut, né vers 1658 en

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Languedoc. Après avoir été lieutenant dans Clairambault, il passa au Canada où il fut fait lieutenant des troupes de la marine en 1691 et capitaine en pied, en même temps qu'enseigne de vaisseau, le 15 avril 1694. De 1694 à 1710, il fut commandant du fort Pontchartrain à Détroit et, en 1710, il fut nommé gouverneur de la Louisiane. Il repassa en France le 11 mars 1716, après avoir été révoqué, et fit un séjour à la Bastille. Nommé le 9 septembre 1723 gouverneur de Castel-Sarrasin, il mourut à ce dernier endroit le 15 octobre 1735. Avait épousé à Québec, le 25 juin 1687, Marie-Thérèse, fille de Denys Guyon et d'Elisabeth Boucher. Dans l'inventaire fait en 1735, à l'occasion de son décès, le praticien lui donne la qualité de chevalier de Saint-Louis.

259 — Etienne *VERRIER*, capitaine d'infanterie et ingénieur. Il fut nommé le 9 mai 1724, pour remplacer M. Verville comme ingénieur en chef à l'Île Royale, et il continua d'occuper ce poste jusqu'à sa mort qui arriva à la Rochelle en 1752. Deux de ses fils, Etienne et Jean-Thomas, remplirent sous lui pendant plusieurs années les fonctions de sous-ingénieurs, puis d'ingénieurs. Etienne Verrier père apparaît dès 1728 dans les actes de l'état civil de Louisbourg comme chevalier de Saint-Louis. Tout indique qu'il fut décoré avant sa venue à l'Île Royale.

260 — Claude-Charles *LEROY* de la Potherie, dit Bacqueville de la Potherie, fils de Charles-Auguste Le Roy de la Potherie et de Catherine-Françoise de Signet de Mauville, né à la Guadeloupe en 1663. Entré dans l'administration de la marine, il fut d'abord écrivain principal et commissaire. En 1697 il prend part à titre

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

de commissaire royal à l'expédition d'Iberville à la baie d'Hudson. En 1698 il est nommé contrôleur général de la marine en Canada et occupe ce poste jusqu'en 1702 où il passe en France pour être nommé l'année suivante capitaine aide-major à la Guadeloupe. Il mourut à la Guadeloupe le 18 avril 1736. Il est l'auteur de l'ouvrage bien connu: *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, écrit en 1702, mais publié pour la première fois en 4 volumes en 1722. Durant son séjour en Canada il avait épousé, le 11 mars 1700, Elisabeth, fille de Pierre de Saint-Ours et de Marie Mullois, qui mourut à la Guadeloupe le 4 octobre 1719. D'après Lachesnaye-Desbois il était chevalier de Saint-Louis lorsqu'il mourut.

261 — Jean-Baptiste-Louis *LE PREVOST* du Quesnel, né vers 1684. Capitaine de vaisseau en 1731, nommé gouverneur de l'Île Royale le 1er septembre 1740. Mort subitement à Louisbourg le 9 octobre 1744. Avait épousé à la Martinique Delle Giraud du Poyet. Son acte de sépulture à Louisbourg le dit chevalier de Saint-Louis.

262 — Charles *DESHERBIERS* de la Ralière. Gardemarine en 1716, enseigne de vaisseau en 1727, lieutenant de vaisseau en 1738, capitaine de vaisseau le 1er avril 1748, il fut nommé commandant à l'Île Royale le 1er janvier 1749. Il repassa en France en 1751 pour y reprendre son service dans la marine. D'après ses états de service il était déjà chevalier de Saint-Louis lors de sa nomination à l'Île Royale (Archives de la Marine, Série D 2, No 4).

263 — Jean-Louis, comte de *RAYMOND*. Lieutenant-colonel des grenadiers de France et brigadier des armées

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

du roi en 1748, maréchal de camp en 1751 et nommé le 1er mars de la même année gouverneur de l'Île Royale. Repassé en France en 1753 avec une pension de 4000 livres. Mort dans le cours de l'année 1771. Était chevalier de Saint-Louis d'après la liste de l'état-major des troupes des colonies. (Archives de la Marine, Série D 2, No 4).

264 — Louis *BOUCHER* de Grandpré, fils de Lambert Boucher de Grandpré et de Marguerite Vauvрил de Blazon, né aux Trois-Rivières le 3 juillet 1695. Servait en qualité de cadet en Canada, lorsqu'il obtint une commission d'enseigne en second en Louisiane le 15 mai 1731. Il continue à servir dans cette colonie où il devient enseigne en pied le 17 août 1732, lieutenant le 15 octobre 1736 et capitaine le 1er octobre 1741. Mort un peu avant 1770. Il avait épousé à la Nouvelle-Orléans, par contrat passé le 10 mai 1734, Thérèse, fille de François Galard de Chamilly et de Marie-Anne Hervieux. Dans une procuration datée du 13 avril 1763, à la Nouvelle-Orléans, il prend la qualité de chevalier de Saint-Louis (Belle-mare, *Les Bases de l'histoire d'Yamachiche*, p. 274).

265 — Charles *CHAUSSEGROS* de Léry, fils de Gaspard Chaussegros de Léry et de Marie-Renée Le Gardeur de Beauvais, né à Québec le 16 mai 1729. Enseigne en second en Canada le 1er avril 1745, enseigne en pied à l'Île Royale le 15 avril 1750 et lieutenant le 1er mai 1751. Passé en France après la chute de Louisbourg, il fut fait capitaine dans les troupes nationales de la Guyane, le 1er mai 1764. Était commandant à Kouroux, en Guyane, lorsqu'il mourut en 1767. Inscrit comme che-

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

valier de Saint-Louis dans l'état de la noblesse canadienne à l'étranger préparé par Carleton vers 1767, état qui sous ce rapport est ordinairement exact. (*Rapp. Arch. Can.*, 1887).

266 — Charles-Sébastien de l'ESPÉRANCE, fils de Charles-Léopold Eberhard de l'Espérance, baron du Saint-Empire, et de Marguerite Dangeac, né à Louisbourg le 1er décembre 1725. Après avoir été cadet en 1735, enseigne en second en 1742 et enseigne en pied à Saint-Domingue en 1748, dans le régiment suisse de Karrer, depuis Hallwyll, il fut fait lieutenant à l'Île Royale le 12 avril 1754 et capitaine aux îles Saint-Pierre et Miquelon, le 1er janvier 1763. Il succède en 1773 comme gouverneur des îles Saint-Pierre et Miquelon à son oncle M. Dangeac. Saint-Pierre ayant été brûlé par les Anglais en 1778, il dut retourner en France. Brigadier à la marine le 8 février 1778, brigadier d'infanterie le 1er juin 1784 et maréchal de camp le 21 septembre 1788. Mort en 1790 ou 1791. Qualifié chevalier de Saint-Louis dans plusieurs actes officiels.

267 — François-Louis POULIN de Courval. Fils de Louis-Jean Poulin de Courval et de Françoise-Gabrielle Foucault, né à Québec le 30 octobre 1728. Capitaine d'un navire marchand, il joua en septembre 1759 un rôle important dans la défense de Québec. Après la capitulation il passa en France et entra dans la marine royale. Était lieutenant des vaisseaux du roi lorsqu'il mourut avant 1770. Avait épousé aux îles Saint-Pierre et Miquelon, vers 1765, Marguerite, fille de Philippe Le Neuf de Beauassin et de Charlotte Daccarette. Dans un procès qu'elle

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Intente en 1771 à Le Neuf de Boisneuf son oncle, madame de Courval est dite veuve d'un chevalier de Saint-Louis. (Archives de la Charente-Inférieure, Série B, 12, 14).

268 — Paul, chevalier de *LOUVICON*, servait depuis 1744 dans l'artillerie lorsque le 19 mars 1757 il fut nommé lieutenant de la première compagnie de bombardiers en Canada. Il démissionna en janvier 1760, mais n'en prit pas moins part à la bataille de Sainte-Foye le 28 avril suivant. Retourné en France après la capitulation. En 1777 il prit sa retraite comme capitaine dans le corps royal de l'artillerie. Vivait encore en 1789 âgé de 69 ans. A deux reprises en 1759 et en 1760, dans ses demandes de grâces, le chevalier de Lévis sollicite pour lui la croix de Saint-Louis. Nous ne savons s'il obtint la croix à ce moment, mais il était certainement chevalier lors de sa retraite.

269 — Marie-Eustache *JUCHEREAU* du Chesnay, fils d'Antoine Juchereau du Chesnay et de Marie-Françoise Chartier de Lotbinière, né à Beauport le 24 octobre 1741. Fait enseigne en pied dans la deuxième compagnie de canonniers bombardiers en Canada le 1er février 1760. Passé en France après la chute de Québec, il entra dans le corps royal de l'artillerie et servit plusieurs années en Corse où il était en 1779 capitaine en second au régiment de Grenoble. En 1782 on le trouve capitaine en pied dans le même régiment. Il était commandant de Charleville et directeur de la manufacture d'armes du même endroit lorsque, le 4 septembre 1792, il fut massacré par la populace révolutionnaire. Avait épousé en

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

**Corse Marie-Thérèse Pasqualini.** Etait chevalier de Saint-Louis d'après l'Etat militaire de 1784<sup>(1)</sup>.

270 — **Charles-Josué EURRY** de la Perelle, fils de François Eurry de la Perelle et de Charlotte Aubert de la Chesnaye, né à l'Île Royale en 1723. Cadet à l'Île Royale en 1737, il fut fait enseigne en second le 1er janvier 1747, enseigne en pied le 15 février 1748, lieutenant le 15 avril 1750 et capitaine le 1er janvier 1759. Passé en France après la chute de Louisbourg, il fut nommé capitaine dans les troupes nationales de la Guyane le 1er mai 1764. Vers le même temps il épousa Marguerite, fille d'Antoine-Pierre Trottier Desaulniers et de Marguerite Cheron, veuve de Joseph Charest, co-seigneur de Lauzon, dit Dufy-Charest. Mort vers 1779. Etait chevalier de Saint-Louis en 1776, d'après un acte officiel du présidial de la Rochelle.

271 — **Charles-François HERTEL** de Chambly Cournoyer, fils de Michel Hertel de Cournoyer et d'Anne Des

---

(1) Son fils, Antoine-Pierre Juchereau de Saint-Denys, né à Bastia, en Corse, le 14 septembre 1778, fut fait chevalier de Saint-Louis en 1814 et devint plus tard général. Deux autres Juchereau, nés hors du Canada mais fils et petit-fils de Canadiens, ont été aussi chevaliers de Saint-Louis. Le premier est Louis-Barbe Juchereau de Saint-Denys, fils de Joseph-Charles Juchereau de Saint-Denys et de Marie-Thérèse Bacon de Cazelle, qui naquit à l'île Saint-Domingue en 1741, fut fait chevalier en 1778 pendant qu'il était lieutenant dans les Gardes françaises et mourut à Tours en 1833. Le second est le marquis Louis-Amédée-Vincent Juchereau de Saint-Denys, fils de Louis-Barbe Juchereau de Saint-Denys plus haut nommé, et d'Hélène-Mélanie de Barbançois-Villegongis, né en France en 1782 et qui mourut en 1858 après avoir été fait chevalier en 1817 (Mazas, II, 263, et III, 140, 219).

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Goutins, né à Louisbourg le 19 septembre 1737. Enseigne en second à l'Île Royale en 1754, enseigne en pied en 1757, il passe en France après la chute de Louisbourg et est fait lieutenant dans les troupes nationales de la Guyane en 1764. Dans un mémoire adressé au ministre en date du 29 juin 1783, il se dit major des milices à Cayenne, commandant les milices de l'île de Cayenne, et il prend la qualité de chevalier de Saint-Louis. Mort sur l'échafaud à Paris, le 5 thermidor, an II, ou le 25 juillet 1794. (Campardon, *Tribunal révolutionnaire de Paris*).

272 — Louis-Charles-François-Gédéon de CATALOGNE, fils de Joseph de Catalogne et de Charlotte Renaud du Buisson, né à Louisbourg le 14 février 1734. Enseigne en second à l'Île Royale le 1er avril 1754, puis enseigne en pied le 15 mars 1756. Peu après il passa dans les troupes du Canada et fit sous M. de Boishébert la campagne de Miramichi en 1758. Passé en France après la capitulation, il revint en Canada en 1763 chercher sa famille. En 1765 il partit pour Saint-Domingue où il devint capitaine aide-major aux Cayes et occupa ce poste jusqu'à sa mort en 1781. Avait épousé à Montréal le 17 février 1759 Marie-Louise, fille de Jacques Guyon-Després et de Marie-Anne Lemire. Lorsqu'il mourut, il était chevalier de Saint-Louis d'après des actes officiels<sup>(1)</sup>.

273 — Louis-Auguste - Joseph - Victor d'ESPINASSY, fils de Pierre-François d'Espinassy et de Louise-Françoise

---

(1) Dans son étude sur la famille de Catalogne, publiée dans les *Mémoires de la Société Royale* en 1884, l'abbé Tanguay fait un chevalier de son père Joseph, mort lieutenant à l'Île Royale en 1735. C'est une erreur.

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Belhomme de Neuville. Nommé enseigne en pied dans la 2ème compagnie de canonniers du Canada le 19 mars 1757, il démissionna au commencement de 1760 et repassa en France. Il épousa à Châteauguay, le 17 février 1759, Marguerite, fille de Guillaume de Lorimier et de Louise Lepailleur, morte en 1773 à Montréal. Il alla plus tard servir à l'Île de France où nous le trouvons, en 1790, capitaine d'artillerie et chevalier de Saint-Louis.

274 — Charles-François-Ferdinand *DU PONT* du Chambon, fils de Louis Du Pont du Chambon, chevalier de Saint-Louis, et de Marie Mius d'Entremont, né à Louisbourg le 25 novembre 1734. Officier à l'Île Royale, il y fut fait enseigne en second en 1750, enseigne en pied en 1754, et lieutenant en 1757. En 1763 il passa à Saint-Domingue avec le régiment de Foix. Il avait épousé le 17 mai 1764, à Saint-Jean de la Rochelle, Marguerite-Joséphite, fille de Michel Rodrigue et de Marguerite Lartigue, morte assassinée à Vitry-sur-Seine le 21 avril 1796. Présent à l'assemblée de la noblesse de Saintonge en 1789, il est dit capitaine au régiment de Foix-Infanterie et chevalier de Saint-Louis. (*La Morinerie, Noblesse de Saintonge et d'Aunis*, p. 114).

275 — Jean-Baptiste d'*AILLEBOUST* de Saint-Vilmé, fils de Pierre-Hector d'Ailleboust de Saint-Vilmé et de Renée Daccarette, né à Port-Lajoie le 10 octobre 1733. Servit d'abord à l'Île Royale, où il fut successivement enseigne en second en 1750, enseigne en pied en 1754 et lieutenant en 1757. Capitaine dans les troupes nationales de la Guyane en 1764, il servit plus tard en la même qualité dans les volontaires d'Afrique à Gorée. Il mourut

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

vers 1794. D'après la biographie de son beau-frère, dom Henri de Noyelles, dans les *Actes des martyrs... pendant la Révolution*, (1ère série, Tours, 1918), il était chevalier de Saint-Louis lorsque, veuf de sa première femme depuis 1772 environ, il se remaria en 1775 avec Jeanne-Madeleine de Noyelles, fille de Charles-Joseph de Noyelles et de Madeleine Gadois-Maugé.

276 — Jacques-Alexis de VERTEUIL, fils de Messire Léonard de Verteuil et d'Elisabeth-Eléonore Doinan, né à Beaurepaire, évêché de Luçon. Après avoir été en France cadet-gentilhomme au régiment de Grassin en 1745, lieutenant au bataillon de Saint-Brieuc en 1746, et lieutenant de grenadiers au régiment de Chabillant en 1748, il passa à l'Île Royale en qualité de lieutenant d'infanterie le 15 avril 1750, et y fut fait capitaine le 1er mai 1757. Passé en France après la chute de Louisbourg, il fut nommé capitaine dans les troupes nationales de la Guyane le 1er mai 1764. Ayant pris sa retraite en 1767, il fut nommé quelque temps après commandant de l'Isle-Dieu pour le duc de Mortemart et se retira définitivement en 1785. Il épousa à Louisbourg le 7 août 1754 Marie-Josephte, fille de Michel Du Pont du Vivier de Gourville et de Marie-Josephte Gauthier. Il est qualifié chevalier de Saint-Louis dans plusieurs documents officiels.

277 — Joseph ROUER de la Cardonnière, fils de Jacques-Augustin Rouer de Villeray et de Madeleine Foulon, né à Montréal vers 1742. Enseigne en second le 1er janvier 1759, il passe en France après la capitulation et est fait en 1764 sous-lieutenant dans les troupes natio-

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

nales de la Guyane. Capitaine en 1782, il était chevalier de Saint-Louis lorsqu'il prit sa retraite en 1790.

278 — Etienne *ROBERT* de la Morandière Ducoudray, fils d'Etienne Robert de la Morandière et de Marguerite Haincque de Puygibault, né à Montréal le 1er janvier 1740. Enseigne en second le 15 mars 1755, enseigne en pied le 1er janvier 1759. Passé en France après 1760, il était capitaine dans le régiment du Cap lorsqu'il mourut le 15 décembre 1781. Son acte de sépulture au registre du Cap Français (Saint-Domingue) le dit chevalier de Saint-Louis. Il épousa aux colonies Jeanne-Marie-Brunet de la Soulière et en eut un fils qui devint général et baron de l'Empire.

279 — Louis, chevalier d'*AILLEBOUST* de Saint-Vilmé, fils de Pierre-Hector d'Ailleboust de Saint-Vilmé et de Renée Daccarette, né à Port-Lajoie le 29 octobre 1740. Enseigne en second en 1755, puis enseigne en pied en 1760, à l'Île Royale, il passe lieutenant dans les troupes nationales de la Guyane en 1764. Laroque et Barthélémy, dans leur *Catalogue de la noblesse des colonies* (p. 11), le donnent comme major de Saint-Domingue et chevalier de Saint-Louis en 1789. On croit qu'il périt dans le massacre de Saint-Domingue en 1804.

280 — Gilles-Ignace-Joseph *AUBERT* de *LA CHESNAYE*, fils de François Aubert de la Chesnaye et de Marie-Thérèse de Lalande-Gayon, né à Québec le 16 janvier 1738. Servit en Canada comme enseigne en second en 1757 et comme lieutenant de la compagnie des canoniers en 1760. Passé en France après la capitulation, il prit du service aux colonies. Il épousa Jeanne Maldague,

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

native du diocèse de Liège, et était capitaine de grenadiers à Pondichéry lorsqu'il mourut le 25 juin 1791. Son acte de décès le dit chevalier de Saint-Louis.



## II

### Liste alphabétique des Canadiens de naissance faits chevaliers en dehors du Canada

Il m'a semblé qu'il serait intéressant d'ajouter à la liste principale qui précède une liste supplémentaire des Canadiens de naissance qui n'ont jamais servi en Canada, mais qui, à une époque quelconque, surtout après la cession du pays, sont quand même parvenus à l'Ordre de Saint-Louis. L'ordre chronologique ne s'imposant plus ici, j'ai choisi cette fois l'ordre alphabétique pour plus de commodité.

Si la première liste est nécessairement incomplète, comme j'ai dû le reconnaître, encore moins pourrais-je jurer que cette seconde comprend tous les Canadiens de naissance qui ont été faits chevaliers en dehors du Canada. L'on dit aujourd'hui qu'il y a des Canadiens partout et qu'on est exposé à en rencontrer sur tous les points du globe. Il en a été un peu de même de tout temps. Comment les retrouver tous, ces infatigables voyageurs que les circonstances, le hasard, et surtout un goût

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

inné de l'aventure promènent parfois jusque dans les régions les plus improbables?

Un plus grand nombre qu'on ne le pense généralement de jeunes Canadiens, surtout des fils d'officiers qui avaient été trop jeunes pour prendre part à la défense de leur pays, voulurent du moins, après la Cession, servir encore leur ancien drapeau et entrèrent dans l'armée ou la marine de France. Plusieurs d'entre eux ont fourni une belle carrière et quelques-uns sont devenus chevaliers de Saint-Louis. De ces derniers je n'en ai découvert jusqu'ici que trente-huit dont la qualité m'a été prouvée, mais j'en connais au moins le double dont je suis moralement sûr qu'ils sont parvenus au même honneur, mais que je ne me suis pas cru le droit d'inscrire ici faute d'une preuve catégorique.

1 — Jacques *BEDOUT*, fils de Jean-Antoine Bedout et de Françoise Barolet, né à Québec le 14 janvier 1751. Servit dans la marine marchande française avant la Révolution, fut nommé lieutenant de frégate en 1778, puis sous-lieutenant de vaisseau, et enfin capitaine en 1794. Il se distingua dans plusieurs affaires, et particulièrement, en 1796, à l'île de Groais où il soutint un combat contre des forces supérieures. Il devint contre-amiral sous l'Empire, prit sa retraite en 1816 et mourut en 1818 à Bataillé (Gironde). Il avait épousé Marie-Zoé de Vassal. Fait chevalier de Saint-Louis en 1814.

2 — Michel-Jérôme-Etienne *BÉCON*, fils de Claude-Michel Bégon et d'Elisabeth Robert de la Morandière. Inconnu de Tanguay, il est cependant né en Canada, le 30 mai 1732, probablement aux Trois-Rivières où son

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

père était alors lieutenant de roi. Entré jeune dans le service de mer comme garde-marine à Rochefort, il était capitaine de vaisseau lorsqu'il prit sa retraite en 1777 et vivait encore en 1789, âgé de 57 ans, d'après l'Etat des pensions. Mort le 31 mars 1797. Il avait épousé, le 13 avril 1761, Anne Ardouin de Moulins-Rochefort. Il fut chevalier de Saint-Louis, mais nous n'avons pu découvrir à quelle date il fut admis dans l'Ordre.

3 — Jean-Baptiste-Joseph de *BELLOT*, dit Bellot l'aîné, fils d'Antoine-Joseph de Bellot, capitaine dans le régiment de Guyenne, et de Charlotte-Marguerite de Ramezay, né à Québec le 22 mars 1762. Entré dans la marine à quinze ans en 1777, il était lieutenant de vaisseau lorsqu'il prit part à l'assemblée de la noblesse à Bordeaux en 1789. Emigra en 1792. Il épousa 1° en 1788, Demoiselle Beaupoil de Saint-Aulaire et 2° au commencement du XIXe siècle, Marie-Thérèse-Antoinette-Nicole de Ségur-Cabanac. Une lettre autographe de lui, datée du 23 septembre 1798 et conservée à la Bibliothèque Saint-Sulpice, nous apprend qu'il était déjà à cette époque chevalier de Saint-Louis.

4 — Roch-François-Antoine de *BELLOT*, dit Bellot de Ramezay, fils d'Antoine-Joseph de Bellot, capitaine dans Guyenne, et de Charlotte-Marguerite de Ramezay, né à Québec le 24 juin 1763. Passé en France avec sa famille, alors qu'il était enfant, il devint officier dans l'armée. En 1798 il était à Londres en émigration. A un parent du Canada à qui il écrit le 28 septembre de cette même année 1798, il donne comme adresse: M. Bellot de Ramezay, chevalier de Saint-Louis, 5, Duke Street,

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Grosvenor Square Londres. On croit qu'il s'établit ensuite en Ecosse.

5 — Jean *BENOIST* de Courville, fils du chevalier Antoine-Gabriel Benoist et de Louise Le Ber de Senneville, né à Montréal le 7 décembre 1751. Passé en France avec sa famille après la perte de la colonie. Nommé sous-lieutenant dans les troupes de la Martinique en 1773, il y devint capitaine en 1784. Rentré en France pour cause de santé à la veille de la Révolution, il émigra peu après en 1792. Mort à Lincoln, dans le comté de Middlesex, en Angleterre, le 11 juillet 1794. Avait été fait chevalier de Saint-Louis en juin 1791.

6 — Jean-Baptiste de *BERMEN* de la Martinière, fils de Claude Bermen de la Martinière et de sa deuxième femme Marie-Anne Cailleteau, né à Québec le 26 décembre 1701. Passé aux Iles du Vent de l'Amérique en 1723, il y devint en 1730 commandant de Saint-Jean-Baptiste du Moule dans l'Île de Grande-Terre, en 1757 lieutenant de roi honoraire des Iles du Vent et commandant d'une partie considérable de la Guadeloupe. Mort le 21 août 1761, sans postérité. Il avait épousé à la Guadeloupe, le 12 février 1727, Dorothée-Constance du Verger de Maupertuis. Était chevalier de Saint-Louis, d'après Lachenaye-Desbois, (2ème édition, II, 966).

7 — Paul-Louis *CÉLORON* de Blainville, fils de Pierre-Louis Céloron de Blainville et de Catherine Eurry de la Perelle, né à Détroit le 2 mars 1753. Sous-lieutenant au régiment colonial de la Martinique en 1775, il prit part à la guerre de l'indépendance américaine de 1777 à 1783 puis retourna aux Indes Occidentales, où il fut successive-

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

ment capitaine aide-major et major de place. Dut s'enfuir à Trinidad pendant la Révolution, mais on le retrouve à la Guadeloupe, en 1807, capitaine-adjoint à l'état-major de la colonie. Il épousa Blanche-Céleste Reserchan de Godmans. Fait chevalier de Saint-Louis le 28 juillet 1778.

8 — Pierre-Joseph *CÉLORON* de Blainville, fils de Pierre-Louis Céloron de Blainville et de Catherine Eurry de la Perelle, né à Montréal le 1er juin 1747. Dit Pierre-Joseph Céloron le Jeune pour le distinguer de son frère consanguin qui portait les mêmes prénoms. Après avoir servi comme cadet en Canada, il passa en France après la capitulation et fut fait en 1767 sous-lieutenant dans la légion de Saint-Domingue. Lieutenant en 1770, capitaine en 1778, capitaine de chasseurs en 1783, major en 1787, lieutenant-colonel en 1792, retiré la même année. Admis aux Invalides en 1797, il y mourut le 6 Pluviose, an XI (1803). Avait épousé à Tours, le 3 Frimaire an III (23 novembre 1794) Catherine-Henriette d'Auvergne, fille de Thomas-Philippe d'Auvergne et d'Anne Chevalier, veuve d'Aimé-Louis Vaugelade. Fait chevalier de Saint-Louis le 3 janvier 1788.

9 — François-Joseph *CHAUSSEGROS* de Léry, fils de Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry et de Louise Martel de Brouage, né à Québec le 11 septembre 1754. Passé en France après la cession du Canada, il entra jeune dans l'armée où il choisit l'arme du génie. Servit à la Martinique, puis à la Guadeloupe où il fut fait lieutenant en 1780. Repassé en France en 1792, il décida de servir la République, tandis qu'un de ses frères, officier comme lui,

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

optait pour la Royauté et émigrerait. Promu général de division en 1805, il fut nommé par Napoléon, en 1814, commandant en chef du génie à la Grande Armée. Créé baron de l'Empire en 1811, il fut fait vicomte sous la Restauration. Mort le 5 septembre 1824. Il épousa Cécilia, fille du maréchal Kellermann, duc de Valmy. Fait chevalier de Saint-Louis en 1791 et promu commandeur du même ordre en 1814, il était en outre grand-croix de la Légion d'honneur.

10 — Gaspard-Roch *CHAUSSEGROS* de Léry, fils de Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry et de Louise Martel de Brouage, né à Québec le 22 décembre 1771. Entra jeune dans l'armée française et obtint une commission de sous-lieutenant dans le corps du génie. A la Révolution il émigra et servit dans l'armée des Princes. En 1797, il quitta l'armée pour accepter la charge de gouverneur des enfants d'une famille princière de Russie. Mort à Grodno, en Russie, en 1831. Fait chevalier de Saint-Louis le 16 octobre 1816. (*Mazas*, III, 439).

11 — Alexandre-René *DAGNEAU* Douville, fils d'Alexandre Dagneau Douville et de Marie Coulon de Villiers, né à Cataracoui (Kingston) vers 1736. Après avoir servi en Canada avec son père comme cadet, il fut nommé enseigne dans les troupes de la Martinique. Devenu lieutenant-colonel d'infanterie, il fut gouverneur des îles Saint-Martin et Saint-Barthélémy jusqu'en 1784, alors que ces îles furent cédées à la Suède. Il prit sa retraite à cette occasion. Avait épousé à la Guadeloupe, le 28 mai 1764, Marie-Félicité Ricord. Fait chevalier de Saint-Louis le 20 juin 1774. (*Rapp. Arch. Can.*, 1905, I, 405).

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

12 — Louis-Charles *DAMOIRS* de Louvières, fils de Jean Damours de Louvières et de Marie-Jeanne Renoyer, né à Kamouraska le 23 mars 1738. Après avoir servi comme cadet en Canada, il passa en France et fut fait en 1762 lieutenant réformé dans le régiment d'Angoumois. Promu capitaine dans le même régiment, il servit à Saint-Domingue en 1780-1781. En juillet 1793 il servait avec le 80<sup>e</sup> régiment au camp de Saint-Jean de Luz dans l'armée des Pyrénées Occidentales. Retraité en 1798. Fait chevalier de Saint-Louis le 27 septembre 1791.

13 — Louis-Archambaud de *DOUGLAS*, fils de François-Prosper Sholto de Douglas, capitaine du régiment de Languedoc, et de Françoise-Charlotte de Lacorne, né à Montréal (Canada) le 15 mars 1758. Passé en France avec sa famille à la capitulation, il devint officier dans le régiment de Belzunce-Dragons. En 1788, à la mort de son oncle, il recueillit le comté de Montréal en Bugey et fut depuis appelé comte Douglas. En 1789, il vota, en qualité de comte de Montréal, à l'assemblée de la noblesse de Bugey. Député de l'Ain en 1815-1816. Mort à Montréal en Bugey, le 22 février 1842. Avait épousé 1<sup>o</sup> à Lyon le 14 février 1783, Anne-Marie-Victoire-Gabrielle d'Espinay de Laye, et 2<sup>o</sup> le 28 avril 1806, Marie-Anne Catala de la Serra. Une notice nécrologique publiée à l'occasion de sa mort en 1842 le dit chevalier de Saint-Louis.

14 — Jean-François *DU PONT* du Chambon, fils de François Du Pont du Chambon et de Marie-Josephite Mius d'Entremont, né à Louisbourg le 17 avril 1753. Entra à l'Ecole militaire après avoir fait ses preuves en 1764, et fut nommé chevalier novice de l'Ordre de Saint-Lazare au

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

sortir de l'Ecole, le 24 décembre 1769. Après avoir été successivement lieutenant en second au régiment de Cambrésis, sous-lieutenant au régiment de Flandres-Infanterie en garnison à Saint-Domingue, lieutenant au même corps, premier lieutenant de la compagnie colonelle au régiment de Cambrésis, dédoublement de celui des Flandres, il passa en Amérique avec son bataillon, y fit toute la guerre et fut blessé à Savannah. Promu capitaine en second en 1780, il repassa en France à la paix de 1783 et tint garnison à Bayonne. Après trente-deux ans de services, dont neuf campagnes de guerre, il sollicita sa retraite en 1791 mais n'obtint qu'un congé temporaire et dut à son absence de n'être pas massacré à Versailles en septembre 1792 lorsque les soldats de Cambrésis se révoltèrent contre leurs officiers. Il mourut en 1824 après avoir été marié 1° à Marie-Virginie Boussac de Salles et 2° le 14 août 1789 à Andrée-Marie-Louise-Félicité Couderc. Fait chevalier de Saint-Louis le 10 août 1778.

15 — Charles-François de *GALLIFFET*, fils de François de Galliffet et de Marie-Catherine Aubert de la Chesnaye, né le 13 novembre 1698. Passé en France avec sa famille, il devint capitaine aux Gardes françaises. La Chesnaye-Desbois le fait mourir en 1748, mais il fait erreur. D'après un acte de Jean-Claude Panet, signalé par M. P.-G. Roy, il était de passage à Québec le 27 octobre 1752. Dans cet acte il est dit chevalier de Saint-Louis.

16 — Etienne, baron d'*HASTREL* de Rivedoux, fils de Jean-Baptiste-Christophe d'Hastrel de Rivedoux, capitaine dans le régiment de Languedoc, et de Marie-Anne

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Liénard, né à la Pointe-aux-Trembles de Québec, le 4 février 1766. Passé en France avec sa famille, il entre comme cadet-gentilhomme à l'Ecole militaire de Paris en 1781. Capitaine de l'armée des Vosges en 1792, chef de bataillon en 1797, général de la garde en 1807, baron de l'Empire le 27 juillet 1808, gouverneur de Strasbourg en 1810, général de division en 1811, admis à la retraite en 1824, placé dans les cadres de réserve en 1831, réadmis à la retraite en 1832. Mort à Versailles le 19 septembre 1846. Fait chevalier de Saint-Louis le 19 juillet 1814, il fut de plus grand officier de la Légion d'honneur en 1835.

17 — François-Josué, chevalier de *LACORNE*, fils de Louis de Lacorne et d'Elisabeth de Ramezay, né à Montréal le 23 mars 1750. Entré dans la marine il devint capitaine de vaisseau et servit aux Indes avec le bailli de Suffren. Vers 1785 la faiblesse de sa vue l'obligea à prendre sa retraite. Emigré et réfugié à Londres, il fut choisi par le gouvernement britannique en 1792, avec les abbés Desjardins, Raimbault et Gazel, pour aller en Canada faire les arrangements nécessaires pour l'établissement d'émigrés. Il resta en Canada et mourut à l'Hôpital Général de Québec le 14 décembre 1800. Fait chevalier de Saint-Louis en 1786. (*Mazas*, II, 342).

18 — François-Marie *LAMBERT* Dumont, fils d'Eustache Lambert Dumont et de Charlotte-Louise Petit, né à Québec le 28 septembre 1738. Passé en France après la capitulation, il prit du service dans l'armée. En 1782, il était à Lorient premier capitaine du bataillon auxiliaire des colonies. Dans un état des familles acadiennes et ca-

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

nadiennes dans le département des Deux-Sèvres, que possèdent les Archives d'Ottawa, on rencontre: « François-Marie Lambert, né à Québec en 1738, arrivé en 1760, maire de Melle, ancien militaire ayant la croix de Saint-Louis ».

19 — François-Marie *LE GARDEUR* de Repentigny, fils de Jean-Baptiste-René Le Gardeur de Repentigny et de Catherine Juchereau de Saint-Denys, né à Montréal le 15 septembre 1725. Passé en France en 1741 pour servir dans la marine, il fut enseigne de vaisseau en 1748, lieutenant en 1752, et enfin capitaine de frégate le 18 août 1767. Mort à Rochefort le 16 janvier 1769. Avait épousé à Tours, le 25 juin 1766, Marguerite-Suzanne, fille de Philippe-Jean-Baptiste Mignon et de Marguerite-Jeanne Precelle d'Herneuse. Fait chevalier de Saint-Louis le 15 janvier 1761<sup>(1)</sup>.

20 — Ignace *LE GARDEUR* de Repentigny, fils de Pierre Le Gardeur de Repentigny et de Marie Favery, né à Québec vers 1648. Passé en France vers 1672, il entra dans l'armée. Tant qu'il vécut en Canada il porta le nom d'Ignace Le Gardeur, sieur du Ponceau, mais en France il paraît avoir porté celui de Repentigny. Au bas d'un acte de donation fait en 1706 en faveur de ses neveux Repentigny, il signe Ignace Le Gardeur de Repentigny, et l'acte lui-même le qualifie commandant au régiment irlandais de Fitzgerald et chevalier de Saint-Louis.

---

(1) Un de ses fils, Pierre-François-Xavier, né à Tours en 1767, aussi officier de marine, fut fait chevalier de Saint-Louis en 1814.

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

21 — **Louis-Gaspard LE GARDEUR** de Repentigny, fils de Louis Le Gardeur de Repentigny et de Marie-Madeleine Chaussegros de Léry, né à Québec le 10 juillet 1753. Garde-marine à Rochefort en 1770, enseigne de vaisseau en 1777, lieutenant de vaisseau à prendre rang en 1779, a pris rang en 1780. Mort le 2 janvier 1808. Avait épousé en 1780 à Basse-Terre (Martinique) Madeleine-Pauline-Marguerite, fille de Jean-Baptiste-Louis Le Prevost du Quesnel et de Gabrielle-Madeleine-Rose Girard du Poyet. Fait chevalier de Saint-Louis en 1784. (Mazas, II, 376).

22 — **Jean-Baptiste LE GARDEUR** de Saint-Michel, fils de Charles Le Gardeur de Tilly et de Geneviève Juchereau de Maur, né à Québec le 13 juin 1655. Passé en France pour entrer dans la marine. Il épousa en France Marguerite de Chanlatte. Son acte d'inhumation à Rochefort, le 23 août 1705, le désigne: Messire Jean-Baptiste Le Gardeur de Saint-Michel, capitaine des vaisseaux de roi et du port de Rochefort, chevalier de Saint-Louis.

23 — **Jean-Baptiste LE GARDEUR** de Tilly, fils de Charles Le Gardeur de Tilly et de Geneviève Juchereau de Maur, né à Québec le 24 juin 1669. Passé en France garde-marine en 1686, il devint lieutenant de port de Rochefort. En 1725 il fut chargé par le roi de la visite des bois du Canada pour la construction des navires. Mazas (III, 531) fait erreur en le faisant mourir en 1721, car nous le voyons en 1726 présent au mariage de son fils à Montréal. Il était connu sous le nom de la Mothe-Tilly. Avait épousé à Rochefort Jeanne-Elisabeth Girard. Fait chevalier de Saint-Louis le 24 février 1725.

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

24 — Jean-Aimable *LE LARGE*, fils de Jean Le Large et de Marguerite-Louise Samson, né à Louisbourg le 17 avril 1738. Navigue avec son père à partir de 1749; enseigne de vaisseau en 1770, lieutenant de vaisseau et de port en 1775, capitaine de port en 1780, capitaine de vaisseau en 1791, contre-amiral en 1793, vice-amiral en 1796 et retiré en 1801. Mort à Plabennec (Finistère) le 21 mars 1805. Fait chevalier de Saint-Louis en 1776.

25 — Philippe *LE PICARD* de Noray, fils de Jacques Le Picard, sieur du Mesnil, et de Marie-Renée Chorel, né à Montréal le 4 juin 1701. Entré dans le service de la marine, il était lieutenant de vaisseau en 1745. Vers 1765, il signe à la Rochelle un acte où il est dit capitaine de vaisseau et chevalier de Saint-Louis.

26 — Charles-Augustin *LE ROY* de la Potherie, fils de Claude-Charles Le Roy de la Potherie et d'Elisabeth de Saint-Ours. Né à Québec le 2 janvier 1702. Quitta le Canada dès sa naissance pour suivre ses parents à la Guadeloupe où il entra dans les troupes, devint enseigne en 1725, aide-major en 1727, capitaine en 1733, puis lieutenant de roi et commandant le département de la Basse-Terre. Il épousa, 1° le 27 février 1737, Marie-Anne le Bourg d'Esclainvilliers, morte sans enfant en 1749, et 2° le 31 juillet 1753, Marie-Catherine du Gards du Charmois. Fait chevalier de Saint-Louis le 1er septembre 1748. (Mazas, II, 154).

27 — Jean-Paul *LE SUEUR*, fils de Pierre Le Sueur et de Marguerite Messier, né à Montréal le 1er juin 1697. Son père, le célèbre interprète et explorateur qui suivit en Louisiane son cousin germain Iberville, l'emmena avec

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

lui dans cette région où il entra dans les troupes et devint capitaine. Mort à la Nouvelle-Orléans le 13 octobre 1751. Il fut fait chevalier de Saint-Louis en Louisiane le 11 juin 1750.

28 — Antoine-Armand *LEVASSEUR*, fils de René-Nicolas Levasseur, chef des constructions des vaisseaux du roi, et d'Angélique Just, né à Québec le 18 juin 1743. Après avoir servi comme cadet en Canada, passa en France après la capitulation et prit du service aux colonies. Présent à l'inhumation de Gilles-Ignace-Joseph Aubert de la Chesnaye, à Pondichéry, le 25 juin 1791, il est dit ancien capitaine au régiment de Bourbon, chevalier de Saint-Louis, et il signe Levasseur de Saint-Armand.

29 — Charles-François *LIÉNARD* de Beaujeu, fils de Louis Liénard de Beaujeu de Villemonde et de Geneviève LeMoyne de Longueuil, né à Québec le 8 novembre 1756. Était, vers 1780, capitaine dans le régiment de Rouvray, aux colonies. En 1782, fit partie, comme officier, d'un contingent des troupes de la marine qui accompagnait La Pérouse dans son expédition à la baie d'Hudson. Epousa vers 1788 Delle Amélie de Bongars. Emigré pendant la Révolution, il fit partie de l'armée de Condé jusqu'à son licenciement, passa ensuite en Angleterre et ne rentra en France qu'en 1803. Mort à Senlis (Oise) le 6 janvier 1846, âgé de 89 ans. Connu sous le nom de comte de Beaujeu. Fait chevalier de Saint-Louis sous la Restauration, d'après une notice biographique publiée au lendemain de sa mort.

Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

30 — Pierre-Claude *MARCHAND* de Ligneris,<sup>(1)</sup> fils de Constant Marchand de Ligneris et d'Anne-Françoise Robutel de la Noue, né à Montréal le 25 septembre 1698. Enseigne à la Martinique le 18 mars 1721, aide-enseigne à Fort Saint-Pierre le 2 octobre 1727, capitaine le 14 mars 1733. Etait lieutenant de roi au Fort Royal de la Martinique lorsqu'il obtint la permission de se retirer du service le 20 septembre 1762. Mort avant 1772. Avait épousé Marie-Louise-Catherine Giraud. Dans une procuration signée par ses enfants au Fort Royal en 1772, il est qualifié chevalier de Saint-Louis.

31 — Pierre *MARTIN*, fils de Pierre Martin, sergent, et d'Anne Bernard, né à Louisbourg le 29 janvier 1752. D'abord matelot, puis pilote au service de l'Etat, il devint officier bleu auxiliaire en 1782, lieutenant de port à Gorée et sous-lieutenant de vaisseau en 1788, lieutenant de vaisseau en 1792, capitaine de vaisseau en 1793, vice-amiral en 1796, préfet maritime à Rochefort en 1801, comte de l'Empire en 1810, admis à la retraite en 1814. Mort à Rochefort le 1er novembre 1820. Son nom est inscrit sur l'Arc de Triomphe de l'Etoile. Fait chevalier de Saint-Louis le 15 octobre 1791.

32 — François *MOUET* de Louvigny, fils de Didace Mouet de Moras et de Marie-Louise Laporte de Louvigny, né aux Trois-Rivières le 30 mars 1732. Enseigne en second en Canada le 25 mars 1755, et enseigne en pied le

---

(1) Son neveu Constant-François-Daniel Marchand de Ligneris, né à Montréal le 9 novembre 1739 et mort à Tours le 26 août 1809, ancien officier retraité, fut très probablement, lui aussi, chevalier de Saint-Louis.

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

1er mai 1757. Passé en France après la capitulation, il entra dans le corps de la maréchaussée où il était maréchal des logis avec rang de lieutenant de cavalerie lorsqu'il prit sa retraite en 1788. Fait chevalier de Saint-Louis le 7 septembre 1788, en même temps qu'il se retirait du service.

33 — Jacques-Joseph de *NOYELLES*, fils de Charles-Joseph de Noyelles et de Marguerite Gadois-Maugé, né à Montréal le 12 janvier 1752. Fut pourvu d'une lieutenance dans les volontaires d'Afrique à l'Île de Gorée, en 1772, et de là envoyé à la Guadeloupe où il devint capitaine. Retraité en 1789 pour cause de maladie, il rentra en France et mourut peu après à Loches, le 8 décembre 1791. Avait épousé à la Guadeloupe, en 1774, Charlotte de Saillans, veuve du marquis de Brinon. Fait chevalier de Saint-Louis en 1787.

34 — Joseph de *PERTHUIS*, fils de Joseph Perthuis de la Salle et de Marie-Anne Chasle, né à Québec le 26 janvier 1752. Passé en France, il devint sous-lieutenant au régiment de Piémont en 1771, lieutenant en 1782 et capitaine en second en 1785. Emgité en 1792, il servit à l'armée des Princes et à l'armée de Condé. Promu chef de bataillon en même temps qu'il prenait sa retraite le 9 décembre 1814. Mort à Tours le 4 janvier 1841, âgé de 88 ans. L'acte de son décès le dit célibataire et chevalier de Saint-Louis. (Etat civil de Tours).

35 — Charles-Auguste *PRÉVOST* de la Croix, dit le chevalier de la Croix, fils de Jacques Prévost de la Croix et de Marguerite-Thérèse Carrerot, né à Louisbourg le 19 avril 1751. Était capitaine de vaisseau et demeurait à

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Rochefort lorsque, convaincu d'avoir foulé aux pieds la cocarde tricolore, il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire et guillotiné le 25 décembre 1793. Fait chevalier de Saint-Louis en 1784 (Mazas, II, 376).

36 — Jean de *RIGAUD* de Vaudreuil, fils de Philippe de Rigaud de Vaudreuil et de Louise-Elisabeth de Joybert, né à Québec le 23 janvier 1695. Entré dans les Mousquetaires du roi en 1710, il fut reçu enseigne dans les Gardes françaises en 1712. Fait capitaine dans le même régiment le 12 mai 1738, il devint major le 22 mai 1744, brigadier des armées du roi en juin suivant, major général de l'armée des Flandres et maréchal de camp en 1745, gouverneur de Gravelines en 1755. Mort à Paris le 10 octobre 1780. Avait épousé à Paris, le 4 janvier 1759, Louise-Thérèse, fille de Charles-Henri Leclerc de Fleurigny et de Marie-Louise Barré. Fait chevalier de Saint-Louis en 1720, commandeur en février 1745 et enfin grand-croix le 26 août 1751<sup>(1)</sup>.

37 — Charles-Albert de *SAINT-VINCENT*, fils de Henri-Albert de Saint-Vincent et de Marie-Louise Le Vasseur de Néré, né à Québec le 10 avril 1733. Passé en France garde-marine en 1750, il servit quelque temps en cette qualité et, vers 1755, menacé d'être mis en prison à la suite de quelque dérangement, il demanda de revenir en Canada. Nous ne savons s'il est effectivement revenu. Dans un état des familles acadiennes et canadiennes du

---

(1) D'après M. P.-G. Roy (*La famille Rigaud de Vaudreuil*, p. 103), son frère Philippe-Antoine, né à Québec en 1693 et tué au siège de Prague en 1742, avait aussi été fait chevalier de Saint-Louis. Malheureusement nous n'avons rien trouvé qui appuie cette assertion.

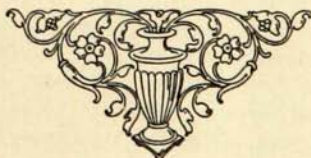
*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

département des Deux-Sèvres, qui date de 1791 ou environ, on rencontre: « Charles-Albert de Saint-Vincent, né à Québec le 19 avril 1733 (sic), arrivé en 1750, lieutenant de gendarmerie à Melle, ancien garde-marine ayant la croix de Saint-Louis. »<sup>(1)</sup>

38 — François de *THIERSANT* de Bourgmarie, fils de Gabriel de Thiersant de Genlis et de Marie-Josephte de Fézeret, né à Montréal le 21 juillet 1716. Cadet à Metz en Lorraine en 1727, lieutenant réformé dans Aquitaine en 1733, capitaine de milice dans le bataillon de Mantes en 1742, capitaine réformé dans le régiment de Lowendahl en 1745, lieutenant-colonel des volontaires de la Morlière la même année, brigadier en 1748, colonel des volontaires du Hainaut en 1757, admis à la retraite en 1791. Avait épousé à Fortoiseau, le 5 février 1754, Marie-Thérèse-Gabrielle, fille de Philippe Néricault-Destouches, de l'Académie française, et de Dorothy Johnston, laquelle mourut peu après en 1755. M. de Thiersant se remaria plus tard, car nous voyons que sa veuve lui survivait encore en 1814. Fait chevalier de Saint-Louis le 8 mai 1746.

---

(1) Ce doit être son frère aîné Thomas-Albert qui fut enseigne en second en Canada, en 1748, enseigne en pied en 1752 et qui devint lieutenant à Gorée dans le corps des volontaires d'Afrique en 1766.





# INDEX ONOMASTIQUE DES CHEVALIERS DE SAINT-LOUIS<sup>(1)</sup>

---

Adhémar de Lantagnac (Gaspard) .....	137
Agrain (Henri, comte d') .....	115
Ailleboust (Charles-Joseph d') .....	140
Ailleboust de la Boulasserie (J.-B.-Alphonse) .....	177
Ailleboust de Périgny (Paul d') .....	129
Ailleboust de Saint-Vilmé (J.-B. d') .....	219
Ailleboust de Saint-Vilmé (Louis d') .....	221
Albergatti-Vezza (François-Luc d') .....	200
Allard de Sainte-Marie (Jean-Joseph d') .....	122
Allard de Sainte-Marie (Philippe-Joseph d') .....	147
Aloigny de la Groye (Charles-Henri d') .....	98
Andigné de Grandfontaine (Hector d') .....	90
Angeac (d'), voir: Dangeac.	
Aubert de Gaspé (Philippe-Ignace) .....	182
Aubert de la Chesnaye (Gilles-Ignace-Joseph) .....	221
Auger de Subercase (Daniel d') .....	99
Bailleul, voir: Piercot de Bailleul.	
Barrin de la Galissonnière (Roland-Michel) .....	134

(1) La vraie utilité de cet index, nous a-t-il semblé, est d'aider le lecteur ou chercheur à trouver plus facilement la notice consacrée à chacun des chevaliers de Saint-Louis qui peuvent l'intéresser, et c'est pourquoi nous nous sommes bornés à indexer ici les noms de chevaliers contenus dans les deux listes qui forment les appendices.

## *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Barrolon, voir: Raimbault de Barrolon.	
Beaubassin, voir: Le Neuf de Beaubassin.	
Beaucours, voir: Du Bois Berthelot de Beaucours.	
Beauharnois (Charles, marquis de) .....	109
Beauharnois (Charles-Claude, chevalier de) .....	149
Beauharnois de Beauvillé (Guillaume de) .....	119
Beaujeu, voir: Liénard de Beaujeu.	
Beauport, voir: Loppinot de Beauport.	
Beuvais, voir: Le Gardeur de Beuvais.	
Beuvillé, voir: Beauharnois de Beauvillé.	
Bécard de Grandville de Fonville (Paul) .....	150
Bedout (Jacques) .....	224
Bégon (Claude-Michel) .....	113
Bégon (Michel-Jérôme-Etienne) .....	224
Belestre, voir: Picoté de Belestre.	
Bellot (J.-B.-Joseph de) .....	225
Bellot de Ramezay (Roch-François-Antoine) .....	225
Benoist (Antoine-Gabriel) .....	188
Benoist (Pierre) .....	177
Benoist de Courville (Jean) .....	226
Béranger (J.-B. de) .....	190
Bermen de la Martinière (Claude-Antoine de) .....	151
Bermen de la Martinière (J.-B. de) .....	226
Bienville, voir: Le Moyne de Bienville.	
Blainville, voir: Céloron de Blainville.	
Boisbriand, voir: Dugué de Boisbriand.	
Boishébert, voir: Deschamps de Boishébert.	
Boisneuf, voir: Le Neuf de Boisneuf.	
Bonaventure, voir: Denys de Bonaventure.	
Bonnafoux de Caminel (J.-B.) .....	188
Bonne (Louis de) .....	167
Boucher (Pierre-Jérôme) .....	143
Boucher de Boucherville (Louis-René) .....	203
Boucher de Boucherville (Pierre) .....	166
Boucher de Grandpré (Louis) .....	214
Boucher de la Perrière (René) .....	131
Boucher de Niverville (Joseph-Claude) .....	193
Boucherville, voir: Boucher de Boucherville.	
Bouillet de la Chassaigne (Jean) .....	103
Bourdon d'Ombourg (Jean-François) .....	203
Bourgmarie, voir: Thiersant de Bourgmarie.	
Bourgmont, voir: Véniard de Bourgmont.	
Bourville, voir: Le Coudre de Bourville.	

**Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA**

Brouillan (Jacques-François de) .....	93
Brouillan de Saint-Ovide (Joseph de) .....	103
Buade (Louis de, comte de Frontenac) .....	92
Budemont, voir: Drivon de Budemont.	
Cabanac, voir: Jordy de Cabanac.	
Caire (François de) .....	200
Callières (Louis-Hector de) .....	91
Came de Saint-Aigne (Amable-Jean-Joseph) .....	178
Catalogne (Louis-Charles-François-Gédéon de) .....	218
Céloron de Blainville (J.-B.) .....	125
Céloron de Blainville (Paul-Louis) .....	226
Céloron de Blainville (Pierre-Joseph) .....	227
Céloron de Blainville (Pierre-Joseph) .....	136
Céloron de Blainville (Pierre-Joseph) .....	185
Chacornac (François-Auguste), baron de Joannès .....	130
Chambly-Cournoyer, voir: Hertel de Chambly-Cournoyer.	
Charest (Etienne) .....	204
Charly (J.-B. de) .....	186
Chartier de Lotbinière (Michel) .....	198
Chassin de Thierry (François) .....	158
Chaussegros de Léry (Charles) .....	214
Chaussegros de Léry (François-Joseph) .....	227
Chaussegros de Léry (Gaspard) .....	136
Chaussegros de Léry (Gaspard-Joseph) .....	170
Chaussegros de Léry (Gaspard-Roch) .....	228
Contrecoeur, voir: Pécaudy de Contrecoeur.	
Costebelle, voir: Pastour de Costebelle.	
Couagne (Michel de) .....	192
Coulon de Villiers (François) .....	172
Coulon de Villiers (Louis) .....	166
Coulon de Villiers (Nicolas-Antoine) .....	144
Courcelles, voir: Remy de Courcelles.	
Cournoyer, voir: Hertel de Cournoyer.	
Courtemanche, voir: Le Gardeur de Croisille de Courtemanche.	
Courval, voir: Poulin de Courval.	
Courvillè, voir: Benoist de Courville.	
Couterot (Hubert) .....	205
Coux (Louis de) .....	159
Crisafy (Antoine, marquis de) .....	93
Croisille, voir: Le Gardeur de Croisille.	
Dagneau Douville (Alexandre-René) .....	228
Dallard de Sainte-Marie, voir: Allard de Sainte-Marie.	

## *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Damours de Louvières (Louis-Charles) .....	229
Dandonneau du Sablé (Michel-Ignace) .....	197
Daneau de Muy (Jacques-Pierre) .....	158
Daneau de Muy (Nicolas) .....	100
Dangeac (Gabriel) .....	120
Dangeac (Gabriel), fils .....	156
Darnaud (Charles) .....	142
Dazemard de Lusignan (Louis-Antoine) .....	182
Dazemard de Lusignan (Paul-Louis) .....	152
Decaire, voir: Caire (de).	
Denys de Bonaventure (Claude-Charles) .....	209
Denys de Bonaventure (Claude-Elisabeth) .....	145
Denys de Bonaventure (Simon-Pierre) .....	211
Denys de la Ronde (Louis) .....	117
Denys de la Ronde (Louis-Philippe) .....	175
Desandrouins (Jean-Nicolas) .....	171
DesBourbes, voir: Lecourtois des Bourbes.	
Deschaillons, voir: Saint-Ours des Chaillons.	
Deschamps de Boishébert (Charles) .....	167
Desherbiers de la Ralière (Charles) .....	213
Desjordis, voir: Jordy.	
Des Meloizes, voir: Renaud d'Avesnes des Meloizes.	
Despriet, voir: Espriet (d').	
Dombourg, voir: Bourdon d'Ombourg.	
Douglas (Louis-Archambaud de) .....	229
Douville, voir: Dagneau Douville.	
Drivon de Budemont (Pierre) .....	131
Drucour (Augustin, chevalier de) .....	147
Du Bois Berthelot de Beaucours (Jean-Maurice-Josué) ....	104
Du Buisson, voir: Renaud du Buisson.	
Du Chambon, voir: Du Pont du Chambon.	
Duchesnay, voir: Juchereau du Chesnay.	
Du Coudray, voir: Robert de la Morandière du Coudray.	
Dufresne du Motel (N...) .....	165
Dugué de Boisbriand (Pierre) .....	119
Du Haget (Robert) .....	145
Dumaine, voir: DuPont du Chambon du Maine.	
Dumas (Jean-Daniel) .....	161
Dumont (Lambert), voir: Lambert Dumont.	
Duplessis-Fabert, voir: Lefebvre du Plessis.	
Du Pont du Chambon (Charles-François-Ferdinand) .....	219
Du Pont du Chambon (François) .....	160
Du Pont du Chambon (Jean-François) .....	229

**Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA**

Du Pont du Chambon (Louis) .....	127
Du Pont du Chambon du Maine (Mathieu) .....	201
Du Pont du Chambon de Mézillac (François) .....	196
Du Pont du Chambon de Vergor (Louis) .....	152
Du Pont du Vivier (François) .....	141
Du Pont du Vivier (Joseph) .....	175
Du Pont du Vivier de Gourville (Michel) .....	174
Du Pont du Vivier de Gourville (Michel), fils .....	202
Du Pont du Vivier de Vannes (François) .....	195
Duquesne-Menneville (Ange, marquis) .....	134
Duquesnel, voir: Le Prévost du Quesnel.	
Du Sablé, voir: Dandonneau du Sablé.	
Du Vivier, voir: Du Pont du Vivier.	
Du Vivier, voir: Lefournier du Vivier.	
Esgly (d'), voir: Mariauchau d'Esgly.	
Espiet (Jean-Georges d') .....	135
Espiet de la Plagne (Pierre-Paul d') .....	143
Espiet de Pensens (Jacques d') .....	112
Espiet (Jean d') chevalier de Pensens .....	157
Espinassy (Louis-Auguste-Joseph-Victor d') .....	218
Estimauville (J.-B.-Philippe d') .....	160
Eurry de la Pérelle (Charles-Josué) .....	217
Eurry de la Pérelle (François) .....	132
Falaise, voir: Gannes de Falaise.	
Fiedmont, voir: Jacau de Fiedmont.	
Fonville, voir: Bécard de Granville de Fonville.	
Forant (Isaac-Louis de) .....	121
Fougues de la Pilette (Louis) .....	197
Franquet (Louis) .....	136
Frontenac, voir: Buade.	
Gallifet (Charles-François de) .....	230
Gallifet (François de) .....	98
Gannes (Georges de) .....	176
Gannes (Michel de) .....	142
Gannes de Falaise (François de) .....	112
Gannes de Falaise (Louis de) .....	107
Gaspé, voir: Aubert de Gaspé.	
Gauthier de la Vérendrye (Pierre) .....	148
Gerard de Villemont (Pierre-Robert) .....	181
Gotteville de Belle-Isle (David) .....	211
Gourville, voir: Du Pont du Vivier de Gourville.	

## Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA

Grandfontaine, voir: Andigné de Grandfontaine.	
Grandpré, voir: Boucher de Grandpré.	
Grandville, voir: Bécard de Grandville.	
Guilouet d'Orvilliers (Rémy) .....	99
Hastrel de Rivedoux (Etienne d') .....	230
Herbin (Louis) .....	172
Herbin (Louis-Frédéric) .....	207
Hertel de Chambly-Cournoyer (Charles-François) .....	217
Hertel de Cournoyer (Jacques-Ange) .....	201
Hertel de Cournoyer (Michel) .....	208
Hertel de la Fresnière (François-Zacharie) .....	139
Hertel de Rouville (J.-B.) .....	116
Hertel de Rouville (J.-B.-François) .....	189
Hertel de Saint-François (Pierre-Antoine) .....	203
Hugues (Louis-Joseph-François d') .....	184
Iberville, voir: Le Moyne d'Iberville.	
Jacau de Fiedmont (Louis-Thomas) .....	173
Jarret de Verchères (J.-B.) .....	140
Joannès, voir: Chacornac de Joannès.	
Johnstone de Moffatt (Jacques) .....	190
Joncaire (Philippe-Thomas de) .....	185
Jordy de Cabanac (Melchior de) .....	166
Jordy Moreau de Cabanac (François de) .....	111
Joubert (Marc-Etienne) .....	158
Juchereau de Saint-Denys (Louis) .....	113
Juchereau du Chesnay (Marie-Eustache) .....	216
La Boularderie, Voir: Le Poupet de la Boularderie.	
La Boulasserie, voir: Ailleboust de la Boulasserie.	
La Brégeonnière, voir: Vareil de la Brégeonnière.	
La Cardonnière, voir: Rouer de la Cardonnière.	
La Chapelle, voir: Passerat de la Chapelle.	
La Chassaigne, voir: Bouillet de la Chassaigne.	
La Chauvignerie, voir: Marest de la Chauvignerie.	
La Chesnaye, voir: Aubert de la Chesnaye.	
La Colombière, voir: Lacorne la Colombière.	
Lacorne (François-Josué de) .....	231
Lacorne (Jean-Louis de) .....	106
Lacorne (Louis de) l'aîné .....	151
Lacorne (Louis-François, chevalier de) .....	148

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Lacorne (Luc de), dit Lacorne Saint-Luc .....	169
Lacorne la Colombière (Antoine de) .....	165
La Frésillière, voir: Loppinot de la Frésillière.	
La Fresnière, voir: Hertel de la Fresnière.	
La Galissonnière, voir: Barrin de la Galissonnière.	
La Gauchetière, voir: Migeon de la Gauchetière.	
La Houssaye, voir: Poilvillain de la Houssaye.	
La Jonquière, voir: Taffanel de la Jonquière.	
La Malgue, voir: Marin de la Malgue.	
La Martinière, voir: Bermen de la Martinière.	
Lambert Dumont (François-Marie) .....	231
La Morandière, voir: Robert de la Morandière.	
La Mothe-Cadillac (Antoine Laumet, dit) .....	211
Lanaudière, voir: Tariou de Lanaudière.	
Langloiserie, voir: Piot de Langloiserie.	
Lantagnac, voir: Adhémar de Lantagnac.	
La Pérelle, voir: Eurry de la Pérelle.	
La Perrière, voir: Boucher de la Perrière.	
La Pilette, voir: Fougues de la Pilette.	
La Plagne, voir: Espiet de la Plagne.	
Laporte de Louvigny (Louis de) .....	102
La Potherie, voir: Le Roy de la Potherie.	
Larminat (Jean-François de) .....	193
La Roche-Vernay (Charles-René de) .....	176
La Ronde, voir: Denys de la Ronde.	
La Tour, voir: Saint-Etienne de la Tour.	
La Tousche Macarty (Charles de) .....	152
La Vallière, voir: Le Neuf de la Vallière.	
La Valtrie, voir: Margane de la Valtrie.	
La Vérendrye, voir: Gauthier de la Vérendrye.	
Le Ber de Senneville (Joseph-Hippolyte) .....	138
Le Borgne (Paul) .....	185
Le Courtois de Surlaville (Michel) .....	142
Le Courtois des Bourbes (Michel-Pierre-Auguste-Thomas)	208
Le Coutre de Bourville (François) .....	116
Lefebvre du Plessis (François), dit Duplessis Fabert .....	105
Lefebvre du Plessis (François), dit Duplessis Fabert .....	138
Lefournier du Vivier (Henry-Jules) .....	123
Le Gardeur de Beauvais (René) .....	128
Le Gardeur de Croisille (Charles) .....	144
Le Gardeur de Croisille de Courtemanche (Jacques-François) .....	174
Le Gardeur de Montesson (Joseph-Michel) .....	183

### *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Le Gardeur de Repentigny (François-Marie) .....	232
Le Gardeur de Repentigny (Ignace) .....	232
Le Gardeur ds Repentigny (Louis) .....	191
Le Gardeur de Repentigny (Louis-Gaspard) .....	233
Le Gardeur de Repentigny (Pierre) .....	128
Le Gardeur de Repentigny (Pierre-J.-B.-Frs-Xavier) ....	163
Le Gardeur de Saint-Michel (J.-B.) .....	233
Le Gardeur de Saint-Pierre (Jacques) .....	150
Le Gardeur de Tilly (Jean-Baptiste) .....	137
Le Gardeur de Tilly (Jean-Baptiste) .....	233
Le Large (Jean-Amable) .....	234
Le Marchand de Ligneris, voir: Marchand de Ligneris.	
Le Mercier (François) .....	164
Le Moyne de Bienville (J.-B.) .....	108
Le Moyne de Chateauguay (Antoine) .....	114
Le Moyne de Longueuil (Charles), 1er baron .....	95
Le Moyne de Longueuil (Charles), 2e baron .....	130
Le Moyne de Longueuil (Paul-Joseph) .....	139
Le Moyne de Sérigny (Joseph) .....	110
Le Moyne d'Iberville (Pierre) .....	94
Le Neuf de Beaubassin (Alexandre) .....	105
Le Neuf de Boisneuf (Joseph-Alexandre) .....	206
Le Neuf de la Vallière (Louis) .....	163
Le Neuf de la Vallière (Michel) .....	100
Le Neuf de la Vallière (Michel), fils .....	126
Le Picard de Noray (Jacques) .....	102
Le Picard de Noray (Philippe) .....	234
Le Poupet de la Boularderie (Antoine) .....	181
Le Poupet de Saint-Aubin de la Boularderie (Louis-Simon)	121
Le Prévost du Quesnel (J.-B.) .....	213
Le Roy de la Potherie (Charles-Augustin) .....	234
Le Roy de la Potherie (Claude-Charles) .....	212
Léry, voir: Chaussegros de Léry.	
L'Espérance (Charles-Sébastien de) .....	215
Léspinay (Jean-Michel de) .....	108
Lestringant de Saint-Martin (Alexandre-Joseph) .....	120
Lesueur (Jean-Paul) .....	234
Levasseur de Néré (Jacques) .....	96
Le Vasseur de Saint-Armand (Antoine-Armand) .....	235
Le Verrier (Louis) .....	155
Le Verrier de Rousson (François) .....	106
Lhermitte (Jacques) .....	110
Liénard de Beaujeu (Charles-François) .....	235

## *Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Liénard de Beaujeu (Louis) .....	122
Liénard de Beaujeu de Villemonde (Louis) .....	172
Ligneris, voir: Marchand de Ligneris.	
Longueuil, voir: Le Moyne de Longueuil.	
Longueville (Chevalier de) .....	128
Loppinot (Jean-Chrysostome) .....	156
Loppinot de Beauport (Charles-Joseph) .....	206
Loppinot de la Frésillière (Louis) .....	210
Lorimier (Charles-Nicolas-Guillaume de) .....	169
Lotbinière, voir: Chartier de Lotbinière.	
Louvicon (Chevalier Paul de) .....	216
Louvières, voir: Damours de Louvières.	
Louvigny, voir: Laporte de Louvigny.	
Louvigny, voir: Mouet de Louvigny.	
Lusignan, voir: Dazemard de Lusignan.	
Macarty, voir: La Tousche de Macarty.	
Maisoncelle, voir: Maizière de Maisoncelle.	
Maizière de Maisoncelle (Armand-François) .....	178
Marchand de Ligneris (Constant) .....	116
Marchand de Ligneris (François-Marie) .....	161
Marchand de Ligneris (Pierre-Claude) .....	236
Marest de la Chauvignerie (Michel) .....	184
Margane de Lavaltrie (Pierre-Paul) .....	149
Mariauchau d'Esgly (François) .....	115
Marin de la Malgue (Joseph) .....	183
Marin de la Malgue (Pierre-Paul) .....	154
Martin (Pierre, comte) .....	236
Maupeou (Guillaume-Emmanuel-Théodore de) .....	111
Mézillac, voir: Du Pont du Chambon de Mézillac.	
Migeon de la Gauchetière (Daniel) .....	131
Monic (Joseph de) .....	101
Monin de Vaucoret (Jean-Charles) .....	179
Montalembert de Cers, (Pierre de) .....	159
Montbeillard, voir: Potot de Montbeillard.	
Montesson, voir: Le Gardeur de Montesson.	
Montigny, voir: Testard de Montigny.	
Montmidy, voir: Remy de Montmidy.	
Moreau de Cabanac, voir: Jordy Moreau de Cabanac.	
Mouet de Louvigny (François) .....	236
Muy, voir: Daneau de Muy.	
Niverville, voir: Boucher de Niverville.	
Noray, voir: Le Picard de Noray.	

*Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA*

Noyan, voir: Payen de Noyan.	
Noyelles (Charles-Joseph de) .....	187
Noyelles (Jacques-Joseph de) .....	237
Noyelles (Nicolas-Joseph de) .....	148
Olabaratz (N... d') .....	167
Olabaratz (Jean d') .....	204
Ombourg (d') voir: Bourdon d'Ombourg.	
Orvilliers, voir: Guillouet d'Orvilliers.	
Passerat de la Chapelle (Pierre) .....	208
Pastour de Costebelle (Philippe de) .....	101
Payen de Noyan (Pierre-Benoît) .....	153
Payen de Noyan (Pierre-Jacques) .....	140
Péan (Michel-Jean-Hugues) .....	162
Péan de Livaudière (Jacques-Hugues) .....	125
Pécaudy de Contrecoeur (Claude-Pierre) .....	162
Pécaudy de Contrecoeur (François-Antoine) .....	133
Pellegrin (Gabriel) .....	195
Pensens, voir: Espiet de Pensens.	
Périgny, voir: Ailleboust de Périgny.	
Perthuis (Joseph de) .....	237
Picoté de Belestre (François-Marie) .....	170
Piercot de Bailleul (François) .....	186
Piercot de Bailleul (Pierre) .....	187
Piercot de Bailleul (Richard-François) .....	123
Piot de Langloiserie (Charles-Gaspard) .....	97
Poilvillain de la Houssaye (Jean-Richard) .....	173
Pommeroy, voir: Potier de Pommeroy.	
Pontleroy, voir: Sarrebource de Pontleroy.	
Potier de Pommeroy (René-Gédéon) .....	198
Potot de Montbeillard (François-Fiacre) .....	171
Poulin de Courval (François-Louis) .....	215
Prévost de la Croix (Charles-Auguste) .....	237
Prévost de la Croix (Jacques) .....	194
Raimbault de Barrolon (Antoine-Claude) .....	198
Ramezay (Claude de) .....	97
Ramezay (J.-B.-Nicolas-Roch de) .....	145
Rancogne (Chevalier de) .....	121
Rastel de Rocheblave (Pierre-Louis de) .....	202
Raymond (Charles, chevalier de) .....	155
Raymond (Jean-Louis, comte de) .....	213
Remy de Courcelles (Daniel de) .....	91

**Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA**

Remy de Montmidy (Joseph-Marie) .....	194
Renaud d'Avesnes des Meloizes (Nicolas) .....	187
Renaud du Buisson (Charles) .....	129
Renaud du Buisson (Louis-Joseph-Charles) .....	189
Repentigny, voir: Le Gardeur de Repentigny.	
Rigaud de Vaudreuil (François-Pierre de) .....	133
Rigaud de Vaudreuil (Jean de) .....	238
Rigaud de Vaudreuil (Joseph-Hyacinthe de) .....	135
Rigaud de Vaudreuil (Louis-Philippe de) .....	118
Rigaud de Vaudreuil (Philippe de) .....	92
Rigaud de Vaudreuil-Cavagnal (Pierre de) .....	124
Rivedoux, voir: Hastrel de Rivedoux.	
Rocbert de la Morandière de Coudray (Etienne) .....	221
Rocheblave, voir: Rastel de Rocheblave.	
Rouer de la Cardonnière (Joseph) .....	220
Rouer de Villeray (Benjamin) .....	179
Rouer de Villeray (René-Benjamin) .....	205
Rouilly, voir: Thoreau de Rouilly.	
Rousseau d'Orfontaine (Michel) .....	180
Rousseau de Souvigny (Pierre) .....	131
Rousseau de Villejoin (Gabriel) .....	146
Rousson, voir: Le Verrier de Rousson.	
Rouville, voir: Hertel de Rouville.	
Sabattier (Louis) .....	199
Sabrevois (Charles-Jacques de) .....	150
Sabrevois (Jacques-Charles de) .....	110
Sabrevois de Sermonville (Christophe) .....	164
Saint-Aigne, voir: Came de Saint-Aigne.	
Saint-Denys, voir: Juchereau de Saint-Denys.	
Saint-Etienne de la Tour (Charles de) .....	124
Saint-François, voir: Hertel de Saint-François.	
Saint-Laurent (J.-B., chevalier de) .....	182
Saint-Luc, voir: Lacorne Saint-Luc.	
Saint-Martin, voir: Lestringant de Saint-Martin.	
Saint-Michel, voir: Le Gardeur de Saint-Michel.	
Saint-Ours (Pierre de) .....	96
Saint-Ours (Chevalier Pierre de) .....	132
Saint-Ours des Chaillons (J.-B. de) .....	126
Saint-Ours des Chaillons (Pierre-Roch de) .....	168
Saint-Ovide, voir: Brouillan de Saint-Ovide.	
Saint-Pierre, voir: Le Gardeur de Saint-Pierre.	
Saint-Vilmé, voir: Ailleboust de Saint-Vilmé.	

**Les CHEVALIERS de SAINT-LOUIS en CANADA**

Saint-Vincent (Charles-Albert de) .....	238
Saint-Vincent (Henri-Albert de) .....	157
Saint-Vincent (Pierre de) .....	126
Sainte-Marie, voir: Allard de Sainte-Marie.	
Sarrebourg de Pontleroy (Nicolas) .....	154
Senneville, voir: Le Ber de Senneville.	
Sérigny, voir: Le Moyne de Sérigny.	
Sermonville, voir: Sabrevois de Sermonville.	
Souigny, voir: Rousseau de Souigny.	
Subercase, voir: Auger de Subercase.	
Surlaville, voir: Le Courtois de Surlaville.	
Taffanel de la Jonquière (Pierre-Jacques de) .....	116
Tarieu de la Naudière (Charles-François) .....	168
Taschereau de Linières (Charles-Antoine) .....	210
Testard de Montigny (Jacques) .....	104
Testard de Montigny (J.-B.-Philippe) .....	191
Thierry, voir: Chassin de Thierry.	
Thiersant de Bourgmarie (François de) .....	239
Thoreau de Rouilly (N...) .....	194
Tilly, voir: Le Gardeur de Tilly.	
Vallée (Louis-Félix) .....	180
Vannes, voir: Du Pont du Vivier de Vannes.	
Vareil de la Brégeonnière (Louis-Melchior) .....	196
Vassan (Jean-François de) .....	154
Vaucoret, voir: Monin de Vaucoret.	
Vaudreuil, voir: Rigaud de Vaudreuil.	
Véniard de Bourgmont (Etienne de) .....	114
Verchères, voir: Jarret de Verchères.	
Vergor, voir: Du Pont du Chambon de Vergor.	
Verrier (Etienne) .....	212
Verteuil (Jacques-Alexis de) .....	220
Verville (Jean-François de) .....	211
Villejoin, voir: Rousseau de Villejoin.	
Villemont, voir: Gérard de Villemont.	
Villeray, voir: Rouer de Villeray.	
Villiers, voir: Coulon de Villiers.	

ACHEVÉ D'IMPRIMER  
LE PREMIER JUIN  
MIL NEUF CENT QUARANTE  
AUX ATELIERS  
DE « LA PAROLE » LIMITÉE  
À  
DRUMMONDVILLE (QUÉBEC).



BNQ



000 378 825